Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16577 – 7,50 F – 1,13 EURO — VENDREDI 15 MAI 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES LIVRES

■ La littérature et la politique

■ Mai du livre d'art

■ La carte du bruit en Ile-de-France

Le Monde publie la carte des nuisances sonores dues à la circulation automobile en région parisienne. La quasi-totalité des routes dépassent la norme légale des soixante décibels. Le conseil régional souhaite que la vitesse de circulation soit réduite. p. 11 et notre éditorial p. 15

DEREK HUDSON

■ Couleurs de Cannes

Primary Colors, de Mike Nichols, a ouvert, hors compétition, le Festival. Portrait du couple Clinton, avec John Travolta et Emma Thompson. p. 28 et 29

■ M. Suharto évoque sa démission

Alors que les émeutes se poursuivent à Djakarta, le président indonésien s'est dit prêt à se retirer s'il perdait le soutien du peuple. p. 5

■ Italie : la relève des capitalistes

Une génération de managers prend la relève des capitaines d'industrie italiens tels que Giovanni Agnelli ou Carlo De Benedetti. p. 16 et 17

CLAUDE DITYVON

■ Mai 68, le roman

Dixième épisode du roman-feuilleton de Patrick Rambaud consacré à mai 68. Mardi 14 mai : dans la Sorbonne occupée des vestibules aux souterrains, la démocratie directe s'organise. De Gaulle quitte Paris pour une visite officielle de quatre jours en Roumanie. La première grève sauvage éclate à l'usine Sud-Aviation de Bouguenais, près de Nantes. p. 12 et 13

■ Nucléaire et transparence

Après la remise du rapport sur les convois de déchets contaminés, le premier ministre, Lionel Jospin, annonce un projet de loi organisant « *la transparence et le contrôle de la sûreté nucléaire* ». p. 24

■ La police épinglée

Le rapport du Comité européen pour la prévention de la torture déplore des « *brutalités* » dans certains commissariats français. p. 10

...llemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $CAN ; ...te-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; ...agne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, ...DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, ... ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, ... ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; ...al, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; ...p, 1,2 Dm ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

0147 - 515 - 7,50 F

Paris sous la pression des juges

● Xavière Tiberi est convoquée, le 18 mai, par la police judiciaire de Versailles ● Elle doit s'expliquer sur des salaires versés par le Conseil général de l'Essonne ● Jean Tiberi s'en est inquiété auprès de Jacques Chirac, le 9 mai ● L'avocat de Mme Tiberi s'en prend au procureur Davenas

XAVIÈRE TIBERI, épouse du maire de Paris, est convoquée, lundi 18 mai, par la police judiciaire de Versailles. Cette démarche fait suite à l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les salaires – 210 779 francs au total – qui lui ont été versés, en 1994, par le Conseil général de l'Essonne en contrepartie de la rédaction d'un « rapport ». La convocation de Xavière Tiberi avait été au cœur de l'entretien, samedi 9 mai à l'Elysée, entre Jacques Chirac et le maire de Paris.

Selon des proches de Jean Tiberi, ce dernier aurait fait part au chef de l'Etat des conséquences éventuelles de ce qu'il considère comme « *un acharnement judiciaire* » contre son épouse. Cette dernière ne fait pas mystère de son irritation. L'entourage de M. Tiberi rappelle que, dans une page de son journal intime, saisi en 1996 par le juge Halphen, Xavière Tiberi soulignait la responsabilité de Jacques Chirac et d'Alain Juppé dans la gestion passée de la mairie de Paris.

L'avocat de Mme Tiberi a indiqué au *Monde*, jeudi 14 mai, qu'il s'interroge sur la régularité de l'enquête préliminaire ouverte par le procureur d'Evry, Laurent Davenas, auteur d'un livre récent dans lequel est publié le fameux rapport livré au Conseil général de l'Essonne. Me Thierry Herzog demande au garde des sceaux d'interroger le Conseil supérieur de la magistrature à ce propos. Il devait aussi interroger le procureur général de Paris. Il n'exclut pas que Mme Tiberi ne défère pas à sa convocation. Elle intervient alors que les enquêtes sur la Ville de Paris et le financement du RPR s'accumulent. Trois anciens trésoriers du parti de M. Chirac ont été mis en examen au cours des derniers mois par un juge d'instruction de Nanterre, Patrick Desmure. L'un d'entre eux, Robert Galley, avait mis en avant, devant le juge, la volonté de Jacques Chirac de pallier, en 1984, « *la misère financière* » du RPR, ce qui « *nécessitait de grands efforts d'imagination* ».

PANCHO

Lire page 6 et la chronique de Pierre Georges page 34

Kosovo : Serbes et Albanais se rencontrent pour tenter de résoudre la crise

LE PRÉSIDENT de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), Slobodan Milosevic, et le chef de la communauté albanaise du Kosovo, Ibrahim Rugova, devaient se rencontrer, vendredi 15 mai à Belgrade, pour ouvrir des discussions sur la crise qui sévit dans la province serbe à majorité albanaise. Cette réunion a été organisée à la suite des nombreuses navettes effectuées ces derniers jours, à Pristina et à Belgrade, par les émissaires américains Richard Holbrooke et Robert Gelbard. Il s'agit d'un premier pas dans le règlement d'un conflit qui menace l'ensemble de la région des Balkans, même si aucune avancée notable n'a apparemment été obtenue sur le futur statut du Kosovo. De nouvelles violences ont provoqué la mort d'une quinzaine de personnes, mardi et mercredi.

Lire page 2

Du haut de ce pyramidion doré, trente-deux siècles contemplent la Concorde

L'OBÉLISQUE de la place de la Concorde, à Paris, retrouve, trente-deux siècles après Ramsès, l'aspect que lui avait donné le pharaon. Jeudi 14 mai, une pyramide creuse et dorée doit être installée au sommet du monolithe de granit. Les quatre pans de cette construction de 3,60 mètres de haut sont constitués de *plaques de bronze recouvertes de neuf couches d'or pâle*. Elles reposent sur un étrier en acier, entouré d'une ceinture en Teflon et de joints de Néoprène pour éviter à la fois la corrosion et les risques liés à la foudre.

Ainsi, l'obélisque – dont la hauteur avec son socle va être portée de 32 à 34 mètres – va retrouver sa signification de rayon solaire et d'emblème exprimant le jaillissement des inondations fécondatrices. Le pyramidion d'origine remonte au XIIIe siècle avant notre ère et avait été constitué à partir d'électrum, un alliage naturel composé à 75 % d'or. Il a probablement été volé au IVe siècle avant Jésus-Christ par les envahisseurs assyriens ou perses, comme toutes les couvertures des obélisques égyptiens. Tous les monolithes emportés par les premiers empereurs romains – il y en a eu jusqu'à quarante-huit à Rome – ont ainsi été convoyés vers l'Europe sans leur couverture dorée.

Disparu quatre ans avant l'érection du monument à Paris en 1836, le découvreur du langage des hiéroglyphes, Jean-François Champollion, souhaitait redonner au cadeau de Méhémet-Ali, le gouverneur vice-roi d'Egypte qui en avait fait don à la France, l'aspect originel qui était le sien quand il avait été érigé devant la tour occidentale du temple de Louqsor. Mais ni Champollion ni Jacques Hittorff, l'architecte qui a réaménagé la place de la Concorde au XIXe siècle, n'étaient parvenus à convaincre les autorités françaises que l'obélisque était destiné à recevoir un tel ornement.

C'est par une lettre adressée à Jacques Chirac, fin 1997, que Christiane Desroches-Noblecourt, conservateur honoraire du département égyptien du Musée du Louvre, a réussi à persuader le président de la République. Mais l'année France-Egypte a débuté avec son lot d'expositions sans la réalisation du vœu exprimé par le fondateur de l'égyptologie. Il a fallu l'annonce de la visite officielle du président égyptien, Hosni Moubarak, à Paris, du 18 au 20 mai, pour que soit lancée la fabrication de l'ornement qui va symboliser une nouvelle étape de l'amitié séculaire entre les deux pays.

Chargé de cette réalisation, Etienne Poncelet, architecte en chef des monuments historiques, a lancé il y a moins d'un mois la fabrication de l'ouvrage sans que le budget complet de l'opération soit complètement réuni. Il a fallu attendre ces tout derniers jours pour que Pierre Bergé et Yves Saint Laurent financent aux deux tiers l'opération par un don d'un million de francs. Entre-temps, une maquette en contreplaqué à l'échelle avait été installée pendant quelques heures au sommet de l'obélisque. Car les débats entre égyptologues autour de l'obélisque de la place de la Concorde ne vont sans doute pas s'éteindre ce 14 mai. Comme l'indique le ministère de la culture, la remise en place du pyramidion est « *totalement réversible* ».

Christophe de Chenay

Vie politique : les réformes Jospin

LA MODERNISATION de la vie politique est au centre des débats du gouvernement, réuni jeudi 14 mai, et de la majorité. Le projet de *réforme du scrutin européen prévoit* des élections à la proportionnelle dans sept circonscriptions métropolitaines, dont *Le Monde* publie la carte, et une huitième pour l'outre-mer. Lionel Jospin espère faire approuver un ajout à la Constitution, permettant de voter des lois sur l'égal accès des femmes et des hommes à la vie politique, économique et sociale. Pour ses projets constitutionnels comme pour la limitation du cumul des mandats, le premier ministre a besoin de l'accord du Sénat, dont il reçoit le président, René Monory (UDF), vendredi 15 mai.

Lire page 8

MICHEL BRAUDEAU

PÉROU

roman

GALLIMARD

La diabolisation de l'Irak s'est émoussée

ON POUVAIT difficilement faire plus. Pour le séjour du vice-premier ministre irakien Tarek Aziz à Paris, les autorités françaises auront suffisamment témoigné de leur volonté d'introduire une certaine normalité dans les relations entre les deux pays, tout en restant fermes sur le fond. Il s'agit pour elles d'encourager l'Irak à continuer dans la bonne voie de la coopération avec l'ONU et non pas de briser unilatéralement les sanctions qui ont été imposées à Bagdad par le Conseil de sécurité en août 1990, après l'invasion du Koweït.

M. Aziz a eu, mercredi soir, un dîner de travail avec le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, et devait être reçu jeudi par le président de la République, Jacques Chirac, et le premier ministre, Lionel Jospin. Il s'était entretenu mardi avec le président du Sénat, René Monory, et le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Jack Lang. Jamais depuis l'invasion du Koweït, en 1990, M. Aziz ni aucun autre responsable irakien n'avait eu droit à un tel aréopage, pas davantage en France qu'ailleurs en Europe ou dans les pays occidentaux en général.

Et alors même que la visite de M. Aziz en France a été annoncée dix jours à l'avance, les *talking points* (ou éléments de langage) quotidiens – parfois rédigés en termes peu diplomatiques –, dont le département d'Etat américain se fait un devoir d'abreuver ses alliés et partenaires à travers le monde sur les sujets d'actualité, ne se sont pas intensifiés : la tendance générale à la baisse, enregistrée depuis quelque temps, s'est maintenue. Un peu dans la même ligne que l'attitude compréhensive adoptée par Washington lorsque, durant la dernière crise entre l'Irak et l'ONU, Paris avait opté pour la diplomatie, là où les Américains prônaient le langage de la force.

Cela ne veut pas dire que les Etats-Unis ont changé d'avis sur l'Irak. Cela signifie seulement, mais c'est déjà beaucoup, que Washington tient compte de la décrispation – plus ou moins nette selon les pays – dont bénéficie l'Irak, depuis qu'il a signé, le 23 février, avec l'ONU, un accord permettant de régler la crise sur les « *sites présidentiels* ».

Mouna Naïm

Lire la suite page 15

Familles rénovées

IRÈNE THÉRY

JURISTE et sociologue, spécialiste de la famille et de la vie privée, Irène Théry porte un regard neuf sur la famille. Dans un rapport remis à Elisabeth Guigou et Martine Aubry, elle propose d'adapter le droit aux mœurs. Du divorce au concubinage, du rôle du beau-parent au droit des successions, tout doit évoluer.

Lire page 9

International	2	Aujourd'hui	24
France	6	Météorologie, jeux	27
Société	9	Culture	28
Régions	11	Guide culturel	30
Horizons	12	Carnet	31
Entreprises	16	Kiosque	32
Communication	21	Abonnements	32
Tableau de bord	22	Radio-Télévision	33

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

NÉGOCIATIONS Le président yougoslave, Slobodan Milosevic, et le chef des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, devaient se rencontrer, vendredi 15 mai à Belgrade, pour *« entamer des négociations »*, selon l'émissaire américain Richard Holbrooke qui a obtenu la tenue de cette rencontre après de multiples navettes entre Belgrade et Pristina. ● LA CRISE DU KOSOVO a mis une fois de plus en évidence la prépondérance des Etats-Unis dans les Balkans et souligné la faiblesse des Européens, même si ces derniers ont été les premiers à tirer le signal d'alarme à propos de la situation dans cette province serbe à majorité albanaise. ● EN ALBANIE, l'armée, pratiquement désintégrée après les émeutes et les pillages des casernes de l'hiver 1997, commence tout juste à se réorganiser. Mais elle n'est pas en mesure de faire face à d'éventuelles provocations serbes à la frontière et Tirana demande l'aide de l'OTAN.

Après des mois de tension, un espoir de déblocage de la crise du Kosovo

L'émissaire américain Richard Holbrooke a obtenu que le président yougoslave, Slobodan Milosevic, et le chef des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova, se rencontrent vendredi à Belgrade. Une amorce de dialogue, après des violences qui ont fait 160 morts

À L'ISSUE de réunions marathons dont il a une longue expérience, l'émissaire américain Richard Holbrooke, a obtenu, mercredi 13 mai, le principe d'une rencontre entre le président yougoslave, Slobodan Milosevic, et le chef des Albanais du Kosovo, Ibrahim Rugova. Cette réunion, prévue pour vendredi et destinée à *« entamer »* le dialogue, est une première. Les deux hommes ne se sont jamais rencontrés dans le passé. L'accord sur l'éducation qu'ils avaient conjointement signé en septembre 1996 n'avait été formalisé que par correspondance. Il s'agit donc d'une percée notable dans la recherche d'une issue à la crise qui sévit depuis *plusieurs mois dans cette province* de Serbie dont la population est en très grande majorité albanaise.

Car depuis la suppression de son autonomie, en 1989 par le président Slobodan Milosevic, le Kosovo n'a jamais cessé d'être un foyer de tension dans les Balkans. Et l'émergence récente d'un courant albanais radical, qui entend s'opposer à la politique de négociations conduite par le chef de la communauté, Ibrahim Rugova, a provoqué une nette aggravation de la situation. La violente répression menée par la police de Belgrade depuis le début de l'année, visant à mettre un terme aux agissements de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), a de plus entraîné une accélération de cette spirale de violence. Dans les principales villes du Kosovo, comme dans certains villages éloignés, les affrontements entre la police et les présumés *« terroristes »* dénoncés par Belgrade ont déjà provoqué la mort d'environ 160 personnes. Selon la Ligue démocratique du Kosovo (LDK), principal parti des Albanais que dirige Ibrahim Rugova, dix-neuf Albanais ont encore été tués mardi et mercredi. Depuis plusieurs mois, les deux communautés vivent dans la peur, qu'il s'agisse des Albanais, représentant 90 % des quelque deux millions d'habitants de la province, ou des Serbes. Les manifestations et les accrochages se sont aussi multipliés, provoquant l'inquiétude de la communauté internationale et de plusieurs voisins de la Serbie, comme l'Albanie ou la Macédoine.

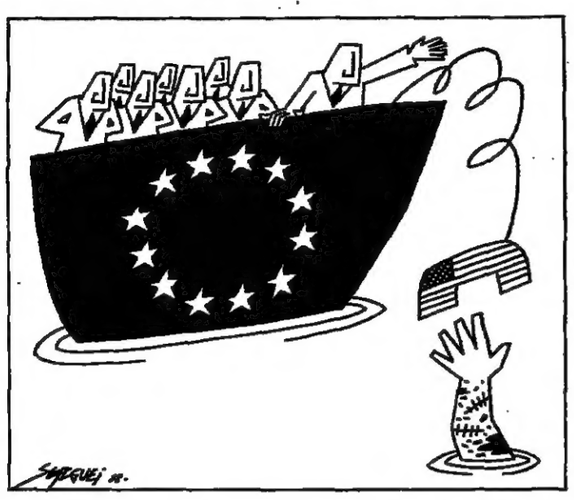

Dans ce contexte, l'annonce de la rencontre entre MM. Milosevic et Rugova a été saluée par Tirana, comme par Washington. Paskal Milo, ministre albanais des affaires étrangères s'est ainsi félicité de *« la décision de M. Rugova de rencontrer le président yougoslave Slobodan Milosevic »*. Il s'agit d'un *« premier pas vers une solution politique de la situation de plus en plus dangereuse au Kosovo »*, a, pour sa part, estimé le secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, en soulignant *« l'implication personnelle »* de M. Milosevic dans cette amorce de dialogue et *« la flexibilité »* dont a fait preuve M. Rugova. Elle a cependant averti que *« sans progrès dans le processus de dialogue, la violence resurgira probablement »*, et a invité les deux hommes à se rencontrer *« avec un esprit ouvert et la volonté de trouver une solution aux problèmes du Kosovo »*.

PRESSIONS INTERNES

Après avoir annoncé le principe de la rencontre, M. Holbrooke avait tenu à souligner, dans une déclaration à la chaîne de télévision américaine CNN, qu'*« il n'y a pas eu d'avancée »* sur les problèmes de fond entre Belgrade et la partie albanaise et que *« la distance entre les deux parties demeure inchangée »*. Le président Milosevic s'oppose en effet toujours à une médiation internationale dans les négociations, et n'envisage qu'un éventuel et conditionnel retour au statut d'autonomie dont bénéficiait la province avant 1989. Les Albanais, éprouvant la plus grande méfiance envers les *« manœuvres dilatoires »* de la présidence serbe, jugent pour leur part indispensable la présence d'un intermédiaire international et affichent toujours une revendication d'indépendance.

La rencontre de vendredi apparaît comme le résultat des pressions extérieures et intérieures qui s'exercent à la fois sur Slobodan Milosevic et sur Ibrahim Rugova. La communauté internationale exhorte depuis de longs mois les deux hommes à entamer des négociations. Mais les deux dirigeants sont aussi exposés à des pressions internes de plus en plus fortes. Au Monténégro, l'une des deux Républiques qui composent, avec la Serbie, la République fédérale de Yougoslavie, la montée de l'opposition – qui pourrait, après la présidence de la République remportée l'an dernier, s'assurer le 31 mai d'une majorité au Parlement – *met en* danger le pouvoir du président fédéral. Au Kosovo, la montée du radicalisme albanais risque aussi de fragiliser le consensus dont bénéficiait jusqu'à présent Ibrahim Rugova.

Denis Hautin-Guiraut (avec AFP, Reuters)

« Capitulation », selon un dirigeant nationaliste

Le chef de la communauté albanaise du Kosovo, Ibrahim Rugova, a été accusé de *« capitulation »* par Adem Demaçi, son principal adversaire politique, pour avoir accepté de rencontrer, vendredi 15 mai, le président Slobodan Milosevic sans la présence d'un médiateur international. *« En acceptant de rencontrer Milosevic sans médiateur international, à un moment où les forces serbes poursuivent les massacres d'Albanais au Kosovo, Rugova signe une capitulation totale »* et *« accepte en fait l'autonomie* [pour la province] *que lui offre Milosevic »*, a déclaré Adem Demaçi, président du Parti parlementaire du Kosovo. L'Armée de libération du Kosovo (UCK) n'avait pas réagi mercredi soir à l'annonce de la rencontre Milosevic-Rugova. La veille, elle avait appelé les Kosovars à *« étendre la résistance »* aux *« forces ennemies »* serbes. Fin avril, l'UCK avait averti que *« tout accord conclu sans* [sa] *présence sera considéré comme sans valeur et inacceptable »*.

La prépondérance de l'influence américaine de nouveau mise en évidence

KOSOVO-BOSNIE. Comme un air de déjà vu. Un pays au bord de l'explosion avec une communauté internationale perplexe, s'interrogeant sur les meilleurs moyens de limiter la casse sans mettre le doigt dans un engrenage, soupesant l'efficacité comparée des organisations internationales susceptibles d'intervenir... Une diplomatie européenne qui réagit, plus vite que l'américaine, mais qui se retrouve débordée par l'activisme de Richard Holbrooke. Deux ans et demi après les accords de Dayton, *succès américain sur la base* d'un plan européen, l'émissaire américain a arraché à Slobodan Milosevic la rencontre avec Ibrahim Rugova.

ANALYSE

L'émergence d'une politique européenne commune de sécurité est plus une question de volonté que de moyens

Ainsi la crise du Kosovo met-elle une fois de plus en évidence la prépondérance des Etats-Unis dans les Balkans, qui n'est rien d'autre que l'expression de la faiblesse européenne. Il serait certes injuste d'oublier que des Européens ont été les premiers à tirer le signal d'alarme à propos de la situation dans cette province serbe à majorité albanaise. Dès novembre 1997, les ministres français et allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel et Hubert Védrine, avaient adressé une lettre à Slobodan Milosevic pour encourager un dialogue entre le pouvoir central et les représentants de la population locale. Puis les deux ministres s'étaient rendus en mars à Belgrade pour tenir le même langage, suivis par des hauts fonctionnaires de leur administration respective. La position franco-allemande pouvait se résumer en deux mots : pas de statu quo, pas d'indépendance, alors que l'attitude américaine laissait encore la place à des interprétations diverses.

Dans quelle mesure cependant cette politique pouvait-elle être poussée jusqu'à ses conséquences ultimes ? Les Européens étaient-ils prêts à brandir de manière crédible la menace de l'usage de la force pour faire prévaloir leurs vues ? La fameuse *« Identité européenne de sécurité et de défense »*, dont les Européens ont obtenu de haute lutte il y a deux ans la reconnaissance par Washington, pouvait-elle trouver une première application dans la crise du Kosovo ? La réponse est venue très vite. *« Y a-t-il une composante militaire à la solution ?* dit un haut diplomate allemand. *Si oui, on s'apercevra vite qu'on ne peut rien faire contre l'avis des Etats-Unis, voire sans leur participation. »* Si l'on ajoute que les Kosovars et le gouvernement de Tirana font plus confiance à l'OTAN (c'est-à-dire, pour eux, aux Américains) qu'aux Européens, la cause est entendue.

CONTRADICTIONS

Apparaissent alors des contradictions analogues à celles qui ont dominé les premières années de la guerre en Bosnie. Les Européens, certains d'entre eux au moins, sont convaincus que l'Union européenne ne peut rester inerte quand se développe à sa porte une crise contredisant ses valeurs et ses objectifs. Mais la plupart d'entre eux n'imaginent pas agir sans les Etats-Unis, même s'ils s'interrogent sur la volonté américaine de s'engager. C'est ainsi que Washington a refusé, au début de la crise du Kosovo, de déployer à la frontière avec la province serbe ses troupes qui se trouvent *déjà en Macédoine* sous le pavillon de l'ONU.

Pendant des années – et encore au début de la guerre en Yougoslavie – les Européens ont argué, non sans raison, qu'ils n'avaient pas les moyens d'agir de manière autonome par rapport aux Etats-Unis. Ce n'est plus tout à fait vrai. Ils ont développé des forces multinationales (Eurocorps, Euromarfor, etc.) et l'Union de l'Europe occidentale (UEO), qui devrait devenir, après la ratification du traité d'Amsterdam, l'organisation militaire des Quinze, est sortie de sa léthargie pour se doter de moyens de planification et d'état-major. L'émergence d'une politique européenne commune de sécurité n'est pas tant une question de moyens que de volonté politique. Or dans la crise du Kosovo, cette volonté fait défaut comme elle a fait défaut au début de 1997 au moment de l'effondrement de l'Albanie. Quand la France a proposé – du bout des lèvres, il est vrai – que l'UEO prenne la direction de l'opération Alba, elle n'a rencontré que des refus aplatoyés de la part des Britanniques et des Allemands.

Plus d'un an après, il n'y a pas un débat sur la sécurité européenne où des orateurs ne déplorent cette *« occasion manquée »*. L'Europe, disent-ils, avait là une crise à sa mesure. Elle a certes envoyé quelques dizaines de policiers pour former les forces de l'ordre albanaises, mais c'est une coalition *ad hoc*, sous le commandement de l'Italie, qui a mis fin au chaos en Albanie.

Les Etats-Unis ont beau jeu de placer les Européens face à leurs contradictions. A une récente rencontre organisée à Madrid par l'Assemblée parlementaire de l'UEO sur les relations entre cette organisation et l'OTAN, le représentant américain auprès de l'Alliance atlantique a repris à son compte l'expression *« occasion manquée »*. Les Européens ont réclamé la possibilité d'utiliser pour leur compte les moyens de l'OTAN, *« veulent-ils vraiment profiter de ces nouvelles possibilités dans le monde réel ? »*, a déclaré l'ambassadeur Alexander Vershbow, avant de conclure : *« Nous ne pouvons pas vouloir l'identité européenne de sécurité et de défense plus que les Européens. »*

Daniel Vernet

A peine sortie des ruines, l'Albanie réclame la protection de l'OTAN

TIRANA
de notre envoyé spécial

Armées de cailloux, de fusils de chasse et de gourdins, une dizaine de personnes ont attaqué la base militaire de Zall Herr, située dans les environs de Tirana, pour piller le dépôt d'armes. Après des échanges de feu, les militaires sont parvenus à repousser les assaillants. A la différence des scènes semblables de l'hiver 1997, cette attaque est une mise en scène organisée début mai par les brigades de commando de l'armée albanaise, instruites par huit officiers turcs, pour démontrer leur capacité retrouvée à se défendre. Un aréopage d'attachés militaires étrangers avait été convié à cette manœuvre diffusée par la télévision nationale. Quelques semaines auparavant, c'est un bataillon de chars qui avait astiqué ses vieux blindés T 59 de fabrication chinoise, réplique d'un modèle soviétique des années 50, qui équipent l'armée albanaise. Attifés de combinaisons hors d'âge et d'antiques casques en cuir, les conducteurs de char avaient assuré l'essentiel : sortir leurs engins de leurs abris naturels creusés dans le flanc de la colline et effectuer quelques ronds fumants dans la cour de la caserne. L'objectif de ces exercices n'est pas de rouler des muscles face à une armée serbe infiniment mieux équipée et autrement entraînée, déployée le long de la frontière yougoslave, dans la province du Kosovo. Il s'agissait seulement de montrer qu'une partie de l'armée albanaise est tout simplement opérationnelle, quelques mois après son naufrage.

ARSENAUX PRIS D'ASSAUT

Durant les émeutes de l'hiver 1997, dont le détonateur avait été l'effondrement des « pyramides » financières, l'armée s'était presque totalement désintégrée. Les appelés qui formaient l'essentiel des forces étaient rentrés chez eux avec armes et bagages, désertant leur poste, alors que des officiers prenaient la tête de groupes d'insurgés. Les arsenaux avaient été pris d'assaut sans que les militaires n'opposent la moindre résistance. Au moins un million d'armes légères étaient tombées dans les mains des civils. Officiellement, seulement 10 % d'entre elles ont été rendues aux autorités malgré l'adoption d'une loi, à l'automne dernier, prévoyant des peines de prison contre les détenteurs d'armes volées dans les arsenaux.

Environ un an après, l'armée se relève doucement de ce traumatisme. *« Nous sommes en cours de réorganisation »*, concède Sabit Brocaj, conseiller présidentiel pour les affaires de défense nationale. Il a fallu reconstruire les casernes : près de 80 % avaient été désossées, depuis le toit dont les tuiles ou les taules avaient été volées, jusqu'aux câbles électriques arrachés dans les murs. Aujourd'hui, la caserne de Zall Herr fait figure de projet pilote avec ses murs blanchis à la chaux, ses dortoirs convenablement dotés de lits superposés et de matelas. Mais dans ce pays exsangue, la reconstruction avance lentement. *« En raison de la faiblesse du budget et du manque d'infrastructures, l'armée ne peut pas incorporer tous les appelés »*, reconnaît Sabit Brocaj. Officiellement, elle compterait environ 15 000 hommes (pour 3,3 millions d'habitants) équipés d'antiques kalachnikovs, dont 9 000 officiers et sous-officiers, le reste étant constitué de jeunes appelés sous les drapeaux. *Un chiffre* que beaucoup d'observateurs jugent surestimé.

Surtout, cette armée manque de moyens. Echaudés par les événements de l'année dernière, les pays étrangers ne se sont pas encore résolus à fournir d'équipements à l'armée albanaise malgré les attentes des autorités de Tirana. *« Il y a eu des petites choses de faites, essentiellement de l'aide logistique et de formation de la part des Grecs, des Italiens et des Turcs, principalement »*, explique un attaché militaire occidental. Seuls quelques bataillons seraient opérationnels. *« Nous ne sommes pas encore capable de faire face à nos devoirs en temps de guerre. L'armée constitue seulement un noyau qui pourrait être complété par des réservistes »*, explique M. Brocaj.

ÉVITER UNE PROVOCATION

Face à la disproportion des forces en présence de part et d'autre de la frontière serbo-albanaise et des risques de dérapages, le gouvernement albanais ne voit de salut que sous le parapluie de l'Alliance atlantique. Il ne s'agit pas pour le moment d'espérer une intégration. Ce que Tirana a demandé à plusieurs reprises, vainement jusqu'à présent, c'est le déploiement de soldats étrangers sur son sol. *« Nous pensons qu'une présence de l'OTAN en Albanie est nécessaire si l'on veut éviter un conflit »*, a expliqué le premier ministre socialiste, Fatos Nano, dans une lettre adressée récemment aux cinq pays membres du groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (France, Grande-Bretagne, Italie, Russie, Allemagne).

L'objectif n'est pas tant de déléguer la défense du pays à l'OTAN que de dissuader, comme dans la Macédoine voisine, les Serbes de franchir la frontière, d'éviter une provocation. *« En appelant des forces étrangères, nous faisons la preuve de notre transparence. Les allégations des Serbes concernant le trafic d'armes et l'aide aux combattants du Kosovo sont mensongères. Ils font monter la pression et préparent le terrain pour une action sur notre territoire »*, se défend M. Brocaj. Selon Dan Evert, chef de la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), qui a installé des postes d'observation le long de la frontière, rien, pour le moment, ne permet d'affirmer l'existence d'un trafic massif entre l'Albanie et le Kosovo. Il n'existerait que des échanges marginaux. S'il est impossible d'empêcher les allées et venues de part et d'autre de cette frontière naturelle, les difficultés à la franchir limitent également l'ampleur des trafics.

On redoute à Tirana l'éventualité d'une incursion de forces serbes à la poursuite de combattants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) qui chercheraient refuge, après une action de force, chez leurs « cousins » d'Albanie, de l'autre côté des hautes montagnes du Nord. Nul ne peut dire alors comment les choses pourraient tourner. D'autant que certaines forces politiques ne manqueraient pas d'attiser les ardeurs guerrières d'une partie de la population. Originaire du Nord, l'ancien président Sali Berisha, chassé du pouvoir en juillet 1997 après les émeutes, a commencé à lancer quelques ballons d'essai en direction d'une opinion publique guère mobilisée sur le sujet. *« Notre gouvernement d'apatrides fait appel à l'OTAN pour fermer ses frontières mais non pour protéger la dignité des Kosovars »*, a-t-il lancé, le 11 mai, lors d'un meeting à Tirana. Ce n'est pas encore l'appel aux armes mais la tension monte.

Christophe Châtelot

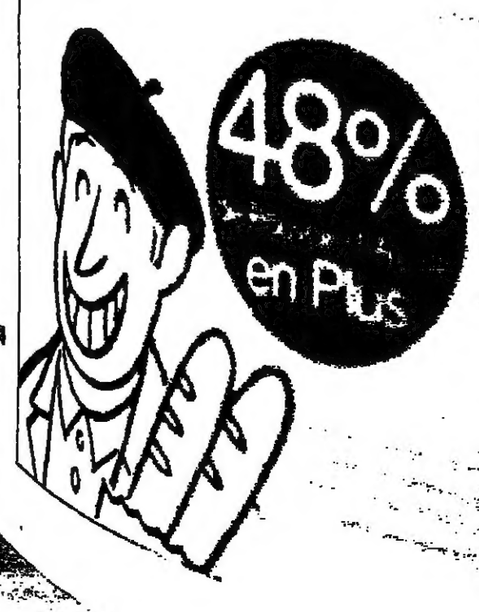

L'Union européenne a décidé la prohibition de la publicité sur le tabac

Une période d'adaptation d'au moins trois ans est accordée à l'industrie et aux annonceurs

Le Parlement européen a adopté, mercredi 13 mai, une directive votée en février par le conseil des ministres de la santé de l'UE sur l'interdiction, très progressive, de toute publicité sur le tabac au sein de l'Union européenne. Dénoncée par l'industrie et les annonceurs, la décision est aussi contestée par l'Allemagne, notamment au nom de la subsidiarité ; Bonn pourrait saisir la Cour européenne de justice.

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Après neuf ans de tergiversations et de batailles procédurales, l'Union européenne s'engage sur la voie de l'interdiction de toute publicité et de tout parrainage en faveur du tabac. Le Parlement européen a mis, mercredi 13 mai, un point final à l'adoption d'une directive qui produira ses pleins effets au plus tard le 1er octobre 2006.

C'est en avril 1989 que la Commission de Bruxelles a formulé sa première proposition, modifiée deux ans après. L'assemblée de Strasbourg s'est prononcée en 1992, en demandant un certain nombre d'aménagements. En raison de l'opposition de l'Allemagne, soutenue par l'Autriche après son adhésion à l'Union, le dossier a traîné jusqu'au 12 février 1998, date à laquelle les Quinze ont adopté, contre l'avis de Bonn et de Vienne, une position commune au Conseil des ministres de l'Union et au Parlement européen.

Les clivages apparus entre Etats membres ont refait surface au cours du débat parlementaire organisé autour du rapport de Christian Cabrol (RPR). Le professeur français de cardiologie, mettant en avant les ravages du tabagisme (plus de 500 000 décès annuels dans l'Union), n'a pas voulu faire la moindre concession à ceux qui voulaient assoupir les dispositions prévues dans la directive. Devant une telle détermination, les chrétiens-démocrates allemands et autrichiens – soutenus par des eurodéputés grecs, espagnols et portugais, soucieux de défendre les intérêts des producteurs de leur pays – ont tenté de faire voter le rejet pur et simple du projet.

Ce qui a conduit Françoise Grossetête (UDF-DL), membre du Parti populaire européen, comme les chrétiens-démocrates, à tempêter contre ses amis politiques : *« Je sais que certaines réunions politiques allemandes sont financées par les manufacturiers, mais ce n'est pas une raison pour se prononcer en faveur de la publicité du tabac. »* Au bout du compte, les adversaires de l'interdiction ont réuni 214 suffrages, alors qu'il en aurait fallu 100 de plus pour modifier ou rejeter la directive.

La CECCM (Conferation of the European Community Cigarette Manufacturers) a réagi avec rudesse, à l'issue du scrutin, en affirmant que *« le vote du Parlement européen violait le traité de Maastricht »*. Les fédérations des annonceurs (European Advertising Tripartite, EAT) et des éditeurs (European Publishers Council, EPC) européens sont aussi montées au créneau en dénonçant une *« directive illégale »*. Sir Frank Rogers, président de l'EPC, a déclaré : *« Une fois de plus, nous voyons des libertés fondamentales, comme la liberté d'expression, sacrifiées au profit de convenances politiques à court terme. »* David Hanger, éditeur de l'*Economist* et président de l'EAT, a dit : *« Si le but est de réduire l'impact du tabac sur les jeunes générations, ce n'est pas en limitant la liberté d'annoncer dans la presse européenne ces produits légalement en vente que l'on y parviendra. »*

PRODUITS DÉRIVÉS INTERDITS

La nouvelle directive sera mise en forme dans les prochaines semaines. Elle aura des effets économiques et commerciaux considérables à terme. D'abord, elle interdit tout forme de publicité et de parrainage ; cela signifie que les manufacturiers ne pourront plus financer les manifestations culturelles ou sportives. En outre, elle empêchera les formes de publicité indirecte qui, sans faire référence au tabac, recourent à des noms et des marques associés à des produits du tabac (vêtements Marlboro, chaussures Camel, etc.).

Pour donner le temps à l'industrie et aux annonceurs de s'adapter, le délai de transposition de la directive dans les législations nationales est fixé à trois ans. Il est laissé la possiblité aux Etats membres de différer ce délai d'un an pour les annonces dans la presse et de deux années pour le parrainage en général. Pour les activités et les événements organisés au niveau mondial (compétitions automobiles de formule 1 par exemple), une période transitoire supplémentaire de trois ans pourra être consentie.

Marcel Scotto

Le nouveau directeur de l'OMS livre aussi la guerre à la cigarette

GENÈVE
de notre envoyé spécial

C'est un discours haut en couleur, politique, pragmatique et suffisamment énergique pour déroger aux règles policées des institutions onusiennes qu'a prononcé, mercredi 13 mai, devant l'assemblée mondiale de la santé, Mme Gro Harlem Brundtland, nouvelle directrice générale de l'OMS. Elle s'exprimait quelques minutes seulement après son élection, organisée à bulletin secret (166 voix pour, 7 contre et 6 abstentions) qui, sans mal, a confirmé le choix effectué en janvier par le conseil exécutif de cette organisation. Agée de cinquante-neuf ans, ancien premier ministre social-démocrate de Norvège, Mme Brundtland entamera officiellement son mandat de cinq ans à la tête de l'OMS le 21 juillet. Elle remplacera alors le Japonais Hiroshi Nakajima, qui achève dix années gravement controversées à la direction générale de l'OMS.

« Je veux parler du tabac. Je suis médecin et je crois à la science et aux faits. Aujourd'hui, je dois le dire : le tabac tue », a déclaré le docteur Brundtland devant l'assemblée mondiale de la santé. *« Nous devons aujourd'hui constituer une vaste alliance contre le tabac en faisant appel à divers partenaires pour mettre un terme à l'accroissement constant de la consommation mondiale de tabac. Les enfants sont les plus vulnérables, et c'est à un jeune âge que les habitudes, ici, se forment. L'industrie du tabac le sait et agit en conséquence. C'est un défi non seulement médical, mais aussi culturel. Il ne devrait y avoir aucune publicité, aucune subvention, aucune valorisation du tabac. »*

Elle avait auparavant tenu à évoquer différents projets qu'elle a l'intention de mettre en œuvre dès le 21 juillet. *« Je propose qu'ensemble nous fussions reculer le paludisme. Il ne s'agit pas ici d'un nouveau « programme vertical », mais de la mise en place d'une nouvelle approche s'appuyant sur l'ensemble du secteur de la santé pour combattre cette maladie. Cette affection demeure la principale maladie africaine et est une cause fondamentale de pauvreté. Chaque jour, trois mille enfants en meurent et chaque année on dénombre 500 millions de cas de paludisme parmi des enfants et des adultes. Qui a dit que les maladies infectieuses devenaient peu à peu un problème du passé ? Les souffrances humaines sont inacceptables tout comme le fardeau économique et les entraves au progrès qu'elles représentent. Le moment est venu de réagir en adaptant une approche nouvelle. »* Elle a annoncé qu'elle inviterait prochainement tout un éventail de partenaires à rejoindre ses initiatives : l'Unicef, la Banque mondiale, l'industrie ainsi que des fondations privées.

Jean-Yves Nau

A Berlin, Bill Clinton salue l'euro et l'homme d'Etat Helmut Kohl

BONN
de notre correspondant

A cinq mois d'élections difficiles pour le chancelier allemand, le président Bill Clinton, célébrant le cinquantenaire du pont aérien de Berlin, a salué, mercredi soir 13 mai, l'homme d'Etat Helmut Kohl.

Lors d'une cérémonie au Théâtre Schauspielhaus, qui rassemblait tous les responsables politiques et économiques du pays et les ambassadeurs étrangers, le président américain a rendu un vibrant hommage à son hôte et vanté l'unité de l'Europe en coins de réalisation. *« Nous devons construire une Europe comme l'Allemagne elle-même, entière et libre, prospère et pacifique, de plus en plus intégrée et toujours engagée globalement »*, a déclaré M. Clinton. *« Ce moment magique de l'Histoire n'est pas seulement arrivé. Il a été créé, et créé largement par la vision et le leadership de l'Allemagne et de son chancelier depuis neuf ans ». « Vous avez fait prendre à l'Allemagne la direction dans une Europe unifiée. Cette fois, par la coopération et pas par la conquête »*, a-t-il lancé à M. Kohl.

« DU BON CÔTÉ DE L'HISTOIRE »

Il a félicité le chancelier pour *« avoir pris le risque de pousser la monnaie unique... surtout compte tenu de la force du deutschemark et de la force de votre économie »* et pour avoir porté le fardeau de la réunification tout en faisant face à la transition difficile de l'Allemagne vers la mondialisation. *« Tout ceci, vous avez essayé de le faire – et l'avez largement accompli – en neuf courtes années »*, a poursuivi M. Clinton ; *même si de nombreux citoyens allemands peuvent douter de l'issue et ne pas percevoir encore les bénéfices de votre parcours courageux, vous êtes clairement du bon côté de l'Histoire ». « L'Amérique honore votre vision et vos réalisations. Nous sommes fiers d'entrer avec vous dans le nouveau millénaire »*, a déclaré M. Clinton sous un tonnerre d'applaudissement.

Le plus déçu était sans doute l'eurosceptique Gerhard Schröder, candidat social-démocrate à la chancellerie, qui a récemment comparé l'euro à un enfant prématuré. Le chouchou des médias allemand venait d'apprendre que sa rencontre avec Bill Clinton ne serait pas filmée par les caméras, à la suite d'une demande américaine.

Il y a cinquante ans, les Etats-Unis mettaient en place un vaste pont aérien pour ravitailler Berlin pendant le blocus soviétique (24 juin 1948-12 mai 1949). Helmut Kohl a rendu hommage au président Truman et au général Marshall : *« Sans le soutien des Etats-Unis, la reconstruction de notre pays n'aurait pas été possible. Sans son amitié, notre pays n'aurait pas pu obtenir de nouveau son unité »*, a remercié le chancelier. Il a demandé le maintien d'*« une présence militaire américaine substantielle en Europe »* et plaidé pour une Europe ouverte sur l'extérieur.

La seule note détonnante fut le plaidoyer de M. Clinton en faveur de l'intégration de la Turquie dans l'Union européenne, sujet dont les Allemands ne veulent pas entendre parler.

Arnaud Leparmentier

Raids israéliens meurtriers au Liban

BEYROUTH. Dix Palestiniens pro-syriens ont été tués au Liban, mercredi 13 mai, par l'aviation israélienne lors du bombardement d'un campement du Fatah-Intifada situé dans la plaine de la Bekaa, ont annoncé des sources locales. Vingt-six autres ont été blessés dans le raid le plus meurtrier depuis des années contre une base palestinienne. Le Fatah-Intifada, un groupuscule basé à Damas et hostile aux accords israélo-palestiniens sur l'autonomie, est issu d'une scission en 1983 du Fatah, principale composante de l'OLP. En Israël, des sources de sécurité ont indiqué que ces raids constituaient une riposte aux opérations militaires anti-israéliennes menées au cours des derniers jours dans la zone occupée du sud du Liban. – *(AFP, Reuters.)*

Les partis démocratiques allemands divisés sur l'extrême droite

MAGDEBOURG. Le parti social-démocrate SPD formera dans le Land de Saxe-Anhalt (ex-RDA) un gouvernement minoritaire, grâce au soutien tacite du Parti communiste rénové (PDS). Le projet de « grande coalition » entre le SPD et la CDU a donc finalement échoué, les négociations entre les deux grands partis ayant définitivement achoppé sur l'attitude à adopter face aux nouveaux élus du parti d'extrême droite DVU (Union du peuple allemand), qui a remporté 12,9 % des voix lors des élections du 26 avril dernier. La CDU a refusé de participer avec les communistes du PDS, comme le lui demandait le SPD, à un groupe de travail conçu pour faire barrage à l'extrême droite. L'échec de la « grande coalition » donne une arme au chancelier Helmut Kohl, en difficulté à moins de cinq mois des élections générales. Une partie de la campagne électorale de la CDU devrait avoir pour but de dénoncer le « modèle de Magdebourg », qui illustre aux yeux des chrétiens-démocrates l'existence de liens troubles entre le SPD et les communistes. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : l'Algérie** *« n'est pas pas affectée par la campagne hostile menée par les médias marocains »* et a toujours *« veillé à respecter les principes de bon voisinage »*, a déclaré mercredi 13 mai le ministre de la culture et de la communication, Hamraoui Habib Chawki, porte-parole du gouvernement. Depuis plusieurs jours, des journaux marocains critiquent la presse algérienne pour avoir annoncé, abusivement de l'avis des habitants, qu'un groupe islamique armé sévissait dans la région frontalière d'Oujda. – *(AFP.)*

ASIE

■ **PAKISTAN : trois personnes ont été tuées** et 15 autres blessées, mercredi 13 mai, dans la province de Mansehra (nord-ouest du Pakistan) lorsque la police a ouvert le feu sur des manifestants qui protestaient contre la mort en détention d'un voleur présumé, selon des sources officielles. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : les ministères allemand et français de la défense** signeront le 20 mai, lors du Salon aéronautique de Berlin, un mémorandum pour le lancement de la production de l'hélicoptère de combat franco-allemand Tigre. La production en série porte dans un premier temps sur 160 hélicoptères, dont 80 livrés dès 2001 à l'Allemagne et autant à partir de 2003 à la France. Au total, l'Allemagne a besoin de 212 hélicoptères et la France de 215. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : la secrétaire à l'Irlande du Nord**, Mo Mowlam, a nommé son adjoint Adam Ingram à ce poste en vue de venir en aide aux victimes directes ou indirectes de la guerre civile et de répondre à leurs doléances. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : un Palestinien a été tué à coups de couteau**, mercredi 13 mai, dans la vieille ville de Jérusalem. Cet assassinat s'ajoute aux agressions et aux meurtres de Palestiniens et de juifs ultra-orthodoxes qui se sont multipliés ces derniers jours. Le même jour, une porte en bois de l'esplanade des mosquées a été endommagée par un incendie d'origine criminelle. – *(AFP, Reuters.)*

■ **Les conditions actuelles ne se prêtent pas à un voyage du pape** en Terre sainte, a réaffirmé mercredi 13 mai le chef de la diplomatie vaticane, Mgr Tauran. Jean Paul II espère depuis des années se rendre à Jérusalem. En ce qui concerne le futur statut de Jérusalem, Mgr Tauran a indiqué que le Vatican *« continue à demander un statut spécial, internationalement garanti »*. – *(AFP.)*

Le Parlement européen plébiscite le directoire de la BCE

STRASBOURG. Le Néerlandais Wim Duisenberg, nommé à la présidence de la Banque centrale européenne (BCE), et les cinq autres membres du directoire ont été plébiscités par l'assemblée des Quinze, mercredi 13 mai. Appelés à donner leur avis sur chaque désignation opérée par le sommet de Bruxelles du 2 mai, les eurodéputés ont en moyenne approuvé les décisions des chefs d'Etat et de gouvernement à hauteur de 80 % des suffrages exprimés. La centaine de voix qui s'est répartie entre votes contre et abstentions est venu d'une partie des communistes, des Verts, des travaillistes et conservateurs britanniques et, bien sûr, des villiéristes et lepénistes. A la demande des libéraux, les eurodéputés ont adopté avec une voix de majorité un amendement qui dénonce l'attitude de la délégation française lors de la réunion de Bruxelles. – *(Corresp.)*

هكذا من الأصل

(Publicité)

SCIENCE OUI, FICTION NON.

Ce qui se passe actuellement sur terre n'a jamais été imaginé par aucun auteur de science-fiction. Une technologie est en train de réinventer la communication, l'échange d'idées et d'informations entre les hommes. Créé par Sun Microsystems, Java est un langage informatique universel. Indépendant des systèmes et maîtrisable par tous, il permet aux ordinateurs du monde entier de travailler ensemble, simplement et très naturellement. Et aux hommes et aux femmes qui sont devant ces ordinateurs d'enfin mieux se comprendre. Le futur commence à l'instant sur www.sun.fr. **THE NETWORK IS THE COMPUTER.***

Sun microsystems

* LE RÉSEAU EST L'ORDINATEUR.

L'Inde défie le monde avec deux nouveaux essais nucléaires

En précisant que ces opérations complètent une série, New Delhi laisse planer le doute sur son attitude à venir. De l'autre côté de la frontière, le Pakistan laisse entendre qu'il pourrait effectuer un test « dans les prochains jours »

NEW DELHI
de notre correspondante

Défiant l'opposition quasi unanime de la communauté internationale, le gouvernement indien a de nouveau procédé, mercredi 13 mai, à deux tests nucléaires souterrains sur son site habituel de Pokhran, dans le désert du Rajasthan, non loin de la frontière avec le Pakistan.

Selon le communiqué officiel, les deux explosions d'une puissance de *« moins de 1 kilotonne »* représentaient *« la poursuite du programme planifié de tests »* commencé lundi 11 mai avec trois explosions. *« Les tests ont été effectués pour obtenir des données supplémentaires afin d'améliorer la simulation par ordinateur et pour acquérir la capacité de procéder à des expériences sous-critiques* (c'est-à-dire n'entraînant pas une réaction nucléaire en chaîne) *si celles-ci sont nécessaires »*, affirme le texte. *« Ces tests complètent la série planifiée »*, conclut le communiqué qui réitère la disponibilité de l'Inde à *« considérer son adhésion à certaines clauses du CTBT »*, le traité d'interdiction des essais nucléaires. L'Inde s'est toujours refusé à le signer et ce traité ne peut rentrer en vigueur sans l'adhésion de New Delhi.

En précisant que ces deux derniers tests complètent une série, l'Inde veut-elle laisser entendre une fin totale des essais nucléaires ou se réserve-t-elle la possibilité d'y recourir à nouveau ? Le doute plane. Quoi qu'il en soit, avec cinq essais qui ont fait voler en éclats l'ambiguïté du statut nucléaire de l'Inde, les nationalistes hindous du Bharatiya Janata Party (BJP) au pouvoir poursuivent sans doute trois objectifs : renégocier le CTBT en y enlevant les clauses que New Delhi juge discriminatoires ; obtenir pour l'Inde une reconnaissance officielle de son statut de puissance nucléaire, ce qui contrevient juridiquement au Traité de non-prolifération, celui-ci limitant cette qualification à cinq puissances (Etats-Unis, Russie, Chine, France et Grande-Bretagne) ; enfin, modifier les règles du Club de Londres sur l'exportation de la technologie nucléaire qui permettrait à l'Inde de développer le nucléaire civil en matière énergétique.

Pour tenter d'atteindre ces objectifs ambitieux, le nouveau gouvernement, conscient du très large consensus populaire sur ce thème, a pris le risque *« calculé »*, dit-on officiellement, de s'isoler au sein de la communauté internationale. S'exprimant mercredi matin devant une foule de supporteurs en liesse, le premier ministre, Atal Behari Vajpayee, avait déclaré en allusion aux sanctions annoncées plus tard par le président américain Bill Clinton : *« Nous avons compris que l'on nous coupera aide, crédit et assistance et que nous ferons face à des problèmes. La sécurité de l'Inde était la priorité dans nos débats et nous ferons notre devoir. Nous espérons que le monde, en particulier ces nations qui veulent maintenir leur monopole nucléaire, comprendra que les mêmes règles doivent s'appliquer à tous. »*

Contraint par la loi américaine de non-prolifération de 1994, le président Clinton a en effet annoncé mercredi à Berlin la fin de l'aide économique (140 millions de dollars) et militaire des Etats-Unis, l'interruption de prêts par les banques américaines et l'opposition de Washington aux prêts sollicités par New Delhi auprès de la Banque mondiale ou du Fonds monétaire international. Rappelant qu'il avait été un ardent défenseur de l'approfondissement des relations indo-américaines, M. Clinton a déclaré : *« A l'aube du XXIe siècle, l'Inde n'a pas besoin de manifester sa grandeur par de telles actions. Je pense que c'est une terrible erreur de la part d'un merveilleux pays. »* Plus grand contributeur d'aide à l'Inde, le Japon n'a annoncé pour l'instant que la suspension de 30 millions de dons. *« En ce qui concerne nos prêts* (998 millions de dollars pour l'année fiscale en cours), *nous nous déciderons en fonction des futures actions de l'Inde »*, a précisé le premier ministre, Ryutaro Hashimoto. La France, la Grande-Bretagne et la Russie ont laissé entendre, à ce stade, qu'elles n'appliqueraient aucune sanction. Cette affaire devrait toutefois, à l'initiative des Etats-Unis, faire l'objet de débats lors du sommet du G 8, du 15 au 17 mai à Birmingham.

Mais c'est au Pakistan, ennemi héréditaire de l'Inde, que la réaction a été la plus dure, et lors d'une conversation téléphonique avec le président Clinton, le premier ministre Nawaz Sharif aurait laissé entendre, selon un officiel de la Maison Blanche cité par NBC, qu'il était soumis à de terribles pressions internes et que le Pakistan pourrait *« dans les jours qui viennent »* procéder à des essais nucléaires qui seraient les premiers de son histoire.

Confiant dans sa capacité à faire face à la situation, et après avoir affirmé de manière spectaculaire ce qu'il estime être son bon droit, le gouvernement indien va maintenant mettre tout en œuvre sur le plan diplomatique pour l'ouverture de négociations qui s'annoncent des plus délicates.

Françoise Chipaux

Pékin dénonce des « expériences inacceptables »

Après avoir initialement réagi de façon pondérée aux premiers essais nucléaires indiens, la Chine a dénoncé avec vigueur, jeudi 14 mai, la campagne d'expériences effectuées par New Delhi, initiative qui *« défie l'opinion mondiale »*, selon une déclaration du ministère chinois des affaires étrangères. Pékin est *« profondément choqué »* et *« condamne avec force ce comportement »*, indique le texte, et *« demande à la communauté internationale d'adopter la même position et d'exiger fermement de l'Inde qu'elle arrête immédiatement le développement de ses armes nucléaires »*.

Fait inhabituel, le ministre chinois des affaires étrangères, Tang Jiaxuan, a eu, mercredi soir, une conversation téléphonique à ce sujet avec la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, à l'initiative de cette dernière, selon l'Agence Chine nouvelle. Les deux chefs de la diplomatie ont jugé *« inacceptables »* les expériences indiennes. – *(Corresp.)*

M. Suharto évoque son éventuelle démission

Les émeutes se poursuivent en Indonésie

Le président indonésien s'est dit prêt à se retirer s'il perdait le soutien du peuple, rapporte jeudi 14 mai la presse de Djakarta. *« S'il ne m'est plus fait confiance, je n'emploierai pas la force des armes, je deviendrai un sage »*, a-t-il déclaré au Caire. De violentes manifestations se poursuivaient jeudi à Djakarta.

DJAKARTA
de notre envoyé spécial

Une sourde explosion annonce, à 500 mètres, la mise à feu d'une deuxième station d'essence, à

REPORTAGE

A Djakarta, les forces de sécurité tirent pour disperser les attroupements

proximité de l'université Trisakti, où un rassemblement à la fois tendu et émouvant a eu lieu ce mercredi 13 mai à la mémoire de quatre étudiants tués la veille. Une colonne de fumée s'élève dans le ciel. Des gens applaudissent. Dans quelques minutes, ils hurleront quand un hélicoptère de la police muni d'un haut-parleur leur intimera l'ordre de se disperser.

Sur le large boulevard Hasyim Ashari, dans l'ouest de Djakarta, des dizaines d'adolescents et quelques adultes commencent à jeter des pierres, brisant les vitres de petits immeubles. Les voitures ont été mises à l'abri et de rares motocyclistes s'en vont. Un cordon de police anti-émeutes remonte le boulevard en direction des vandales. Un autre se met en place, un peu plus haut, pour leur couper le chemin. Mais Hasyim Ashari traverse un quartier populaire et les jeunes gens s'enfuient par un dédale de ruelles. Tronçonner le boulevard, ainsi que s'y emploient la police et l'armée, se révèle d'une efficacité limitée.

Sur la chaussée traînent des lampadaires et des feux de signalisation arrachés. Une demi-douzaine de tireurs d'élite, assis sur le siège arrière de motocyclettes conduites par un collègue, remontent en direction de l'université. Au-delà, la police a du mal à empêcher l'incendie du luxueux centre commercial Ciputra séparé de l'université par une autoroute qui vient d'être fermée. Une quinzaine de véhicules ont déjà été incendiés dans le parking qui le jouxte.

Le matin, sur le campus de Trisakti, après la cérémonie funèbre au cours de laquelle se sont exprimés plusieurs ténors de l'opposition, le service d'ordre de l'université a contenu avec difficulté des étudiants en colère qui voulaient sortir manifester. A l'extérieur, des centaines de jeunes, y compris des collégiens en uniforme, les invitaient à les rejoindre. Un camion-poubelle a été incendié et un adolescent écrasé par un camion sans chauffeur. Une douzaine de personnes ont été blessées, dont neuf par balles en caoutchouc, lorsque les forces de sécurité ont tiré pour disperser les attroupements.

« MAQUILLAGE POLITIQUE »

A quelques kilomètres de là, dans le centre d'affaires de Djakarta, sur le boulevard Surdiman encadré par des dizaines de gratte-ciel flambants neufs, des incidents ont eu lieu dans l'après-midi aux alentours de l'université catholique Atma Jaya. Les forces spéciales, qui ont coupé le boulevard en fin d'après-midi, ont tiré en l'air pour disperser une foule d'employés de bureaux qui se moquaient d'eux et lançaient des pierres. Des incidents ont eu également lieu, de façon sporadique mais jusque très tard dans la nuit, dans d'autres quartiers : magasins endommagés, voitures incendiées, brefs affrontements avec les barrages de police.

Le Grand Djakarta compte une douzaine de millions d'habitants, dont une forte minorité s'entasse dans des bidonvilles qui s'accrochent un peu partout et où le chômage atteint, avec la crise, des proportions alarmantes. Les frustrations sont évidentes. L'avenir de l'Indonésie paraît incertain.

Du Caire, où il est en visite, le président Suharto s'est déclaré prêt à se retirer s'il perdait le soutien du peuple, écrit jeudi la presse indonésienne. *« S'il ne m'est plus fait confiance, je n'emploierais pas la force des armes. Si on ne me fait plus confiance, je deviendrais un sage, entreprendrais de me rapprocher de Dieu et je passerais mon temps avec mes enfants »*, a-t-il déclaré selon les journaux de Djakarta. Cependant, l'opposant Amien Rais dit *« ne pas croire à ces déclarations. C'est juste du maquillage politique »*, a-t-il estimé. Depuis trente-deux ans au pouvoir, M. Suharto a déjà fait des commentaires similaires dans le passé.

A Djakarta, l'armée a annoncé une enquête sur les tirs dont ont été victimes les étudiants. Des généraux ont assisté à leurs funérailles. A Tokyo, le ministre de l'économie, Ginandjar Kartasasmita, qui pourrait être l'un des acteurs d'une transition, a estimé que le gouvernement devait *« vraiment »* répondre aux revendications des étudiants, sans préciser comment.

Tout en approuvant les manifestations et les revendications des étudiants, qui réclament la démission de Suharto, les principales figures de l'opposition leur ont demandé de demeurer dans leurs campus universitaires. *« Poursuivez vos manifestations jusqu'à l'intervention de véritables réformes ! »*, a notamment dit Amien Raïs à Trisakti, ce à quoi la foule des étudiants a répondu : *« Suharto doit démissionner, à bas Suharto ! »*

Les appels à la raison ne sont pas toujours entendus. Les Indonésiens sont révoltés. Le temps de l'intimidation semble révolu. A Yogyakarta, mercredi, les forces de l'ordre ont utilisé gaz lacrymogènes et canons à eau pour refouler quelque huit mille étudiants. Six étudiants ont été blessés. A Bandoung, plus de dix mille étudiants auraient manifesté devant le Parlement local alors que des vandales mettaient des magasins à sac. Des rassemblements d'étudiants ont également eu lieu dans le grand port de Surabaya (Java) et dans la ville de Palembang (Sumatra).

Reflet du manque de confiance, la roupie indonésienne a chuté mercredi de 15 %. *« Un carnage »*, disent les experts en constatant que la dégradation de la situation affecte également la stabilité des marchés voisins. Le changement souhaité en Indonésie a toujours pour nom *« reformasi »* ou « réforme ». Cette dernière a désormais ses *« héros »* officiels, d'autres disent ses martyrs. On ne sait pas pour autant quand elle aboutira et à quel prix.

Jean-Claude Pomonti

Le Pakistan, occulte puissance de dissuasion

LE PAKISTAN, qui a officiellement annoncé son intention de répliquer aux essais nucléaires indiens selon des modalités qu'il n'a pas précisées, est censé disposer d'un peu moins d'une dizaine de charges nucléaires si l'on en croit des évaluations des services occidentaux de renseignement. Islamabad n'a jamais testé de tels engins et a toujours nié avoir reçu l'assistance de spécialistes chinois – sans parvenir à lever le soupçon – pour mettre au point les têtes explosives et les missiles supposés en être armés. Un mois avant les expériences indiennes, les Pakistanais avaient testé un missile sol-sol, baptisé « Ghauri » du nom d'un combattant musulman du XIIIe siècle, d'une portée de 1 500 kilomètres. Ce qui le rend capable d'atteindre des villes en Inde.

C'est à partir de 1987 que l'on date l'effort du Pakistan pour se doter d'une panoplie nucléaire. Aujourd'hui, le responsable de la recherche nucléaire, Abdul Qadeer Khan, prétend que le Pakistan est en mesure de mener à bien un essai dès que le gouvernement lui en donnera l'ordre et, dans ses éditions du 14 mai, le quotidien *New York Times*, citant des sources diplomatiques et militaires du renseignement américain qu'il ne précise pas davantage, croit pouvoir prévoir que Islamabad effectuerait sa première expérimentation dès la semaine prochaine.

Les Pakistanais pourraient décider d'assembler une de leurs têtes nucléaires – de telles charges sont généralement conservées en plusieurs tronçons pour des raisons de sécurité – et tenter de la faire exploser en souterrain, non loin de la frontière avec l'Iran, dans un trou creusé à même un sol désertique ou dans une galerie aménagée dans une montagne.

COUP DE MAÎTRE

Cependant, pour un coup d'essai, le Pakistan a besoin de réaliser en quelque sorte un coup de maître, c'est-à-dire de réussir d'emblée son test face à des Indiens qui viennent de démontrer, à cinq reprises en trois jours, qu'ils contrôlent de bout en bout la chaîne de fabrication et d'expérimentation en vraie grandeur de leurs charges nucléaires.

En effet, l'Inde, qui a bénéficié de conseils de spécialistes russes même si elle s'efforce de le démentir, a apparemment apporté la preuve, à travers une *« rafale »* de tirs souterrains, que ses savants et ses techniciens avaient conçu des têtes dont les énergies dégagées s'étalent entre 23 et 60 kilotonnes et sont probablement adaptées à des missiles. L'une de ces charges était vraisemblablement *« dopée »*, c'est-à-dire qu'il s'agirait d'une arme de première génération dont la puissance est dite *« emitée »*.

De même, les Indiens ont, semble-t-il, profité de cette *« rafale »* de tirs pour recueillir, accumuler et stocker des données qui leur seront utiles pour passer au stade de la simulation en laboratoire. C'est une étape complexe de la recherche militaire vers laquelle s'orientent aussi les puissances reconnues du « club » nucléaire pour le prochain siècle.

Jacques Isnard

Rwanda : les bons Hutus et les méchants Tutsis de Robert Galley

ROBERT GALLEY, qui fut ministre de la coopération de 1976 à 1981, n'exerçait aucune responsabilité au moment du drame rwandais de 1994. La Mission d'information parlementaire sur le rôle de la France au Rwanda souhaitait néanmoins entendre son témoignage, notamment à propos de l'accord de coopération militaire signé entre les deux pays en 1975. Au cours de son audition, mercredi 13 mai, M. Galley ne s'est pas étendu sur cet accord, confondant même ses termes, mais il a apporté une illustration éclairante de l'atmosphère qui régnait dans les milieux politiques français durant vingt ans à propos du régime du président Juvénal Habyarimana.

Si M. Galley a été un témoin précieux pour les députés, c'est avant tout parce qu'il a été lui-même dans sa déposition, ne cherchant pas à dissimuler, contrairement à d'autres acteurs auditionnés, ses sentiments profonds. L'ancien ministre évoqua durant une heure et demie son admiration pour le président Habyarimana et *« le peuple de travailleurs hutus »*, et son mépris poli envers *« l'aristocratie tutsie dominatrice »* qui renvoyait du Rwanda et du Burundi *« l'image de la féodalité de notre Europe en l'an 1000 »*.

Le régime du président Habyarimana était, selon M. Galley, *« extrêmement tolérant »*, pratiquait *« la démocratie par la base »*, et était *« un modèle de ce que l'on pouvait rêver comme phase de transition entre la période coloniale et la démocratie »*. Le mouvement de guérilla tutsi, le Front patriotique rwandais (FPR), s'est en revanche *« comporté comme un Machiavel dont l'ambition était de rétablir l'ordre antérieur, c'est-à-dire la domination tutsie »*. Robert Galley explique ainsi le génocide de 1994, au cours duquel les Tutsis furent exterminés : seule la peur d'un retour aux temps féodaux a incité les Hutus à massacrer leurs concitoyens.

« La France s'est honorée d'aider le Rwanda à faire face à l'agression » du FPR dès 1990, a résumé M. Galley, qui a continué à suivre le dossier rwandais après 1981 comme président du groupe d'amitiés France-Rwanda de l'Assemblée nationale. *« Les premières attaques du FPR dans le nord du pays ont été stoppées par les parachutistes français. Oh, ils n'étaient pas beaucoup, environ cent vingt-cinq »*, a-t-il précisé. Paris dément toujours que l'armée française ait pris part aux combats contre les rebelles tutsis.

Puis M. Galley a fini son exposé comme il l'avait commencé, évoquant *« ces Hutus venant des forêts »* alors que *« les Tutsis ne sont pas du tout de là »*, de cette région d'Afrique, mais plutôt *« du Soudan »*. *« Ce sont des gens extrêmement intelligents, fiers, de très bons guerriers, qui n'ont rien à voir avec ces hordes de pauvres bantous (hutus) »*, a-t-il dit. Avant de concéder, tout de même : *« J'ai un peu caricaturé. »*

Rémy Ourdan

هكذا من الأصل

AFFAIRES La tension est montée de plusieurs crans ces dernières heures autour des « affaires » liées à la Mairie de Paris. Convoquée lundi 18 mai par la police judiciaire de Versailles pour être interrogée sur les salaires qui lui ont été versés par le conseil général de l'Essonne, Xavière Tiberi fait savoir depuis quelques jours qu'elle pourrait être contrainte à cette occasion de faire des révélations embarrassantes. ● LA PERSPECTIVE de ce rendez-vous policier avait été au cœur de la rencontre, samedi 9 mai à l'Elysée, entre Jean Tiberi et Jacques Chirac. ● LES AVOCATS de l'épouse du maire de Paris, dénonçant *« l'acharnement sans précédent du parquet »*, ont décidé de *« solliciter l'avis »* du Conseil supérieur de la magistrature après la publication d'un livre de Laurent Davenas dans lequel le procureur d'Evry reproduit le fameux « rapport » de Mme Tiberi.

Mairie de Paris : Mme Tiberi menace, son avocat guerroie

L'épouse du maire de Paris est convoquée, lundi 18 mai, par la police judiciaire de Versailles pour être interrogée sur les salaires versés par le conseil général de l'Essonne. Son défenseur dénonce « l'acharnement sans précédent » dont elle ferait l'objet de la part du procureur

L'AFFRONTEMENT entre le maire de Paris, Jean Tiberi, et son rival déclaré, Jacques Toubon, tournera-t-il au grand déballage des *« affaires »* ? Evoqué depuis qu'a débuté la fronde interne à la majorité parisienne, le risque s'est changé en menace, mercredi 13 mai, après l'annonce, par l'Agence France-Presse (AFP), de la convocation de Xavière Tiberi par la police judiciaire de Versailles. L'épouse du maire de Paris doit en effet être interrogée, lundi 18 mai, dans le cours d'une enquête préliminaire portant sur les salaires qui lui ont été versés, en 1994, par le conseil général de l'Essonne – 210 779 francs au total –, en contrepartie de la rédaction de son fameux rapport sur *« les orientations du conseil général de l'Essonne en matière de coopération décentralisée »*. Dans l'entourage de M. Tiberi, on n'excluait pas, jeudi 14 mai, que cette convocation débouche sur une garde-à-vue, durant laquelle seraient effectuées plusieurs perquisitions.

La perspective de ce rendez-vous policier avait été au cœur de l'entretien discret, samedi 9 mai à l'Elysée, entre Jacques Chirac et Jean Tiberi. L'actuel maire de Paris s'était alors posé, devant son prédécesseur à l'hôtel de Ville, en garant des intérêts du RPR face à la progression des enquêtes judiciaires sur le parti du président (*Le Monde* du 13 mai). Mercredi, certains proches de l'actuel maire de Paris allaient plus loin, en parlant de *« pression »* portée sur le chef de l'Etat. M. Tiberi, expliquent-ils, aurait clairement fait part à Jacques Chirac des conséquences que pourrait emporter un nouvel *« acharnement judiciaire »* sur son épouse, sur le thème : *« Retenez-là ou elle fait un malheur... »* Soulignée par l'entretien diffusé sur Canal Plus, le 10 mai, au cours duquel Jean Tiberi assurait qu'il ne se *« laisserait pas faire »* et que *« lorsqu'on touche à l'essentiel, on* [le] *trouve »*, la menace est même renforcée par l'évocation, dans l'entourage du maire de la capitale, d'un précédent, curieusement tombé dans l'oubli : lors de la perquisition effectuée à son domicile, le 27 juin 1996, par le juge d'instruction Eric Halphen, ce dernier avait saisi une page extraite d'un journal intime rédigé par Xavière Tiberi alors que son mari se trouvait sous le feu croisé de la presse et de la justice, et dont le contenu pourrait avoir valeur d'avertissement.

« Pourquoi on le présente lui comme responsable ?, écrivait-elle à propos de son époux. *On dirait qu'il a géré Paris tout, tout seul. Pourquoi il n'y a qu'un nom qui apparaît ? Ch. et J. n'ont jamais rien fait à l'Hôtel de ville ? (...) Ce n'était pas lui qui était maire de Paris. »* Interrogée – à titre de témoin – par le juge Halphen, le 18 juillet 1996, Mme *Tiberi avait ensuite justifié ces écrits en* expliquant avoir eu *« l'impression que tout le monde, y compris MM. Chirac et Juppé* [alors premier ministre], *laissaient tomber* [son] *mari »*. *« J'ai écrit cela dans un moment de cafard,* avait-elle précisé. *Depuis, j'ai constaté que je m'étais trompée puisque le président et le premier ministre ont soutenu mon mari »* (*Le Monde* du 27 juillet 1996). Deux ans plus tard, il semble clair que M. Tiberi s'efforce d'obtenir, fût-ce par une forme de menace, le même assentiment présidentiel.

« EFFORTS D'IMAGINATION »

Survenant après une série de perquisitions à l'hôtel de ville, ordonnées par le juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine) Patrick Desmure, et alors que l'enquête de ce magistrat a commencé à mettre au jour les liens financiers occultes entre la ville de Paris et le RPR, les incertitudes liées au comportement de Xavière Tiberi face à de nouvelles poursuites judiciaires sont, de fait, de nature à accroître la pression sur l'Elysée. Le 22 avril, l'ancien trésorier du RPR Robert Galley, mis en examen par le juge Desmure, avait déjà provoqué un certain effroi en mettant en avant la double responsabilité de M. Chirac, à la fois à la tête du parti gaulliste et de la capitale à l'époque des faits visés par l'enquête. Sans jamais mettre formellement en cause l'actuel chef de l'Etat, M. Galley, considéré comme le concepteur du système de financement du RPR, avait expliqué, sur procès-verbal, que M. Chirac lui avait demandé *« comme un service »*, de prendre en charge, en 1984, la trésorerie du parti, dont *« la misère financière (...) nécessitait de grands efforts d'imagination »*. La publication de ces propos, dans *Le Monde* du 5 mai, a conduit l'Elysée à s'interroger, depuis, sur les possibilités juridiques d'une convocation du président de la République au titre de témoin...

A la stratégie de pression ainsi menée par M. et Mme Tiberi devait s'ajouter une initiative sur le terrain judiciaire. Dénonçant l'*« acharnement sans précédent du parquet »* contre l'épouse du maire de Paris, l'avocat de cette dernière, Me Thierry Herzog, a indiqué au *Monde*, jeudi matin 14 mai, qu'il entendait demander au garde des sceaux d'interroger le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), après la publication par le procureur d'Evry (Essonne), Laurent Davenas, d'un livre notamment consacré aux démêlés judiciaires provoqués par le fameux *« rapport »* de Mme Tiberi, et qui en reproduit un *fac simile* intégral *(lire ci-dessous)*. L'information ouverte sur la base de ce document avait été annulée par la cour d'appel de Paris, le 4 juillet 1997. *« Le procureur a-t-il le droit de publier une pièce émanant d'une procédure annulée, qu'il ne pouvait détenir qu'à raison de ses fonctions ? »*, s'interroge Me Herzog, en soulignant que *« Mme Tiberi, elle, est privée de moyen de se défendre, puisqu'elle ne peut produire des pièces qui ont été annulées »*.

Présenté, sur un bandeau entourant son livre, comme *« le procureur de l'affaire Tiberi »*, le même procureur Davenas avait ouvert, le 11 juillet 1997, l'enquête préliminaire sur les salaires versés par le conseil général de l'Essonne à diverses personnalités, qui aboutit à présent à une nouvelle mise en cause de Xavière Tiberi et à sa convocation par la police. Protestant contre cette *« coïncidence »*, l'avocat de Mme Tiberi indiquait, jeudi, qu'il allait interroger *« sur la régularité de cette enquête préliminaire »* le procureur général de Paris, Alexandre Benmakhlouf – par ailleurs ancien directeur du cabinet de M. Toubon à la chancellerie et, auparavant, conseiller de M. Chirac à la mairie de Paris. *« Je souhaite savoir à quoi m'en tenir avant lundi »*, nous a déclaré Me Herzog. Interrogé sur la volonté de Xavière Tiberi de répondre à sa convocation, il a simplement conclu qu'il ne *« connaissait pas la réponse à cette question »*.

Hervé Gattegno

Trois enquêtes judiciaires convergent vers l'Hôtel de Ville

DANS UN PREMIER TEMPS, la menace est venue de Créteil. Saisi en 1994 à la suite d'une transmission du fisc au parquet, le juge d'instruction Eric Halphen découvre peu à peu un système de fausses facturations impliquant des proches de la Mairie de Paris, et notamment Jean-Claude Méry, promoteur immobilier et ancien membre du comité central du RPR. Depuis quatre ans, les mises en examen se sont succédé – Rémy Halbwax, un collaborateur de Robert Pandraud, Georges Pérol, l'ancien directeur de l'office HLM, et Michel Roussin, l'ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac, qui a depuis bénéficié d'un non-lieu – mais l'affaire des HLM de Paris n'a toujours pas été renvoyée devant un tribunal.

C'est au détour de cette enquête qu'Eric Halphen découvre, lors d'une perquisition mouvementée au domicile des époux Tiberi, les fameuses *« réflexions »* de Xavière Tiberi sur *« les orientations du conseil général de l'Essonne en matière de coopération décentralisée »*. Après quelques péripéties himalayennes, Xavière et Jean Tiberi sont mis en examen en décembre 1996 mais, le 4 juillet 1997, le dossier est annulé pour vice de forme par la chambre d'accusation de Paris. L'enquête a cependant été relancée, quelques semaines plus tard, par le procureur d'Evry, qui a diligenté une enquête préliminaire sur les emplois fictifs du cabinet du président (RPR) du conseil général de l'Essonne, Xavier Dugoin.

Auparavant, un troisième front s'était ouvert au palais de justice de Nanterre. Depuis août 1995, le juge d'instruction Patrick Desmure enquête sur un réseau de fausses factures qui semble, lui aussi, tourner autour de la Mairie de Paris. L'enquête du juge Desmure a conduit à la mise en examen de l'ancienne directrice administrative du RPR, considérée comme la trésorière *« officieuse »* du parti gaulliste. Louise-Yvonne Casetta est suspectée d'avoir perçu des commissions pour peser sur l'attribution de certains marchés publics de la Ville de Paris et d'avoir obtenu d'une entreprise privée la prise en charge des salaires de deux secrétaires qui travaillaient en fait pour le RPR.

Depuis, l'enquête vise de plus en plus directement le financement du RPR. Trois anciens trésoriers, Jacques Oudin, Jacques Boyon et Robert Galley, ont été mis en examen pour avoir fait rémunérer des employés du parti par des entreprises privées du BTP. Certaines de ces sociétés ont en outre obtenu des marchés publics auprès de la Ville de Paris. Au cours de ces dernières semaines, trois perquisitions ont été conduites à l'Hôtel de ville. Entendu par le magistrat, Robert Galley, trésorier du RPR de 1984 à 1990, a indiqué que Jacques Chirac lui *« avait fait part de de la misère financière du mouvement, qui nécessitait donc de grands efforts d'imagination »*.

Anne Chemin

Les pièces à conviction du procureur Davenas

L'INTRIGUE est des plus mirobolantes. Alors que le procureur de la République de l'Essonne se trouve au Népal, gravissant les rudes pentes de l'Everest, son adjoint profite de son absence pour ouvrir une information judiciaire visant l'épouse du maire de Paris. Un soupçon de politique, un parfum d'exotisme, la pièce est ficelée. L'argument se situe précisément durant l'automne 1996. Dans le rôle des principaux acteurs, on reconnaît le procureur Laurent Davenas, moustache en bataille et regard pétillant, son adjoint, Hubert Dujardin, sombre et déterminé, et Xavière Tiberi, qu'on ne présente plus. Dans la liste des accessoires indispensables, notons un improbable hélicoptère affrété à Katmandou par les autorités supérieures de la République pour rechercher Laurent Davenas sur son lieu de villégiature dans l'espoir qu'il contrecarre à temps, et par écrit, son adjoint.

BIBLIOGRAPHIE

On en rit encore... Il faudrait en pleurer. Au centre de cette agitation, on allait oublier le fameux rapport concocté par Xavière Tiberi pour le compte du conseil général de l'Essonne, et payé bonnement 200 000 francs. Quelques « Réflexions sur les orientations du conseil général de l'Essonne en matière de coopération décentralisée » qui transpirent, au mieux, un vide sidéral de la pensée, au pire, une odeur de recel de détournement de fonds publics. Sur cet épisode en forme de fait divers, Laurent Davenas revient dans un récit qui n'a d'autre but que de laver un triple affront. Celui de passer encore pour un étouffeur de scandale parce qu'il n'avait pas demandé l'ouverture d'une information judiciaire contre Xavière Tiberi avant de partir sur l'Himalaya. Celui d'être présenté comme un piètre juriste alors qu'il démontre avoir emprunté la voie la plus judicieuse en optant pour une enquête préliminaire. Celui d'avoir été condamné par la vox populi avant même d'être écouté.

Le sujet pourrait paraître bien mince. Mais le hasard se ligue aujourd'hui avec l'actualité pour faire resurgir ce dossier que l'on croyait pris dans les glaces. Une nouvelle enquête préliminaire a été ouverte. Xavière Tiberi, à nouveau, vit sous la menace de poursuites judiciaires. Pour les curieux et tous ceux que le grotesque mêlé au cynisme fascinent, Laurent Davenas offre, en prime, le fameux rapport dont tout le monde parle sans l'avoir lu. Parmi les cent lieux communs concentrés dans ces quelques pages, retenons simplement celui-ci : *« La francophonie ne saurait en effet s'apparenter de près ou de loin à un système clos et hiérarchique, une sorte de clan. »*

Laurent Greilsamer

★ ***Lettre de l'Himalaya à ceux qui jugent et à ceux qui sont jugés,*** **Laurent Davenas avec Dominique Pouchin, Seuil, 200 p., 98 F.**

La direction du RPR piétine dans le conflit Tiberi-Toubon

C'EST à l'initiative de Philippe Séguin, excédé par le spectacle que les déchirements de la majorité municipale de Paris offre aux électeurs, que la troisième réunion de « conciliation » entre Jean Tiberi et Jacques Toubon s'est tenue, en catimini, dans un hôtel de la capitale. Le président du RPR, assisté de Nicolas Sarkozy et de Charles Pasqua, savait aussi qu'aucune solution au conflit ne pourrait être annoncée au terme de cette rencontre. La direction du RPR, pour éviter de s'avouer incapable d'imposer une issue à un conflit qui dure depuis huit semaines, s'est donc cachée, ajoutant au spectacle qu'elle déplore.

De retour rue de Lille, après trois heures de discussions, M. Séguin, affichant un grand sourire, a déclaré : *« On va en faire des stocks, de réunions ! »* Une porte de sortie a été proposée aux belligérants, qui bénéficient d'un délai de réflexion : au maire de Paris, la direction du RPR demande de faire un pas en reconnaissant à M. Toubon une certaine autonomie ; en contrepartie, le maire du 13e arrondissement devrait s'engager à apporter à M. Tiberi, en toute circonstance, le soutien du groupe qu'il préside.

Actuellement, M. Toubon est sur une ligne consistant à voter les délibérations qui vont dans le sens de ses propres conceptions de l'action municipale, se réservant la possibilité de voter contre celles qui ne lui conviennent pas, au risque de mettre la municipalité en minorité. Lors de la dernière séance du Conseil de Paris, M. Tiberi a ainsi été contraint de retirer de l'ordre du jour des délibérations sur l'avenir du PSG, qui n'auraient pas été acceptées par les 33 « dissidents ».

Au cours de la réunion, M. Séguin a tenu à préciser que ce dispositif, s'il était accepté, n'augurerait en rien de la façon dont les municipales de 2001 seraient arbitrées. Au fil des semaines, il apparaît que M. Toubon, faute d'avoir réussi ce que M. Tiberi appelle un *« putsch »*, se fixe désormais comme objectif d'être le candidat désigné par le RPR à la Mairie de Paris en 2001. Or, sa démarche consistant à créer, comme il le dit, une *« structure transversale »* avec l'autre composante de la majorité municipale qu'est l'UDF (Claude Goasguen, secrétaire général de l'UDF, est vice-président du groupe), est en opposition avec l'approche de M. Séguin, qui défend une stratégie identitaire du mouvement gaulliste.

M. Tiberi ne manque pas une occasion de faire valoir que M. Toubon a précisément rompu l'unité du RPR à Paris, alors qu'il est, lui, « dans la ligne » identitaire prônée par la direction. Selon des responsables de la fédération de Paris, M. Séguin se montre sensible à cet argument à l'approche des élections européennes. Dans l'hypothèse d'une modification du mode de scrutin et de la création de circonscriptions régionales pour ce vote, l'initiative de M. Toubon serait un obstacle à la stratégie de listes RPR et UDF séparées qu'espère imposer le président du RPR.

Dans un entretien publié jeudi 14 mai par *Le Parisien*, M. Goasguen estime que *« le pluralisme existe désormais dans la majorité municipale »*. Il avance le nom d'Edouard Balladur comme candidat possible à la Mairie de Paris, M. Toubon n'ayant pas, selon lui, *« un rôle exclusif »*.

Pascale Sauvage

OSP VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
136, av. Charles de Gaulle 92523 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex
Tél : 01.46.40.26.13 - Fax : 01.46.40.70.66

73 Vente aux enchères publiques au T.G.I. de CHAMBERY
MARDI 2 JUIN 1998 à 8h30
VASTE PROPRIETE
à SERRIERES EN CHAUTAGNE (Savoie)
implantée sur un TERRAIN de 15.435 m² composée d'un CHÂTEAU de style Florentin autour d'une cour intérieure centrale formant terrasse côté vallée élevé de 3 niveaux principaux d'environ 1.650 m² de surface hors œuvre, outre combles et sous-sol, édifié en pierre de taille d'Hauteville, toits en ardoise de Maurienne - Comprend également un BÂTIMENT annexe construit sur 2 niveaux, d'environ 150 m² hors œuvre
MISE A PRIX : 1.900.000 F
S'adresser à la SCP Christine VISIER-PHILIPPE et Carole OLLAGNON-DELROISE, Avocats Associés, 110, Rue Sommeiller à CHAMBERY (73) - Tél. : 04.79.85.19.69
Au Greffe du T.G.I. de CHAMBERY où le cahier des charges est déposé sous le nom de S.C.I. LAPEYROUSE
Sur les lieux pour visiter les 19 et 28 Mai 1998 de 9h30 à 11h

75 Vente s/saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 28 MAI 1998 à 14 heures 30 - EN UN LOT
UN APPARTEMENT à PARIS (7ème)
120, rue Saint Dominique
au 3ème étage composé de : entrée, 2 pièces sur rue, 2 pièces et une cuisine sur cour, wc, salle de bains et UNE CAVE
MISE A PRIX : 1.350.000 F
S'adr. à Maître Jean-Michel GONDINET, Avocat à PARIS (6ème) 104, rue de Rennes - Tél. : 01.45.49.26.08 - Fax : 01.45.49.27.48.
Sur les lieux pour visiter le mercredi 20 mai 98 de 11h à 12h

75 Vte s/saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS, JEUDI 28 MAI 1998 à 14h30 - EN UN LOT
UNE BOUTIQUE à PARIS 1er
41, Boulevard de Sébastopol - 2, Rue de la Cossonnerie et 62, Rue Saint-Denis
au rez-de-chaussée gauche et un sous-sol n° 1 sous la boutique
MISE A PRIX : 2.800.000 F
S'adresser à Maître Joseph WEISZ, Avocat, 130, avenue de Suffren à PARIS 15ème - Tél. : 01.43.06.71.99
Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS
Sur les lieux pour visiter le 25 Mai 1998 de 11h à 12h

75 Vente sur saisie au Palais de Justice de PARIS, le JEUDI 28 MAI 1998 à 14h30
UN APPARTEMENT à PARIS 3ème
16, RUE SAINT-CLAUDE
et 1, Impasse Saint-Claude
au 1er étage, 3 PIECES PRINCIPALES
entrée, cuisine, salle de bains, wc, s. de séjour, 2 chambres
MISE A PRIX : 500.000 F
S'adr. à la SCP BLIAH - STIBBE - ULLMO, Avocats à PARIS 8ème, 40, rue de Monceau - Tél. : 01.45.63.55.55

M. Millon présente son mouvement La Droite comme « démocrate, girondin et européen »

Nouvelles critiques dans la région Rhône-Alpes contre l'alliance avec le Front national

Charles Millon, président du conseil régional de Rhône-Alpes, a tenu, mercredi 13 mai, une *« réunion pédagogique »* à Grenoble devant environ cinq cents personnes. M. Millon a défini le mouvement qu'il a fondé, La Droite, comme *« libéral, (...) démocrate, girondin et européen »*. A l'extérieur du Palais des congrès, trois cents manifestants ont crié, à l'appel de Ras l'Front, des slogans hostiles à M. Millon.

GRENOBLE
de notre correspondant régional

« Qui sommes-nous, que voulons-nous, quel est notre programme d'action ? ». Le président du conseil régional de Rhône-Alpes, Charles Millon, a tenu sur ce thème une *« réunion pédagogique »*, mercredi 13 mai, à Grenoble. Cinq cents personnes avaient répondu à son invitation, mais aucun élu de la droite iséroise, à l'exception des conseillers régionaux qui forment sa « garde rapprochée », n'était présent. A l'extérieur du Palais des congrès, défendu par d'imposantes forces de l'ordre, quelque trois cents manifestants, réunis à l'appel de l'association Ras l'Front, criaient des slogans hostiles au « patron » de La Droite, le mouvement qu'a fondé M. Millon.

M. Millon a indiqué que *« La Droite, ce n'est pas l'anti-gauche, mais la droite qui se définit positivement »*, et il a expliqué que ce mouvement est *« personnaliste – mais ni collectiviste ni individualiste, mais pour le respect de la personne humaine donc contre la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme –, libéral – mais non ultralibéral –, démocrate, girondin et européen »*. M. Millon a plaidé pour qu'émerge rapidement à droite *« une formation politique totalement transparente, dont on connaisse les ressources et le vrai nombre des adhérents »*. Dans un entretien à *Paris-Match* (daté du 21 mai), il souhaite *« susciter l'émergence d'un grand parti de droite sur le modèle de la CDU allemande ou du Parti conservateur britannique »*.

Les collaborateurs de M. Millon affirment que La Droite a déjà reçu plus de cinq mille adhésions et vingt-quatre mille lettres de soutien. La campagne de publicité inaugurée, le 12 mai, dans *Le Figaro*, acceptée par *Ouest-France* et par plusieurs autres quotidiens régionaux mais refusée par les directions du *Progrès* et du *Dauphiné libéré*, doit permettre de relayer son message.

M. Millon qui s'est abstenu, au cours de son intervention, d'évoquer le rôle joué par le Front national, a cependant été interrogé à ce sujet par un participant. Selon lui, *« l'extrême gauche et l'extrême droite ne sont pas des partis de gouvernement sauf lorsque la démocratie se dévoie »*. *« Il y a des propos, des approches qui sont totalement inacceptables au Front national, a-t-il ajouté. Je dis aux leaders du FN qu'ils doivent, sur certains points touchant à la xénophobie et au racisme, clarifier totalement leurs positions. C'est d'une importance capitale »*.

Cette première réunion sera suivie de plusieurs autres en Rhône-Alpes. *« Il est également prévu quelques sorties hors de Rhône-Alpes »*, précise l'entourage du président de la région, qui sera notamment le 6 juin à Paris pour un *meeting* qui sera *« l'amorce du congrès »* du mouvement prévu le 20 septembre. Le bras droit de M. Millon, à la fois à la région et dans son nouveau mouvement, est l'ancien député RPR du Rhône Marc Fraysse. Celui-ci a accordé un entretien à l'hebdomadaire *Minute* (daté du 6 mai) pour justifier l'alliance avec le Front national. *« Il y a un terrorisme intellectuel,* déclare notamment M. Fraysse, *qui laisse croire que le Front national est un parti néonazi attaché aux sanguinaires du IIIe Reich »*. A propos de Jacques Chirac, qu'il avait été l'un des premiers députés à soutenir lors de la campagne présidentielle de 1995, M. Fraysse affirme : *« Je suis persuadé qu'un jour, il nous dira merci. Il sait que nous sommes derrière lui. »*

NOUVELLES CRITIQUES

Dans sa région, de nouvelles critiques se sont récemment élevées contre l'attitude de M. Millon. Michel Thiollière (UDF-rad.), maire de Saint-Etienne, qui avait été élu, le 30 avril, président de la commission « enseignement supérieur et recherche » du conseil régional, a démissionné de sa nouvelle fonction, mercredi 6 mai. M. Thiollière avait jusqu'alors activement soutenu M. Millon. Toutefois, il avait refusé de se porter candidat au poste de vice-président de la région et de participer à l'exécutif régional, grâce aux voix du FN, comme le lui demandait, au début du mois d'avril, M. Millon.

En outre, Charles Mérieux, père d'Alain Mérieux, actuel président des laboratoires qui portent son nom, a déclaré qu'il n'avait *« pas bien compris pourquoi Charles Millon a perdu les pédales »* en s'associant au FN. *« J'ai mal vécu ce qui s'est passé au conseil régional »*, a ajouté M. Mérieux qui faisait implicitement allusion à l'attitude de son fils, Alain. Celui-ci avait été élu, le 7 avril, premier vice-président RPR de la région, grâce aux voix des élus d'extrême droite, mais avait démissionné quinze jours plus tard.

Claude Francillon

Les présidents de région restent divisés

Les présidents de conseils régionaux n'ont pu se mettre d'accord, mercredi 13 mai, que sur le report à l'été de la réunion statutaire de leur association (APCR), qui devait désigner les nouvelles instances. C'est Jean-Pierre Raffarin (UDF-DL, Poitou-Charentes), chargé par le président sortant, Valéry Giscard d'Estaing, de préparer sa succession, qui a proposé cette échappatoire pour éviter une scission entre les présidents de gauche et ceux de droite. Les élus de gauche refusent de siéger avec les quatre présidents de régions élus avec les voix du Front national (*Le Monde* du 13 mai). D'ici l'été, M. Raffarin veut tenter de trouver un compromis, qui pourrait passer par la modification des statuts de l'APCR afin de permettre aux régions d'être représentées par d'autres que leurs présidents. M. Raffarin souhaite être reçu par Lionel Jospin pour lui demander quelles relations l'Etat entend avoir avec les quatre régions concernées, notamment pour la négociation des contrats de plan.

La commission du « pantouflage » n'a qu'une autorité limitée

L'organisme chargé de contrôler le départ des fonctionnaires vers le secteur privé ne peut vérifier leurs déclarations

LE TROISIÈME RAPPORT annuel de la commission de déontologie, chargée depuis mars 1995 de contrôler le passage au privé de serviteurs de l'Etat, porte sur une période marquée par le départ de nombreux hauts fonctionnaires après la victoire de la gauche aux élections législatives. Aussi évoque-t-il, entre autres, le problème du « pantouflage » de membres des cabinets ministériels de l'ancien gouvernement de droite. Or la commission, présidée par un conseiller d'Etat, Michel Bernard, laisse apparaître dans ce rapport, qui sera publié en juin par La Documentation française, les limites des moyens dont elle dispose pour vérifier que les candidats au « pantouflage » n'ont pas eu à contrôler ou surveiller l'entreprise qu'ils veulent rejoindre.

La commission cite notamment, en les désignant seulement par les fonctions qu'ils ont exercées, le cas de trois membres de cabinet qui ont rejoint des entreprises privées ou publiques du secteur concurrentiel. Il s'agit de Patrick Suet, entré à Elf Aquitaine bien qu'il ait été directeur adjoint du cabinet d'Edouard Balladur au moment de la privatisation de cette entreprise ; de Jean de Courcel, directeur adjoint du cabinet d'Alain Juppé, parti pour la banque Crédit agricole-Indosuez ; de Jean-Pierre Denis, secrétaire général adjoint de l'Elysée jusqu'à son départ pour la Compagnie générale des eaux, devenue Vivendi.

Lorsqu'elle statue sur de tels cas, la commission de déontologie tente de vérifier que leurs fonctions, *« qui ne sont définies par aucun texte »*, ne les ont pas amenés à intervenir ou à influer sur la marche des entreprises qu'ils se proposent de rejoindre. Or elle a du mal à le faire : contrairement à un juge d'instruction, elle ne *« possède pas de pouvoirs d'investigation contraignants »*. Elle n'opère donc de vérifications que *« dans la limite de ses moyens »*, c'est-à-dire en se fiant aux déclarations des intéressés, de leur administration ou de leur ministre. Elle rappelle donc que, si ces déclarations *« se révélaient fausses, le juge pénal pourrait tirer les conséquences de la violation* [du code pénal], *malgré l'avis favorable émis par la commission en l'état des informations dont elle disposait »*.

La commission signale, en outre, que depuis 1996 elle rend des avis favorables « sous réserve », formule de compromis non prévue par les textes. Elle accorde son feu vert à condition que le candidat au pantouflage s'interdise d'exercer certaines fonctions particulières, précisément décrites. Ainsi, statuant sur le cas de Philippe Lagayette, ancien directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, qui souhaitait exercer une activité de conseil et d'expertise auprès de dirigeants d'entreprise, elle a demandé qu'il n'exerce pas cette fonction auprès de la Caisse ou d'une entreprise dont elle détiendrait au moins 30 % du capital... Il arrive cependant que l'administration se borne, elle, à notifier à l'intéressé un avis favorable, sans faire état des réserves qui ont été émises.

La commission indique que c'est *« au prix de nombreux rappels qu'*[elle] *a pu obtenir »* de connaître les suites données à ses avis, alors que l'administration est pourtant tenue de les lui fournir. Or ses avis défavorables sont loin d'être tous respectés. Parfois, à l'inverse, c'est un avis favorable qui n'est pas suivi : la Poste a ainsi refusé une disponibilité à l'un de ses agents qui voulait créer une entreprise de messageries concurrente !

Il arrive que des fonctionnaires auxquels un refus de mise en disponibilité est opposé donnent leur démission ou partent à la retraite, pour exercer, malgré tout, l'activité interdite. *« L'administration devrait saisir à nouveau la commission et, éventuellement, refuser la démission »*, indique le rapport. Elle pourrait aussi opérer des retenues sur la pension de ceux qui violent ainsi la loi et saisir le procureur de la République, afin qu'il engage des poursuites pénales. Toutes choses dont elle s'est pour l'instant gardée...

Rafaële Rivais

Bernard Kouchner lance les Etats généraux de la santé

PROMESSE de campagne électorale reprise dans le discours de politique générale de Lionel Jospin, en juin 1997, les Etats généraux de la santé ont été officiellement lancés, mercredi 13 mai, par une communication au conseil des ministres de Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé. L'ambition de ces rencontres, que le gouvernement souhaite les plus nombreuses et les plus larges possible, est de parvenir à une *« démocratie sanitaire »*, selon le mot de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité.

En juin, un comité national d'orientation sera installé pour piloter l'ensemble de ces opérations, *mais Mme Aubry et M. Kouchner veulent* favoriser la décentralisation des débats et soutenir toutes les initiatives des acteurs locaux. A partir de septembre, une brochure d'information, accompagnée d'un questionnaire, sera distribuée à des millions d'exemplaires dans les lieux publics, et une dizaine de forums régionaux seront organisés autour de thèmes : mieux naître, jeunesse et santé, droit de vieillir, santé et cadre de vie, accès aux soins, toxicomanie, hôpital et ville... Autant de sujets ouverts, qui devraient permettre, dans l'esprit du gouvernement, une *« participation citoyenne »*.

Car, souligne-t-on dans l'entourage de Mme Aubry, si *l'opinion publique est désormais* consciente de la complexité des questions de santé, elle est confrontée à *« l'opacité du système »* et aspire à plus de *« transparence »* dans les décisions. C'est aussi à l'automne que devront être discutés les nouveaux schémas régionaux d'organisation sanitaire (SROS) avec, en toile de fond, la restructuration des hôpitaux, perçue souvent comme une menace par la *population, les médecins et les élus.*

« DÉBAT PUBLIC SANS PRÉCÉDENT »

La ministre de l'emploi et de la solidarité fonde beaucoup d'espoirs sur cette concomitance des débats et ne doute pas de la participation active des professionnels de la santé aux états généraux. De nombreuses rencontres avec leurs représentants, ainsi que la mise en place de différents groupes de travail sur la médecine de ville et les hôpitaux, ont permis de renouer un dialogue suspendu depuis la réforme de la Sécurité sociale d'Alain Juppé. Il reste que ces états généraux ne seront pas seulement un *« espace de parole »*, permettant *« un débat public sans précédent dans son ampleur »*. Le gouvernement entend en effet profiter de ces rencontres pour *« préparer les concitoyens aux grandes orientations de la politique de santé »*, qu'il esquisse en quatre points : identifier les objectifs majeurs de la santé publique ; offrir une large place aux usagers et faire progresser le droit des malades ; adapter l'offre des soins et les modalités de prise en charge par l'assurance-maladie ; renforcer l'échelon régional pour améliorer l'adéquation entre les besoins et l'offre.

C'est au premier trimestre de 1999 que sera fait, lors de journées nationales organisées à Paris, le bilan de ces états généraux et des questionnaires.

Bruno Caussé

Les députés approuvent la création d'une taxe sur les logements vacants

L'opposition voit dans cette mesure une « démarche de réquisition »

L'ASSEMBLÉE NATIONALE a continué, mercredi 13 mai, l'examen du projet de loi de lutte contre les exclusions en abordant le volet logement, qui comporte quarante articles, dont certains, sur la vacance de logements, la réquisition ou encore les procédures d'attributions de HLM, sont à haute portée symbolique. Après un échange sans grande passion et très consensuel sur la gestion des fonds de solidarité logement (FSL) et le rachat des hôtels meublés par les organismes HLM, l'article 30 sur la taxation des logements vacants a immédiatement redonné au débat un tour plus politique et polémique.

Trente-trois amendements avaient été déposés par l'opposition sur ce seul article. L'idée d'instaurer une taxe sur les logements vacants fait son chemin depuis des années, sous la pression continue des associations, et le Haut Comité pour le logement des personnes défavorisées, que l'actuel secrétaire d'Etat au logement, Louis Besson, a présidé de 1992 à 1995, en a fait un de ses chevaux de bataille favori. M. Besson n'a d'ailleurs pas omis de rappeler que, à l'occasion de la remise de son dernier rapport annuel au président de la République, le Haut Comité avait pu constater que ce dernier était *« tout à fait positif »* à l'égard de cette mesure.

La pression était d'autant plus forte pour l'inclure dans l'actuel texte en débat que le précédent gouvernement ne l'avait pas retenue dans son projet de loi de cohésion sociale. M. Besson aurait toutefois préféré attendre, pour instaurer cette taxe, sa future loi sur l'habitat, qui doit proposer diverses mesures incitatives, notamment fiscales, aux petits propriétaires privés de logements locatifs. Sentant ses réticences, en octobre 1997, dans le cadre du débat au Parlement sur la loi de finances pour 1998, le groupe socialiste de l'Assemblée avait tenté, sans résultat, de faire adopter la taxe, qu'il souhaitait alors limitée aux propriétaires d'au moins trois logements vides.

Elle devrait concerner tous les propriétaires d'au moins un logement inoccupé depuis deux ans, personnes physiques ou morales, mais seulement dans les zones urbaines de plus de deux cent mille habitants, *« où existe un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande de logements »*. La liste des communes concernées sera fixée par décret. Un certain nombre d'exonérations, dont la nature n'est pas précisée dans le projet de loi, seront prévues.

La droite a tenté, par tous les moyens, de s'opposer en réclamant l'abandon pur et simple de l'article 30 ou en multipliant les amendements destinés à en restreindre la portée. Elle n'a été entendue ni sur sa demande de réserver *« ce nouvel impôt »* aux propriétaires de plus de deux logements ni sur celle de limiter l'application de la taxe aux personnes morales, encore moins sur l'idée de l'étendre au parc HLM. Patrick Devedjian (RPR, Hauts-de-Seine) a évoqué *« la logique de rationnement qui caractérise la philosophie de cette mesure »*. Henri Chabert (RPR, Rhône) l'a jugée *« injuste, inefficace et aléatoire, car facile à contourner »*. François Goulard (UDF, Morbihan), en se félicitant presque que la gauche et la droite retrouvent, sur ce thème, leurs vieilles divisions, a fustigé *« cette atteinte à la libre propriété »*, et il s'est inquiété du *« pouvoir inquisitorial »* donné à l'administration à l'égard de petits propriétaires, *« qui devront justifier de l'usage de leurs biens »*. *« Cette démarche,* a conclu M. Goulard, *est celle de la contrainte, de la fiscalisation et de la réquisition. »* Enfin, plusieurs orateurs ont insisté sur le fait que cette mesure, censée avoir un effet incitatif de remise des logements sur le marché locatif, pourrait, au contraire, constituer *« un frein à l'investissement »*.

M. Besson a seulement rappelé que l'on estime entre 400 000 et 500 000 logements la vacance *« réellement mobilisable »*. *« Vous avez parlé de l'effet psychologique de cette mesure,* a-t-il ajouté. *Les montants en cause sont faibles, en effet, de l'ordre de 2 000 francs pour un logement stérile qui n'envoie pas d'enfants à l'école et ne fait pas travailler le commerce local. Il s'agit d'une urgence sociale et, plutôt que de parler de psychologie, mieux vaudrait parler de nécessité civique. »*

M. Devedjian ayant demandé un vote par scrutin public, l'article 30 a été adopté par 60 voix contre 14. Un seul amendement de l'opposition, réclamant que soit réexaminée chaque année la liste des communes dans lesquelles s'appliquera la taxe, a été adopté.

Christine Garin

Hillary Clinton reçue à l'Elysée et à Matignon

L'ÉPOUSE du chef de l'Etat américain a poursuivi, mercredi 13 mai, sa visite en France à l'invitation de Bernadette Chirac, en rencontrant dans la matinée au Sénat, une quinzaine de femmes élues ou représentantes de la société civile, qui ont ensuite été conviées à l'Elysée pour déjeuner avec le couple présidentiel et Hillary Clinton. Dans l'après-midi, après avoir visité une école en compagnie de Ségolène Royal, ministre délégué à l'enseignement scolaire, elle a été reçue trois quarts d'heure durant à Matignon pour un *« entretien de courtoisie »* avec Lionel Jospin.

DÉPÊCHES

■ **CGT : Louis Viannet qui commémorait,** mercredi 13 mai, l'occupation il y a 30 ans de l'usine Sud-Aviation de Bouguenais, près de Nantes, a souligné qu'il y a *« des perspectives sérieuses de rapprochement »* avec la CFDT. *« Nicole Notat a adopté »*, le 12 mai, lors de la réunion de Charlety (*Le Monde* du 14 mai), *« un ton beaucoup plus offensif. Elle a marqué une volonté beaucoup plus affirmée d'aller aux négociations en créant un rapport de force »*, a jugé M. Viannet. *« Cela crée des conditions pour favoriser la mobilisation. Dans la perspective de trois ou quatre mois, on peut aller vers une initiative de mobilisation unitaire »* avec la CFDT, a-t-il ajouté.

■ **FRONT NATIONAL : la cour d'appel de Lyon a interdit,** mercredi 13 mai, au syndicat Force nationale des transports lyonnais, créé en avril 1996, de se prévaloir de la qualité de syndicat professionnel. La cour d'appel a jugé, dans son arrêt, que FNTL est *« l'instrument »* d'un *« parti politique dont il sert exclusivement les intérêts »* et qu'un syndicat professionnel ne peut poursuivre des *« objectifs essentiellement politiques ni agir contrairement (...) aux principes de non-discrimination »*. L'existence du syndicat était contestée par la Société lyonnaise de transports en commun et par la CFDT, déboutés en première instance.

■ **DROITE : Edouard Balladur (RPR) a appelé, jeudi 14 mai,** sur RTL, l'opposition RPR et UDF à mieux s'organiser pour préparer un projet alternatif qui soit *« de droite, très clairement »*, *« de droite libérale, tolérante, républicaine, mais de droite »*. Ajoutant que *« le temps de la mauvaise conscience est passé »*, M. Balladur a expliqué qu'*« il faut que la droite républicaine et libérale s'assume sans complexe »*.

Chaque lundi, l'actualité européenne

7 jours Europe

La lettre hebdomadaire de la Représentation en France de la Commission européenne

Pour recevoir gratuitement, pendant 3 semaines 7 Jours Europe, renvoyez-nous ce coupon-réponse (sans engagement de votre part)

Nom : .....
Prenom : .....
Adresse : .....
.....
.....
Code Postal : .....
Ville : .....

A renvoyer à : Citizen Press - 41, rue Greneta - 75002 Paris - Tél. : 01 53 00 10 50

René Monory joue le rapport de forces face au premier ministre

RAPPORT DE FORCES. De cette expression, René Monory a fait une ligne de conduite. Sous un air faussement patelin, le président du Sénat était, est et sera jusqu'au bout un adepte du rapport de forces. Bien sûr, il l'exerce avec plus ou moins de fermeté. Ainsi, à la veille de se rendre à l'hôtel Matignon, vendredi 15 mai, à l'invitation de Lionel Jospin, il a rendu publics les résultats d'un sondage de la Sofres *qui dit opportunément tout* le bien que les Français pensent du Sénat et des sénateurs. Et, surtout, la nécessité qu'ils ressentent intensément d'avoir au Palais du Luxembourg, *« pour la qualité du débat démocratique »*, une majorité politique différente de celle de l'Assemblée nationale. Malicieusement, le « patron » des sénateurs socialistes, Claude Estier, observe, dans le bulletin de son groupe, que *« M. Monory ne s'était jamais préoccupé de faire poser la même question lorsque la droite détenait tous les pouvoirs à l'Elysée, à Matignon, au Palais-Bourbon et au Sénat »*.

Centriste, M. Monory préfère la droite à la gauche. Or, M. Jospin est socialiste. Par surcroît, le premier ministre a eu le tort de dire, dans un entretien au *Monde* du 21 avril, que le Sénat, dans sa composition et dans le mode d'élection de ses représentants, est *« une anomalie parmi les démocraties »*. Là, c'en était trop. L'aimable enquête d'opinion note que le chef du gouvernement *« n'est pas dans son rôle »* en proférant une telle critique présentée, peut-être, de façon un peu elliptique aux personnes interrogées.

Le premier ministre et le président du Sénat auront, sans doute, l'occasion de s'en expliquer lors de leur rencontre, dont l'ordre du jour est plutôt consacré, confie-t-on dans l'entourage de M. Monory, à la révision constitutionnelle rendue nécessaire après l'accord sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie. Mais ils évoqueront peut-être aussi d'autres contentieux,comme les manœuvres d'obstruction déployées par la majorité sénatoriale au moment de la discussion de la réforme de la législation sur la nationalité, en décembre 1997. La droite, qui soutient M. Monory, voulait alors obtenir un référendum.

TECHNIQUE DE MAQUIGNON

Débordant certainement de l'ordre du jour, M. Monory, pour sa part, ne serait pas mécontent d'entretenir le premier ministre d'économie. Revendiquant un libéralisme tempéré, le président du Sénat est un partisan de la liberté de négociation et du développement de la petite entreprise.

A l'évidence, pourtant, ce seront les différentes réformes constitutionnelles – pas moins de cinq – qui occuperont probablement la plus grande partie de l'entrevue. Selon une technique qui rappelle celle utilisée par les maquignons, la droite sénatoriale sait faire rimer rapport de forces avec prix à payer. Avec toute la délicatesse qui s'impose évidemment, M. Monory pourrait faire comprendre à M. Jospin qu'il ne faut pas se montrer trop raide, voire intransigeant, avec les sénateurs alors même qu'il leur demande d'avaliser plusieurs déplacements consécutifs à Versailles pour la réunion du Parlement en Congrès.

Loin de vouloir faire de l'obstruction, le Sénat est même prêt à enrichir les textes que lui soumet le gouvernement. Notamment sur les incompatibilités ministérielles, en allant plus loin que M. Jospin. Il est hostile, en revanche, à l'interdiction du cumul entre un mandat parlementaire et un exécutif local. Cette manière d'aborder la question ne plaît pas à Bernard Roman, député (PS) du Nord, rapporteur de la commission des lois sur les cumuls : *« Le Sénat, qui est aujourd'hui l'Assemblée française la plus impopulaire, joue son avenir lors de l'examen de ces textes. S'il refuse d'entrer dans la modernisation de la vie politique, il faudra lui déclarer la guerre »*, dit-il sans ambages.

Olivier Biffaud

Lionel Jospin engage ses réformes institutionnelles et politiques

Cinq révisions de la Constitution sont au programme du gouvernement, ainsi que des lois sur le cumul des mandats et sur les modes de scrutin européen et régional, auxquels le premier ministre souhaite appliquer le principe de la parité

Le premier ministre ouvre le chantier de la modernisation de la vie politique. Il a obtenu l'aval du président de la République pour *faire figurer dans la Constitution* une disposition autorisant le vote de lois visant à assurer l'égal accès des femmes et des hommes à la vie politique, économique et sociale. Il espère que cette réforme sera adoptée assez *rapidement* pour permettre son application à la modification des modes de scrutin européen et régional, qui devrait faire l'objet d'une première lecture au Parlement avant les vacances d'été. Pour toute réforme constitutionnelle, la gauche a besoin de l'accord de la droite, et tout particulièrement du Sénat. Celui-ci entend bien en faire payer le prix au gouvernement. Lionel Jospin espère que l'accord de Jacques Chirac, obligatoire pour le premier ministre, empêchera l'opposition de se montrer trop exigeante.

LE TEMPS des réformes institutionnelles est venu. Après la réduction du temps de travail, la lutte contre l'exclusion, le financement de la Sécurité sociale, Lionel Jospin veut moderniser la vie politique. La tâche est aussi vaste que complexe. Depuis 1988, aucun gouvernement n'a réussi à modifier les modes de scrutin européen et régional ; l'actuel premier ministre veut y parvenir au cours de l'automne. Depuis 1958, *la Constitution n'a été révisée* que dix fois ; or, cinq chantiers sont déjà ouverts, avec l'obligation ou l'ambition d'en faire aboutir quatre avant la fin de l'année. Tout changement de la Loi fondamentale impose coopération et accord du président de la République, du premier ministre ainsi que d'une majorité des trois cinquièmes des parlementaires. Le chef du gouvernement, qu'il le veuille ou non, va devoir composer avec son opposition, alors même qu'une partie de sa majorité est en désaccord avec lui sur l'un ou l'autre de ses projets.

Le calendrier s'annonce donc chargé. Pour le « caler » et pour dégager un accord entre toutes les composantes de sa majorité, M. Jospin a inscrit ce vaste programme de réformes à l'ordre du jour de la réunion bimensuelle des ministres, jeudi 14 mai. Sa volonté de régionaliser le scrutin européen soulève, en effet, l'ire de ses alliés communistes et Verts. Les uns et les autres sont, par principe, partisans d'élections à la proportionnelle nationale et intégrale. Le projet voulu par le chef du gouvernement a effectivement pour résultat de limiter l'influence des formations les moins puissantes. En outre, le PCF n'apprécie *guère, pour la même raison,* les proportionnelles avec prime, même s'il ne peut, dans le contexte actuel, s'opposer à leur instauration pour les régionales.

Les communistes sont déjà horripilés par le renforcement de la législation contre les cumuls de mandat, dont l'Assemblée nationale doit commencer à débattre le 26 mai. Les députés communistes doivent, en effet, fort souvent leur siège à leur implantation municipale : sur les trente-quatre élus aux législatives de 1997, quinze étaient alors maires d'une ville de plus de vingt mille habitants et huit d'une communes plus petite, une situation que les projets actuels veulent interdire. Or, sur un tel sujet, le premier ministre ne peut guère compter sur un secours de la droite, le Sénat devant même s'y opposer formellement.

Les réformes constitutionnelles sont encore plus délicates à mener à terme. La procédure permet à la droite, qu'elle siège à l'Elysée, à l'Assemblée nationale ou au Sénat, d'imposer sa volonté. Paradoxalement, cela lui complique aussi la tâche au Parlement. Formellement et politiquement, les projets sont présentés *« au nom »* du *« président de la République »* par le *« premier ministre »*. Cela implique *que, lorsqu'ils arrivent devant les* élus, ils ont reçu l'aval plein et entier du chef de l'Etat. Si nécessaire, la confirmation en a été apportée *a contrario* par le refus de M. Chirac de l'avant-projet de M. Jospin interdisant au ministre d'être maire ou président d'assemblée régionale ou départementale.

L'AVAL DE JACQUES CHIRAC

Le président de la République tenait à ce que cette interdiction fût étendue aux fonctions d'adjoint et de responsable d'organisme de coopération intercommunale. Ce texte n'a donc pas pu passer l'étape du conseil des ministres. A Matignon, on explique, aujourd'hui, que l'on attend de voir le sort que le Parlement réservera à la limitation des cumuls des parlementaires, afin que le *statut des* membres du gouvernement soit identique à celui des députés et des sénateurs. Du programme de réformes constitutionnelles, reste donc à traiter rapidement quatre dossiers. Le plus urgent est, bien entendu, celui de la Nouvelle-Calédonie. M. Chirac ayant approuvé l'avant-projet, celui-ci a été transmis au Conseil d'Etat. L'objectif est que le Congrès puisse l'adopter définitivement avant le 14 juillet, Matignon espérant que l'Elysée fera *comprendre à ses amis qu'il y va de* l'intérêt de la France. Le projet sur la composition et le rôle du Conseil supérieur de la magistrature – préalable à la réforme de la justice – sera débattu à l'Assemblée nationale dès le 2 juin ; l'entourage de M. Jospin se félicite que M. Chirac ait manifesté clairement et publiquement son adhésion à ce projet, cela rendant pour le moins difficiles toute critique et même tout marchandage de l'opposition.

Le chef de l'Etat vient aussi d'accepter un projet auquel le premier ministre tient particulièrement : l'introduction de la notion de parité dans la Constitution. L'Elysée ayant donné son aval à une formule expliquant que des lois peuvent permettre d'atteindre l'objectif de l'égal accès des *femmes et des hommes* à la vie politique, économique et sociale, un texte va être envoyé au Conseil d'Etat à la fin de cette semaine et devrait figurer au conseil des ministres, le 17 juin. L'objectif est ambitieux, puisque Matignon espère que cette réforme sera *définitivement approuvée avant* la modification des scrutins européen et régional, afin qu'elle tienne compte de ce nouveau principe.

Restera la réforme rendue indispensable par le traité d'Amsterdam. Elle est programmée pour l'automne. L'argument du respect de la parole de la France ne pourra suffire à vaincre les réticences. Le précédent de Maastricht montre à quel point, même sur un tel sujet, un gouvernement doit faire des concessions pour obtenir l'accord, constitutionnellement indispensable, des trois cinquièmes des parlementaires. C'est une tradition : le Sénat, fort de son droit de veto constitutionnel sur toute modification de la Loi fondamentale, exige un accroissement de ses pouvoirs en échange d'un vote favorable. Cette partie de bras de fer a déjà commencé lorsque le premier ministre, dans son entretien au *Monde* du 21 avril, a mis en cause la représentativité de l'Assemblée du Palais du Luxembourg.

Thierry Bréhier

Les députés hostiles à la limitation du cumul des mandats se font discrets

UN « TOUR DE CHAUFFE » : venu présenter à la commission des lois de l'Assemblée nationale, mercredi 13 mai, les deux premiers projets de loi – organique et ordinaire – sur le cumul des mandats, Jean-Pierre Chevènement a été accueilli avec une relative bienveillance, assurément peu représentative de l'état d'esprit de bon nombre de députés. Très détendu, le ministre de l'intérieur a présenté les grandes lignes d'une réforme susceptible de répondre à la volonté des Français, *« qui souhaitent que leurs élus se consacrent pleinement à leurs mandats »*, et de *« favoriser (...) l'arrivée aux responsabilités politiques de nouveaux élus »*. *« La limitation du cumul des mandats que propose le gouvernement, loin d'être dogmatique, fixe des objectifs capables d'être atteints »*, a indiqué M. Chevènement, qui, à plusieurs reprises, a souligné que le gouvernement restera *« à l'écoute »* des députés.

Lors de cette audition ouverte à la presse, deux semaines avant l'examen des textes en séance publique, chacun a pris soin de ne pas critiquer trop ouvertement une réforme plébiscitée par l'opinion publique. Manifeste à gauche, ce souci était patent à droite. Côté UDF, où François Léotard est pourtant bien seul à défendre le principe « un homme, un mandat », le seul intervenant a été Pierre Albertini, lui-même à l'origine d'une proposition de loi anticumul qui n'avait reçu l'aval que de huit de ses collègues. Le député de Seine-Maritime, qui s'est dit *« favorable à une restriction des cumuls, à condition qu'elle soit réaliste et raisonnable et qu'elle n'aboutisse pas à des incohérences »*, s'est même prononcé en faveur d'un raccourcissement du régime transitoire prévu dans le projet gouvernemental.

Troisième et dernier orateur du RPR, Robert Pandraud n'a pas boudé son plaisir : le député de Seine-Saint-Denis n'a pas manqué de rappeler l'époque où il bataillait aux côtés du seul Pierre Mazeaud, aujourd'hui membre du Conseil constitutionnel, en faveur d'une stricte limitation du cumul des mandats. Farouchement hostile à la réforme, le Parti radical de gauche était représenté par Alain Tourret : le député du Calvados... favorable aux projets du gouvernement, est toutefois resté silencieux.

Lors d'un entretien avec le premier ministre, le 17 octobre 1997, le secrétaire national du Parti communiste français, Robert Hue, avait souhaité que l'interdiction du cumul des mandats de parlementaire et de maire ne s'applique qu'aux communes de plus de cent mille habitants. Cette suggestion n'a pas été reprise par l'orateur communiste, Jacques Brunhes (Hauts-de-Seine), qui a reconnu d'emblée que *« la limitation du cumul des mandats est une nécessité »*. Cela posé, le maire de Gennevilliers a énuméré une longue liste d'autres réformes, visant notamment à revaloriser le rôle du Parlement, en se disant *« pas sûr que l'on commence par le bon bout »*.

Répondant aux souhaits de revalorisation du rôle de l'Assemblée, M. Chevènement a lancé : « Le pouvoir au Parlement, il se prend »

« C'est très bien de limiter le cumul des mandats, à condition que les cinq cent soixante-dix-sept députés aient quelque chose à faire, et que l'on n'ait pas une Assemblée de figurants », a renchéri Louis Mermaz (PS, Isère), tout en reconnaissant être *« très réservé »* sur le principe d'une séparation entre fonction exécutive locale et mandat parlementaire.

Cet angle d'attaque a été repris par d'autres orateurs, notamment Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime), responsable des textes sur le cumul au sein du groupe socialiste, qui a souligné que la réforme proposée *« n'a un sens que si on va vers un rééquilibrage réel et profond de nos institutions »*. Plus partagé encore est le souhait qu'un statut de l'élu accompagne la limitation du cumul. Cette demande a été exprimée par le rapporteur de la commission des lois, Bernard Roman (PS, Nord), accompagnée du souhait que la réforme s'applique également aux structures intercommunales.

Face à cette revendication, en faveur de laquelle s'est également prononcé Guy Hascoët (Verts, Nord), le gouvernement semble, là encore, prêt à jouer la carte de l'opinion publique : *« Vis-à-vis de nos concitoyens,* a souligné M. Chevènement, *il me paraît sage de clairement distinguer les règles de non-cumul et le régime indemnitaire des élus, afin de ne pas inspirer de commentaires désagréables sur le fait que la loi compenserait par un régime indemnitaire amélioré les règles de non-cumul qu'elle édicterait. »* Quant aux souhaits émis par les députés sur la revalorisation du rôle du Parlement, le ministre s'est contenté, pour l'heure, de renvoyer la balle aux intéressés : *« Le pouvoir au Parlement, il se prend ! »*, a-t-il lancé, en évoquant les noms de Mirabeau, Robespierre et Gambetta.

Jean-Baptiste de Montvalon

Pour les élections européennes, M. Jospin reprend la proposition de M. Barnier

Sept circonscriptions métropolitaines et une d'outre-mer désigneraient un total de quatre-vingt-sept représentants

NE RIEN FAIRE, c'était courir le risque de se voir reprocher l'immobilisme. Modifier les modes de scrutin, c'était courir le risque de se voir accuser de manœuvre. Entre ces deux maux, Lionel Jospin a choisi le second, c'est-à-dire celui qui, à ses yeux, est le moindre. Le premier ministre devait soumettre à la discussion de ses ministres, jeudi 14 mai, lors de la traditionnelle réunion bimensuelle *des membres du gouvernement* à l'Hôtel Matignon, ses projets de réforme des modes de scrutin européen et régional.

Pour les élections européennes, la réforme proposé par M. Jospin reprend, à deux « détails » près, la proposition de loi déposée au Palais du Luxembourg, en février, par... Michel Barnier, sénateur (RPR) de Savoie. L'ancien ministre délégué aux affaires européennes des gouvernements Juppé, entre mai 1995 et juin 1997, préconisait déjà cette adaptation, qui est critiquée par Jacques Calvet dans *Le Figaro* du 14 mai. Pour le premier ministre, c'est une habile manière de rendre hommage aux gaullistes les plus européens et de faire une fleur au Sénat ! Il s'agirait donc de constituer *sept circonscriptions* métropolitaines constituées de régions regroupées *(voir carte)* élisant, à la proportionnelle, un total de quatre-vingt-quatre députés ; les trois sièges restant à pourvoir (quatre dans la proposition Barnier) seraient réservés aux départements et territoires d'outre-mer, rassemblés en une seule circonscription. Les Français établis hors de France ne bénéficieraient pas, contrairement à la proposition du sénateur RPR, d'une circonscription spéciale mais ils voteraient, comme aux élections législatives, dans le département où ils sont inscrits.

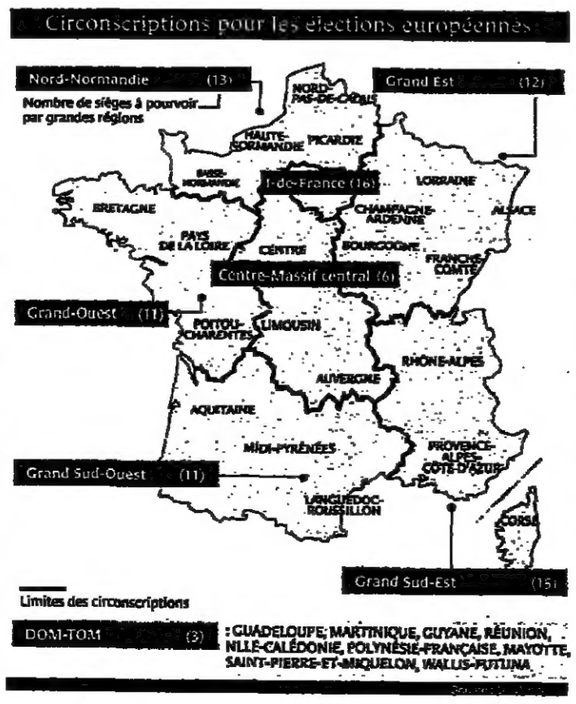

L'évolution du mode d'élection des députés européens, souhaitée à la fois par le président de la République et par le chef du gouvernement, suscite déjà, au sein de la majorité « plurielle », une vive opposition des communistes et des Verts (*Le Monde* du 14 mai). A droite, si l'UDF ne se montre pas hostile à une modification du mode de scrutin, préconisée depuis longtemps par Valéry Giscard d'Estaing, il n'en va pas de même au RPR. Philippe Séguin ne cache pas la méfiance que lui inspire un redécoupage de la « circonscription France », même si M. Chirac s'est déclaré en faveur de cette solution, le 16 avril, lors d'une conférence de presse consacrée à l'Europe. Le président laissait le soin au gouvernement de régler le *« problème technique »* de la taille *des nouvelles circonscriptions. « Cette fois-ci, agissons avant l'élection »*, confirmait M. Jospin, dans un entretien au *Monde* du 21 avril, en faisant allusion à la consultation régionale qui venait d'avoir lieu sans réforme préalable du mode de scrutin.

Derrière l'argument, qui peine à convaincre, du rapprochement entre les électeurs et les élus, les deux têtes de l'exécutif ne veulent pas se retrouver, en juin 1999, devant une situation qui ferait la part belle au Front national. Dans le cadre d'un scrutin de liste nationale, l'extrême droite pourrait, en effet, être consacrée deuxième force politique française, si le RPR et l'UDF concourent séparément.

S'agissant des élections régionales, M. Jospin propose de transposer le mode de scrutin municipal – candidats élus à la proportionnelle de liste, à deux tours, avec prime de 25 % de sièges pour la liste arrivée en tête – dans le cadre de circonscriptions correspondant aux régions existantes.

O. B.

FAMILLE Un rapport sur «le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée», demandé par Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et Elisabeth Guigou, garde des sceaux, à la sociologue et juriste Irène Théry, devait être rendu public jeudi 14 mai. ● CONSTATANT l'inadaptation croissante du code civil à l'évolution des mœurs, l'auteur formule 135 propositions dans trois directions : le couple, la filiation et les successions. ● IRÈNE THÉRY préconise d'instaurer une cinquième procédure de divorce sur simple déclaration commune, d'aligner le régime des concubins avec enfants sur celui des couples mariés avec enfants et d'introduire dans le code civil une reconnaissance des concubins homosexuels. ● UNE PROFONDE réforme du droit des successions, resté pratiquement inchangé depuis 1804, est aussi envisagée.

Le rapport d'Irène Théry pose les jalons d'une politique familiale de gauche

Devant l'inadaptation du code civil à l'évolution des mœurs, la sociologue propose au gouvernement 135 mesures concernant aussi bien le concubinage que la filiation et la succession. Ces propositions seront discutées le 12 juin lors de la conférence de la famille

LA GAUCHE s'invente une politique de la famille. Irène Théry, sociologue et juriste, a remis à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et à Elisabeth Guigou, garde des sceaux, un rapport intitulé « Couple, filiation et parenté aujourd'hui - Le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée ». Ce rapport, que *Le Monde* a pu se procurer, devait être rendu public jeudi 14 mai.

Les propositions d'Irène Théry, qui impliquent une profonde réforme du code civil, seront discutées lors de la prochaine conférence de la famille, le 12 juin à Paris, et pourraient constituer la base de la refonte du droit de la famille que la ministre de la justice a promis d'engager devant le Parlement en 1999.

Le 3 février, Elisabeth Guigou et Martine Aubry avaient commandé à cette directrice d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, spécialiste du *« démariage »* et des familles recomposées, un rapport sur les évolutions de la famille.

« Comment prendre en compte ces mutations dans la politique de la famille, dans les règles juridiques qui l'encadrent, dans les objectifs qu'elle poursuit et dans les moyens qu'elle met en œuvre ? », interrogeait la lettre de mission. *« Le gouvernement,* indiquaient les deux ministres, *entend mener dans ce domaine une politique ambitieuse, proche des réalités, sans tabou. »*

Irène Théry défend une nouvelle approche des modes de vie et des mœurs, loin des discours catastrophistes. Elle estime aujourd'hui dépassée l'opposition entre deux camps : celui qui accorde la primauté à l'individu et à sa liberté et celui qui fait référence à un modèle familial traditionnel élevé au rang de mythe.

« SÉQUENCES DU CYCLE »

« Peut-on vraiment parler d'individualisation et d'atomisation de la famille, quand toutes les enquêtes sur les solidarités intergénérationnelles soulignent leur extraordinaire intensité et quand la famille est plébiscitée par tous les sondages, en particulier par les jeunes ? », demande-t-elle. *« Peut-on vraiment (...) parler de pluralisation des modèles familiaux, alors que l'on sait qu'il n'y a aucune fracture sociologique séparant les mariés des concubins et que les familles monoparentales et recomposées ne sont en rien des modèles alternatifs mais des séquences du cycle de vie familiale ? »*, s'interroge-t-elle encore. Autrement dit, ce sont les mêmes personnes qui peuvent se trouver, selon les étapes de leur vie, dans l'une ou l'autre de ces situations.

Le droit des personnes, notamment le code civil, a tenté de suivre les évolutions des mœurs. Mais force est de constater qu'il est aujourd'hui inadapté et que de nombreuses réformes s'imposent. Pas moins de 135 propositions sont présentées dans le rapport. Irène Théry envisage de modifier la loi dans trois directions : le couple, la filiation et les successions.

Il s'agit tout d'abord, selon l'auteur, de reconnaître davantage la diversité des couples et la valeur croissante accordée à la liberté individuelle, dans le mariage comme dans le concubinage. Elle suggère ainsi d'ajouter une nouvelle procédure de divorce aux quatre déjà existantes, un divorce sur proposition commune qui serait réservé à ceux qui s'estiment capables de régler toutes les conséquences de leur séparation sans l'intervention d'un juge, ni même d'un avocat.

« Les droits de millions de concubins demeurent limités, parcellaires et injustes », écrit ensuite Mme Théry. Le développement du concubinage n'a pas été suffisamment accompagné par le droit. Il faut donc, selon elle, reconnaître le concubinage pour ce qu'il est : une situation de fait, créatrice de droits. Elle propose ainsi d'aligner le régime des concubins et des couples mariés ayant des enfants et d'accorder aux couples homosexuels des droits sociaux et fiscaux.

Le deuxième axe des propositions concerne la filiation. Irène Théry souhaite mettre un terme à la différence de traitement entre enfants légitimes et enfants naturels. Elle propose de *« sécuriser le lien de filiation »*, d'élargir les possibilités d'adoption aux concubins hétérosexuels, de favoriser le principe de coparentalité dans les familles recomposées et de supprimer l'accouchement sous X...

Troisième axe : une réforme *« de fond en comble »* du droit successoral. Partant du constat que seuls *« les plus informés et les plus aisés »* parviennent à explorer le dédale des moyens possibles de protéger un conjoint survivant, que les concubins sont taxés comme de parfaits étrangers l'un par rapport à l'autre en cas de décès, que les enfants n'ont pas tous les mêmes droits du fait de leur naissance, elle conclut à la nécessité d'une refonte du droit des successions.

Au-delà des aspects juridiques, c'est la démarche même du rapport qui retient l'attention. De l'analyse sociologique de l'évolution des mœurs découle en effet chacune des propositions. La famille change, et cette mutation est, pour Irène Théry, la conséquence de trois mouvements de fond : la dynamique de l'égalité des sexes, l'investissement croissant dans la personne de l'enfant et l'allongement de l'espérance de vie. *« Qui souhaiterait revenir en arrière ? »*, demande-t-elle.

Pour autant, le tableau est loin d'être idyllique. Les mutations en cours font surgir de nouveaux risques pour les individus et le lien familial. *« Certaines familles s'enlisent dans des processus de précarisation et de désaffiliation quand d'autres parviennent à faire face aux défis culturels, économiques et sociaux associés aux mutations du lien familial »*, commente l'auteur. Ainsi, si les femmes ont peu à peu conquis le statut d'égales des hommes, de profondes inégalités demeurent.

MYTHE DU RETOUR À LA MAISON

D'un côté, certaines bénéficient d'un travail intéressant et bien rémunéré, d'une prise en charge de leurs enfants compatible avec leurs horaires, de services domestiques et de logements confortables. De l'autre, des femmes subissent de plein fouet la précarisation de l'emploi, le manque de moyens de garde et, épuisées, s'engouffrent dans le mythe d'un retour à la maison au risque de la dépendance économique.

Enfin, le souci de l'éducation des enfants va de pair avec un désarroi profond sur les fondements et les modalités de la transmission générationnelle, mise à mal par la crise économique. Irène Théry met ainsi en garde contre la tentation de faire porter à une crise de la famille la responsabilité de phénomènes comme la délinquance des mineurs, dont la responsabilité est, dit-elle, *« collective et sociale »*.

Michèle Aulagnon

Supprimer l'accouchement sous X...

Irène Théry suggère de *« combattre la tendance croissante à organiser socialement le secret des origines »*. Allant au-delà des propositions de la commission d'enquête parlementaire sur les droits de l'enfant (*Le Monde* du 13 mai), elle propose ainsi de supprimer l'accouchement sous X... Au sujet des recherches en paternité *post-mortem*, elle demande que la question soit examinée lors du bilan des lois de 1994 sur la bioéthique car *« il paraît choquant que, d'un côté, on accorde à un homme la possibilité de refuser une expertise et que, de l'autre, on l'impose à son cadavre après sa mort »*.

En cas de séparation des parents, le rapport suggère notamment de reconnaître que l'hébergement partagé de l'enfant est un droit pour chacun des parents. Il propose par ailleurs d'établir un barème indicatif des pensions alimentaires. Quant au beau-parent, le rapport propose de lui permettre d'accomplir tous les actes de la vie quotidienne avec son bel-enfant, sans pour autant empiéter sur la place des parents biologiques.

Une procédure de divorce sur simple déclaration commune

FAUT-IL réformer la loi de 1975 sur le divorce ? En 1996, 118 400 divorces ont été prononcés. Les reproches formulés sur les procédures en vigueur sont nombreux : complexité et longueur, coût élevé, « justice d'abattage », manque de considération des personnes, préjugés, sexisme, décisions irréversibles, comme les prestations compensatoires...

Irène Théry constate que, vingt-cinq ans après l'adoption de la loi, la durée des procédures a été en moyenne de plus d'un an pour les divorces pour faute, de près de neuf mois pour ceux sur requête conjointe. Enfin, parmi les divorces prononcés en 1994, l'une des parties au moins a bénéficié de l'aide juridictionnelle dans 42 % des cas. Le rapport en déduit que les reproches sur les délais et le coût des procédures ne sont pas réellement justifiés. Il propose non pas une refonte mais une rénovation de la loi de 1975.

La principale innovation consiste en la création d'une cinquième procédure de divorce en plus des quatre déjà existantes. Car la loi de 1975 a prévu toutes les situations sauf une : celle où les époux divorçant n'ont aucun conflit, ni sur le principe du divorce, ni sur ses effets. Capables de s'organiser eux-mêmes, les conjoints n'ont nullement besoin de faire homologuer par le juge une convention réglant les conséquences de leur séparation.

CONFLITS ÉVITÉS

« Ces situations existent d'ores et déjà », écrit Irène Théry. Plus d'un divorce sur trois n'implique, par exemple, pas d'enfant mineur et une proportion importante ne nécessite pas de partage de biens. Enfin, un certain nombre de couples ayant des enfants et des biens évitent les conflits lors de leur séparation.

Ces couples-là pourraient donc avoir recours à un divorce sur déclaration commune, un divorce administratif, enregistré sur le seul constat de l'accord des époux de mettre fin à leur mariage. Le terme de « divorce civil », évoqué à la chancellerie (*le Monde* du 3 décembre 1997), n'est pas repris, afin de ne pas préjuger de l'autorité habilitée à recevoir cette déclaration. Irène Théry envisage que l'officier d'état civil ou le greffier en chef du tribunal de grande instance soit destinataire de cette déclaration. Un délai – six mois, suggère le rapport – pourrait être prévu entre la date de réception de cet accord et le prononcé du divorce. Si un conflit sur les effets du divorce survenait entre les époux, ils pourraient alors se tourner vers le juge aux affaires familiales.

Les autres propositions relatives au divorce visent à améliorer les procédures existantes. Le divorce pour faute – qui représente encore 43 % des divorces prononcés chaque année – pourrait être rendu moins « destructeur » en encourageant la médiation et en ne liant plus la faute à l'attribution d'une prestation compensatoire. Le délai d'un divorce pour rupture de la vie commune serait ramené de six à trois ans de séparation. Pour les divorces sur requête conjointe, un seul passage devant le juge, au lieu de deux actuellement, serait suffisant. Enfin, la prestation compensatoire, enjeu d'un important débat aujourd'hui, ne serait plus transmissible aux héritiers, sauf circonstances exceptionnelles, et la rente serait supprimée en cas de remariage ou de concubinage.

M. A.

La réforme « prioritaire » du droit des successions

LE DROIT des successions constitue le seul volet du droit de la famille à n'avoir pas fait l'objet d'une refonte globale depuis le code civil de 1804, à l'exception de quelques textes épars. Or il encadre des liens familiaux qui ont profondément évolué depuis deux siècles. Ainsi, s'il confère aux descendants directs, les enfants, une place privilégiée, il maintient le conjoint, censé ne pas appartenir à la famille, dans une situation d'infériorité. Quant au concubin, il est assimilé à un étranger.

Enfin, le droit successoral français reste dominé par l'institution de la réserve, qui restreint considérablement la volonté individuelle : en présence d'un enfant, les parents ne peuvent disposer à leur gré que de la moitié de leurs biens, et en présence de trois enfants ou plus, que du quart. *« Une aspiration à plus de liberté est largement répandue,* souligne le rapport. *Pour ces raisons, une réforme du droit des successions devient prioritaire. »*

La première modification envisagée consiste à affirmer l'égalité entre tous les enfants, légitimes ou non. Le problème essentiel concerne les enfants adultérins dont la part en cas de succession est réduite de moitié. Irène Théry propose d'abroger tous les articles du code civil restreignant leurs droits.

Le deuxième objectif de la réforme des successions proposée consiste en l'amélioration du sort du conjoint survivant. Pour l'instant, seuls les couples les plus informés prennent leurs dispositions devant un notaire avant un décès.

Le rapport suggère donc de prévoir que le conjoint vienne immédiatement après les enfants dans l'ordre successoral et de supprimer la réserve pour les ascendants. Le survivant hériterait ainsi en pleine propriété dès lors que le défunt n'aurait pas de descendant. L'auteur du rapport propose aussi de limiter la réserve à la moitié de la succession, quel que soit le nombre d'enfants. Cette mesure va à contre-courant de nombreuses propositions qui visaient, au contraire, à l'augmenter au profit du conjoint survivant.

Ce volet est le seul à n'avoir pas fait l'objet d'une refonte globale depuis le code civil de 1804

Enfin, Irène Théry préconise d'autoriser les dons dans les familles recomposées, d'étendre le régime fiscal applicable entre parents et enfants aux beaux-enfants, de relever significativement l'abattement *« quasi dérisoire »* de 10 000 francs prévu en cas de transmission à des non-parents, et de revoir son taux d'imposition à 60 %, *« sans doute excessif »*.

Elle propose d'aligner le régime des donations effectuées par les grands-parents au profit de leurs petits-enfants sur celui applicable entre parents et enfants. Quant aux concubins, sous condition d'une durée minimale de leur union, elle recommande de leur appliquer le régime fiscal des époux, à condition qu'un testament confirme cette volonté. L'engagement que les concubins n'ont pas pris en restant en dehors du mariage devrait, dans ce dispositif, être confirmé en cas de décès.

M.A.

87 % des couples cohabitent avant le mariage

● **Mariages.**
En 1997, 284 000 mariages ont été célébrés. En 1960, 320 000 unions avaient été déclarées. Le mariage n'est plus l'acte fondateur du couple : 87 % des couples vivent ensemble avant de se marier, ils n'étaient que 15 % dans ce cas au milieu des années 60. Dans les années 70, la cohabitation apparaissait comme un « mariage à l'essai », puisque, deux ans après le début de l'union, la moitié des couples se mariaient. En 1990, 9 % des couples se sont mariés après un an de vie commune et 30 % au bout de cinq ans, alors que 48 % sont restés concubins.

● **Divorces.**
En 1996, 118 400 divorces ont été prononcés, dont 36 % concernant des couples sans enfants mineurs. 43,3 % des divorces ont été effectués selon la procédure du divorce pour faute et 1,5 % pour rupture de la vie commune. Les divorces sur requête conjointe représentaient 42 % du total, le restant étant constitué par les divorces demandés et acceptés. En 1994, 13 % des divorces ont été assortis d'une prestation compensatoire.

● **Concubinage.**
4,2 millions de personnes sur les 29,4 millions vivant en couple n'étaient pas mariées en 1994. Selon une enquête de l'Institut national des études démographiques (INED) effectuée en 1986, seuls 6 % des concubins déclaraient refuser le mariage. En 1995, 37,6 % des enfants sont nés de parents non mariés, contre 11,4 % en 1980. Ce pourcentage masque cependant d'importantes disparités en fonction du rang de naissance de l'enfant : aujourd'hui, plus de la moitié des premiers enfants naissent hors mariage.

Une reconnaissance du concubinage homosexuel sans PACS ni PIC

LE DÉBAT sur le concubinage a pris aujourd'hui une telle ampleur qu'il frise la confusion. Irène Théry se montre fort réservée sur la proposition formulée par les députés Patrick Bloche et Jean-Pierre Michel d'un Pacte civil de solidarité (PACS), faisant suite au Contrat d'union sociale (CUS), et sur celle du professeur de droit Jean Hauser d'instituer un Pacte d'intérêt commun (PIC). Très critique sur le projet de CUS, qu'elle qualifie de *« mariage-bis »* (*le Monde* du 25 novembre 1997), Irène Théry n'épargne pas non plus le PIC.

Le Pacte d'intérêt commun ignore totalement le droit des personnes et s'en tient à la seule organisation des biens (*Le Monde* du 2 mai). *« On n'y trouve donc aucune forme de reconnaissance juridique du couple de fait, et a fortiori du couple homosexuel, au risque d'entraîner une forte déception »*, écrit Mme Théry. De plus, le PIC entretient, selon elle, *« une confusion symbolique »* dans la mesure où une sœur signant un pacte avec son frère serait assimilée pour les droits sociaux à un conjoint survivant. Il conduit aussi à une *« injustice sociale si un droit d'adoption pour les concubins hétérosexuels est réservé à ceux d'entre eux qui auraient signé un pacte financier »*. Enfin, il entraîne *« une confusion symbolique et une injustice sociale »* puisqu'en matière successorale, *« ce ne sont plus les liens humains qui sont pris en considération mais les liens financiers »*.

« UN CHOIX DE VIE »

« Il est temps que la société considère le concubinage comme un choix de vie qui doit être reconnu comme tel », écrit Irène Théry. Elle distingue les concubins ayant des enfants, qui sont une famille et doivent donc être traités comme telle, de ceux qui vivent ensemble sans descendance. *« Tous les concubins ne sont pas des parents,* indique-t-elle, *mais le concubinage, simple union de fait, n'implique en tant que tel aucun lien à la filiation, qui exige pour être établie un acte juridique spécifique et indépendant »*. Les concubins avec enfants sont, dans son rapport, en tous points comparables aux couples mariés, puisqu'ils ont accompli la démarche de reconnaître un enfant devant l'état civil.

Il n'en est pas de même pour les concubins sans descendance. Le rapport préconise de réformer le code civil, pour mettre fin, notamment, aux discriminations subies par les couples homosexuels. La jurisprudence fait en effet blocage pour leur attribuer des droits, la Cour de cassation ayant confirmé le 17 décembre 1997 qu'un couple ne pouvait être constitué que d'un homme et une femme. *« Dénier ce fait repose en réalité sur une condamnation morale de l'homosexualité qui va à l'encontre de l'évolution de toute notre société »*, affirme Irène Théry.

Elle propose donc d'avoir recours à la technique juridique de la possession d'état : pour être considéré comme un concubin, il faut en avoir le *« traitement »* et la *« réputation »*. Cela se prouve, comme aujourd'hui déjà pour les concubins hétérosexuels, par des quittances de loyer, d'électricité, de téléphone... Un article ainsi formulé serait inséré dans le code civil : *« le concubinage se constate par la possession d'état de couple naturel, que les concubins soient ou non de sexe différent »*. Les droits sociaux déjà accordés aux concubins hétérosexuels seraient donc étendus à tous les concubins. Irène Théry propose d'en adjoindre de nouveaux, sur les régimes d'assurance-invalidité, de vieillesse-veuvage, de décès et d'accidents du travail. Et l'adage d'Antoine Loisel, jurisconsulte du XVIe siècle *« boire, manger, coucher ensemble, c'est mariage ce me semble »*, pourrait s'appliquer cette fois au... concubinage.

M. A.

La police française inflige toujours de mauvais traitements aux personnes placées en garde à vue

Un rapport du Comité européen pour la prévention de la torture dénonce certaines pratiques

Un rapport du Comité européen pour la prévention de la torture met en cause les pratiques de certains policiers, en particulier au centre de détention de Marseille-Arenc. Des établissements pénitentiaires – notamment les maisons d'arrêt de la Santé et de Fleury-Mérogis – sont épinglés. A la Santé, les conditions de détention dans certaines divisions sont jugées *« inhumaines et dégradantes »*.

STRASBOURG
(Conseil de l'Europe)
de notre correspondant

Les mauvais traitements à l'encontre de personnes appréhendées et placées en garde à vue existent encore dans les commissariats français. Telle est la principale conclusion du rapport du Comité européen pour la prévention de la torture (CPT). Si la mission de l'organe du Conseil de l'Europe, qui s'est déroulée du 6 au 18 octobre 1996, marque sa satisfaction quant aux méthodes de la gendarmerie, elle déplore en effet les pratiques condamnables des policiers, notamment à Paris, Marseille et Montpellier.

Le rapport du CPT relève que les allégations de sévices sont majoritairement formulées par des personnes d'origine maghrébine et africaine, le plus souvent soupçonnées de détenir de la drogue ou d'en faire le trafic. Les mauvais traitements prennent la forme de *« gifles, coups de poings, de pieds et de matraques, menottage serré dans le dos pendant des périodes prolongées »*. Dans quelques cas, le document fait état de *« brutalités plus graves »* confirmées par la constatation de *« données à caractère médical compatibles »* avec les déclarations des plaignants.

Le CPT avait déjà formulé les mêmes reproches il y a sept ans, lors d'une première enquête en France. En dépit des messages régulièrement adressés par le ministère de l'intérieur et des responsables de haut rang de la police, assortis de menaces de sanctions, les mauvaises habitudes perdurent alors que, dit le rapport, *« rien ne saurait jamais justifier que des membres des forces de l'ordre brutalisent une personne dès lors qu'elle est maîtrisée »*.

Les améliorations apportées aux conditions matérielles de détention dans les établissements policiers ne sont pas non plus à la mesure des souhaits exprimés dans le passé par les responsables européens. *« Elles laissent encore à désirer sur de nombreux aspects,* écrivent-ils, *comme par exemple : absence de matelas pour les personnes contraintes de passer la nuit au commissariat, éclairage artificiel souvent inadéquat, état de propreté parfois non satisfaisant »*. En tout état de cause, précise le rapport, les lieux de détention sont *« sommairement équipés »* pour des gardes à vue de 24 à 48 heures qui sont *« chose fréquente »*. Aussi est-il demandé aux autorités françaises de *« réfléchir à l'établissement de normes »* en s'inspirant de ce qui a été fait par la gendarmerie dont les cellules sont *« toutes équipées d'une plate-forme de repos, pourvue d'un matelas et de couvertures »*.

Ce qui est vrai pour les commissariats l'est tout autant pour les centres de rétention administrative. En 1991, le dépôt de la préfecture de police de Paris avait suscité de sévères critiques de la part du CPT. Depuis, les travaux entrepris ont amélioré les conditions de séjour. La dernière mission met cette fois à l'index le centre de Marseille-Arenc qui offre en règle générale des *« conditions matérielles médiocres »*. L'accent est mis, en outre, sur l'absence d'encadrement médical et l'information aléatoire sur leurs droits en direction des retenus. Malgré une réaction rapide des autorités françaises qui ont arrêté des mesures destinées à améliorer la salubrité du centre et l'information et le suivi médical des personnes retenues, le rapport déplore que celles qui séjournent pour une période prolongée *« soient privées de toute possibilité d'exercice en plein air »*.

« CONDITIONS INHUMAINES »

S'agissant des établissements pénitentiaires, la mission européenne se félicite des progrès réalisés en France pour lutter contre la surpopulation carcérale, notamment aux Baumettes, le centre pénitentiaire de Marseille ayant été sérieusement épinglé lors de la visite de 1991. La Santé suscite néanmoins de graves inquiétudes. Pour les responsables de Strasbourg, cette maison d'arrêt parisienne présente des conditions de détention *« inhumaines et dégradantes »* dans certains secteurs (divisions B, C, D du quartier haut).

Mais le plus préoccupant pour le CPT, ce sont les allégations d'*« abus sexuels perpétrés par des fonctionnaires pénitentiaires sur des détenus hébergés dans un quartier réservé des maisons d'arrêt de Fleury-Mérogis »*. Les membres de la mission européenne assurent que les autorités françaises *« se sont fermement engagées dans la lutte préventive et répressive contre les mauvais traitements des détenus »*.

Marcel Scotto

Au procès de Mickaël Fréminet, passe d'armes sur les liens entre le Front national et les skinheads

Le chef du DPS nie toute responsabilité

« UN ACCIDENT. » Bernard Courcelle, responsable du département protection et sécurité (DPS), le service d'ordre du Front national, n'a pas d'autre explication à la mort de Brahim Bouraam, noyé dans la Seine le 1er mai 1995, en marge d'un défilé du parti d'extrême droite. Devant la surprise du président de la cour d'assises de Paris, Yves Corneloup, le témoin précise : *« Un accident dramatique, plus grave qu'un simple accident de la circulation. »* Au quatrième jour du procès de Mickaël Fréminet, accusé du meurtre, et de ses trois comparses poursuivis pour *« non-assistance à personne en péril »*, la cour s'intéresse au rôle du service d'ordre du FN, à ses liens avec le milieu skinhead et aux éventuelles défaillances dont il se serait rendu coupable le jour du drame.

PROCÈS

Des défaillances, Bernard Courcelle n'en reconnaît aucune. *« On ne peut pas être derrière chaque personne,* assure-t-il. *Notre rôle c'est de veiller à la sécurité des manifestants et d'empêcher l'entrée d'éléments extérieurs. »* Le président a beau lui rappeler que *« les fauteurs de troubles »* étaient issus du défilé, le responsable du DPS se contente d'affirmer que les skinheads, *« des gens vulgaires et violents »*, n'ont rien à voir avec le mouvement frontiste. *« Dès le départ, le groupe en question s'est désolidarisé du cortège pour s'abreuver de quelques boissons,* insiste-t-il. *Ce geste malheureux est la conséquence d'une beuverie qui a mal tourné. »* Alors, bien sûr, Bernard Courcelle n'a *« jamais confié de mission de sécurité à des skinheads »*. Ces rumeurs ne seraient qu'une *« désinformation permanente »*. Pourtant, deux au moins des accusés affirment avoir participé à plusieurs reprises à des services d'ordre du FN. David Halbin d'abord, qui a notamment fait des surveillances de nuit lors de la fête des Bleu-blanc-rouge en 1994. *« On m'avait même fourni un fusil chargé avec des balles en caoutchouc. »* Christophe Calame ensuite, recruté à trois reprises par l'Œuvre française pour des manifestations frontistes. *« Nous n'avions pas de badge, car nous étions des personnes camouflées que le FN cache. »* A l'évidence, au DPS on veut oublier ceux qui, aux côtés des bénévoles officiels appelés les *« costards »*, ont servi de renforts. *« Il y avait la tête et les jambes »*, précise le président Corneloup. *« Qu'on me montre les numéros de badge, les fiches d'inscription avec leurs noms,* s'énerve Bernard Courcelle. *Il est probable qu'ils aient accompagné des membres du service d'ordre, mais pas en tant que DPS. »*

Le Front national a si peu affaire avec les skinheads que, dès l'annonce de la mort de Brahim Bouraam, le DPS s'est *« mis à la disposition »* de la brigade criminelle *« pour faire toute la lumière »*. Bernard Courcelle contacte alors les responsables départementaux de son organisation et leur demande de lui fournir *« tous les témoignages susceptibles d'intéresser les forces de police »*. Il fournit aux enquêteurs des cassettes vidéo, des photos, et le 9 mai il donne même les noms de personnes pouvant avoir été mêlées au drame. *« Une collaboration incontestable,* reconnaîtra à la barre l'inspecteur divisionnaire Alain Dermejean, chargé de l'enquête. *Les organes de sécurité du FN nous ont amené l'affaire sur un plateau. »*

« DÉCHIRER MA CARTE »

Mais une interrogation demeure. Alain Mengin, secrétaire départemental du FN pour la Marne à l'époque des faits, explique à la cour que, dès le 2 mai, David Halbin lui aurait avoué avoir *« vu des hommes jeter un Arabe à l'eau »*. Bernard Courcelle en aurait été immédiatement informé. Pourtant, la brigade criminelle attendra une semaine avant de connaître l'existence de ce témoin-clé. Pourquoi ? Bernard Courcelle n'est plus dans le prétoire pour s'expliquer. En revanche, David Halbin a son idée : *« Mengin m'a demandé de déchirer ma carte d'adhérent du FN et de me débarrasser de toute documentation relative au mouvement. »* Comme s'il fallait absolument faire disparaître toute trace d'un lien entre le parti d'extrême droite et les anciens skinheads de Reims.

Acacio Pereira

La souffrance d'Alice

Partie civile au procès, Alice Odiot a préféré ne pas assister aux débats. Malgré sa douleur, elle est venue, ce mercredi 13 mai, dire ce qu'elle sait de la victime. *« C'était quelqu'un de très respectueux, d'attentif, opposé à toute forme de violence »*, se souvient Alice. C'est avec elle que Brahim Bouraam avait rendez-vous sur les berges de la Seine le 1er mai 1995. Il l'avait rencontrée quelques mois plus tôt aux Restos du cœur où Alice était bénévole. A cause d'un avion raté, Alice arrive au rendez-vous avec cinq heures de retard. Brahim n'est plus là. Le lendemain, elle comprend que l'homme repêché dans la Seine était son compagnon. Après le drame, Alice a quitté la France pendant deux ans. *« C'était trop dur »*, explique-t-elle. Dans le box des accusés, Mickaël Fréminet demande la parole : *« Je suis désolé pour ce qui s'est passé. Je regrette. Je n'ai jamais voulu donner la mort à M. Bouraam. »* Alice se raidit, se bouche les oreilles et détourne le regard en cachant son visage dans ses mains.

Joseph Sercia dément toute implication dans l'assassinat de Yann Piat

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

Croix de bois, croix de fer, s'il ment, il ira en enfer. Joseph Sercia n'a rien à se reprocher. L'ancien vice-président du conseil général du Var et rival patenté de Yann Piat dans la troisième circonscription en appelle à *« la justice des cieux »*, mercredi 13 mai, pour faire litière des rumeurs *« qui n'ont fait que* [le] *salir »* et de la « boue » dans laquelle on l'a « traîné» (*Le Monde* du 14 mai). Mis hors de cause après avoir été un temps suspecté sur la foi des déclarations de Marco di Caro, qui reconnaît avoir été le pilote de la moto qui a servi à l'assassinat, celui qui fut suppléant de François Léotard à l'Assemblée nationale entre 1981 et 1986 affirme n'avoir *« jamais eu de contacts avec la mafia »* et soutient *« ne pas connaître »* Jean-Louis Fargette, le parrain toulonnais assassiné par des inconnus en mars 1993 dans son exil italien de San Remo. *« Je n'ai rien à voir avec cette affaire. Je suis le bouc émissaire parfait. Tous les collaborateurs de Mme Piat m'en voulait. »*

PROCÈS

Que cet élu ait donc eu comme responsable de son équipe de colleur d'affiches Guy Fargette, frère du susnommé, n'est probablement que pur hasard. *« Guy Fargette s'était proposé en 1992,* explique « Jo » Sercia. *Je me suis dit : pourquoi pas ? J'aurais dû avoir de l'imagination et me dire qu'on allait me coller cette étiquette sur le dos. »* Le président Dominique Bréjoux s'inquiète justement de cette apparente désinvolture à l'égard de colleurs d'affiches tous issus du clan Fargette, qui le soutient. *« Comment expliquez-vous* [ce] *soutien ? – Je ne sais pas. »*

« UN TRACT ANONYME »

Le président observe qu'au lendemain du meurtre le chauffeur du conseiller général était allé curieusement *« de lui-même »* détruire des photos de colleurs d'affiches qui avaient violemment perturbé un meeting de Yann Piat en mars 1993 et dont on retrouvait trace sur des photos prises lors d'un meeting de Joseph Sercia. Le chauffeur a expliqué à la barre qu'il avait fait cela *« pour que* [son] *patron ne soit pas emmerdé ». « Vous risquiez d'être "emmerdé" ? – Je l'étais déjà ! Le lendemain* [de l'assassinat], *un tract anonyme disait qu'Arreckx et moi étions les commanditaires. »*

« Imaginons un instant que je suis l'auteur, propose Joseph Sercia. *Est-ce que je profite du crime ? (...) J'ai payé très cher. On m'a sali. Je me trouve dans la misère. 2 900 francs aux Assedic, 1 200 francs d'une autre rente. »* Il a été condamné, en avril, en première instance, à trois ans de prison avec sursis, 200 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité pour « trafic d'influence aggravé» et « abus de confiance » – jugement dont il a fait appel –, dans une affaire où il lui était reproché d'avoir abusé de sa qualité d'élu pour obtenir que des maisons de retraite du département passent commande auprès de sociétés gérées par son épouse et par son fils.

En 1996, note cependant le président Bréjoux, le tribunal correctionnel de Toulon a relaxé Joseph Sercia du chef de complicité de violences dans l'affaire des perturbations du meeting électoral de Yann Piat. Relaxe confirmée en appel. Un colleur d'affiches-agitateur, condamné, avait expliqué qu'il *« fallait empêcher Yann Piat d'accéder à la mairie »*, parce que cela risquait de perturber, selon lui, le prélèvement d'une *« quote-part »* sur les gains du casino. Concernant les « perturbations » du meeting, Guy Fargette avait mis en cause Joseph Sercia. *« A un moment donné,* [il] *avait perdu les pédales »*, répond l'ancien élu. D'autres encore l'avaient impliqué. L'un d'eux est *« décédé dans un coffre de voiture, ladite voiture ayant été brûlée »*, précise le président. *« J'avais demandé une confrontation,* explique « Jo » Sercia, *et l'avant-veille de la confrontation, malheureusement... il n'était pas. »*

Ainsi, Joseph Sercia dément catégoriquement être ce « pion » du milieu décrit la veille par Roland Greuzat, ancien membre « repenti » de son cabinet, qui témoignait de ce que les colleurs d'affiches du clan Fargette *« régnaient en maîtres »* sur sa permanence. *« M. Greuzat est un homme pas intéressant du tout. Un menteur, un buveur. »* Dans le collimateur de l'ancien rival de Yann Piat apparaît également Dominique Vescovali, ancien responsable du RPR local, conseiller politique de Yann Piat, qui l'a copieusement chargé, la veille, dans sa déposition. *« Ce cocorico, il faudrait qu'il arrête de faire cocorico. »*

Au passage, le président Bréjoux sort une photo d'un soir de victoire électorale de Joseph Sercia aux cantonales en 1992. On y voit... Gérard Finale, au fond de la salle. Du box des accusé, le patron du Macama peine à trouver une explication. L'un de ses employés l'avait entendu dire que Joseph Sercia était *« son cheval gagnant »*. Et les *« pouvoirs occultes »*, la franc-maçonnerie ? demande encore un avocat. *« Depuis que je suis dans cette situation, les pouvoirs occultes, que je regarde devant ou derrière, je les vois plus. »* Et, sibylin : *« Il y en a, dans cette salle, qui doivent se sentir visés... »*

Quelles raisons avance alors Joseph Sercia pour expliquer la disparition de Yann Piat ? *« On a voulu déstabiliser tout un département. On a foutu en l'air M. Arreckx. On l'a laminé à quatre-vingts ans. »*

Le président rectifie en notant que Maurice Arreckx, qui purge actuellement une peine de deux ans de prison ferme pour une affaire de pots-de-vin et qui devait être entendu jeudi 14, a tout de même été condamné par une décision de justice.

« UN NID DE FRELONS »

Sur les traces de « Monsieur Jo », entre enfin Philippe de Villiers, citée par la partie civile, qui témoigne de *« confidences »* de travées d'Assemblée. *« Ici, tout est pipé, ici, tout est aux ordres »*, lui disait Yann Piat. Ou encore : *« Ils veulent ma peau, c'est effrayant. » « Comme le préfet Erignac, Yann Piat a été assassinée parce qu'elle dérangeait un nid de frelons. »* En preux chevalier de la lutte anticorruption, M. de Villiers confie sa volonté de surmonter son *« sentiment d'écœurement à cette barre »* où défilent tant de *« témoins d'immoralité publique »*. Un soupçon effarouché, il dit encore *« la peur médiatique de voir les noms confondus ». « A la radio, quand j'entends : "Aujourd'hui, Jo Sercia, Maurice Arreckx, Philippe de Villiers...", chez moi, en Vendée, je peux vous dire, ça crée un petit émoi... »*

Jean-Michel Dumay

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Edgar Morin

Président du conseil scientifique de la consultation nationale sur les lycées, Edgar Morin nous écrit après l'article paru dans nos éditions du 29 avril, intitulé « Les intellectuels de la commission Morin face à la complexité du "cher Edgar" » :

Publié à l'occasion du colloque national sur les savoirs à enseigner dans les lycées, cet article comporte dans ses deux tiers une tentative de disqualification de ma personne et de mon action par des citations entre guillemets d'auteurs anonymes, ainsi que des assertions imprécises laissant supposer que la plupart des membres du conseil scientifique m'ont désavoué. En réalité, aucun n'a démissionné et tous les présents à la dernière séance ont approuvé mes propositions. De plus, *Le Monde* n'a consacré que quelques lignes à ma communication du 28 avril où, durant trois quarts d'heure, j'ai exposé pourquoi l'enseignement doit former les esprits pour les rendre aptes à répondre aux défis de la globalité et de la mondialisation – ce qui *« ferait peur »*, semble-t-il, *« aux gens habitués à vivre dans le concret » !* Enfin, mon allocution du lendemain – où je réfutais les « anonymes » et indiquais clairement mes vues sur l'insuffisance de réformettes d'assouplissement, d'allégement et de dégraissage – a été totalement escamotée dans vos éditions du jour suivant.

92,2 % des eaux de baignades sont conformes aux normes microbiologiques

SELON LE RAPPORT ANNUEL publié conjointement, mercredi 13 mai, par le secrétariat d'Etat à la santé et le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, 92,2 % des baignades ont été déclarées conformes en 1997 aux seuils microbiologiques fixés par la Commission européenne. Toutefois, la qualité des eaux de baignade en mer s'est légèrement dégradée entre 1996 et 1997 (93,5 % déclarés conformes contre 93 %), tandis que celle de l'eau douce s'améliorait (91,1 % contre 91 %). Le total des sites n'ayant pas la qualité microbiologique requise s'élève à 7,8 %, dont 8,7 % en eau douce et 7 % en eau de mer. En 1997, 1 960 communes ont fait l'objet du contrôle de la Ddass.

DÉPÊCHES

■ **POLLUTION : la pollution à l'ozone due au trafic automobile** qui touche une dizaine de villes depuis dimanche 10 mai s'est maintenue, mercredi 13 mai. Le niveau d'alerte 2 (180 microgrammes/mètre cube) a été atteint à Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Thionville, Lyon, Rouen, Le Havre, Arras, Belfort et Montbéliard.

■ **VIOLENCE : deux jeunes ont été interpellés**, jeudi 14 mai, au Val-de-Reuil (Eure), à la suite du décès d'Orlando Gomes, un lycéen de dix-huit ans, qui a succombé à ses blessures plusieurs jours après une agression, le 7 mai, devant la gare d'Evreux. Retrouvé mort, lundi 11 mai, à son domicile de Triel-sur-Seine (Yvelines) Orlando Gomes est mort d'une « commotion cérébrale » consécutive à un « traumatisme crânien ».

90 % du réseau routier d'Ile-de-France émet trop de nuisances sonores

Une étude de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région, rendue publique par le conseil régional, dresse la carte du bruit imputable au trafic routier. Les neuf dixièmes des routes exposent les riverains à un niveau de plus de 60 décibels et sont donc hors la loi

LE RÉSEAU routier d'Ile-de-France engendre un niveau de bruit qui dépasse massivement les normes fixées par la loi : 89 % de ce réseau émet des nuisances sonores considérée comme *« gênantes »*. C'est le constat que dresse une étude réalisée par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France (IAURIF), que le conseil régional d'Ile-de-France devait rendre publique jeudi 14 mai.

Sur les 5 000 kilomètres de voirie étudiées – hors Paris *intra muros*, dont la mairie n'a pas communiqué les résultats – en petite couronne et dans les parties urbanisées de la grande couronne, 4 380 kilomètres émettent plus de 60 décibels en moyenne par jour, entre 6 heures et 22 heures. Ce sont les autoroutes et les voies rapides qui font le plus de bruit : avec 176 kilomètres, elles représentent 88 % des routes dépassant 80 décibels. Mais, plus surprenant, ce sont, en kilométrage, les routes départementales et nationales qui ont les linéaires les plus importants de voies émettant plus de 70 décibels.

En application de la loi contre le bruit du 31 décembre 1992, dite loi Royal, un arrêté du 5 mai 1995 a défini la norme de 60 décibels comme seuil de gêne sonore pour les transports terrestres. Avec ce dépassement permanent de la norme, les neuf dixièmes des routes franciliennes sont donc hors la loi. Si la loi fixe une norme pour que les logements ne soient pas exposés à une nuisance de plus de 60 décibels, c'est qu'on sait aujourd'hui que, dès 50 décibels, les bruits ne sont pas sans conséquence sur le sommeil et la santé psychique. Le bruit des transports est d'ailleurs considéré comme la première source de nuisance sonore en Ile-de-France.

« La dimension du problème du bruit généré par les infrastructures routières en Ile-de-France est considérable », admet Alain Rist, vice-président Vert du Conseil régional, chargé de l'environnement, du cadre de vie et de la circulation. Les manifestations de plus en plus fréquentes de riverains contre l'extension d'une autoroute ou la création d'un contournement routier en sont la preuve. Le nouvel exécutif de Jean-Paul Huchon, président socialiste du conseil régional, a décidé de prendre le problème à bras-le-corps en mettant en place un *« plan d'action contre le bruit »* en trois volets.

Premier axe, la résorption des points noirs. La région a mis en place, dans le cadre du contrat de plan (1994-1999), un rattrapage des points noirs relevant de sa compétence, ceux concernant les transports et la circulation. Elle consacre 150 millions de francs par an aux protections phoniques des voies rapides, soit l'équivalent de ce que l'Etat a investi en dix ans sur un programme de résorption des points noirs. Les travaux de couverture des voies routières sont ainsi engagés sur l'A 1 à Saint-Denis et l'A 86 à Nanterre et Rueil. Le conseil régional veut aller plus loin aujourd'hui en s'engageant à participer au financement des travaux sur les autoroutes A 3, A 4 dans le Val-de-Marne, A 6 dans l'Essonne, A 86, A 13, A 15 et A 115 : ces infrastructures font partie des routes qui émettent plus de 80 décibels. Le coût de ces travaux est estimé à plus de 5 milliards de francs.

De nouvelles opérations seront par ailleurs proposées pour le prochain contrat de plan Etat-région. L'équipe veut ainsi lancer des aménagements de voies ferrées, dont le besoin global de financement est estimé à 1 milliard de francs. Le conseil régional proposera par ailleurs aux maîtres d'ouvrage une participation aux aménagements des « voies d'importance régionale ». Enfin, une négociation devrait être engagée avec la Ville de Paris et les départements de proche couronne sur le traitement de certaines sections du boulevard périphérique.

Deuxième axe, le partenariat avec les collectivités locales et les grands opérateurs. Devant l'ampleur des travaux, bon nombre de points noirs sont restés en l'état. *« Compte tenu du nombre de kilomètres de routes concernées – 130 kilomètres d'autoroutes, 700 de routes nationales et 800 de départementales –, les couvertures ou murs antibruit, bien qu'efficaces, sont trop onéreux »*, explique Alain Rist. Les travaux les plus lourds ne sont pas forcément les plus efficaces. On a constaté en effet que les limitations de vitesse à 60 km/h permettent de réduire considérablement le bruit routier. La modération de la circulation ainsi que la protection des façades seront donc favorisées. Mais c'est aux communes à prendre les décisions.

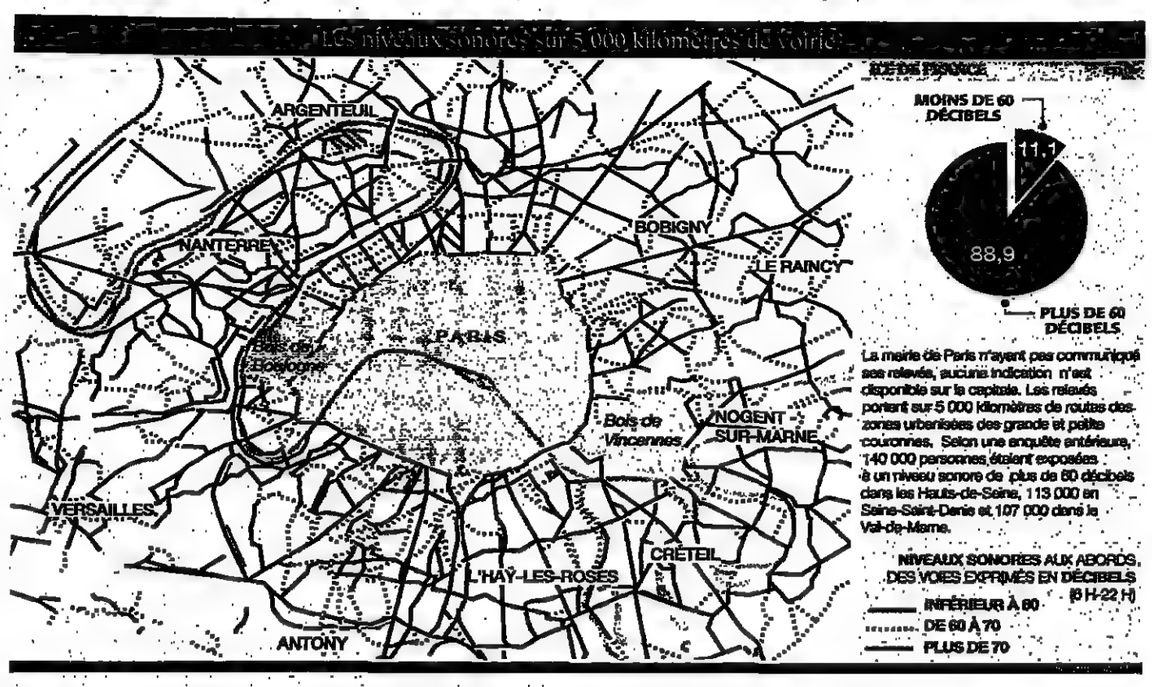

CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE

La région, chef d'orchestre, veut lancer une politique de prévention et de protection des bâtiments existants en encourageant les travaux d'isolement des façades. L'idée est de proposer aux partenaires un soutien logistique et financier. Ainsi, un programme pilote d'aide à la mise en place de programmes municipaux – les nuisances des voies locales sont de la responsabilité des communes – a été lancé en 1997 sur cinq communes. Il sera prolongé sur dix communes en 1998. L'objectif est de réaliser un diagnostic local du bruit et de financer les actions les plus exemplaires sur la base de contractualisations pluriannuelles.

Cette même démarche d'accompagnement sera engagée avec les grands opérateurs *« les plus bruyants »* (RATP, SNCF, Aéroports de Paris et industriels) pour renforcer la protection des riverains et promouvoir des pratiques moins bruyantes.

Enfin, et c'est le troisième volet du plan d'action, le conseil régional veut créer en 1999, en partenariat avec l'Etat, un observatoire du bruit, à l'image de ceux qui existent sur les déchets ou les rivières. Conçu comme une structure d'échange entre les pouvoirs publics et les associations, il travaillera à l'élaboration de données scientifiques sur le niveau de gêne ressenti et les méthodes de prévention du bruit.

En proposant un plan d'action global contre le bruit, l'Ile-de-France est la première région à répondre à l'appel du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement enjoignant les conseils régionaux à s'engager dans une politique contractuelle avec l'Etat. *« On met les choses sur la table »*, insiste M. Rist. La balle est maintenant dans le camp de l'Etat pour que les engagements financiers suivent.

Sylvia Zappi

Un document gardé secret par l'ancien conseil régional

LES CHIFFRES ET LA CARTE des nuisances sonores que nous présentons aujourd'hui auraient dû être rendus publics il y a plusieurs mois par l'ancien conseil régional. Les documents étaient quasiment prêts à être publiés, une conférence de presse avait même été annoncée en janvier. Et puis Michel Giraud, président (RPR) de la région jusqu'aux élections du 15 mars, avait décidé de tout annuler. *« Il ne s'agissait à nos yeux que d'un outil de travail »*, explique Didier Julia, qui était alors vice-président (RPR) chargé de l'environnement. *Après les polémiques sur la pollution atmosphérique, nous ne voulions pas être accusés de laisser une région sinistrée par le bruit. »*

C'est donc le nouvel exécutif présidé par Jean-Paul Huchon (PS) qui rend publique cette étude de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France (Iaurif). *« Nous sommes pour la transparence absolue dans ce domaine »*, explique Alain Rist (Verts), vice-président chargé de l'environnement, du cadre de vie et de la circulation. *Mettre les problèmes sur la table contribue à les résoudre. L'importance des chiffres sur le bruit prouve que tout le monde, et pas uniquement le conseil régional, va devoir s'y mettre pour chercher des solutions. »*

Il y a un peu plus de trois ans, l'exécutif RPR-UDF du conseil régional avait déjà gardé secrètes les informations dont il disposait sur les nuisances provoquées par les infrastructures routières. Une étude de l'Iaurif, synthétisée dans une note en septembre 1994, n'avait pu être rendue publique qu'en novembre, à la suite d'une intervention du groupe des Verts au conseil régional. Cette étude, qui portait sur les trois départements de la petite couronne, comportait des données qui ne figurent pas dans les chiffres que nous publions aujourd'hui. En 1994, en effet, l'Iaurif avait calculé le pourcentage de la population concernée par un niveau sonore supérieur à 70 décibels : 10 % de la population des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne et de la Seine-Saint-Denis, soit plus de 250 000 personnes.

L'Iaurif ne publie en revanche aucune indication sur Paris *intra muros*. Explication : l'Institut n'a pas eu communication des données sur la capitale. Les relevés, en particulier ceux qui ont été effectués en bordure intérieure du boulevard périphérique par les services techniques de la Ville de Paris, n'ont pas été communiqués par la Mairie.

C. de C.

L'enfer sur le pas de la porte à Choisy-le-Roi

LE RÊVE DE LEUR VIE s'est brutalement transformé en cauchemar. Les habitants de l'avenue Villeneuve-Saint-Georges, à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), pensaient avoir trouvé le calme en s'installant dans les pavillons et les petits immeubles de cette longue rue bordée de platanes. En plus des petits jardins privatifs, la moitié de ces trois cents familles peuvent profiter de la Seine qui coule sous leurs fenêtres, avec, de temps en temps, le passage d'une péniche.

Et puis un jour, ce petit paradis de banlieue, à peine troublé par la rumeur des avions qui décollent de l'aéroport d'Orly, s'est transformé en enfer. De plus en plus nombreux, de plus en plus gros, les camions ont emprunté cette rue de six mètres de large. *« Tout a commencé par l'abattage des platanes »*, se rappelle Ernest Costa, un des premiers riverains à s'être mobilisé. *On nous a dit qu'ils étaient malades, que leur ombre dérangeait. Ils ont été remplacés par des érables soigneusement taillés comme des cierges. Et très vite, il y a eu le passage des camions. »* Ce sont d'abord ceux qui transportent les pièces que Renault fabrique dans les ateliers situés sur la commune.

Les camions ne peuvent plus rejoindre la RN 6 au sud, car la circulation est progressivement réduite, à la demande de la SNCF, sur un pont qui enjambe les voies ferrées. Ils empruntent donc dans les deux sens la petite avenue urbaine vers le centre de Choisy et la RN 186. Pire, une partie du trafic automobile de la grande nationale, saturée aux heures de pointe jusqu'à Paris, se déverse elle aussi au milieu des pavillons. La pollution par les gaz d'échappement, les secousses qui fissurent les maisons, le danger permanent sur la chaussée et les trottoirs s'ajoutent au bruit quasiment insupportable.

Tout s'est aggravé ces cinq dernières années avec l'arrivée de nouveaux entrepôts le long de l'avenue, une route départementale, la RD 38. Avec rapidement 1 000, et parfois jusqu'à 1 600 camions sur les 11 000 véhicules décomptés chaque jour, la petite avenue s'est transformée en voie de desserte pour les entrepôts installés sur les terrains de la SNCF qui entourent l'immense gare de triage de Villeneuve-Saint-Georges. Les deux mairies concernées affirment n'avoir pas été consultées pour l'implantation de certaines activités autour des voies ferrées. Les emplois et la taxe professionnelle sont cependant bienvenus.

Protestations, pétitions, manifestations : rien n'y a fait. Les panneaux *« SOS »*, à l'intention des élus et des ministres accrochés aux arbres et aux poteaux, paraissent dérisoires sous le souffle des engins de plusieurs dizaines de tonnes lancés à pleine vitesse malgré la limitation à 30 km/h. Les rétroviseurs sont arrachés sur les voitures en stationnement. Et les fenêtres isolantes restent fermées quelle que soit la saison.

« Au début, nous avons subi tout cela sans comprendre ce qui nous arrivait », explique M. Costa, dont l'épouse est aujourd'hui présidente de l'Association choisyenne pour la déviation de la RD 38. *Et puis, comme les élus ne prenaient pas de décision pour faire cesser cette situation, nous avons commencé à agir. »* Les riverains qui restent, faute de pouvoir vendre leur bien, continuent à se faire pressants. Ils écrivent aux sociétés qui utilisent la zone d'activités et menacent certaines d'entre elles de manifester aux environs du Stade de France pendant le Mondial de football. Coca-Cola a été la première à déménager ses entrepôts. D'autres se préparent à partir. *« Des mesures de limitation du trafic ne sont pas de notre responsabilité »*, assure Hélène Luc, sénateur (PC) et responsable du dossier au conseil général. *Et puis, il paraît difficile de mettre en péril les emplois concernés. Il faut plutôt remettre en cause le "tout-camion", alors qu'existe sur le site la possibilité de transporter les marchandises par train ou par voie fluviale. »*

Christophe de Chenay

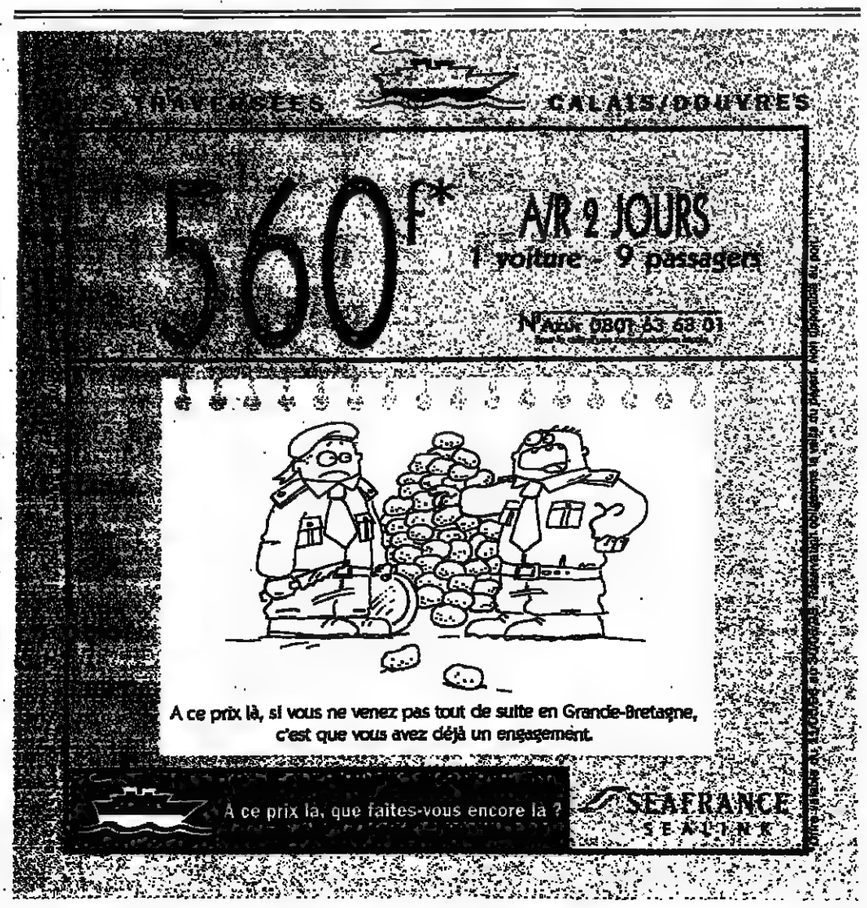

هكذا من الأصل

10 LES AVENTURES DE MAI

MARDI 14 MAI 1968

Descente dans les entrailles de la Sorbonne

par Patrick Rambaud

A peine rouverte, la Sorbonne était surpeuplée. Des milliers de jeunes gens la tenaient, il en arrivait sans cesse de nouveaux et leur masse débordait sur les places voisines. Un vaste campement se constituait sans directives, dans le brouhaha et le mélange de plusieurs musiques. Au premier étage, assises sur les rebords des fenêtres, des jeunes filles bronzaient, d'autres, plus sérieuses, feuilletaient *Action* ou *L'Enragé*. En bas, dans la grande cour, les stands proliféraient ; sur des tables sorties du bâtiment ou sur des tréteaux montaient des livres et des brochures en piles, sous des posters géants de Guevara, Marx ou Mao, des drapeaux rouges, des drapeaux vietnamiens. Une poignée de régionalistes, en haut des escaliers extérieurs, avait posé sur les genoux de la statue de Pasteur *un bouquet de lys noirs qui rappelaient* la bannière de la Bretagne. Un monsieur bien mis, qui s'était aventuré, essayait de défendre le drapeau tricolore et il avait même un public ; on l'écoutait, il écoutait, on le critiquait, il se défendait ; même dans les lazzis ou la véhémence des répliques on ne remarquait aucune hargne, et personne n'inquiétait les évidents visiteurs ; ceux-ci prenaient part aux discussions, parmi ces attroupements qu'une première nuit blanche avait un peu chiffonnés :

– Vous gâchez vos études...

– On ne coopère pas avec une société en décomposition.

– Et votre avenir ?

– Lequel ? Périr d'ennui mais le ventre plein ?

Cette nuit, Rodrigue avait été élu par l'assemblée générale, dans le grand amphi, et il participait au comité d'occupation avec un mandat de vingt-quatre heures qu'on pouvait renouveler. Chacun découvrait, parfois dans la stupeur, que la démocratie directe devait s'organiser pour survivre :

– Il faut se structurer, disait Rodrigue, sinon on ne tiendra pas.

– Ton organisation nous étouffe !

– Et le ravitaillement, hein ? Il faut bien s'en occuper...

Il fut décidé que le comité d'occupation allait s'installer dans la bibliothèque Léon-Robin, au premier étage, pour coordonner les activités. Un vrai cuisinier s'était présenté, heureusement en congé, il fut aussitôt engagé, avec quelques filles pour l'aider, qui n'avaient rien à voir avec l'université mais faisaient le trottoir. Dans le grand vestibule, rue des Ecoles, on décida d'établir des fourneaux ; les vivres récoltés seraient accumulés dans une galerie ; le réfectoire s'ouvrirait au-dessus de l'amphithéâtre Michelet. Les comités fleurissaient. Pour arranger une discussion, il suffisait de dégoter une salle vide, d'y punaiser une pancarte sur la porte, de prévenir le comité d'occupation puis d'aller au bureau de presse pour dactylographier ou ronéoter les tracts, au même premier étage, dans le couloir de gauche en venant de l'escalier C...

Après la nomination provisoire de leur ami Rodrigue, Théodora et Portallier s'étaient assoupis un moment dans les travées du grand amphithéâtre, ensuite ils étaient partis suivre un débat sur la répression sexuelle mené par Kostas Axelos. Ils avaient rencontré des étudiants espagnols devant un tableau pompier aux couleurs fades ; la scène, inspirée de la mythologie grecque, était traversée par une phrase au feutre rouge : « Le régime gaulliste est une fleur vénéneuse qui dévore notre printemps. » Les Espagnols entendaient monter un émetteur pirate sur un bateau, au large des côtes de Catalogne, pour informer leurs compatriotes des méfaits de Franco. Théo et Portallier n'avaient aucune lumière là-dessus, ils allèrent retrouver Rodrigue et les élus du jour, en se perdant dans des salons et des escaliers. Rodrigue était en pleine discussion avec Marco qui s'inquiétait :

– Et si les flics reviennent en force ? On est piégés, ici, sans aucun moyen de dégager.

– Dans un château fort, au moins, il y a des souterrains...

– Il y en a, dit une longue fille pâle, avec un blouson en jean et des bottes.

– On peut y aller ? demanda Portallier.

Les caves étaient gigantesques, ramifiées en cent corridors et tunnels ; elles plongeaient sur trois étages de galeries jusqu'aux égouts et Portallier ne put s'empêcher de penser encore aux « Misérables »

– On va où on veut ! coupa Rodrigue. Marco, amène des lampes de poche.

– Pourquoi pas des torches ? Ça serait plus beau.

– Théo ! Et si on flanque le feu ? reprit Rodrigue, conscient de ses nouveaux devoirs. Il interrogea encore la fille en noir qui se prénommait Nicole : « Tu sais par où on passe pour gagner les sous-sols ? » Elle savait ; ils décidèrent d'y descendre en file indienne, guidés par Nicole. Les caves étaient gigantesques, ramifiées en cent corridors et tunnels ; elles plongeaient sur trois étages de galeries jusqu'aux égouts et Portallier ne put s'empêcher de penser encore aux *Misérables*, à Jean Valjean qui fuyait l'émeute par les sous-sols en portant Marius blessé sur son dos...

– Holà !

Nicole éclairait une trogne poilue surgie d'un amas de chiffons. Ce monstre avait une voix rauque et sentait le vin :

– Qu'est-ce que c'est ?

Momo le clochard dormait ici depuis des mois sur un matelas sans forme, et il n'était pas seul ; d'autres se levaient le long des murs humides. Des bougies s'allumèrent sur des bouteilles vides ou sur des caisses. Toute une tribu vociféra contre les intrus. « Pas moyen d'être chez soi ! », glapit Momo, qui consentit à expliquer qu'ils s'introduisaient chaque nuit dans ces caves en passant par les catacombes, mais, un rat gros comme un chat s'étant risqué dans ses pattes, il l'envoya bouler contre une paroi d'un coup de sa galoche.

UN mardi, on n'avait jamais vu autant de députés dans l'Hémicycle, et les huissiers n'en revenaient pas. Les ministres siégeaient presque tous au banc du gouvernement, et le premier, serein, en costume gris clair et cravate noire, lisait la presse étrangère. Il ne prêtait guère attention au début de la séance, encombré par les rappels au règlement. Georges Pompidou en profitait pour mesurer l'impact de la visite officielle du Général en Roumanie ; après une nuit de tiraillements et d'hésitations, persuadé par les arguments de son premier ministre, de Gaulle avait fini par s'envoler pour Bucarest. Le *Chicago Tribune* n'en soufflait mot ; trop tôt peut-être. Le *Daily Telegraph* ou le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* préféraient fixer leur attention sur la révolte étudiante, et le *Times* de Londres avait des frayeurs : « Les communistes ont toujours su exploiter ce genre de situation. » M. Pompidou s'en divertit car le Général, comme lui-même, pensait les communistes bien utiles. Dans les usines et les ateliers où la CGT était majoritaire, les ouvriers travaillaient. Des grèves sauvages menaçaient d'éclater chez Renault à Cléon, et à Sud-Aviation près de Nantes, mais dans ces deux cas la CGT n'avait aucun pouvoir de décision. Du reste, ce matin à Orly, le Général avait eu cette phrase : « La situation ? Les communistes vont y mettre bon ordre. »

Soulagé par le départ du Général, le premier ministre devenait le seul maître, avec ses hommes de confiance, et tant pis pour les gaullistes orthodoxes qui voyaient en lui le mauvais successeur. C'était un gestionnaire. L'occasion semblait idéale pour remplacer de Gaulle

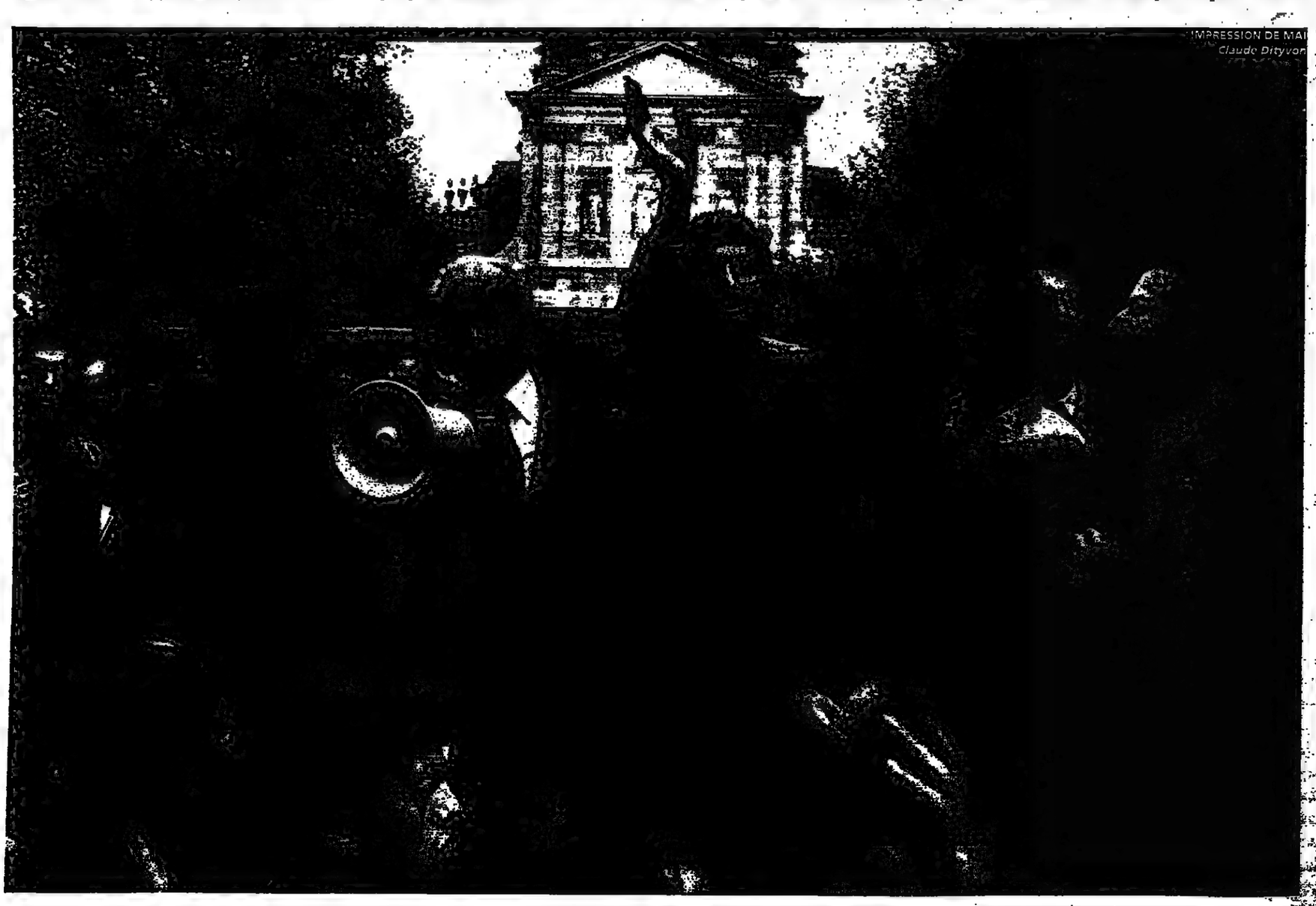

IMPRESSION DE MAI
Claude Dityvon

avec d'autres souplesses et de la roublardise déguisée en bon sens. Les Français voulaient d'abord une vie paisible, la modernisation du pays. A plusieurs reprises, Gaston Defferre l'avait apostrophé au micro, pour que le gouvernement engage sa responsabilité, mais Georges Pompidou n'avait pas levé le nez de ses journaux. Une motion de censure ? Il restait muet dans le chahut et les claquements de pupitres.

Le député Thévenon, qui appartenait à la majorité, montait à la tribune avec des feuilles. Il avait les traits marqués d'un homme frappé par le malheur ; sa main tremblotait quand il commença à lire ses notes :

– Monsieur le Président, mes chers collègues, des photographies que j'ai eues en main hier et aujourd'hui il ressort qu'une infime minorité d'étudiants, sous la conduite de M. Cohn-Bendit, ont profané la tombe du Soldat inconnu...

Georges Pompidou baissa son exemplaire de la *Libre Belgique* et plissa ses sourcils importants. Quel niais, celui-là ! De quelles photos parle-t-il ? Tout le monde savait que ce Cohn-Bendit ne participait pas au défilé de l'Etoile. Thévenon se ridiculise et nous avec. Le député poursuivait avec des accents de rage mal contenus :

– Permettez-moi de vous demander d'observer une minute de silence...

– Non ! Non ! crièrent les fédérés et les communistes.

– ...en hommage aux combattants de la guerre de 1914-1918 et à ceux de la guerre de 1939-1945...

– Hououou ! hurlait-on sur la gauche.

– ...qui ont lutté contre les amis de M. Cohn-Bendit.

Des députés de la droite se lèvent, ceux de la gauche huent et protestent :

– Assis ! Assis !

– C'est une honte ! répéta François Mitterrand dix fois dans le micro.

Malgré la pagaille qui s'ensuivit, le premier ministre ne bougea pas et la séance s'en trouva suspendue pendant vingt minutes. Ce fut au tour de Georges Pompidou, qui monta deux par deux les degrés de la tribune. Il avait mûri son discours. L'idée était simple. Pour mouiller l'opposition, il allait faire déraper le propos, insister sur le caractère historique des événements, parler d'une crise de civilisation afin d'épargner le seul gaullisme. Il évoquerait la fin du Moyen Age, ces étudiants qui se révoltaient déjà dans leur Sorbonne, le désarroi de la jeunesse...

– Mesdames et Messieurs, commença-t-il, Paris vient de vivre des journées graves...

Le premier ministre enchaîna sur l'origine des troubles, à Nanterre, provoqués par quelques agitateurs. Il fallait interrompre les cours pour enrayer la violence :

– Du coup, ceux dont je parle transportèrent à la Sorbonne leurs diatribes, leur agitation et leurs violences. Le recteur, en présence de plusieurs professeurs, se vit entouré par un groupe casqué, armé de gourdins et arrachant les pavés de la cour. Pris à partie, craignant un affrontement brutal entre étudiants de tendances également extrémistes mais opposées, il fit appel à la force publique. Pouvait-il ne pas le faire ?

Et cela se prolongeait sur ce ton. Le premier ministre accusa les radios qui avaient enflammé les esprits par leurs commentaires à vif des manifestations. Il désigna ensuite des professionnels de la révolution, plus âgés, munis de moyens financiers et d'un matériel adapté à la guérilla urbaine, une espèce d'organisation internationale à la James Bond qui souhaitait créer la subversion dans les pays occidentaux. Les étudiants avaient été égarés par ces flatteurs. La société où ils vivent leur paraît sans âme ? Eh bien, d'abord, on devait les sauver des idéologues diaboliques, mieux les entendre, mieux leur répondre. Si on leur proposait de coopérer au retour de la paix civile ?

A dix-sept heures vingt-cinq, la séance était de nouveau suspendue. Jurieu rejoignit son confrère Thévenon dans la salle des Quatre-Colonnes où les députés bavardaient et commentaient.

– Tu n'as pas un peu forcé la note, tout à l'heure, avec tes photos de Cohn-Bendit que personne n'a vues ?

– Comment ça ? C'est un danger public !

– Ton fils n'est pas rentré ?

– Oh non... Qu'est-ce qu'il va prendre quand je vais le revoir, ce jeune idiot !

– Monique a accompagné Solange Portallier vers la Sorbonne, hier. Elles espéraient au moins avoir des nouvelles du jeune Portallier. Rien. Pas même un coup de fil. Sa mère est blême d'inquiétude.

Ils s'approchèrent du groupe formé autour du premier ministre ; il avait allumé une cigarette blonde.

– Donc, Monsieur le Premier Ministre, demandait un député, ce mouvement n'a rien de spontané ?

– Impossible qu'il le soit, voyons ! Tout cela a été finement préparé.

– Vous parlez d'une organisation internationale. Pouvez-vous nous en dire davantage ? Il y a un meneur ?

– Un meneur, oui.

– On le connaît ?

– Cohn-Bendit, évidemment.

L'ennemi était nommé. On pourrait désormais s'en débarrasser si la situation empirait, si l'électorat avait trop peur, mais Jurieu et Thévenon ne saisissaient pas la manœuvre de Georges Pompidou, qui parlait aussi pour les journalistes à l'affût, lesquels allaient répercuter l'information.

– Tu vois que je ne me trompe pas, dit le député Thévenon au député Jurieu.

(à suivre)

Place de la Sorbonne
9 mai

[illegible]

DES JOURS AUX NUITS

[illegible] 14 MAI
[illegible] Le général de Gaulle, après avoir hésité, quitte Paris pour une visite officielle de quatre jours en Roumanie à l'invitation de Nicolae Ceausescu. Toutefois, l'Elysée maintient au 24 la date de son intervention radiotélévisée. Georges Pompidou se retrouve ainsi seul aux commandes, assisté d'Edouard Balladur et Jacques Chirac pour les questions sociales, et de Pierre Somveille pour le maintien de l'ordre. Ils se réuniront désormais tous les matins à l'Hôtel Matignon, formant au fil des jours, avec les ministres des armées, Pierre Messmer, de l'intérieur, Christian Fouchet, et le préfet de police, Maurice Grimaud, une cellule informelle de crise jusqu'au retour du général.

■ Dans la matinée, les ouvriers de l'usine Sud-Aviation à Bouguenais, près de Nantes (Loire-Atlantique), déclenchent la première des grèves sauvages qui vont, peu à peu, se répandre dans tout le pays et le paralyser. Le directeur et dix-huit cadres sont séquestrés, les ateliers sont occupés.

■ Dans l'après-midi, au cours d'une séance houleuse à l'Assemblée nationale, dont l'hémicycle est bondé, Georges Pompidou, après avoir lancé [illegible]

[illegible]

PASSÉ-PRÉSENT

Paul Malnoë
Le bonheur ? En 36 !

Michel Braudeau

DANS le quartier nord de Saint-Nazaire, près de la gare, Paul Malnoë vit avec sa compagne dans un petit appartement au rez-de-chaussée d'une HLM. Il n'a que quelques pas à faire dans la rue pour apercevoir, au-dessus des toits, les hautes structures des Chantiers de l'Atlantique, où il a été secrétaire du syndicat des métaux CGT-FO pendant trente ans. Aujourd'hui, il est âgé de quatre-vingts ans, et il vient de rédiger un court récit de sa vie, un devoir de mémoire, pour servir à ses enfants, ses amis, aux générations à venir. Il y a un an, lors de l'inauguration d'un petit square portant le nom d'un ancien résistant, un vieux camarade de Paul Malnoë, ancien déporté, est mort d'une crise cardiaque : *« Ça m'a profondément bouleversé, et j'ai pensé que je devais témoigner. »* Il a bien fait, parce que l'histoire de sa longue vie lui permet de comparer les événements et de relativiser ceux de 68, par exemple.

Il est né pauvre, en 1918, dans une famille de sabotiers et de cordonniers à Saint-Nazaire. *« A l'époque, on pouvait travailler six jours par semaine et être pauvre. Le mot "social" était inconnu. Par contre, la charité était à son apogée. »* Il commence comme apprenti aux Chantiers à quatorze ans. En 34, il participe aux grèves qui accompagnent les manifestations parisiennes. En sortant de l'apprentissage, il entre à la CGT, s'inscrit aux Jeunesses socialistes, et c'est 36, les grandes grèves, à dix-huit ans.

Mai 68, qui s'inscrit dans une tradition très nourrie de grèves à Saint-Nazaire, notamment en 55 et en 64, au moment de la fermeture des fonderies, est précédé, en 67, d'une longue grève de soixante-trois jours, du 1er mars au 2 mai, chez les mensuels. *« Je connaissais Gabriel Cohn-Bendit, qui était prof d'allemand ici, et, le 1er mai 67, j'ai rencontré son frère Daniel. Il était venu avec Maurice Joyeux, un anar du* Monde libertaire. *Ils étaient venus vendre leur journal. Il y a eu des frictions avec les vendeurs de* L'Huma, *mais ça s'est arrangé. »*

En 68, Paul Malnoë est donc à FO, depuis la scission de 47. Il se considère comme antistalinien, et les Chantiers se partagent à parts égales entre les trois syndicats, CGT, FO, CFDT. Au début de Mai 68, Paul Malnoë est à Paris, avec deux amis, pour une réunion. En passant par la rue de Rennes, ils voient une bagarre entre étudiants et CRS. *« Les copains me disent : "C'est juste un chahut." Moi, je n'étais pas d'accord, il y avait autre chose. Je le sentais parce que j'ai eu deux fils, l'un en 44, l'autre en 50. Pour le premier, ça a été facile. Pas pour le second, les portes déjà se fermaient. »*

A Saint-Nazaire, on manifeste aussitôt contre les brutalités policières. Dès le 13 mai, les ouvriers de Sud-Aviation, avec Yves Rocton, se mettent en grève et occupent l'usine. Le 16, Paul Malnoë est à Paris, on lui téléphone à 3 heures du matin pour aller faire un meeting de bonne heure chez Renault, à Billancourt. Il râle un peu, mais il est vite subjugué par l'ampleur et l'énergie de la foule.

Cela dit, ce Mai 68 qui fait vibrer les petits jeunots, ça ne l'épate pas plus que ça. Lui-même, en son jeune temps, en a vu d'autres, des lendemains qui chantent : *« Vous savez, ça n'a pas duré longtemps, Mai 68. Du 13 jusqu'à Grenelle, quand Séguy s'est fait conspuer. »* Tandis que le grand moment de sa vie, à lui, c'est 1936. *« En 36, c'était en juin et juillet, j'allais avoir mes dix-huit ans le 30 août, et je peux dire qu'on était heureux. La population de Saint-Nazaire, et pas seulement les gars des Chantiers, acclamait les dirigeants syndicaux et politiques. On avait vraiment l'impression d'avoir gagné. Gagner les congés payés, c'était sans doute ce qui nous a fait le plus plaisir, même si chez nous ce n'était que huit jours. Et puis les 40 heures et, surtout, les augmentations de salaires. Pour les jeunes notamment. On a supprimé la troisième catégorie pour n'en garder que deux. »*

Au contraire, en 68, estime Paul Malnoë, on a perdu. *« On n'a pas gagné, ce n'est pas vrai. D'accord, les 35 % du SMIG, c'est un acquis indiscutable. En ce qui concerne l'augmentation des salaires, elle a été de 12 % en moyenne. Mais l'augmentation était déjà de 6 % en moyenne, et les prix montaient dans la même proportion. La durée du travail, on a eu une heure en deux fois, sur un an. Et on travaillait largement au-dessus de nos quarante heures. »* La réduction du temps de travail, en 68, est sans doute réelle, mais pas à la hauteur de ce qu'ils auraient pu exiger. Les ouvriers ont été déçus. *« A la reprise du travail, le gars de la CGT, qui était d'habitude assez dominateur, arrogant, il n'était pas fier. Sur les murs de l'usine, il y avait marqué "CGT trahison" ; vous comprenez, c'était la première fois, et ce n'était pas nous, de FO, qui avions écrit ça. »*

De même, l'attitude de Séguy, décidément guère en odeur de sainteté ici, déclarant, après la reprise en main des affaires par le général de Gaulle et l'annonce des élections, qu'il ne fallait surtout pas troubler le scrutin, laisse les grévistes d'hier un peu rêveurs. *« Quand Séguy dit : "Cohn-Bendit, connais pas", ça ne passe pas. Et Marchais qui nous parle de l'"anarchiste allemand", ça laisse un malaise. »* Non pas que les ouvriers aient adhéré aux thèses de "Dany le Rouge" – *« En fait, ils s'en foutaient, tout simplement »* –, mais ils le voient souvent ici, à cause de son frère, et il a tenu des meetings à Saint-Nazaire : *« C'était un nom qu'on connaissait, pas un drapeau. »* Les ouvriers s'en remettent à leurs syndicats pour leurs revendications. *« Si on gagne quelque chose, c'est bien, sinon... Pour la première fois à Saint-Nazaire, le type de la CGT n'était pas à l'aise. Les gens de la CGT étaient démoralisés. C'est toute leur histoire et celle des communistes : ils étaient tellement sûrs d'eux, convaincus d'avoir raison, comme une Eglise. Ça les a dézingués ! »*

A l'époque, on tenait meeting tous les jours à Saint-Nazaire. La sous-préfecture, dont les grilles étaient entourées de paille pour protéger l'intimité de ses occupants, se faisait allumer régulièrement. Mais, après Grenelle, la reprise s'est faite ici comme partout. *« 68, ça a été un coup pour rien. Et, en même temps, le révélateur d'une autre composition de la classe ouvrière. Aujourd'hui, le prolétariat, c'est les exclus, les chômeurs, ceux qui gagnent le SMIC. Au-dessus, c'est déjà une classe moyenne. A part ça, on a loupé un moment qui aurait pu être important, et qui ne l'a pas été, parce que les gens n'y ont pas cru. Les partis politiques en tête. Personne ne voulait prendre le pouvoir, personne. Que voulez-vous, pour moi, 1936, le signe de la solidarité, c'était le pain qu'on partage. En 1968, le symbole de la civilisation, c'est la voiture. Et on la partage pas, la voiture. »*

D.R.

Entré aux Chantiers de l'Atlantique comme apprenti à l'âge de quatorze ans, Paul Malnoë était, en 1968, secrétaire du syndicat des métaux CGT-FO.

PAROLES

« Tout est à repenser, y compris nos méthodes de sélection. (...) Je ne vois de précédent dans notre histoire qu'en cette période désespérée que fut le XVe siècle, où s'effondraient les structures du Moyen Age et où, déjà, les étudiants se révoltaient en Sorbonne. »
Georges Pompidou, à l'Assemblée nationale

« Il y a dix ans, le 15 mai 1958, un homme parmi les Français s'est dressé et a annoncé que le processus était engagé. Craignez-vous qu'en mai 1968 un autre processus ne soit engagé ? Oui, qu'avez-vous fait de l'autorité de l'Etat ? (...) Qu'avez-vous fait de la justice ? On réunit les magistrats ; ils siègent un dimanche ; il faut qu'ils condamnent. On les convoque ensuite pour qu'ils pardonnent ! »
François Mitterrand, à l'Assemblée nationale

« Réfléchissez : que se passera-t-il si vous boycottez les examens et si vous quittez l'Université sans diplôme ? (...) Ceux d'entre vous dont les parents ont des relations dans l'industrie, le commerce, dans la banque, dans l'enseignement privé et ailleurs, trouveront, grâce à ces relations, des situations, même sans parchemin. Ceux d'entre vous, issus de familles modestes, qui n'ont pas ces relations, se heurteront, sans diplôme, à des portes fermées, et les perspectives d'avenir qui vous inquiètent seront assombries. »
Appel de M. Alfred Kastler, Prix Nobel, aux étudiants

هكذا من الأصل

Il était une fois l'éducation libérale

par Alain Finkielkraut

DANS son livre *L'Education de l'homme moderne*, Eugenio Garin cite et commente le testament rédigé à Venise en 1420 par Simone Di Ser Giovanni Valentini. Le riche commerçant stipulait que ses fils, une fois terminée leur instruction primaire, devraient étudier *« les auteurs, la logique et la philosophie »*. Après quoi, toujours selon ses volontés, les jeunes gens ayant accompli leur éducation *liberaliter* se consacreraient à la profession de marchands et seulement de marchands.

Liberaliter : l'idée de liberté que contient cet adverbe vient des Grecs. Pour Aristote comme pour notre marchand vénitien, libre est l'homme qui, échappant à l'empire de la nécessité et au carcan de l'utile, peut s'épanouir dans le loisir, c'est-à-dire dans la contemplation, l'étude, la conversation en vue de la vérité.

Nous avons, nous autres modernes, réhabilité l'activité laborieuse. Aspirant, selon les mots de Levinas, à nous rendre maîtres de la terre pour servir les hommes, nous avons fait du travail un instrument de libération. Mais nous n'avons pas voulu, pour autant, rompre avec l'éducation libérale. Même dans sa période la plus philistine, notre culture n'a jamais dit : tout est travail. Maintenant, vaille que vaille la distinction entre compréhension du monde et adaptation à l'environnement, nous avons continué de croire, avec les Anciens, que l'accès à l'excellence humaine passait par l'expérience des belles choses et par la fréquentation des grands esprits. Par l'instruction publique, nous nous sommes même mis en tête de faire de la démocratie une aristocratie universelle, c'est-à-dire un monde où nul ne serait exclu du loisir de penser.

> La sélection ne se fera plus entre les élèves mais entre les parents. Ce n'est plus le talent mais l'hérédité qui sera décisive

Ce rêve est tombé dans l'oubli. On a cessé de s'interroger sur les modalités et les difficultés de sa réalisation car on ne sait même plus qu'il a été imaginé un jour. Lorsque Philippe Meirieu, le responsable de la grande consultation des lycéens et des enseignants, propose d'instaurer au lycée la semaine de 35 heures (devoirs compris), aucun jeune ou vieux, aucune association de parents d'élèves, aucun journal, aucun parti, aucun syndicat ne s'émeut de cet alignement de l'univers scolaire sur celui du travail.

Skholé veut dire loisir mais il ne reste rien, dans l'école post-moderne, de son étymologie. L'ancestrale éminence de l'étude ayant été abolie par les pédagogues eux-mêmes, nous n'avons plus à notre disposition qu'une seule version de l'homme : l'*animal laborans*. Au bureau, au comptoir, à l'usine, dans la classe, devant le maître ou devant l'écran, sur le pot ou sur une chaise, de la naissance à la retraite, nous sommes tous des employés et, une fois achevé le voyage au bout de l'indifférenciation, le respect qu'on nous doit consiste à nous permettre, quel que soit notre âge ou le poste que nous occupons, de travailler toujours moins pour nous distraire et pour consommer toujours davantage. Le testament de Simone Di Ser Giovanni Valentini est devenu illisible. Il n'a donc plus valeur d'héritage.

Mais cet abandon de l'inutile servira-t-il à quelque chose ? Les petits travailleurs syndicalisés qui viennent d'être solennellement institués par le pouvoir politique et par le pouvoir social trouveront-ils au sortir de l'école un emploi à la hauteur de leurs ambitions ? On peut en douter. Si désormais tout est boulot, tous les boulots ne requièrent pas les mêmes qualités ni les mêmes compétences. Ceux des élèves que l'on destine à devenir avocats, juges, chercheurs, administrateurs, architectes ou médecins ne pourront en aucune façon se contenter des 35 heures hebdomadaires.

Aussi cet objectif ne sera-t-il pas respecté dans les lycées bourgeois et la sélection ne se fera plus entre les élèves mais entre les parents. Ce n'est plus le talent mais l'hérédité qui sera décisive. Il y aura d'un côté les élèves-35-heures capables à la fin de leurs études secondaires de faire un exposé de 10 minutes, de rédiger une lettre, de lire le journal et de pianoter sur un ordinateur ; de l'autre on trouvera les « fils de » : les élèves encadrés par les parents qui savent ce qu'il a fallu d'efforts pour être magistrat ou mathématicien. Les premiers auront en guise de baccalauréat un sous-certificat d'études connecté sur le réseau ; les seconds perpétueront la dynastie. Et l'espérance démocratique s'éteindra doucement avec l'éducation libérale.

Alain Finkielkraut est professeur à l'Ecole polytechnique.

Marx et les bourgeoisies imprévues

par Gilles Martinet

CONTRAIREMENT à ce qu'affirmaient, il y a cent cinquante ans, les auteurs du *Manifeste du Parti communiste*, *« l'histoire de toute société jusqu'à nos jours »* est loin de se confondre avec celle de la lutte des classes. Bien d'autres facteurs ont pesé sur l'évolution de l'humanité. Il n'en reste pas moins que, en mettant les rapports sociaux au cœur de l'analyse politique, Marx nous a donné une clé qui nous permet de comprendre bon nombre de situations, à commencer par celles qu'il n'avait pas pu prévoir.

Car, sur le plan de la prophétie, Marx a presque tout faux. La classe ouvrière n'a pas connu le destin qu'il lui prédisait. En revanche, la socialisation intégrale des moyens de production et d'échange a donné naissance à une classe imprévue, à cette bourgeoisie d'Etat issue elle-même de l'encadrement militaire du parti bolchevique et de la bureaucratisation de la société russe.

Cette classe nouvelle s'est révélée « clonable » : elle a été reproduite, à l'identique, en Chine, au Vietnam, à Cuba et ailleurs. Elle a connu des périodes d'essor, puis de crise et de déclin. Elle s'est finalement transformée, du moins dans l'ex-Union soviétique, en une classe de capitalistes douteux. Marx ne pouvait imaginer pareille aventure.

Or, paradoxalement, c'est en se servant de l'appareil conceptuel qu'il avait élaboré qu'on peut le mieux comprendre cette évolution et saisir les contradictions qui ont marqué les premières expériences d'un socialisme, non plus imaginaire, mais bien réel. Au centre de cette analyse, on trouve le problème de la formation et de la répartition de la plus-value (ou, si l'on préfère, de la valeur ajoutée). Ce problème se pose de manière très différente dans une économie étatisée et dans une économie de marché. Mais il existe des traits communs qui tiennent à l'extension du salariat, dans un cas comme dans l'autre.

Car la socialisation intégrale des moyens de production et d'échange n'a pas mis fin au salariat, même si le salariat soviétique revêtait des formes particulières. De même, la socialisation n'a pas complètement effacé les rapports marchands, même si elle les a, en quelque sorte, atrophiés. Sur le plan théorique, on considérait les entreprises soumises aux directives du Plan comme les ateliers d'un même ensemble, les achats et les ventes ne représentant, dans ces conditions, qu'un simple jeu d'écriture. Mais la réalité est bien différente.

Quand un directeur d'entreprise transmettait aux organismes de la planification un projet d'activité qui, prudemment, situait ses objectifs au-dessous de la capacité de son usine, quand il demandait, en revanche, des investissements très supérieurs à ses besoins (ce qui explique ces crises de suinvestissement qui ont provoqué d'énormes gâchis), quand le même directeur « s'arrangeait », en dehors des circuits officiels, pour obtenir les produits qui manquaient, quand il conservait une fraction des profits et qu'il la répartissait entre ses collaborateurs, il agissait non, certes, comme le propriétaire de l'entreprise, mais comme l'homme qui en avait la disposition provisoire.

Pour éviter cela, il aurait fallu réaliser une planification absolue. Elle s'est révélée impraticable, non en raison d'un manque de volonté centralisatrice de la part des dirigeants soviétiques (on ne saurait faire ce reproche à Staline !), mais par suite de l'impossibilité de faire prendre toutes les décisions par un centre unique.

Il existait en URSS une multitude d'agents économiques de tailles différentes aux développements inégaux, aux conditions de production hétérogènes. C'est ce qui a favorisé la mutation d'une bureaucratie politique en une bourgeoisie d'Etat, puis d'une bourgeoisie d'Etat en une classe dominante qui, ayant perdu toute référence idéologique, allie les traditions bureaucratiques aux pratiques d'un capitalisme sauvage et souvent mafieux. La bourgeoisie d'Etat a longtemps vécu dans la hantise du Goulag. Elle était soumise à l'arbitraire de la haute hiérarchie communiste. Mais celle-ci en avait besoin et, à partir de Khrouchtchev, elle lui a assuré une certaine sécurité de l'emploi, tout en la faisant profiter de la répartition de la plus-value réalisée sur le plan national, sous la forme de salaires plus élevés et surtout d'avantages en nature, pour ne pas parler de la corruption tolérée.

Il n'est pas sans intérêt de comparer cette situation à celle de notre propre bourgeoisie salariée. Issue généralement des classes moyennes, elle s'en éloigne par son niveau de rémunération, son mode de vie et sa capacité d'épargne. Elle ne dispose pas de ressources comparables à celles des vrais entrepreneurs, ceux qui font de vrais profits. Mais elle se rapproche de plus en plus de la traditionnelle bourgeoisie rentière. Cette dernière étant beaucoup moins nombreuse, il est normal que les grandes entreprises et les acteurs financiers s'appuient sur la bourgeoisie salariée pour faire admettre leur logique de développement. Ils ne voient que des avantages à ce qu'elle prélève sous des formes diverses (hauts salaires, commissions, notes de frais, etc.) une partie de la valeur ajoutée créée dans le pays.

> Il n'est pas sans intérêt de comparer la situation de ce qui fut la bourgeoisie d'Etat soviétique à celle de notre propre bourgeoisie salariée

Les mécanismes classiques du marché de l'emploi et la valorisation des compétences nouvelles, liées à la révolution technologique, comptent naturellement pour une très grande part dans l'accroissement des inégalités sociales. Mais seulement pour une très grande part, car on peut considérer, comme le fait Jean-Claude Milner dans son livre récent *Le Salaire de l'idéal* (Seuil), qu'une partie de la bourgeoisie salariée est surpayée pour des raisons qui sont à la fois sociales et politiques.

L'analyse des nombreuses « affaires » qui ont éclaté, au cours de ces dernières années, est particulièrement instructive. Certes, le phénomène des commissions n'est pas nouveau. Il a sans doute pris plus d'ampleur et, de leur côté, les juges font mieux leur travail. Mais la hauteur des rémunérations pour des emplois parfois fictifs est frappante. *Tout se passe comme si l'on n'osait* pas offrir à certaines personnes moins que le « minimum vital bourgeois », c'est-à-dire, pour la France, un revenu mensuel qui se situe entre dix et quinze fois le montant du SMIC.

La bourgeoisie salariée est, en un sens, plus avide et plus pressée de réussir que la bourgeoisie traditionnelle, mais, si l'on met à part les véritables entrepreneurs, elle a sans doute plus de compétence et donc plus de mérite. Elle est naturellement acquise aux règles de l'économie de marché, même lorsqu'elle appartient au secteur public. Elle se situe généralement à droite, mais elle n'a pas rompu tout lien avec le monde du salariat et les valeurs dont celui-ci était porteur. Aussi certains de ses éléments ne sont-ils pas étrangers à la montée du social-libéralisme en Europe.

Nos sociologues feraient bien de consacrer un peu de temps à l'étude d'un phénomène qui marque aussi fortement l'entrée de nos sociétés dans l'ère post-industrielle.

Gilles Martinet, ambassadeur de France, est ancien secrétaire national du Parti socialiste aux études et au programme.

1968. un mai ran

La diabolisation de l'Irak s'est emballée

1968, un « mai rampant » en Italie

EN ITALIE, tout a commencé bien avant Mai 68. Trente ans après, les plaies ne sont pas cicatrisées. La période a laissé en héritage bien des mystères. Le résumé est un peu caricatural mais il est vrai que dès 1967, en février puis surtout à partir de l'automne, l'agitation s'était déjà emparée des universités et la contestation grondait dans les campus. Aujourd'hui, si la révolte estudiantine et le mécontentement ouvrier ne sont plus que de lointains souvenirs, leurs résultantes, à savoir les perturbations politiques et sociales qui se sont produites au cours des quinze années qui s'en sont suivies, c'est-à-dire la « stratégie de la tension » et les « années de plomb », s'inscrivent toujours dans l'actualité quotidienne de l'Italie. Cette période agitée est loin d'avoir livré tous ses secrets. Nombreux sont les acteurs encore en prison ou en exil.

MAI 68

Mai 68 a donc plutôt été, en Italie, un Mai rampant, la continuation d'un mouvement contestataire qui avait pris naissance dans plusieurs universités – notamment à la faculté de sociologie de Trente – avant de s'étendre à travers tout le pays sans pour autant provoquer la bouffée de remise en cause généralisée illustrée par les événements français. Ce fut davantage une longue montée en puissance ponctuée par les manifestations, les occupations, les revendications avant de déboucher sur l'automne chaud de 1969, au cours duquel le pays fut paralysé par des grèves à répétition. Cette maturation parsemée d'incidents, de violences reflétait en fait l'expression d'un mécontentement profond face à un pouvoir politique immuable, une démocratie chrétienne confortablement installée depuis vingt ans et que rien ne semblait pouvoir déloger, pas même le Parti communiste (PCI), son plus puissant adversaire.

SURPLACE IDÉOLOGIQUE

C'est en réalité ce blocage, l'immobilisme d'un régime assuré de sa pérennité, le surplace idéologique du PCI et le vent de changement qui souffle un peu partout en Europe qui vont être à l'origine d'une période conflictuelle dont la nation italienne n'a pas encore véritablement digéré tous les traumatismes et refermé toutes les plaies. La première blessure date du 12 décembre 1969 : un attentat à la Banque de l'agriculture, plazza Fontana à Milan, cause la mort de seize personnes. Ainsi commence une spirale de violences meurtrières qui, jusqu'en 1986, tuera 415 personnes au cours de 14 600 attentats dont le plus grave se produit à la gare de Bologne, le 2 août 1980, et au cours duquel quatre-vingts voyageurs périssent.

A l'origine de cet engrenage, il y a l'extrême droite. Sa responsabilité a été clairement établie dans la bombe de la piazza Fontana, premier acte destiné à susciter la peur au sein de la population et à provoquer un coup d'Etat afin de « sauver le pays du péril rouge ». Ce fut une vaste entreprise de déstabilisation manœuvrée par les services secrets et plus ou moins téléguidée par la CIA, qui, tous deux, craignaient l'arrivée de la gauche au pouvoir à la suite du bouillonnement social de l'automne et du vent de révolte porté par la jeunesse. Le terrorisme noir a été rapidement concurrencé par le terrorisme rouge et notamment par celui des Brigades rouges, constituées en octobre 1970 à partir de la gauche prolétarienne, elle-même issue du « collectif politique métropolitain » de 1968.

Se définissant comme une *« organisation ouvrière autonome pour combattre les patrons et leurs serviteurs sur leur propre terrain »*, le mouvement fondé par Renato Curcio décide de passer à la clandestinité et à la lutte armée. Il tue pour la première fois, le 17 juin 1974, en « exécutant » deux militants d'extrême droite. Le coup d'éclat de ces révolutionnaires qui veulent *« construire le pouvoir prolétarien armé »* est l'enlèvement, le 16 mars 1978, d'Aldo Moro, secrétaire de la Démocratie chrétienne (DC), artisan du rapprochement avec les communistes en vue du fameux compromis historique. Il est assassiné cinquante-cinq jours plus tard, le 9 mai.

Cette tragédie, à propos de laquelle bien des mystères subsistent encore, marquera un tournant de la lutte révolutionnaire et signera le déclin de tous les mouvements gauchistes qui ont fleuri au cours de cette décennie agitée. Elle ne débouchera pas sur la fin du terrorisme. Mais un nouvel arsenal législatif, un renforcement des moyens policiers, une répression accrue et la naissance du phénomène des repentis, lancé par Patrizio Peci, va porter des coups sévères à toutes les organisations, à tel point qu'à la fin de 1982 3 600 gauchistes sont en prison. En janvier 1983, Renato Curcio et Alberto Franceschini, tous deux incarcérés, prennent acte de l'échec *« de la guerre de libération de longue durée »* qui doit rendre le pouvoir au peuple.

Ainsi prennent fin, après quelques autres turbulences jusqu'en février 1986, les fameuses « années de plomb ». La Démocratie chrétienne est plus que jamais au pouvoir. Le PCI est affaibli et l'instabilité gouvernementale persiste. Il faudra attendre 1992 et l'opération « Mani pulite » (mains propres), menée par le pool des magistrats de Milan, pour que soient balayés la DC et son allié socialiste Bettino Craxi. Après quarante-huit ans de patience, la gauche, ou plus exactement le centre-gauche, arrive au pouvoir. Ce que des groupes révolutionnaires armés ne sont pas parvenus à arracher, quelques petits juges y sont parvenus.

193 EXILÉS

La page de Mai 68 n'est pas pour autant tournée. Au cours des dix dernières années, les nombreux projets d'amnistie se sont embourbés dans des querelles politiques. Il y a encore plus de deux cents prisonniers politiques dans les établissements pénitentiaires italiens, et parmi eux Adriano Sofri, ancien dirigeant de Lotta continua, et Toni Negri, ancien chef de file d'Autonomia operaia.

Cent quatre-vingt-treize autres sont toujours contraints de vivre en exil, pour la plupart d'entre eux en France. Quarante-neuf ont été condamnés pour des actes ayant répandu le sang. Aujourd'hui encore, le gouvernement italien ne semble pas disposé à passer l'éponge, même si les principaux acteurs de cette vague de violence emprisonnés en Italie ont recouvré la liberté. Et l'on discute toujours des manquements et des erreurs commises lors de l'affaire Moro. Si Mai 68 est désormais en Italie un souvenir que la presse évoque à peine, le séisme qu'il a engendré laisse encore persister des traces douloureuses.

Michel Bôle-Richard

Asphyxie *par Lionel Portier*

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Nuisances et inertie

MAIS que fait donc l'Etat ? S'il est bien, dans nos sociétés modernes, une mission que tous les citoyens, ceux qui votent à droite comme ceux qui votent à gauche, lui reconnaissent, c'est celle de veiller à ce que le progrès ne se traduise pas, pour tout un chacun, par une dégradation des conditions de vie. Par un air irrespirable ou par un bruit insupportable, par exemple. Or force est de constater qu'en dépit des bonnes intentions constamment affichées les pouvoirs restent toujours, en la matière, extrêmement timorés, voire défaillants. Comme si les nuisances de la vie quotidienne ne relevaient pas de la dignité du politique.

L'arrivée de l'été est désormais une mauvaise nouvelle pour le gouvernement. Car, avec le retour des grandes chaleurs, c'est aussi celui des communiqués révélant aux populations urbaines des pics de pollution dangereux pour leur santé. La température monte, l'inquiétude aussi. Mais plus la qualité de l'air se dégrade, moins les pouvoirs publics se font remarquer. L'inertie commande alors que tous les indicateurs, ces derniers jours, justifiaient par exemple, la mise en place de la circulation alternée. Au moins à titre préventif.

Plus grave encore, cet autre type d'inertie – qui ressemble fort à de la dissimulation – dont l'Etat a fait preuve pendant des années en matière de transport de déchets nucléaires. Ceux qui devaient savoir savaient : les transports étaient hors norme, sans danger nous dit-on maintenant pour la santé, mais largement au-dessus des limites radioactives réglementaires.

Le bruit est peut-être une nuisance moins grave mais les Français l'installent au premier rang de leurs préoccupations. On peut le comprendre quand on prend connaissance de l'étude que publie le conseil régional d'Ile-de-France. 90 % des routes de la région parisienne dépassent les normes de nuisance sonore de 60 décibels. Les autorités le savaient, elles ont même tenté de le dissimuler. Cela n'a empêché ni les constructions nouvelles de logement à proximité ni le percement de nouvelles routes.

La multiplication de telles nuisances ne provoque pas seulement une multiplication des risques sur la santé physique et psychologique des populations. Dégradant le cadre de vie quotidien de millions de Français qui sont forcés de vivre le nez sous les pots d'échappement et les oreilles au ras du bitume, alimentant l'angoisse générale quant à l'avenir de nos sociétés, elles ont un impact considérable sur la vie collective, creusant la fracture sociale, menaçant de devenir source de violence, dévaluant le politique. Il est pourtant possible d'agir contre toutes ces nuisances. Le rapport rendu public, jeudi 14 mai, sur la qualité des eaux de baignade montre que, lorsqu'il s'en donne les moyens, l'Etat peut améliorer une situation très dégradée au départ.

Il lui faut accepter pour cela de s'extraire du court terme et des pressions électoralistes, prendre des risques au nom du principe de précaution et agir pour l'avenir et l'intérêt de tous. Avec l'emploi et la sécurité, c'est l'autre défi essentiel pour Lionel Jospin.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Raymond
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Investissement, Le Monde Presse, Idra Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

La diabolisation de l'Irak s'est émoussée

Suite de la première page

Ce différend qui a opposé Bagdad aux inspecteurs en désarmement de l'ONU avait failli dégénérer en conflit armé. La diabolisation de l'Irak s'est émoussée.

Au sein du Conseil de sécurité, il existe désormais une majorité qualifiée – dont la France est une figure de proue – pour juger que sur le dossier de l'armement nucléaire de l'Irak, il est possible de passer des inspections-surprise régulières, à ce que l'on appelle le *« contrôle à long terme »*, si l'Irak continue de coopérer. Ce qui signifie que le degré de confiance dans le désarmement irakien en la matière est jugé plutôt satisfaisant.

Le regard du Conseil de sécurité sur la Commission de l'ONU chargée de désarmer Bagdad (Unscom) n'est plus le même, et le Conseil demande désormais des comptes à ladite commission. Le Conseil n'aurait jamais dû renoncer à ce rôle, indique-t-on de source française. Mais la crise entre l'ONU et Bagdad s'étant muée, jusqu'à la crise de février, en un bras-de-fer américano-irakien, le Conseil de sécurité s'était en quelque sorte tassé, et l'Unscom en avait acquis une certaine immunité.

Désormais, le nombre des inspecteurs de l'Unscom est plus équilibré. Celui des experts français, par exemple, a sensiblement augmenté. Un Français est aussi désormais conseiller politique de ladite commission. L'argument qui prévalait jusqu'à il y a quelques mois encore, selon lequel le ministère de la défense affirmait ne pas être en mesure de fournir de nombreux experts, est donc tombé.

Par quel miracle ? Il existe toujours des *« chemins de Damas »* commente énigmatiquement un diplomate français. Paris va d'autre part mettre à la disposition de l'Unscom un avion de reconnaissance – Moscou aussi. Ce nouveau panachage de l'Unscom est de nature à apaiser quelque peu les inquiétudes de Bagdad, pour qui les équipes étaient à la solde des Etats-Unis.

Jusqu'à l'implication personnelle de M. Annan, l'Irak n'a jamais voulu entendre ce que les Français lui ont toujours dit, à savoir qu'à ce jeu-là il est forcément perdant. Et, pour Washington, Bagdad n'était en mesure de comprendre que le seul langage de la force, et le président Saddam Hussein devait être éliminé.

Aussi longtemps que les partisans d'une autre politique avec l'Irak étaient la France et la Russie, la démarche paraissait suspecte. Paris et Moscou étaient accusés d'arrière-pensées marchandes et purement intéressées. Kofi Annan, lui, ne pouvait être soupçonné de rien. A tort ou à raison, le secrétaire général de l'ONU était au contraire considéré comme l'homme des Etats-Unis, auxquels il devait son poste. Il n'en a pas moins réussi à établir une relation de *« confiance »* avec le président irakien, qui a lui-même dit à l'émissaire présidentiel français Bertrand Dufourcq, que cette *« confiance »* fut l'élément déterminant de l'acceptation par l'Irak de la visite des *« sites présidentiels »*.

CONTINUER À COOPÉRER

M. Annan, qui est en France, et qui s'était déclaré il y a quelques jours satisfait de la coopération dont fait preuve l'Irak, a rencontré mardi M. Aziz. Une fois encore, ce dernier a jugé que le temps était venu de lever les sanctions imposées à son pays par le Conseil de sécurité. Bagdad continue, d'autre part, de se plaindre de certains comportements de l'Unscom. Mais l'hostilité entre les Irakiens et le chef de la commission est si bien ancrée que les reproches réciproques sont devenus quasiment des réflexes conditionnés.

Le vice-président irakien, qui doit remettre au président Chirac un message de M. Hussein – le troisième en quelques mois – s'entend tenir le même discours par tous ses interlocuteurs à Paris : l'Irak doit continuer à coopérer sans restrictions avec les inspecteurs de l'ONU, s'il veut voir *« le bout du tunnel »*, c'est-à-dire la levée de l'embargo au moins pétrolier, dont son désarmement est la condition *sine qua non*.

Or jusqu'à présent, il n'existe aucun mouvement au sein du Conseil de sécurité à propos de l'armement biologique et chimique de l'Irak, jusqu'à la remise du prochain rapport de l'Unscom au Conseil de sécurité en octobre. Les inspecteurs ont encore du travail à faire dans ces deux domaines.

Mouna Naïm

RECTIFICATIFS

INTÉRIM

Après la publication de l'article *« Altedia devient le premier groupe français en ressources humaines »* (*Le Monde* du 29 avril), le groupe BPI nous indique que son chiffre d'affaires a été de 224,5 millions de francs pour l'exercice 1996/97, et non de 112 millions comme indiqué.

L'EURO ET L'OPINION

Dans l'étude publiée sur l'attitude des opinions publiques européennes à l'égard de l'euro (*Le Monde* daté 3-4 mai), une inversion de chiffres s'est produite dans le graphique sur l'adhésion par pays. Concernant la Finlande, 33 % des personnes interrogées se déclarent favorables à la monnaie unique (et non pas 51 %, comme nous l'avons écrit par erreur), alors qu'en Suède, 51 % y sont favorables (et non pas 33 %).

WIM KOK

Wim Kok est le premier ministre des Pays-Bas et non pas du Danemark, comme nous l'avons fait écrire, bien à tort, à *The Economist* dans la revue de presse dans *Le Monde* du 14 mai.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Visite princière à Paris

LA PRINCESSE Elizabeth et le duc d'Edimbourg son époux reçoivent aujourd'hui l'accueil simple et profondément cordial que Paris réserve à des amis. Qui donc considérerait nos hôtes comme des étrangers ? Il n'est pas une Française qui ne désirerait ardemment apercevoir, fût-ce de loin, les traits de la gracieuse héritière de la couronne d'Angleterre. Midinettes, femmes du peuple, petites bourgeoises, grandes dames, toutes souhaiteraient approcher la princesse Elizabeth et lui présenter leur hommage. Mme Vincent Auriol pourra en toute sincérité lui affirmer qu'elle parle au nom de toutes les femmes de notre pays, et le président de la République en remettant à la princesse le grand cordon de la Légion d'honneur et la croix de guerre au duc d'Edimbourg a pu dire aux récipiendaires que ces distinctions sont le symbole de l'amitié de tout un peuple.

Les deux peuples ont partagé depuis plus de trente ans les mêmes souffrances et les mêmes espoirs. Ils auront encore la même volonté, quelles que soient parfois les divergences sur les moyens d'y parvenir, de maintenir dans la paix désirée comme dans la guerre la conception d'un monde où la dignité de la personne sera toujours respectée, où tous les esclavages seront abolis. N'est-ce pas l'union de l'Angleterre et de la France qui, seule, permettra de construire l'Europe nouvelle vers laquelle se portent nos espoirs ? Nous voudrions que Paris apparût sous un jour radieux, dans sa jeune beauté printanière, à ses visiteurs qui représentent parmi nous, eux aussi, le printemps de la chère vieille nation, notre amie.

Rémy Roure
(15 mai 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

DIRIGEANTS Fiat est le premier groupe familial italien, contrôlé par les Agnelli. L'actuel numéro deux du groupe américain General Electric, Paolo Fresco, s'apprête à en prendre les commandes. ● DANS UN PAYS où 99 % des entreprises appartiennent à des familles, le passage de témoin est un moment risqué. Seulement 15 % des sociétés survivent au bout de la troisième génération. ● LE RECOURS à un gestionnaire extérieur, souvent puisé dans le vivier des anciens consultants du groupe américain McKinsey, est de plus en plus fréquent. ● SPÉCIALISTE de l'électroménager, Merloni a organisé de façon exemplaire la succession de son PDG. Celui-ci a décidé de changer le nom de l'entreprise pour couper le lien avec la famille. ● LES GROUPES industriels publics vivent le même type de révolution pour affronter une concurrence européenne avivée par la monnaie unique.

Une nouvelle génération s'installe à la tête du capitalisme familial italien

A l'image de Fiat, qui fait appel à Paolo Fresco, numéro deux de General Electric, les groupes de la Péninsule assurent la relève des anciens capitaines d'industrie en recrutant des gestionnaires, souvent formés à l'école américaine

MILAN
correspondance

Cesare Romiti, successeur de Gianni Agnelli à la tête de Fiat, est sur le point de passer lui-même le flambeau du célèbre groupe automobile de Turin à un autre manager de renom, Paolo Fresco. Carlo De Benedetti a abandonné Olivetti, devenu entre-temps une société à actionnariat diffus où règne Roberto Colaninno. Silvio Berlusconi se consacre désormais plus à la politique qu'à ses télévisions et a laissé le groupe aux mains de son compagnon d'aventure, Fedele Confalonieri.

Des plus gros groupes familiaux cotés en Bourse aux compétitives PME du Nord-Est, le temps des « condottieri », ces capitaines d'industrie transalpins, semble révolu et les gestionnaires sont en train d'accomplir une entrée en force au sein du capitalisme familial italien, qui représente encore... 99 % des entreprises du pays. Parfois de façon définitive lorsque les dynasties se sont trop éparpillées pour pouvoir rester aux commandes. Parfois de façon transitoire, le temps de former les « héritiers » de demain.

Le tournant crucial, pour la plupart des entreprises italiennes, est bien évidemment celui de la succession, aggravée à chaque nouvelle génération par la multiplication des héritiers. *« Selon des statistiques, pas plus de 32 % des entreprises familiales survivent à la deuxième génération, et pas plus de 15 % à la troisième »*, rappelle Alfredo Ambrosetti, gourou des consultants italiens. La dynastie Agnelli a dû affronter, cet hiver, la disparition tragique de l'héritier désigné du groupe Fiat, Giovanni Alberto Agnelli, trente-trois ans, neveu de l'Avvocato. Ce sont deux managers, Paolo Fresco, venu de General Electric, et Paolo Cantarella, un passionné d'automobile entré chez Fiat en 1977, qui dirigeront l'entreprise lors de son centenaire, l'an prochain. Un passage de témoin est cependant advenu : John Elkann, petit-fils de Gianni Agnelli, a été nommé en décembre 1997 au sein du conseil d'administration du groupe.

PASSAGE DE TÉMOIN

D'une façon ou d'une autre, pratiquement toutes les entreprises italiennes font face au problème et presque toutes au même moment : beaucoup, fondées après la guerre, se retrouvent aujourd'hui face au premier passage de témoin, tandis que d'autres doivent affronter le tournant encore plus critique de la troisième génération. *« S'il devait y avoir, après moi, un autre Marzotto à la tête du groupe, je pense qu'il serait déjà là aujourd'hui »*, déclarait sèchement l'an dernier Pietro Marzotto, président du groupe de textile et d'habillement haut de gamme, flanqué de deux gestionnaires, Jean de Jaegher et Silvano Storer.

« On constate une vraie prise de conscience, dans un nombre croissant d'entreprises, de l'importance de la professionnalité de celui ou de ceux qui sont aux commandes », estime Alfredo Ambrosetti. *« Le problème de l'entreprise familiale*, poursuit-il, *c'est que plusieurs rôles – actionnaire, administrateur, gestionnaire, et styliste dans le cas des entreprises de mode – coexistent dans la même personne. La situation peut devenir critique si cette personne mélange les rôles, si, quand elle gère l'entreprise, elle se comporte comme un actionnaire. L'entreprise familiale, qui est une valeur positive, dégénérera alors en entreprise patronale, compromettant son développement. En fait, à parité de condition, c'est mieux si la famille se contente de définir les stratégies pour laisser à d'autres la gestion. »*

Pourtant, et c'est là l'aspect le plus curieux de ce capitalisme italien en mouvement, toute une nouvelle génération d'héritiers commence à faire entendre sa voix. Marina Berlusconi, trente et un ans, vice-présidente de la Fininvest, a pesé de tout son poids pour éviter que son père ne vende à Rupert Murdoch son empire audiovisuel. Les deux frères Ferrero, Pietro et Giovanni, petits-fils du fondateur du quatrième groupe mondial de sucreries (producteur entre autres de Nutella et de Kinder), viennent d'accéder aux postes de président et vice-président de Ferrero Spa, la branche italienne du groupe. L'été dernier, ces deux jeunes gens d'à peine plus de trente ans avaient déjà été nommés administrateurs délégués de Ferrero International, qui contrôle entièrement les vingt-neuf sociétés opérationnelles.

Au sein du groupe métallurgique Marcegaglia (3 000 milliards de lires de chiffre d'affaires, soit plus de 10 milliards de francs), complètement contrôlé par la famille, le fondateur a déjà fait place à ses enfants : Antonio, trente-quatre ans, administrateur délégué, et Emma, qui s'occupe de la finance du groupe et qui assume en ce moment la charge de présidente du groupe des Jeunes Entrepreneurs au sein de l'organisation patronale Confindustria. *« J'ai étudié l'économie des entreprises à la Bocconi* (la HEC italienne), *et c'était naturel pour moi d'entrer dans l'entreprise il y a sept ans*, commente Antonio Marcegaglia. *Nous avons considéré que nous avons les compétences pour gérer le groupe et nous avons fait le choix de le faire personnellement. Pour nous, l'entreprise est le bien suprême : nous n'avons jamais distribué un dividende... »*

Selon Guido Corbetta, directeur de la branche stratégie de la SDA-Bocconi, *« ce que l'on voit de plus en plus, ce sont des héritiers qui remplissent tous les critères requis pour diriger leur groupe : ils ont fait des études, ils se sont formés, y compris à l'étranger, ils ont fait partie d'autres conseils d'administration – Pietro Ferrero est par exemple présent dans celui de la banque d'affaires Mediobanca. Les héritiers peuvent compléter leur formation en se frottant aux managers externes, à des "mentors" qui les aident à progresser. Le problème est plus difficile à résoudre dans les PME, parce que peu de gestionnaires y sont encore présents et que, du coup, les fils du patron n'ont personne à qui se confronter ».*

Le groupe Barilla est un bon exemple de cette confrontation héritiers-managers : un Américain, Edwin Artzt, en est le directeur général, et une de ses compatriotes, Sharon Hintze, est son bras droit depuis quelques semaines. Mais Guido Barilla, trente-neuf ans, reste président, et ses deux jeunes frères Luca et Paolo sont également très présents.

Si le capitalisme familial vit sa petite révolution, l'autre pilier de l'économie italienne, le secteur public, n'est pas en reste. Le gouvernement de centre-gauche de Romano Prodi a largement puisé dans le vivier du privé pour gérer les colosses dont l'Etat est encore actionnaire. C'est Giancarlo Cimoli, ex-administrateur délégué d'Edison, qui a la difficile tâche de redresser les chemins de fer. Franco Tato, passé par Olivetti et la Fininvest, a été appelé à la tête de l'ENEL, l'EDF italienne. Corrado Passera, ex-bras droit de Carlo De Benedetti à Olivetti, ex-administrateur délégué du Banco Ambrosiano Veneto, a pris cet hiver la responsabilité des Postes. L'Italie fourbit ses armes en vue de la suppression des monopoles et d'une concurrence européenne avivée par la monnaie unique.

Elisabeth Roman

Les jeunes dirigeants à l'école McKinsey

L'Italie ne dispose pas de grandes écoles, à l'exception de la Bocconi de Milan, équivalent italien d'HEC, et beaucoup de patrons de l'ancienne génération ont fait leurs classes sur le terrain. C'est du cabinet d'audit américain McKinsey que nombre de managers-vedettes sont désormais issus. Corrado Passera, aujourd'hui administrateur délégué des postes, ancien du Banco Ambrosiano Veneto et d'Olivetti, est sans doute le plus célèbre. C'est aussi le cas de plusieurs dirigeants « qui montent » : Alessandro Profumo au Credito Italiano, Francesco Caio chez Merloni, Silvio Scaglia chez l'opérateur de téléphonie mobile Omnitel, Mario Greco à la compagnie d'assurance RAS (groupe Allianz) et Massimo Capuano à la Borsa Italiana Spa, société privée qui gère la place financière de Milan.

Tournés vers le profit, plus sensibles aux sirènes du marketing et moins enclins aux compromis sociaux et politiques que leurs aînés, ces quadragénaires imposent sans états d'âme des recettes anglo-saxonnes à l'économie italienne.

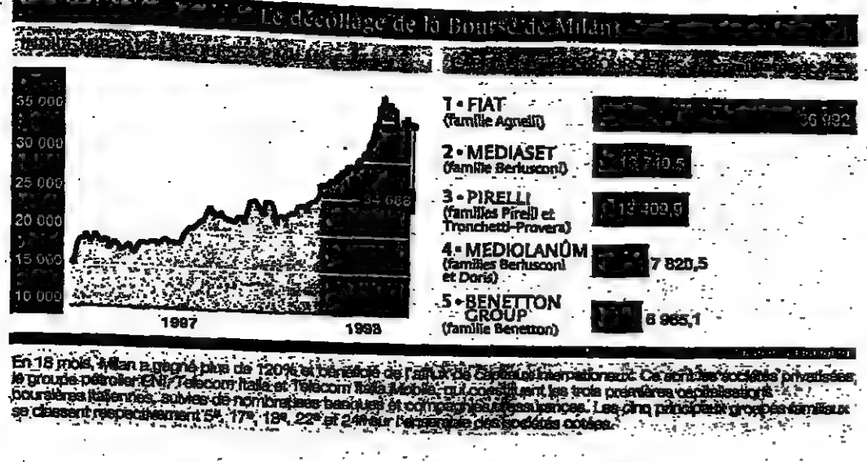

En 18 mois, Milan a gagné plus de 120 % et bénéficie de l'afflux de capitaux internationaux. Ces sept sociétés privatisées, le groupe pétrolier ENI, Telecom Italia et Telecom Italia Mobile, qui constituent les trois premières capitalisations boursières italiennes, suivies de nombreuses banques et compagnies d'assurances. Les cinq principaux groupes familiaux se classent respectivement 5e, 17e, 19e, 22e et 24e sur l'ensemble des sociétés cotées.

La concentration du secteur financier met en cause l'avenir de Mediobanca

MILAN
de notre envoyée spéciale

Le secteur bancaire italien est en pleine ébullition. Tandis que de nouveaux ensembles sont en train de se constituer, le marché parie une nouvelle fois sur une fusion entre la Banca di Roma et la Banca commerciale italiane (Comit ou BCI). Les deux banques ont choisi chacune une banque conseil pour étudier un schéma de rapprochement : respectivement Merrill Lynch et Goldman Sachs. La première a déjà suivi l'alliance entre les deux banques italiennes Credit et Unicredito tandis que la deuxième était conseil pour la privatisation de la Banca di Roma, à la fin de l'année dernière. Les intéressés ont toutefois refusé de commenter ces informations, relatées par la presse italienne. Luigi Fausti, président de la Comit, a, jusqu'à maintenant, toujours marqué son opposition à une telle union. La Banca di Roma s'est, quant à elle, récemment déclarée ouverte à toute opportunité.

Ces informations relancent avec force les questions sur la puissante et vieillissante banque d'affaires Mediobanca, dont la BCI et la Banca di Roma détiennent respectivement 8,82 % et 7,37 %. Les deux établissements réunis deviendraient de loin le premier actionnaire de l'établissement de la via Filodrammatici, loin devant le Credito italiano, qui en contrôle 8,81 %. Fusion ou pas, la concentration du secteur bancaire italien pose, de toute façon, la question de l'avenir de Mediobanca, présidée par Enrico Cuccia, âgé de quatre-vingt-onze ans. *« Elle a perdu beaucoup de batailles et se trouve en concurrence avec de nombreux acteurs, notamment anglo-saxons (...). C'est aujourd'hui le marché qui dicte sa loi »*, confie un banquier italien.

Les nouveaux groupes tels que Credito italiano-Unicredito, la création de Banca Intesa (née de la fusion entre Ambroveneto et Cariplo) et la naissance du nouveau numéro un italien Imi-Sanpaolo constituent autant de concurrents de poids pour Mediobanca. De plus elle doit gérer le conflit ouvert avec son allié français Lazard, actionnaire de Generali, également premier actionnaire de la Comit (5 % du capital). Une des étapes importantes se tiendra le 27 juin lors de l'assemblée générale de Generali à Trieste, qui doit décider du renouvellement intégral du conseil d'administration de l'assureur italien. Et notamment celui de son président Antoine Bernheim, qui est aussi associé-gérant de Lazard et vice-président de Mediobanca. Generali est, de son côté, favorable à l'union BCI-Banca di Roma, même si l'assureur se refusait mercredi à tout commentaire. Une réunion s'est tenue lundi à Milan, à l'initiative de Gianfranco Gutty, administrateur délégué de l'assureur italien et également vice-président de la BCI, pour faire valoir le bien-fondé d'un mariage Comit-Banca di Roma.

De nombreuses incertitudes planent sur un tel rapprochement. Par la voix du président du conseil de surveillance, Michel François-Poncet, Paribas, le deuxième actionnaire de la BCI à hauteur de 4 %, qui tenait mardi son assemblée générale, a réaffirmé son opposition à cette union. Il estime en effet que les deux banques sont trop différentes. Le groupe français dirigé par André Levy-Lang souhaite en revanche maintenir des liens étroits avec son partenaire. Une fusion diluerait fortement sa participation.

Même écho du côté de Commerzbank, qui détient 3,17 % de la BCI, qui ne verrait pas d'un bon œil ce mariage. Les analystes financiers expliquent que cette alliance donnerait naissance à la première banque italienne, avec plus de 2 000 guichets. Une éventuelle fusion pourrait se faire au regard de la capitalisation boursière des deux banques, celle de la BCI étant d'environ 18 000 milliards de lires, tandis que la Banca di Roma est évaluée à 20 000 milliards de lires (selon les cours actuels). Si certains doutent très fortement de ce projet, les deux banques ne peuvent rester seules.

« Les banques italiennes ont pris conscience de la nécessité de grossir pour être compétitives. La Comit comme la Banca di Roma doivent trouver une solution, de même que Mediobanca, qui doit sortir de son isolement », explique un banquier de la Péninsule.

Pascale Santi

La succession exemplaire de Vittorio Merloni

MILAN
correspondance

Vittorio Merloni est à la tête de l'entreprise d'électroménager qui porte son nom : léguée par son père, celle-ci est plus connue sous ses marques, Indesit, Ariston et Scholtès. Fin 1996, M. Merloni a choisi de faire appel à un manager venu de l'extérieur, Francesco Caio, pour gérer le groupe, même s'il n'a pas encore fixé la date de son départ en retraite. Merloni Elettrodomestici, partiellement cotée en Bourse, a affiché un chiffre d'affaires de 2 800 milliards de lires pour 1997 (plus de 9,5 milliards de francs). Son bénéfice net a bondi de 13,3 milliards de lires en 1996 à 42,3 milliards en 1997.

La façon dont ce père de quatre enfants a affronté la question de sa succession est nouvelle, et exemplaire, pour une entreprise italienne de cette dimension. *« Il y a cinq ans, lorsque j'ai atteint soixante ans, j'ai créé un groupe de travail avec trois experts pour discuter le passage de générations,* témoigne M. Merloni. *Première décision, la plus importante : je n'ai gardé que la présidence de la société et j'ai laissé la charge d'administrateur délégué, que j'occupais en même temps. Je voulais que l'entreprise soit gérée de façon managériale, pour assurer sa continuité. Et pour que mes enfants se fassent entre-temps une expérience différente. »*

Pour choisir Francesco Caio, qu'il ne connaissait pas personnellement, le patron de Merloni a tout simplement fait appel à un cabinet de recrutement. *« Nous sommes passés par un chasseur de têtes qui a fait une sélection internationale. Dans le profil que nous avions tracé, nous avions écarté la possibilité de prendre quelqu'un de notre secteur : je voulais un manager, pas un expert. J'ai choisi Caio, bien sûr parce qu'il m'a fait bonne impression, mais aussi en raison de son âge : il avait trente-neuf ans quand il est venu chez nous en octobre 1996, et je tenais à ce qu'il y ait une grande différence entre nous, pour lui laisser du temps devant lui. »* Autre qualité de cet ancien administrateur délégué de l'opérateur de téléphonie mobile Omnitel et du groupe Olivetti : *« Il provenait d'un secteur tourné vers l'avenir, l'informatique et les télécommunications. »* M. Merloni ne regrette pas sa décision. *« Aujourd'hui, je peux dire que je le referais : je suis sûr que c'était un bon choix. »*

> « Je voudrais, avant de me retirer, changer le nom de la société. Pour couper le lien entre le nom de la famille et celui du groupe »

En attendant de voir s'ils auront un jour leur place à la tête du groupe, les quatre « héritiers » font leurs armes ailleurs. *« J'ai voulu répéter avec eux ce qu'a fait mon père avec moi : leur permettre de se faire les dents hors de nos activités principales. Moi, j'ai démarré... dans une affaire de cages pour poulets de batterie ! »*. La porte de l'entreprise leur reste cependant ouverte : *« Mes quatre enfants sont présents à tour de rôle au conseil d'administration du groupe et ils sont tous dans notre holding de famille, Fineldo. Mais chacun a conquis son autonomie financière. C'est difficile, pour un fils d'industriel, de se faire une expérience dans une banque, dans un cabinet d'audit : personne n'y croit, tout le monde pense qu'il n'est là que pour quelques années et personne ne lui donne de responsabilités... »*

C'est dans les secteurs les plus divers que la jeune génération Merloni apprend le monde de l'entreprise. *« Andrea, qui a trente ans, a repris pratiquement de zéro une marque de motocyclettes, Benelli, et pourrait en faire une entreprise importante. Son frère jumeau, Aristide, est chef de projet de l'établissement que nous sommes en train de construire en Pologne. De mes filles, Maria Paola, l'aînée, trente-quatre ans, est administrateur délégué de Fineldo, mais a monté en parallèle son entreprise d'organisation d'événements. Qui travaille pour nous mais pas seulement. Antonella, trente-deux ans, a ouvert tous nos bureaux en Europe de l'Est à l'exception de celui de la Russie. »*

Le patron du groupe d'électroménager va-t-il jusqu'à imaginer Merloni Elettrodomestici sans un Merloni à sa tête ? *« Oui. Ce n'est pas de gaieté de cœur, mais je peux l'envisager. C'est pourquoi je voudrais, avant de me retirer, changer le nom de la société. Pour couper le lien entre le nom de la famille et celui du groupe. »*

E. Ro.

Le géant du disque PolyGram fait l'objet de plusieurs offres de rachat

Le canadien Seagram semble favori

DEUX *semaines après EMI*, c'est au tour de PolyGram, l'autre géant du disque, de susciter les convoitises. Deux firmes financières américaines, Forstmann Little et Thomas H. Lee, auraient, selon le *New York Times* du 13 mai, fait une offre commune au groupe néerlandais Philips, pour lui racheter sa filiale à 75 %. Forstman Little, basée à New York, et Thomas H. Lee, de Boston, sont spécialisées dans les rachats d'entreprises par effet de levier financier *(leverage buy out-LBO)*. Le montant de leur offre n'a pas été précisé. La capitalisation boursière de PolyGram, dont les titres sont cotés à New York, est de 9 milliards de dollars.

Depuis quelques jours, les révélations se succèdent dans la presse anglo-saxonne. Mercredi 13 mai, le *New York Times* affirmait que le président de Philips, Cornelius Boonstra, était à New York mardi. Le quotidien américain croit savoir que le groupe d'électronique européen avait reçu une autre offre d'un groupe d'investisseurs américains, associant la firme Donaldson, Lufkin & Jenrette, Texas Pacific Group et Univision Communications. Le *Wall Street Journal*, lui, affirme dans son édition sur Internet que Leon Black, le patron du fonds Apollo Advisors, envisage aussi de faire une offre. Le quotidien spécialisé *Daily Variety* laissait quant à lui entendre récemment que le Français Alain Lévy, PDG du groupe PolyGram, pourrait tenter de racheter la firme à Philips, avec l'appui de la Société générale.

Mais la rumeur la plus crédible semble être celle, rapportée par le *Financial Times*, qui fait état de l'intérêt du groupe canadien Seagram pour PolyGram. Seagram, propriété de l'homme d'affaires Edgar Bronfman Jr, serait prêt à débourser 10 milliards de dollars pour acquérir 100 % de la firme de disques. L'un des leaders mondiaux dans l'industrie des spiritueux, Seagram s'est diversifié dans le monde du spectacle en rachetant le studio hollywoodien Universal en 1995, qui comprend aussi une activité d'édition musicale. M. Bronfman cherche une acquisition complémentaire pour donner une taille critique à son groupe dans l'univers du *show-business*, selon les analystes.

U2 ET ELTON JOHN

Seagram a ainsi examiné le dossier de reprise du groupe britannique EMI récemment, avant de jeter l'éponge. Avec PolyGram, numéro un mondial du disque, qui a notamment sous contrat le groupe de rock U2 et Elton John, Seagram porterait sa part du marché mondial de l'édition musicale à 25 % et 30 % aux Etats-Unis. De quoi faire pièce aux géants Time Warner ou Sony Music, à l'heure où le marché mondial du disque a vu sa croissance se ralentir à 2 % en 1997 (contre + 6 % en 1996).

En février, le PDG de Philips affirmait encore que PolyGram restait *« dans les secteurs stratégiques pour Philips. On ne voit pas de raison de se séparer de toutes ces activités. On étudie comment faire pour dégager plus de synergies entre Philips et PolyGram »*. Mais devant l'ampleur des offres, et la perspective de faire monter les enchères, Cor Boonstra serait désormais déterminé à céder PolyGram.

Pascal Galinier

La livre est affaiblie par des interrogations sur son retour dans le SME

La devise britannique a perdu 6 % face au franc en six semaines

Georges Soros, le gestionnaire de fonds spéculatifs, qui avait contribué à chasser la livre du SME, joue à nouveau la baisse de la devise britannique mais en pariant cette fois sur son retour dans le système monétaire européen. Un retour qui poserait pourtant d'énormes difficultés à l'économie britannique compte tenu du déphasage entre les cycles économiques du Royaume-Uni et de l'Allemagne et la France

GEORGES SOROS, l'homme qui avait contribué à chasser la livre sterling du système monétaire européen (SME) en septembre 1992, a pris à nouveau, *via* ses fonds d'investissements, des positions jouant la baisse de la devise britannique. Paradoxalement, il prend le pari cette fois de sa réintégration dans le SME.

Toutefois de nombreux analystes ne croient pas à un retour rapide de la livre dans le mécanisme de change européen. Pour plusieurs raisons. La première est que les autorités monétaires britanniques restent traumatisées par l'épisode de septembre 1992 qui avait été vécu outre-Manche comme une sorte d'humiliation nationale. Elles sont du même coup réticentes à l'idée de rétablir un lien rigide entre le sterling et d'autres devises. Celui-ci, de toutes les façons, ne se ferait que de façon très provisoire dans le cadre du SME traditionnel, amené à disparaître dès le lancement de la monnaie unique le 1er janvier 1999. Il ne pourrait s'effectuer que dans celui du SME bis qui verra le jour à cette date, système liant l'euro à des devises de pays ne souhaitant pas adhérer à l'Union monétaire dès son origine. Mais seules la couronne danoise et la drachme grecque participeront de façon certaine au SME bis.

MAÎTRISE DE LA FONCTION

Le gouvernement britannique estime par ailleurs que le retour de la livre sterling dans un mécanisme de change européen n'est pas une condition nécessaire pour autoriser l'entrée du Royaume-Uni à la zone euro. Il n'entend pas se plier au critère fixé par le traité de Maastricht qui impose la stabilité du taux de change dans les deux ans précédant l'adhésion d'un pays à l'Euroland. Le discours tenu à Londres est que la stabilité d'une monnaie s'obtient non par un ancrage à un système de change rigide mais par une politique économique saine conjugant la maîtrise de l'inflation et le retour à l'équilibre budgétaire.

Enfin, un retour actuel de la livre sterling dans le SME poserait d'énormes difficultés à l'économie britannique compte tenu du déphasage de cycle avec les économies allemande et française. Alors que la croissance ralentit outre-Manche, elle s'accélère sur le continent européen. Selon les experts de l'OCDE, le PIB britannique progresserait de 1,7 % en 1998, après +3,3 % en 1997, alors que le PIB français augmenterait de son côté de 2,9 % en 1998 après +2,4 % en 1997. Dans ces conditions, un ancrage monétaire du Royaume-Uni à l'Eurobloc présenterait plus d'inconvénients que d'avantages.

Les signes de ralentissement de l'économie britannique se sont multipliés au cours des derniers jours. Au premier trimestre de 1998, la production manufacturière a reculé de 0,1 % par rapport au dernier trimestre de 1997 qui était lui-même en recul par rapport au trimestre précédent, selon les données publiées lundi 11 mai par l'Office des statistiques nationales (ONS).

Conséquence de cet essoufflement de l'activité, une hausse des taux directeurs de la Banque d'Angleterre, en dépit des pressions sur les salaires, semble désormais moins probable. Selon le compte rendu de la réunion de son comité de politique monétaire du 9 avril, publié mercredi 13 mai, le camp des partisans du maintien des taux à leur niveau actuel de 7,25 % se renforce. Sur les huit membres du conseil, cinq avaient voté pour le statu quo et trois pour une hausse des taux.

Lors des deux réunions précédentes, les votes s'étaient divisés en deux parts égales, seule la voix décisive du gouverneur Eddie George ayant fait pencher la balance en faveur de taux inchangés. Autre signal monétaire rassurant : la Banque d'Angleterre a annoncé, mercredi, dans son rapport trimestriel sur l'inflation, qu'elle révisait légèrement à la baisse sa prévision de hausse des prix à un horizon de deux ans. Elle estime que l'inflation devrait respecter l'objectif officiel de 2,5 % fixé par le gouvernement.

Pierre-Antoine Delhommais

Georges Soros s'attaque à nouveau à la monnaie britannique

LONDRES
de notre correspondant à la City

L'information n'est pas passée inaperçue sur les marchés de change : George Soros joue à nouveau la baisse de la livre sterling à laquelle le financier new-yorkais doit sa notoriété. En spéculant sur l'affaiblissement de la la devise britannique, le président-fondateur du Soros Fund Management, parie sur un retour prochain du Royaume-Uni dans le système monétaire européen avant l'adhésion à l'Union économique et monétaire prévue pour 2002.

Le 16 septembre 1992, George Soros avait gagné 1 milliard de livres (10 milliards de francs) en spéculant sur la baisse de la devise britannique, contrainte par la suite de sortir ignominieusement du système monétaire européen (SME). Près de six ans plus tard, d'après des informations digne de foi, *« the Man Who Broke the Bank of England »* (l'homme qui a coulé la Banque d'Angleterre) aurait réalisé le doublé en pariant sur la chute de la livre dans la foulée du lancement officiel de la monnaie unique lors du conseil européen de Bruxelles, les 1er et 2 mai. Le célèbre magnat, qui a bâti toute sa fortune sur les mouvements des devises, aurait risqué jusqu'à 8 milliards de dollars dans cette nouvelle aventure. Son gain potentiel est estimé à 2 milliards de dollars.

Le 31 mars, la livre sterling a atteint son plus haut niveau depuis huit ans et demi par rapport au deutschemark et au franc, pénalisant gravement les exportateurs britanniques. Une surévaluation qui est la conséquence à la fois de taux d'intérêt élevés et du statut de monnaie refuge contre les vicissitudes du futur euro. Mais la détérioration des échanges extérieurs du pays et les difficultés du secteur manufacturier rendent cette situation presque intenable pour le gouvernement travailliste. C'est apparemment le moment qu'a choisi Soros pour prendre des options de vente *(put)*, afin d'avoir le droit de céder du sterling contre des marks à un prix fixé à l'avance en pariant sur la baisse de la monnaie à l'effigie de la reine.

OPÉRATIONS SPÉCULATIVES

A ses yeux, la livre réintégrera le SME à une parité inférieure à ses cours du début avril (3,10 deutschemarks). L'un des critères de participation à l'UEM inscrit dans le traité de Maastricht oblige en effet les candidats à appartenir au SME pendant au moins deux ans. Mais, pour Londres, la stabilité de devises plutôt que l'adhésion formelle au système de changes devait être déterminante pour respecter les obligations de la monnaie unique. Une position de principe que le pionnier des *hedge funds* (fonds spéculatifs) juge intenable à terme.

« Les Onze vont tout faire pour que l'euro soit un succès. On se dirige vers un monde tripolaire – dollar, euro, yen – dont le sterling ne fera pas partie. Ça n'a pas échappé aux professionnels de l'organisation Soros », explique un expert new-yorkais très au fait de ce qui se passe au QG de la 57e rue. A ses yeux, malgré la création de l'euro, la réduction des différences de taux d'intérêt et la crise monétaire asiatique, le négoce des changes reste au cœur du dispositif Soros. Pour bon nombre d'experts du secteur, le retentissement médiatique autour de la dernière action des financiers américano-hongrois, tout des autres fonds d'arbitrage, dissimule les opérations spéculatives similaires menées par les grandes banques internationales. *« On a tendance à voir derrière chaque mouvement spéculatif l'action des fonds style Soros en raison de leur côté glamour. Dans la pratique, comme ce fut le cas lors de la crise asiatique, les banques font exactement la même chose, mais en s'efforçant de ne pas attirer l'attention afin de ne pas heurter les susceptibilités nationales »*, déclare Rupert Bruce, de Global Fund Analysis. Les traders, c'est bien connu, ont tendance à suivre davantage les actions des stars des fonds d'arbitrage plutôt que les conseils des économistes de leur propre maison.

Marc Roche

Les syndicats de la SNCF réfléchissent à l'après-grève

LE TRAFIC ferroviaire est pratiquement redevenu normal jeudi 14 mai en début de matinée. Seule exception à la reprise du travail : la région de Marseille où ne circulaient qu'un TGV sur deux et un train grandes lignes sur trois. En revanche, les TGV en direction et en provenance de Lille circulaient normalement. Des perturbations affectent également dans le Sud-Est les trains-express régionaux (TER), avec un train sur cinq en direction de Toulon, Avignon, Aix, Miramas. Selon la direction, la CGT continuait jeudi matin à bloquer trois dépôts provençaux.

Sur le plan national, la grève a été suivie, selon la direction, par 30 % des cheminots. Mais chez les roulants, le taux de grévistes atteint 45 %, ce qui explique que le trafic a été très perturbé, voire paralysé dans certaines régions (*Le Monde* du 14 mai).

Les organisations syndicales se sont félicitées de ce taux de participation. La CGT a annoncé qu'elle allait proposer aux autres syndicats jeudi 14 mai d'organiser *« une manifestation nationale à Paris mi-juin »* en marge d'une réunion prévue à Luxembourg des ministres des transports de l'Union européenne. Mais cette manifestation, si elle voyait le jour, ne devrait pas perturber le trafic. La CGT a affirmé qu'elle ne bloquerait pas la Coupe du monde de football. La CFDT serait intéressée par cette proposition si les autres syndicats européens y adhèrent. *« Si seuls les Français manifestent, ce ne sera pas perçu comme une action des cheminots contre la libéralisation du rail mais comme une action des Français contre l'Europe »*, commente la CFDT.

Dans trois communiqués différents, la CGT, la CFDT et SUD-Rail rappellent leurs revendications dans des termes semblables : des augmentations de salaires, d'effectifs et l'abrogation de la réforme ayant créé le réseau ferré de France.

F. Le

Traitement de texte
Canon Jet 300
Chez Duriez 2 390 F TTC
Simple d'utilisation.
Performant.
Qualité professionnelle.
Vérificateur orthographique.
Compatible PC. Léger.
Duriez, 3 rue La Boétie Paris 8e
112 bd St-Germain Paris 6e

ÉTVDES Mensuel
Retrouvez notre sommaire de mai sur :
Minitel 36 15 SJ* Etudes (2,23 F/min.)
Internet : http//perso.wanadoo.fr/assas-editions
En vente dans les grandes librairies

L'euphorie des investisseurs étrangers en Chine a laissé la place à un pragmatisme prudent

La valeur des contrats signés dans l'empire du Milieu a baissé de 30 % en 1997. Les groupes étrangers réclament désormais plus de rentabilité et un meilleur contrôle de leurs filiales

PÉKIN
de notre correspondant

Le mirage a vécu. Après des années d'emballement fébrile pour l'« eldorado » chinois, l'heure du retour aux réalités a sonné. Les investisseurs étrangers font désormais preuve d'une infinie prudence à l'égard du marché de l'empire du Milieu, jusque-là hâtivement caricaturé comme un jackpot d'où surgiraient 1,2 milliard de chéquiers.

PERSPECTIVE

Les chiffres le disent rudement : la valeur des contrats signés en Chine a chuté de près de 30 % en 1997. Certes, le montant des investissements effectivement réalisés a, lui, légèrement progressé (8,5 %). Le retour de tendance n'en est pas moins brutal si l'on se souvient de l'euphorie qui avait suivi la relance des réformes par Deng Xiaoping, en 1992. La Chine n'enflamme plus les imaginations, ce qui ne signifie pas qu'elle a disparu des stratégies des états-majors. Le prosaïsme a simplement succédé au lyrisme.

Après s'être grisés du mot d'ordre – *« il faut y être, quoi qu'il en coûte »* – les maisons mères commencent à regarder les résultats de plus près. Et ils ne sont pas mirobolants. Une enquête réalisée à l'initiative de l'Union européenne par la firme de consultants Fiducia, portant sur 4 000 firmes européennes implantées en Chine, conclut que 14,2 % seulement de celles-ci étaient sur le point de faire des profits à la fin de 1997.

« Après avoir tiré des chèques en blanc sur la Chine pendant des années, les sièges commencent à demander des comptes », dit un observateur étranger. Devant l'ampleur des difficultés, certains investisseurs ont carrément plié bagage : c'est le cas du français Peugeot ou de l'américain Ameritech. D'autres, comme Caterpillar ou Whirlpool, ont dû abandonner des projets pour se redéployer différemment.

MARCHÉS DIFFÉRENTS

Tous ont découvert que la Chine est un terrain difficile. Plus précisément, ils réalisent qu'il n'y pas « un » mais « des » marchés chinois, une mosaïque de chasses gardées municipales et provinciales. Exemple parmi tant d'autres : Citroën a toutes les peines du monde à se désenclaver de sa base de Wuhan (Hubei) pour accéder à d'autres portions du territoire.

A ce provincialisme, source de tracas administratifs permanents, s'ajoute un autre obstacle qui rend la question des débouchés criante : l'indigence des réseaux de distribution, principale source de désenchantement des investisseurs. Circonstance aggravante : ce marché, ou plutôt ces marchés, bors d'atteinte ou peu solvables, sont disputés par un nombre croissant d'acteurs. Des années de course à l'« eldorado » ont abouti à un engorgement de l'offre. Alors que la conjoncture économique est au ralentissement, voire à la déflation, on peut imaginer les effets dépressifs de cette exacerbation de la concurrence.

Une telle humeur chagrine embarrasse les autorités chinoises. Pékin ne peut se payer le luxe de voir se tarir un flux d'implantations qui représentent près de 17 % de la production industrielle du pays, emploient 10 % de la population active urbaine, génèrent 40 % des exportations et, surtout, alimentent de très précieux transferts de technologie.

Deuxième destination mondiale après les Etats-Unis, la Chine veut conserver son attractivité, même si l'afflux des *« Barbares »* incommode certains industriels chinois. Stigmatisant la *« prétendue menace du capital étranger »*, l'organe officiel anglophone *China Daily*, bienveillant, vient de rappeler que ces investissements avaient apporté à la Chine *« des changements positifs »*.

Le refroidissement de l'enthousiasme des investisseurs n'est évidemment pas étranger à ces aimables prévenances. *« Ils sont redevenus souriants,* note un homme d'affaires européen, *alors qu'ils affichaient une certaine morgue quand tout le monde se pressait autour d'eux il y a deux ou trois ans »*. Désireux de prouver sa bonne volonté, Pékin a étrenné l'année 1998 en réinstaurant, après les avoir supprimées l'an dernier, des exemptions douanières et fiscales au profit d'investissements ciblés (haute technologie, énergie, transports, techniques agricoles, environnement...)

DEUX GROS COUPS

La réhabilitation de ces avantages a-t-elle suscité un retour à la confiance ? Le premier trimestre 1998 a été moins morose que prévu. La valeur des contrats signés a connu un rebond de 10 %. Cette embellie est notamment due à deux gros « coups » conclus avec des multinationales occidentales – Royal Dutch/Shell et Kodak – qui vont provisoirement permettre à Pékin de compenser la brutale désaffection des investisseurs asiatiques, lesquels représentaient jusqu'alors 80 % des investissements étrangers. Mais il est encore bien trop tôt pour spéculer sur la portée de ce léger redressement.

Au-delà du débat sur la tendance conjoncturelle (reprise, pas reprise ?), ces derniers contrats sont riches d'enseignements. D'une part, ils confirment la part croissante prise par des multinationales guignant le marché intérieur au détriment des PME à forte intensité de main-d'œuvre venues en Chine aux fins de réexportation.

D'autre part, ils soulignent la tendance des investisseurs étrangers à s'« autonomiser » par rapport à leurs partenaires chinois. Kodak n'a ainsi accepté de venir qu'après s'être assuré de prendre le contrôle de trois producteurs chinois en s'arrogeant entre 70 % et 80 % du capital.

Confrontés à des relations souvent difficiles avec leurs partenaires locaux, qui ne leur apportent pas le débouché commercial promis, les firmes étrangères optent de plus en plus pour ce genre de prise de participation majoritaire, voire la création d'une société à 100 %.

Après des années de tâtonnements, leur expérience de terrain leur permet une telle émancipation. Ce nouveau type de filiales, contrôlées intégralement, a représenté l'an dernier 45 % des investissements étrangers, soit plus que le nombre de sociétés mixtes (joint-ventures), formule jusque-là classique. Ce renversement de tendance est inédit depuis l'ouverture du pays sur l'extérieur. Suffira-t-il à raviver un intérêt pour la Chine un brin essoufflé ?

Frédéric Bobin

La fusion Daimler-Chrysler inquiète les constructeurs automobiles japonais

Ils redoutent une offensive sur les marchés d'Asie

TOKYO
correspondance

La fusion de Daimler-Benz et de Chrysler, ainsi que leur éventuelle entrée dans le capital du constructeur de camions Nissan Diesel agitent les esprits au Japon. La restructuration tant attendue de l'industrie nippone est-elle sur le point de se produire ? La nomination récente d'un président de cinquante-cinq ans à la tête de Nissan Diesel avait été interprété comme un signe du désir de Nissan de se désengager d'une filiale dont les ventes de 297 milliards de yens (13,2 milliards de francs) ont baissé de 25 % l'an dernier.

Deuxième constructeur nippon derrière Toyota, Nissan a des dettes estimées à 4 000 milliards de yens (180 milliards de francs), et sa part de marché baisse au Japon comme aux Etats-Unis, où ses ventes ont fondu de 31 % au premier trimestre, tandis que Honda et Toyota enregistraient des progressions record.

En entrant dans le capital du 4e constructeur de camions de l'archipel, le couple Daimler-Chrysler se doterait d'une tête de pont qui lui fait défaut : sa part de marché combinée, voitures et camions confondus, s'établit à 1,22 % au Japon en avril. Les ventes de voitures particulières de Chrysler au Japon et dans le reste de l'Asie ne représentent que 0,5 % et 1,77 % de ses ventes mondiales. La proportion est respectivement de 6 % et 4 % pour Daimler-Benz.

Depuis l'annonce de la fusion de Daimler et de Chrysler, certains s'attendent à une offensive du nouveau géant en Asie, où la dépression des marchés et des monnaies rend les acquisitions attrayantes. Outre Nissan, Mitsubishi Motors est cité par les analystes comme un partenaire potentiel : en proie à de graves difficultés, le 4e constructeur japonais continue de fabriquer des moteurs V 6 pour Chrysler et distribue des Mercedes au Japon. Chrysler a toutefois cédé les 15 % qu'il détenait dans le capital de Mitsubishi en 1993, et Mitsubishi a racheté en 1991 la société mixte que les deux firmes avaient créée dans l'Illinois.

STRATÉGIE DE SURVIE

La question de la viabilité des onze constructeurs nippons redevient d'actualité. Si les exportations, avec une hausse record de 21,4 % l'an dernier, ont permis *in extremis* à la production japonaise d'augmenter de 1,5 %, la mauvaise tenue des ventes nationales – en baisse de 13,9 % – est particulièrement douloureuse.

La différence entre les « bons », Toyota et Honda, dont la compétitivité est au niveau international, et les autres est de plus en plus visible : selon un rapport du centre de recherche Nikko, General Motors gagne 118 000 yens avant impôt par voiture vendue, Chrysler 205 000 yens, Toyota 155 000 et Nissan 51 000. Parmi les sept autres constructeurs, une partie est liée à Toyota et à Nissan, l'autre à Ford (Mazda) et à General Motors (Isuzu, contrôlé à 37,4 %, et Suzuki).

« Les constructeurs japonais doivent réaliser que le temps est venu pour eux d'engager des stratégies de survie et de considérer leur réalignement international et des fusions », martelait l'éditorial du quotidien *Yomiuri* au lendemain de l'accord Daimler-Chrysler.

Brice Pedroletti

هكذا من الأصل

VIENT DE PARAÎTRE

• L'EURO, AVEC LES FINANCIERS ET SANS LES CITOYENS — Pages 18 et 19

MAI 1998

FESTIVAL DE CANNES
Marketing contre création
(Page 28)

LE MONDE diplomatique

Publication mensuelle - 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05

CINQUANTE ANS APRÈS LA NAISSANCE DE L'ÉTAT D'ISRAËL

La Palestine n'a pas disparu

Un autre monde est possible

CE MOIS-CI DANS « LE MONDE DIPLOMATIQUE » :

TRAVAIL
Besoin d'utopie (*Ignacio Ramonet*). – Les dix commandements de la préférence citoyenne (*Bernard Cassen*). – Communisme, l'hypothèque levée (*Dominique Vidal*). – L'internationalisme (*Alain Gresh*). – Retour des rebelles (*Christian de Brie*). – Zapata, Guevara, Allende et... San Carlos (*Maurice Lemoine*). – Notre utopie contre la leur (*Serge Halimi*).

AMÉRIQUE LATINE
Soif de justice en Haïti (*Daniel Roussière* et *Gilles Dauroc*). – « Disparaître » au Guatemala, la pire des malédictions (*Willy J. Stevens*).

ASIE
L'impact social de la crise financière (*John Evans*).

ISRAËL
Révolution laïque pour le sionisme (*Zeev Sternhell*). – Écrire l'histoire à l'encre verte (*Shimon Pérès*). – Le grand refoulé de 1948 (*Yehuda Lancry*).

SCIENCES
Faut-il avoir peur des aliments transgéniques ? (*Dorothée Benoît Browaeys* et *Pierre-Henri Gouyon*).

Egalement au sommaire

● DROITS HUMAINS : Les nouveaux combats d'Amnesty International (*Pierre Sané*). ● AFRIQUE : Les nouveaux acteurs du secteur minier (*François Misser* et *Olivier Vallée*). – Patron noir et or sud-africain (*Thierry Secrétan*). ● CANADA : Le Québec « somné » par le Grand Verglas (*Louis Gilles Francœur*). – Quels scénarios pour la fédération ? ● UKRAINE : Une société bloquée (*Edouard Pflimlin*). ● EXTRÊME DROITE : Revenir à la politique (*S. H.*). – Les femmes font de la résistance (*Janine Mossuz-Lavau*). – Exception alsacienne (*Alain Bihr*). – Un négationnisme stratégique (*Valérie Igounet*). – En Italie, les postfascistes ont fait leur mue (*Paolo Raffone*). ● ÉCONOMIE : Mais exportez donc ! dit le FMI (*Gabriel Kolko*). ● RELIGION : La repentance contestée du Vatican (*Henri Madelin*).

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 22 F

MAI 1998

ET POUR NE MANQUER AUCUN NUMÉRO, ABONNEZ-VOUS !

TARIFS	1 AN	2 ANS
France (y compris DOM-TOM et pays à accords postaux*)	230 F	418 F
Tarif spécial (étudiants, lycéens, chômeurs, RMistes sur présentation d'un justificatif. France métropolitaine uniquement)	200 F	340 F
Etranger		
Voie normale (y compris Union européenne par avion)	290 F	538 F
Voie aérienne Tunisie	285 F	528 F
Autres pays d'Europe (sauf Union européenne, Suisse) Algérie, Maroc	310 F	578 F
DOM, Afrique francophone	330 F	618 F
Etats-Unis, Canada, Moyen-Orient	350 F	658 F
Amérique centrale, Amérique du Sud, Mexique, Afrique anglophone, Japon, Chine, autres pays d'Asie	395 F	748 F
TOM	410 F	778 F
Océanie, Australie, Nouvelle-Zélande	435 F	828 F

* Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Rép. centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie.

● OUI, *je souhaite m'abonner au Monde diplomatique* pour :

☐ 1 an (12 numéros) ☐ 2 ans (24 numéros)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| Ville : _____ Pays : _____

● Je joins mon règlement libellé en francs français de |____| FF, par : 801 MDMQ

☐ Chèque bancaire ☐ Eurochèque ☐ Mandat international

☐ Carte bancaire internationale nº : |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

☐ Carte American Express nº : |_|_|_|_| |_|_|_|_|_|_| |_|_|_|_|_|

Expire fin : |_|_| |_|_| Signature obligatoire :

Bulletin à renvoyer à : *Le Monde diplomatique,* service abonnements, 24, avenue du Général-Leclerc, 60646 Chantilly Cedex, France

L'Institut national de l'audiovisuel reste paralysé par la grève

Les personnels de cet institut de recherche et d'archivage restent très mobilisés. Au-delà du désaveu de leur PDG, ils s'inquiètent du passage au numérique et du nécessaire changement des pratiques commerciales et industrielles de cette entreprise de l'audiovisuel public

DE LA BASE au sommet, l'Institut national de l'audiovisuel (INA) reste paralysé, dans l'attente de la nomination d'un directeur général chargé par Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, d'effectuer *« les réorientations nécessaires »* à la politique de l'entreprise (*Le Monde* du 13 mai). A la base, les personnels restaient très mobilisés, jeudi 14 mai, réunis en assemblée générale au matin de leur troisième jour de grève. Au sommet, Jean-Pierre Teyssier, le président de l'INA, sur lequel se concentre la défiance des pouvoirs publics et celle des salariés, ne se fait pas d'illusion sur la marge de manœuvre qui lui restera d'ici à l'expiration normale de son mandat, en janvier 1999. Mais tous attendent de cette nomination la fin d'une semaine de conflit.

Les quatre organisations syndicales de l'INA (CGT, CFDT, FO, CFTC) ont adressé à Mme Trautmann, mercredi 13 mai, un communiqué dans lequel elle prennent acte de la décision du gouvernement d'adjoindre un directeur général au président désavoué, mais elles demandent que soient conférés à celui-ci *« l'ensemble des pouvoirs indispensables à sa mission »* et qu'il soit *« le seul interlocuteur des instances représentatives du personnel »*. Faute d'obtenir la tête du président, les représentants du personnel veulent *« s'assurer qu'il est vraiment mis à l'écart »* et que le nouveau venu pourra *« se mettre rapidement au travail »*. Dans l'attente d'une réponse écrite assortie d'un rendez-vous au ministère, Xavier Cheillan (CFDT), fait valoir qu'*« en acceptant ce compromis, nous proposons les clés de sortie du conflit »*.

Le responsable syndical précise toutefois : *« Après la résolution de cette crise conjoncturelle, il faudra s'attaquer à la crise structurelle que traverse l'INA. »* La crispation actuelle autour de la gestion de Jean-Pierre Teyssier, aux commandes de l'établissement public industriel et commercial (EPIC) depuis 1994, reflète en effet l'angoisse de toute une entreprise promise à la révolution du numérique dans la gestion et la diffusion des images d'archives.

Le désaveu de la direction de l'INA et la grève qui s'est ensuivie n'ont pas été déclenchés par une situation de crise immédiate. Nul plan social n'est à l'étude, et, si les difficultés économiques de l'INA sont réelles, elles sont loin d'être catastrophiques. Les pertes ont été d'environ 5 millions de francs en 1995 et 1996, de 15 millions en 1997 et 30 millions sont prévus pour 1998, qui seront ramenées à une vingtaine grâce à quelques économies de fonctionnement.

TROIS PÔLES

Ce qui importe aux personnels comme aux pouvoirs publics, c'est la capacité de l'Institut à faire face, dans un avenir proche, au passage au tout-numérique. Il en a les moyens techniques, mais il reste peu armé pour le défi économique que cela représente. Le plan stratégique rédigé par Jean-Pierre Teyssier à l'intention de Catherine Trautmann ne contient pas les lignes d'un projet d'entreprise suffisamment affirmé pour un établissement qui devra s'adapter à un univers de plus en plus concurrentiel.

La création de trois pôles – archivage, innovation, dépôt légal –, en février 1997, constituait une première étape dans l'amélioration de l'efficacité commerciale. Mais elle ne pouvait tenir lieu de projet stratégique aux yeux de la ministre et des personnels de l'INA. Ceux-ci ont à l'esprit les difficultés de la Société française de production (SFP), leur voisine à Bry-sur-Marne, qui n'a pas fait à temps les choix stratégiques judicieux.

Le futur patron de l'INA pourra s'appuyer sur le rapport d'audit que Francis Brun-Buisson, chef du service juridique et technique de l'information (SJTI), s'apprête à remettre. L'entreprise a de plus en plus de mal à équilibrer son exploitation, car la part des ressources contractuelles ne cesse de diminuer : elles représentaient plus de la moitié du budget en 1993 ; en 1998, elles ne devraient pas peser plus de 240 millions de francs sur un budget total de 670 millions. L'augmentation de 12,5 % en 1997 des ressources en provenance du marché privé ne saurait compenser les effets du retrait de TF 1 de l'archivage à l'INA, ni la baisse subite de 20 % des commandes des chaînes publiques, mises au régime sec par le gouvernement juppé. *« Depuis le début des années 1990, on a laissé dériver l'INA,* note un observateur. *Le retour à l'équilibre suppose un repositionnement industriel et commercial. »*

Pour les experts, la numérisation est une chance pour l'INA qui pourrait enfin faire converger tous ses savoir-faire (recherche, formation, etc.) vers le cœur de son métier : l'archivage. Cette réorganisation industrielle nécessite des investissements, mais pas de réduction forte des effectifs. *« Sauf si l'INA devient une vraie catastrophe commerciale »*, dit un bon connaisseur de l'entreprise.

Selon lui, les deux conditions pour remettre l'INA sur les rails sont, d'une part, la stabilisation des relations avec France Télévision qui cherche à renégocier à la baisse le coût des prestations et la libération des droits ; d'autre part, *« un retour aux conditions commerciales du marché »*. Si l'INA n'est pas compétitif, le numérique peut en effet inciter les diffuseurs à gérer eux-mêmes leur documentation, à l'instar de TF 1.

Or, l'INA n'est pas compétitif. Les délais de livraison sont longs et les tarifs trop élevés de 30 % au moins. *« 20 000 francs la minute d'archive, c'est dissuasif »*, déplore un professionnel. Une analyse que partage un cadre de l'INA : *« On vend du beaujolais au prix du Pétrus. »* Si le gouvernement est prêt à *« protéger l'INA par des obligations »* – notamment pour les chaînes publiques –, il attend qu'il s'adapte au secteur concurrentiel. Il y a *« urgence absolue »*, disent d'un même élan, sinon d'une même voix, le ministère, l'encadrement et les syndicats de l'INA.

Le futur directeur général, un « oiseau rare » destiné à prendre la présidence au départ de M. Teyssier, devra s'y investir, sous le regard vigilant des organisations syndicales, unies, pour la première fois dans l'histoire de l'Institut, en intersyndicale.

Jean-Jacques Bozonnet

Vers une modification de la loi

L'organisation et le fonctionnement de l'INA sont régis par un décret du 31 décembre 1982, qui prévoit une équipe de direction organisée autour d'un président et d'un directeur général (DG). Les prérogatives de ce dernier sont larges, mais il travaille *« selon les directives du président »*. D'où les modes de cohabitation qu'il convient de régler entre le futur DG imposé par Catherine Trautmann et le président en poste. La future loi sur l'audiovisuel pourrait modifier le mode de désignation des dirigeants de l'INA. Seul le président serait nommé par décret en conseil des ministres ; à lui de choisir ensuite son directeur général. La réforme INA 2000 de Jean-Pierre Teyssier prévoyait la suppression du poste de DG, mais elle n'a pu être entérinée par la loi Douste-Blazy, victime de la dissolution de l'Assemblée nationale.

Alain Genestar, invité surprise d'Hachette à la relance de « L'Evénement du jeudi »

EN QUELQUES JOURS, *L'Evénement du jeudi* est passé du statut d'hebdomadaire indépendant à celui de newsmagazine entré dans l'orbite d'un groupe de presse, et non des moindres, puisqu'il s'agit d'Hachette. Il reste maintenant à l'hebdomadaire à acquérir la « culture » de ce groupe, ce qui s'est traduit par plusieurs nouvelles nominations à sa tête.

A la faveur d'une augmentation de capital de 25,2 millions de francs souscrits par Holpa, filiale du groupe Lagardère, *L'Evénement du jeudi* est dorénavant contrôlé à 92 % par ce groupe (au lieu de 48 % auparavant), 8 % restant aux mains de l'ancien PDG du titre, Thierry Verret (*Le Monde* du 13 mai). Mais la direction effective de l'hebdomadaire est désormais assurée par Hachette Filipacchi Médias (HFM, qui regroupe les médias écrits du groupe Lagardère). La filiale, présidée par Gérald de Roquemaurel, devrait d'ailleurs se substituer rapidement à Holpa et détenir en direct les 92 % de *L'Evénement du jeudi*.

La prise de contrôle par Hachette était attendue depuis plusieurs semaines. En revanche, l'arrivée d'un nouveau PDG, Bernard Mainfroy, actuel directeur général adjoint de HFM chargé des services juridiques, a davantage surpris. Jusque dans la soirée du lundi 11 mai, Thierry Verret semblait devoir conserver son fauteuil de PDG. L'annonce impromptue de son remplacement par un homme du sérail d'Hachette a alimenté l'idée qu'il s'agissait d'un *« putsch »* mené par Georges-Marc Benamou, directeur de la rédaction nommé il y a un an et contesté pour ses méthodes de travail et d'organisation par plusieurs journalistes de *L'Evénement du jeudi*.

LA RÉDACTION SATISFAITE

Mercredi, la rencontre prévue entre Gérald de Roquemaurel, Bernard Mainfroy, Thierry Verret, Georges-Marc Benamou et le personnel réserve une nouvelle surprise : Alain Genestar, directeur de la rédaction du *Journal du dimanche*, qui vient d'être nommé vice-président du comité éditorial d'HFM, est présent. Après M. de Roquemaurel, Alain Genestar a longuement expliqué aux salariés ce que recouvre son titre de *« chargé par le conseil d'administration d'une mission de relance »* de *L'Evénement du jeudi*. *« Je participerai à une conférence de rédaction, peut-être à deux ou trois... Et peut-être aurez vous envie de me voir et moi de vous parler »*, déclare-t-il notamment. Le patron du *JDD*, nommé administrateur de *L'EDJ*, doit rencontrer la Société des journalistes et les syndicats en début de semaine prochaine.

Pour la rédaction, plutôt satisfaite, au point que l'assemblée générale prévue par le SNJ-CGT a été annulée, il n'en fallait pas plus pour faire d'Alain Genestar le *« super-directeur de la rédaction de L'Evénement du jeudi »*, chargé de *« cadrer »* Georges-Marc Benamou. Chez Hachette, on se borne à indiquer que le directeur de la rédaction du *JDD*, qui reste à la tête du quotidien dominical, sera surtout *« l'interlocuteur chez HFM de la rédaction »*, et qu'il instillera *« la culture d'un groupe, fondée à la fois sur l'indépendance et sur la plus grande rigueur financière »* à Georges-Marc Benamou, celui-ci demeurant toutefois *« le patron incontesté et incontestable de la rédaction »*. MM. de Roquemaurel et Genestar se donnent trois semaines pour évaluer *L'Evénement du jeudi* et mettre en chantier une relance commerciale et rédactionnelle, fixée à septembre. Le journal en a besoin : son passif cumulé est de 71 millions de francs, et sa diffusion stagne aux alentours de 160 000 exemplaires, alors que l'objectif affiché il y a un an était de 200 000. Entre-temps, certains services du journal (fabrication, diffusion, etc.) devraient être intégrés à Hachette. Gérald de Roquemaurel veut maintenir les ventes de l'hebdomadaire entre 150 000 et 200 000 exemplaires, et compte sur l'effet de *« synergie de groupe »* pour l'équilibrer financièrement.

Yves-Marie Labé

M. Messier accuse « Le Monde » d'avoir « péché par orgueil » lors de la mise en vente de « L'Express »

LE PDG DE VIVENDI (ex-Générale des eaux), Jean-Marie Messier, affirme, dans un entretien à *L'Evénement du jeudi* du 14 mai, que *Le Monde* a péché par *« orgueil »* lors de la mise en vente de *L'Express* et que son offre *« était clairement inacceptable sur le plan financier »*. M. Messier évoque un *« problème de philosophie »* avec la direction du quotidien : *« L'indépendance d'un journal, c'est la reconnaissance du droit de sa rédaction à exprimer un avis, qu'il vous plaise ou non. »* Selon le PDG de Vivendi, *« on ne peut pas, dans un même souffle, comme l'a fait* Le Monde, *se décrire en Incarnation, avec un « I » majuscule, de l'Indépendance, avec un « I » majuscule, et dire : "Mais en ce qui concerne* L'Express, *l'avis de la rédaction n'a aucune importance" »*.

En octobre 1997, trois candidats étaient en lice pour la reprise de *L'Express* mis en vente par Havas (à l'époque filiale de la Compagnie générale des eaux) : *Le Monde*, Excelsior et Dassault. L'offre de Dassault avait reçu le soutien d'une large majorité du personnel, dont les journalistes, alors que *Le Monde* et Excelsior avaient été récusés. Havas avait finalement renoncé, fin octobre 1997, à vendre l'hebdomadaire.

**[*« Toute critique est acceptable »*, affirme Jean-Marie Messier dans l'entretien qu'il a accordé à *L'Evénement du jeudi*. *Le Monde* s'en tiendrait volontiers à cette proclamation de foi, qu'il fait évidemment sienne. Après tout, il a l'habitude : plus il réussit, plus il s'expose. Quant à l'épisode de la vente de *L'Express* – dont nous n'avons bien sûr pas gardé le même souvenir que M. Messier –, nous nous en sommes longuement expliqués à l'époque, sans qu'il soit besoin d'y revenir. Nous n'avons ni le goût ni l'envie d'entretenir de vieilles rancœurs. Tel ne semble pas être l'état d'esprit du président de Vivendi.

Plus de six mois après, il y revient donc, assimilant notre souci scrupuleux de l'indépendance à de l'orgueil. Venant d'un patron présenté par l'hebdomadaire auquel il se confie comme « l'homme le plus puissant de France », le reproche ne manque pas d'ironie. Mais il est vrai que nous sommes fiers de notre indépendance, qui dérange parce qu'elle n'est pas un mot en l'air, mais une réalité concrète : les salariés du *Monde* – journalistes, employés et cadres – sont actionnaires de leur entreprise et maîtres de son avenir. Or, il ne semble pas que cet actionnariat salarié soit au programme de la rupture *« avec le vieux capitalisme »* dont M. Messier se fait aujourd'hui le héraut. – [J.-M. C.]

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le quotidien *La Croix* (Bayard Presse) n'a pas paru, mercredi 13 mai,** en raison de mouvements sociaux à l'imprimerie de Montrouge (Hauts-de-Seine). Le personnel, qui s'oppose aux projets d'évolution du journal présentés par la direction, notamment en ce qui concerne la fabrication du quotidien à l'extérieur, a bloqué la parution du journal.

■ **Le quotidien *Var-Matin* n'a pas paru** mercredi 13 mai, en raison d'une grève liée au plan de restructuration de l'entreprise consécutif à son rachat par *Nice-Matin* (Hachette). Un préavis de grève a aussi été déposé pour vendredi 15, qui devrait empêcher la parution du quotidien de Toulon le lendemain.

■ **AUDIOVISUEL : les groupes allemands Kirch et Bertelsmann** ont proposé à la Commission européenne d'autoriser la commercialisation de la chaîne payante Premiere sur le câble, selon la *Süddeutsche Zeitung*. Les deux opérateurs, qui veulent regrouper leurs activités de télévision numérique dans Premiere, accéderaient ainsi à l'exigence du commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert.

■ **Les opérateurs britanniques de télévision BSkyB et British Digital Broadcasting se sont engagés** à rendre leurs décodeurs respectifs compatibles, selon l'autorité de tutelle britannique de la télévision commerciale citée par *La Tribune* du 14 mai.

هكذا من الأصل

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **ORANGINA : le ministère de l'économie a saisi le Conseil de la concurrence pour examiner les** *risques de position dominante* dans le cadre du rachat d'Orangina par Coca-Cola, annoncé il y a cinq mois.

● **TIPIAK : près de quatre cents salariés des usines du groupe** agroalimentaire participent à des mouvements de grève depuis près de deux semaines en Bretagne, *Pays-de-la-Loire* et Charentes Maritime, pour obtenir une augmentation de 500 francs et l'embauche des intérimaires.

● **SEITA : le ministre de l'Economie a décidé de céder en Bourse 5,3 % du capital du** groupe. A l'issue de cette cession, il en détiendra encore environ 5 %.

● **MICRO-ORDINATEURS : les machines à moins de** *1 000 dollars devraient* représenter 25 % des ventes mondiales en 2 001, contre 12 % aujourd'hui, selon la société d'études IDC.

● **INFORMATIQUE : les ventes de micro-ordinateurs au premier trimestre en France ont** augmenté de 30 %, selon une étude de TMO/MicroHebdo/L'Ordinateur individuel, qui indique que *« plus de 22 % des 22 millions de foyers français sont équipés, contre 20 % il y a un an ».*

● **THOMSON-CSF : le groupe français va réduire de 10 % à 15 % sa participation (24,9 % depuis 1995) dans le groupe espagnol Indra** afin de permettre sa privatisation par l'entrée d'investisseurs institutionnels espagnols.

● **AEROSPATIALE : Fiat Avio, la filiale aéronautique et spatiale** de Fiat, propose une alliance stratégique au groupe français, en vue de construire un petit lanceur spatial, le Vega.

SERVICES

● **MÉTRO :** le numéro un allemand de la distribution va racheter à Siemens-Nixdorf les 10 % qu'il détient dans le distributeur informatique Vobis, portant sa participation à 100 %.

● **EUROPÉENNE DE CASINOS :** le groupe a annoncé mercredi 13 mai la signature définitive du rachat de trois casinos français (Bandol, La Grande-Motte, Hyères) réunis dans le groupe *Ludica-CDTH, pour un montant* total de 347 millions de francs.

● **ETATS-UNIS : AT&T, MCI et quatre autres opérateurs américains ont intenté une action en justice** pour empêcher la compagnie régionale US West de fournir à ses clients des services longue distance via Qwest.

FINANCE

● **ALLIANZ/AGF : l'assureur allemand a décidé de fusionner** l'ensemble des sociétés qu'il possède directement et indirectement en Espagne. Allianz RAS, AGF Union Fenix et Athéna Seguros deviendront ainsi le numéro trois de l'assurance espagnole, derrière Mapfre et Generali et devant Axa.

● **CHANGES : le classement Euromoney** des banques les plus actives sur le marché des changes : Citibank arrive toujours au premier rang, suivie par la Deutsche Bank, Chase, Goldman Sachs et HSBC.

RÉSULTATS

■ **SPAR HANDEL : la filiale d'Intermarché** a dégagé un bénéfice net d'environ 70 millions de marks (234,5 millions de francs) pour 1997, contre 107,5 millions de marks en 1996.

■ **NINTENDO : le producteur japonais de jeux vidéo a dégagé sur** l'exercice achevé fin mars un bénéfice consolidé avant impôts et éléments extraordinaires de 157,6 milliards de yens (7 milliards de francs) en progression de 44 % sur l'année précédente.

★ **Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr**

PARIS CAC 40

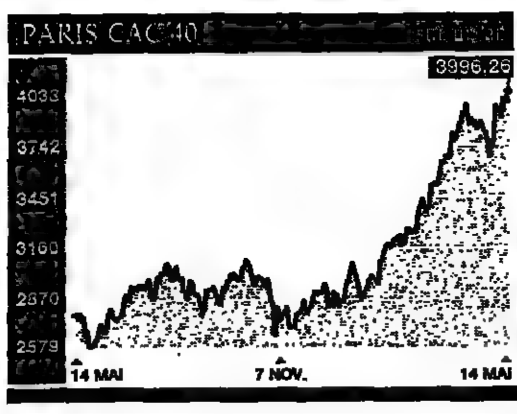

Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 14/05	Var. % 13/05	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3996,26	−0,68	33,26
- SBF 120	[illegible]	−0,47	32,51
- SBF 250	2598,62	0,17	33,81
- SECOND MAR.	[illegible]	−0,01	32,03
- MIDCAC	[illegible]	0,01	32,89
LONDRES FT100	5959,80	−0,22	16,05
AMSTERDAM AEI	[illegible]	−0,29	28,12
BRUXELLES BEL	[illegible]	−0,33	28,28
FRANCFORT D30	5349,29	−0,51	25,87
MADRID IBEX35	[illegible]	−1,21	33
MILAN MIB30	[illegible]	−0,26	38,72
SUISSE SMI	[illegible]	−0,28	20,68
STOXX 666	[illegible]	−0,60	—
EURO STOXX 326	[illegible]	−0,38	—
STOXX 50	[illegible]	−0,40	—
EURO STOXX 50	[illegible]	−0,28	—

Monde ▶	Cours 13/05	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	9161,77	0,77	15,85
- SP 500	[illegible]	0,83	14,98
- NASDAQ	[illegible]	0,85	18,49
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	—	—
JOHANNESBURG	[illegible]	−0,53	30,17
MEXICO BOLSA	[illegible]	−0,33	−7,54
SANTIAGO IPSA	[illegible]	—	—
SAO PAULO BOU	[illegible]	—	—
TORONTO TSE I	[illegible]	—	—
ASIE 10h15	14/05	13/05	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	−3,14	1
HONGKONG H.	[illegible]	−3,78	−11,69
SÉOUL	[illegible]	1,75	−1,04
SINGAPOUR ST	[illegible]	−4,88	−12,93
SYDNEY ALL O.	[illegible]	−0,47	6,01
TOKYO NIKKEI	[illegible]	0,14	0,56

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 13/05	Var. % 12/05	Var. % 31/12
GEOPHYSIQUE	[illegible]	+7,76	+44,15
PUBLICIS #	[illegible]	+6,68	+69,04
SGE	[illegible]	+5,66	+78,48
BOLLORE TECHN.	[illegible]	+4,94	+60,47
ISIS	[illegible]	+4,48	+30,60
BIC	[illegible]	+4,36	+4,25
CERUS EUROP.R.	[illegible]	+3,97	+26,95
CIPE FRANCE (	[illegible]	+3,85	+4,71
DANONE	[illegible]	+3,81	+34,04
REMY COINTREA.	[illegible]	+3,79	+14,42

Baisses ▶	Cours 13/05	Var. % 12/05	Var. % 31/12
ERAMET	[illegible]	−4,96	+25,87
ALTRAN TECHNO.	[illegible]	−4,31	+145,85
REXEL	[illegible]	−4	+34,13
GALERIES LAFA.	[illegible]	−3,38	+71,66
SOCIETE GENER.	[illegible]	−3,24	+56,34
LAPEYRE	[illegible]	−3,21	+44,49
B.N.P.	[illegible]	−2,93	+65,67
SOGEPARC (FIN.	[illegible]	−2,81	+8,24
SYNTHELABO	[illegible]	−2,66	+22,07
C.C.F.	[illegible]	−2,66	+19,87

PARIS SBF 250

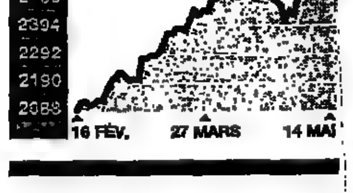

NEW YORK

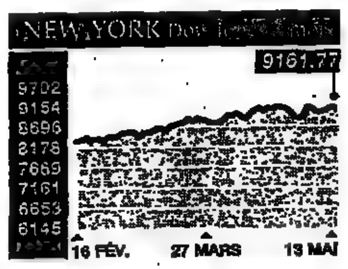

LONDRES

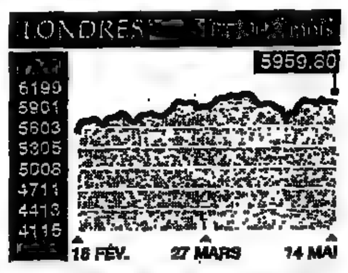

FRANCFORT

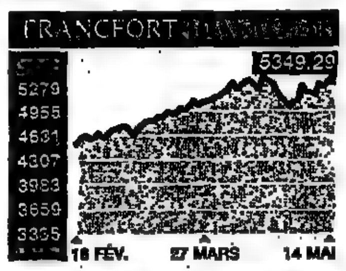

TOKYO

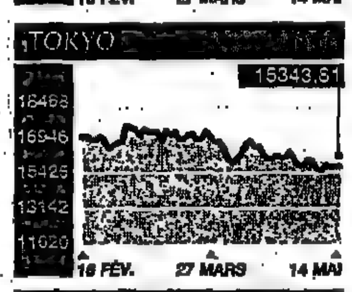

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

APRÈS une hausse initiale, la Bourse de Paris marquait une pause, jeudi 14 mai, malgré la fermeté manifestée la veille par Wall Street. En hausse de 0,23 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affiche trois quarts d'heure plus tard un repli de 0,06 %. Vers 12 h 15, les pertes du marché parisien étaient de 0,50 % à 3 999,62 points. Mercredi, les valeurs françaises avaient inscrit leur 31e record de l'année à 4 019,76 points grâce à une hausse de 0,81 %. Le volume des échanges sur le marché à règlement mensuel s'élevait à 4,4 milliards de francs.

Les analystes financiers ne s'attendent pas à une modification, jeudi, des politiques monétaires allemande et française après la réunion bimensuelle de la Bundesbank et de la Banque de France.

Europe 1 déjà en forte hausse ces dernières séances, progressait encore de 3,7 %. Hausse de 2,7 % de Pernod-Ricard et de 2,3 % de Publicis.

TOKYO

DÉPRIMÉE par la perspective de résultats de sociétés médiocres et par les tensions en Indonésie, la Bourse de Tokyo a cédé du terrain, jeudi 14 mai. L'indice Nikkei a baissé de 36,12 points, à 15 307,69 points, soit un repli de 0,24 %. Certaines valeurs ont été recherchées dans l'anticipation d'autres alliances après celle annoncée mercredi par la banque IBJ et la société de Bourse Nomura, mais ces achats n'ont pas suffi à infléchir l'orientation du marché.

NEW YORK

POUR la première fois de son histoire, Wall Street a terminé au-dessus des 9 200 points mercredi 13 mai, bénéficiant d'une petite détente sur le marché obligataire après la publication de statistiques conformes aux attentes. L'indice Dow Jones a gagné 50,07 points (0,55 %) à 9 211,84 points.

FRANCFORT

LES VALEURS allemandes poursuivaient leur progression, jeudi 14 mai. Dès le début des transactions, l'indice DAX Xetra gagnait 36,07 points, soit 0,67 % à 5 408,05 points. La veille, la séance officielle s'était soldée par une hausse de 1,50 % à 5 376,88 points, grâce à la fermeté du dollar et en dépit du *nouveau recul des places asiatiques.*

LONDRES

RÉCONFORTÉE par la hausse initiale de Wall Street, la Bourse de Londres a terminé sur un gain de 0,27 % à 5 972,27 points, mercredi 13 mai, alors que les investisseurs avait été auparavant « refroidis » par l'annonce d'une nette hausse du revenu moyen britannique en février. Cette accélération inattendue a relancé les craintes du marché sur un retour de l'inflation et donc sur le risque d'un prochain relèvement des taux.

Valeur du jour : Microsoft repart à la hausse

L'ANNONCE de nouvelles actions en justice contre Microsoft, de la part des servives antitrusts du département de la justice et/ou de différents Etats américains, était attendue dans la journée de jeudi 14 mai. Cela n'a pas empêché, la veille, les boursiers de réaffirmer leur confiance dans le fabricant de logiciels. En fin de séance, mercredi 13 mai à Wall Street, la valeur de ses actions était en hausse de 1,5 %, à un peu plus de 86 dollars. *Quelque 20,2 millions* d'échanges ont été réalisés sur le titre, troisième valeur américaine la plus « travaillée » de la séance.

Action Microsoft – en dollars à New York

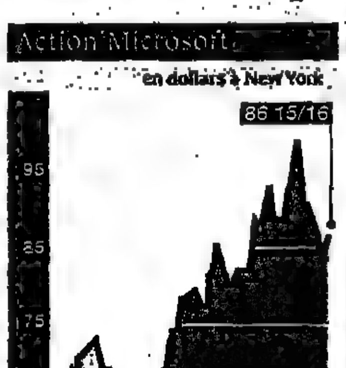

L'optimisme dont ont fait preuve mercredi les détenteurs d'actions Microsoft a tenu, pour une large part, au verdict rendu la veille par une cour d'appel de Washington. Statuant à la demande de la firme dirigée par Bill Gates, celle-ci a estimé qu'un jugement rendu en décembre, exigeant de Microsoft qu'il offre la possibilité d'acheter son logiciel d'exploitation Windows 95 sans se voir imposer aussi son logiciel d'accès à Internet, Explorer, ne saurait être étendu à la nouvelle version de Windows, Windows 98 (voir *Le Monde* du 14 mai).

Les investisseurs sont également apparus relativement confiants sur le fait que la livraison des premiers exemplaires de Windows 98 aux fabricants d'ordinateurs, prévue vendredi 15 mai, ne devrait pas être remise en cause. C'est ce qu'affirme dans son édition du 14 mai le *Washington Post*, assurant que le département de la justice engagera certes de nouvelles actions à l'encontre de Microsoft, mais n'essaiera pas de bloquer la sortie du nouveau logiciel.

Interrogé sur le lancement ou non de Windows 98 vendredi, Bob Herbod, le directeur général de Microsoft, qui était mercredi à Paris, a indiqué *« ne rien pouvoir assurer ».* Les propos tenus parallèlement par des représentants de la direction de Microsoft France semblaient en revanche laisser entendre que le lancement du logiciel se déroulerait selon le calendrier prévu.

Les investisseurs paraissent convaincus qu'au final les arguments développés par Microsoft, face aux accusations d'abus de position dominante dont il fait l'objet, prévaudront. *« Lorsque l'on regarde le passé récent, Microsoft a toujours gagné la plupart de ces batailles »*, a souligné, mercredi, Ray Hirsch, l'un des responsables de la société American Express Financial Advisors. Le cours de l'action Microsoft est d'ailleurs globalement en hausse depuis octobre 1997, date du lancement de l'action contre l'éditeur par le département de la justice.

Ph. L. C.

Matières premières

En dollars ▶	Cours 13/05	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	−0,68
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	−0,64
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	−0,18
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	−0,06
ZINC 3 MOIS	[illegible]	−0,36
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	0,26
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	−0,85
PLATINE A TERME	[illegible]	−19,98
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	—
MAÏS (CHICAGO)	[illegible]	−0,11
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	0,12
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	0,52
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	2,94
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	0,12
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	0,52

Pétrole

En dollars ▶	Cours 13/05	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	0,88
WTI (NEW YORK)	[illegible]	−0,20
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	−0,13

Or

En francs ▶	Cours 13/05	Var % 12/05
OR FIN KILO BARRE	[illegible]	−0,52
OR FIN LINGOT	[illegible]	−1,72
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	−0,08
PIÈCE FRANCE 20 F	[illegible]	−1,52
PIÈCE SUISSE 20 F	[illegible]	+0,60
PIÈCE UNION LAT. 20 F	[illegible]	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	[illegible]	—
PIÈCE 10 DOLLARS US	[illegible]	—
PIÈCE 50 PESOS MEX	[illegible]	—

MONNAIES

● **Dollar :** la devise américaine s'appréciait légèrement face au yen jeudi 14 mai sur les marchés des changes européens, à 134,27 yens contre 134,16 yens dans les derniers échanges interbancaires de mercredi. La tendance était identique à Tokyo *où le dollar cotait 134,06 yens* contre 133,62 yens dans la matinée. La demande pour le billet vert restait *très forte, remarquait un opérateur japonais*, ce qui l'empêchait de descendre durablement sous les 134 yens. Le billet vert *s'est également* apprécié face au mark sur les marchés asiatiques. Le billet vert reculait en revanche face au franc et au mark, s'affichant jeudi en milieu de matinée à 5,9585 francs et 1,7769 deutschemark, contre respectivement 5,9627 francs et 1,7787 deutschemark mercredi dans les derniers échanges entre banques.

● **Franc :** le mark restait stable face au franc à 3,3534 francs pour un DM contre 3,3521 francs mercredi en fin d'après-midi.

Cours de change

14/05 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,97	6,61	9,77	4,03	2,96	4,45	0,34	3,35	....
DM	1,78	1,97	2,88	1,20	0,89	0,13	0,99	....	0,30
LIRE	1751,75	1939,98	2840,11	1196,42	875,20	1305,60	....	986,04	294,11
YEN	134,20	148,62	217,54	90,85	67,03	....	7,66	75,53	22,53
FLORIN	2	2,22	3,25	1,36	....	1,49	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,46	1,64	2,39	....	0,74	1,10	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,62	0,68	....	0,42	0,31	0,46	0,04	0,35	0,10
ECU	0,90	....	1,46	0,61	0,45	0,67	0,52	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,11	1,62	0,68	0,50	0,75	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 13/05 ▶	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,49	5,05	5,61
ALLEMAGNE	[illegible]	3,54	5,01	5,59
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,34	5,90	5,74
ITALIE	[illegible]	4,93	5,22	5,76
JAPON	[illegible]	0,40	1,59	....
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,14	5,71	5,96
SUISSE	[illegible]	1,56	3,14	4,14
PAYS-BAS	[illegible]	3,52	5,05	5,59

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 14/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 JUIN 98	[illegible]	103,17	103,09
Pibor 3 mois JUIN 98	[illegible]	96,35	96,35

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 13/05	Achat 13/05	Vente 13/05
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	[illegible]	46,16	49,26
BELGIQUE (100)	[illegible]	15,66	16,78
CANADA	[illegible]	3,92	4,42
DANEMARK (100)	[illegible]	82	92
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,64	4,24
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,82	6,22
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	[illegible]	9,28	10,13
GRÈCE (100)	[illegible]	1,78	2,25
IRLANDE	[illegible]	8,03	8,87
ITALIE (1000)	[illegible]	3,12	3,62
JAPON (100)	[illegible]	4,28	4,65
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	....	....
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,90	3,60
SUÈDE (100)	[illegible]	72	82
SUISSE (100)	[illegible]	388	412

TAUX

● **France :** le marché *obligataire* français a ouvert en nette hausse, jeudi 14 mai. Dès le début des échanges, le contrat notionnel du Matif gagnait 17 centièmes à 103,27. La veille, il avait terminé en hausse de 24 centièmes, grâce à la fois aux anticipations d'un maintien, jeudi, des taux allemands et français et à la publication de statistiques américaines proches des prévisions. Les anticipations d'un *statu quo* de la Bundesbank et de la Banque de France, *lors des réunions* de leurs instances dirigeantes, ont été renforcées après les *déclarations* de deux membres du conseil central de la Bundesbank, Olaf Sievert et Hans-Jeurgen *Krupp, qui ont exclu un resserrement monétaire « pour le moment ».*

● *Etats-Unis : sur le marché obligataire*, le rendement moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, qui évolue *en sens inverse du prix, a reculé*, mercredi, à 5,942 % en fin d'après-midi, contre 5,966 % la veille.

ÉCONOMIE

Ralentissement sensible des exportations chinoises

La crise financière en Asie du Sud-Est a provoqué un net ralentissement du commerce *en Chine* au cours des quatre premiers mois de 1998, a indiqué, mercredi 13 mai, l'agence officielle Xinhua, citant l'administration générale des douanes

De janvier à avril, les exportations n'ont augmenté que de 11,6 % à 56,2 milliards de dollars (contre 26,9 % au cours de la même période de l'exercice 1997). Les exportations à destination des pays de l'Asie du Sud-Est ont baissé de 9,5 % à 3,2 milliards de dollars.

■ **ROYAUME-UNI : la Banque** *d'Angleterre* a légèrement révisé à la baisse sa prévision d'inflation à un horizon de deux ans et estime qu'elle devrait être conforme à l'objectif officiel fixé par le gouvernement, selon son rapport trimestriel sur l'inflation publié mercredi 13 mai

■ **Le nombre de demandeurs d'emploi** au Royaume-Uni a reculé de 33 000 sur la période janvier-mars par rapport au trimestre précédent pour atteindre 1,86 million, le taux de chômage s'établissant à 6,4 %, selon les chiffres annoncés mercredi 13 mai par l'*Office national des statistiques* (ONS).

■ **Le rythme de progression annuelle du revenu moyen s'est** établi à 4,9 % au mois de février, contre 4,6 % au mois de janvier.

■ **EURO : Reimut Jochimsen, membre du conseil central de la Bundesbank**, a prédit *« une empoignade »* entre pays de la zone euro quand viendra l'heure de relever ou d'abaisser les taux de la Banque centrale européenne.

■ **Le Parlement européen** a approuvé, mercredi 13 mai, à une très *large majorité chacun des six* membres du directoire de la future Banque centrale européenne *(BCE) désignés le 2 mai par les* chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne.

■ **ALLEMAGNE : « Il n'y a pas de raison de se soucier »** de l'évolution des prix, a déclaré Olaf Sievert dans un discours prononcé mercredi 12 mai à Leipzig, soulignant que la masse monétaire M3 était stable et que l'inflation restait sous contrôle.

■ **PAYS ARABES : les pays arabes producteurs de pétrole** ont appelé, mercredi 13 mai, à l'ac*centuation de la coopération* entre producteurs et importateurs de pétrole pour remédier à l'instabilité des prix.

■ **ÉTATS-UNIS : les ventes de détail** en avril aux Etats-Unis ont augmenté de 0,5 %, contre une évolution inchangée en mars, a indiqué, mercredi 13 mai, le département du commerce.

■ L'indice des prix à la production en avril aux Etats-Unis a augmenté de 0,2 % et baissé de 1,2 % sur douze mois, a indiqué, mercredi, le département du travail.

■ **THAÏLANDE : la production automobile** thaïlandaise a baissé de 80,3 % au premier trimestre de cette année, a annoncé, mercredi 13 mai, la Fédération des industries thaïlandaises.

■ **CORÉE DU SUD : le président sud-coréen Kim Dae-jung**, cherchant à apaiser la nervosité des marchés financiers, a menacé, mercredi 13 mai, les syndicats de sanctions s'ils persistent dans leurs menaces de grève.

■ **ISRAËL : le contrôle des changes a été officiellement levé** jeudi 13 mai pour les Israéliens, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la création de l'Etat hébreu le 14 mai 1948. Les particuliers en Israël peuvent désormais acheter et vendre des devises *étrangères sans limite*, ouvrir des comptes en banque et acheter des biens immobiliers à l'étranger.

NOMINATIONS

■ **AIRBUS : Philippe Delmas** devient directeur de la stratégie et *des relations extérieures du* constructeur aéronautique.

■ **DIAL : Philippe Méot** a été *nommé directeur des opérations* du groupe de location et de gestion de parc automobile.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 14 MAI

Liquidation : 22 mai

Taux de report : 3,38

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS −0,61 % CAC 40 : 3995,11

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
B.N.P. (T.P.)	1040	[illegible]	+ 0,86	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	940	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Renault (T.P.)	2884	[illegible]	+ 3,67	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P.)	3001	[illegible]	− 0,03	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1320	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	995	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Accor	1666	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
AGF	370,10	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Air Liquide	1146	[illegible]	− 2,18	[illegible]
Alcatel Alsthom	1241	[illegible]	+ 1,93	[illegible]
Altran Techno. #	1130	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Atos CA	1127	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Axa	694	[illegible]	− 1	[illegible]
Bail Investis	910	[illegible]	—	[illegible]
Bazar Hot. Ville	755	[illegible]	+ 0,52	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
Comptoirs Mod.	3140	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
CPR	570	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Cred.Fon.France	121,20	[illegible]	− 3,71	[illegible]
Credit Lyonnais CI	608	[illegible]	− 1,15	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	452	[illegible]	—	[illegible]
Damart	3882	[illegible]	—	[illegible]
Danone	1441	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Dassault-Aviation	1740	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
Dassault Electro	713	[illegible]	− 0,42	[illegible]
Dassault Systemes	242,50	[illegible]	+ 8,24	[illegible]
De Dietrich	420	[illegible]	+ 1,28	[illegible]
Deveaux(Ly)#	850	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	71	[illegible]	—	[illegible]
Dexia France	739	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	179,50	[illegible]	− 0,83	[illegible]
Dynaction	211	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Eaux (Gle des)	1214	[illegible]	− 1,48	[illegible]
Ecia	1730	[illegible]	+ 3,46	[illegible]
Eiffage	503	[illegible]	+ 1,59	[illegible]
Elf Aquitaine	849	[illegible]	− 1,29	[illegible]
Eramet	287	[illegible]	+ 2,09	[illegible]
Eridania Beghin	1374	[illegible]	− 2,76	[illegible]
Essilor Intl	2450	[illegible]	− 0,81	[illegible]
Essilor Intl.ADP	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Esso	600	[illegible]	− 2,50	[illegible]
Eurafrance	3210	[illegible]	—	[illegible]
Euro Disney	9,35	[illegible]	—	[illegible]
Europe 1	1591	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Eurotunnel	5,65	[illegible]	+ 0,88	[illegible]
Fimalac SA	710	[illegible]	—	[illegible]
Finextel	128,50	[illegible]	+ 1,36	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
Telefonica #	267,50	[illegible]	− 0,74	[illegible]
Toshiba #	26,55	26,65	+ 0,37	27
Unilever #	466	[illegible]	− 1,20	[illegible]
United Technol. #	580	576	− 0,68	[illegible]
Volkswagen A.G #	4780	[illegible]	—	4670
Western Deep #	163	[illegible]	− 1,65	[illegible]
Yamanouchi #	139,10	[illegible]	+ 3,16	[illegible]
Zambia Copper	13,45	[illegible]	− 2,60	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 14 MAI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Hotel Lutetia		472	[illegible]
Hotels Deauville	◆	775	[illegible]
L.Bouillet (Ly)	◆	328	[illegible]
Lloyd Continental	◆	10910	[illegible]
Matussiere Forest		64,50	[illegible]
Moncey Financiere		3195	[illegible]
M.R.M. (Ly)		505	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	112	[illegible]
Pollet		527	[illegible]

(Publicité)

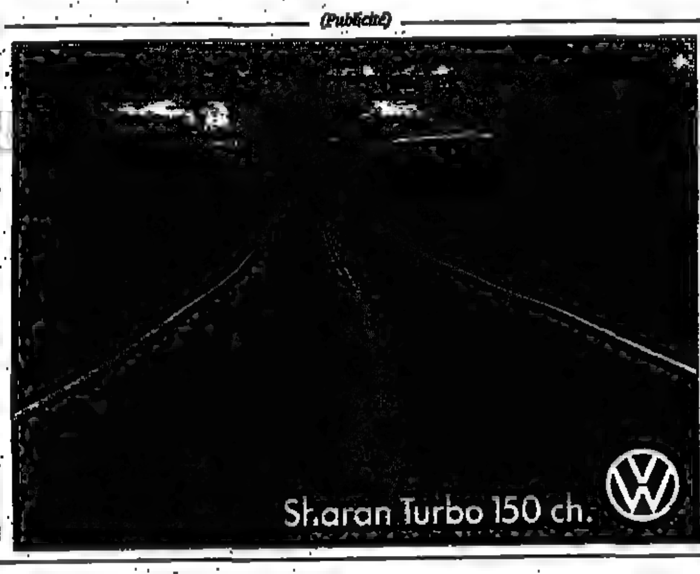

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 14 MAI

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 14 MAI

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 14 MAI

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	1010	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	180	[illegible]
Via Crédit (Banque)	◆	25,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection

Cours de clôture le 13 mai

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Amplitude Pacifique C	84,87	[illegible]
Elanciel D PEA	264,33	[illegible]
Émergence Poste D PEA	200,54	[illegible]
Géobilys C	702,06	[illegible]
Géobilys D	664,24	[illegible]
Kaléis Dynamisme C	1323,37	[illegible]
Kaléis Équilibre C	1194,28	[illegible]
Kaléis Sérénité C	1118,08	[illegible]

SYMBOLES

○ cours du jour; ◆ cours précédent.

SCIENCES A la suite de la remise du rapport sur les transports nucléaires contaminés, Lionel Jospin a annoncé, mercredi 13 mai, la préparation d'un projet de loi organisant *« la transparence et le contrôle de la sûreté nucléaire »*. ● LE DÉPUTÉ (PS) Jean-Yves Le Déault, qui s'était vu confier par le premier ministre, en février, une mission sur cette question, devrait rendre son rapport mi-juillet. ● REPRENANT les conclusions du directeur de la sûreté nucléaire, le premier ministre a rappelé que les contaminations relevées sur certains convois de combustibles usés n'avaient pas eu de conséquences sanitaires, et dénoncé les *« négligences »* identifiées au sein d'EDF depuis *« plusieurs années »*. ● DES « CHÂTEAUX » utilisés pour transporter vers la Grande-Bretagne des combustibles suisses et allemands sont interdits de transit en France depuis la mi-mars.

Lionel Jospin annonce un projet de loi sur la transparence dans le nucléaire

L'affaire de la contamination des convois de combustible irradié d'EDF et le rapport sur ce sujet présenté par le directeur de la sûreté nucléaire ont donné au premier ministre l'occasion de regretter « le manque de rigueur » de l'entreprise publique

LA CONTAMINATION de certains convois de combustible irradié aura sans doute pour vertu d'accélérer la réforme des structures de contrôle du nucléaire français. Un projet de loi *« sur l'organisation effective de la transparence et du contrôle de la sûreté nucléaire »* a été annoncé par le premier ministre, Lionel Jospin, mercredi 13 mai, à l'Assemblée nationale, à l'occasion d'une réponse à une question d'un député de la Manche.

Il n'a pas précisé la date à laquelle ce texte pourrait être présenté au Parlement, mais il a indiqué qu'une mission, confiée en février au député de Meurthe-et-Moselle Jean-Yves Le Déault, qui espère rendre son rapport à la mi-juillet, servira à l'élaborer. Le premier ministre avait été destinataire, le matin même, du rapport du directeur de la sûreté des installations nucléaires, André-Claude Lacoste, sur la contamination de convois de combustible irradié d'EDF.

Ce rapport – outre le *« manque de rigueur »* d'EDF, de Transnucléaire et de Cogema et le silence d'autres acteurs – insiste sur l'insuffisance du contrôle de l'Etat qui a permis à cette situation anormale de perdurer pendant plus d'une décennie : en 1997, 35 % des convois d'EDF en direction de l'usine de retraitement de la Cogema à la Hague, portaient des traces de contamination dépassant, jusqu'à deux mille fois pour un wagon particulier, le seuil réglementaire fixé à 4 becquerels par cm² (*Le Monde* du 14 mai). Fin avril, malgré la mise en place de mesures correctives, 15 % des convois étaient encore hors norme.

Le député Noël Mamère (RCV) a réclamé des sanctions contre cette *« délinquance écologique »*. *« On commence à découvrir l'étendue du problème et, dans ce contexte, la commission d'enquête parlementaire sur la Hague réclamée par les Verts se justifie plus que jamais »*, a déclaré le député de la Gironde. Il faut sortir, a-t-il ajouté, *« de ce problème d'opacité dont font l'objet la Cogema et l'EDF »* et réformer le système de contrôle *« pour sortir du cycle infernal du contrôleur contrôlé »*.

M. Jospin a assuré que la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, et celui à l'industrie, Christian Pierret, allaient donner aux députés *« avant la fin de la semaine prochaine les résultats des mesures prises pour mettre fin définitivement aux dysfonctionnements »* constatés.

Il a expliqué que ce *« phénomène »* de contamination de wagons et containers s'était *« produit depuis plusieurs années »* et que *« les services de l'Etat en avaient été informés »*.

Le chef du gouvernement a également rappelé qu'en termes sanitaires *« les niveaux de contamination sont inférieurs aux normes internationales les plus sévères »*. *« Sur ce plan, les populations du Nord-Cotentin, et notamment les travailleurs des ces entreprises ou ceux qui travaillent sur ces wagons, peuvent être rassurés. »*

Le premier ministre a insisté sur le fait que ces dysfonctionnements étaient imputables à *« des négligences au sein d'EDF »*. *« Le gouvernement, a-t-il poursuivi, a demandé à EDF d'y remédier dans les meilleurs délais. »* L'électricien a *« pris acte »* du rapport Lacoste, qui le met durement en cause.

RAISONNEMENT « TECHNICIEN »

« Il est clair que nous n'avons pas été suffisamment rapides dans le traitement de ce dossier, a reconnu Daniel Dubois, responsable de la technique au parc nucléaire d'EDF. *Nous avons raisonné en techniciens. »* EDF, qui évoquait naguère des différences de méthodologie dans le contrôle effectué au départ et à l'arrivée des emballages, admet désormais explicitement que ce sont les procédures de décontamination mises en œuvre dans ses centrales qui sont en cause. A leur sortie des piscines où ils reposent pendant deux à trois ans, le temps de refroidir, les colis sont en principe lavés à l'eau sous pression, avant d'être séchés par « chiffonnage » à l'alcool. Ils sont ensuite contrôlés en 150 points particuliers, par frottis. *« Mais il peut arriver qu'on ne frotte pas assez fort, ou à côté des taches éventuelles »*, avance M. Dubois. Ce qui expliquerait pourquoi la Cogema, qui applique un contrôle radiologique à l'arrivée en gare de Valognes, ait pu constater des contaminations résiduelles. Quoi qu'il en soit, *« tous les sites doivent s'aligner au plus vite sur les méthodes de décontamination employées dans les meilleures centrales »*. Saint-Laurent-des-Eaux, dont aucun convoi n'a été « contrôlé positif » en 1997, pourrait faire figure de modèle.

La question de la propreté radiologique des bâtiments combustibles qui abritent les « châteaux » nucléaires risque de se poser par ricochet. Comment expliquer que l'extérieur lui-même des wagons soit touché ? « Il faut aussi régler ce problème », reconnaît-on encore à EDF. La Cogema indique pour sa part qu'elle procédera *« rapidement »* à la décontamination du son terminal situé à Valognes (Manche), conformément à ce qui était *demandé par le rapport Lacoste*.

De son côté, la SNCF, qui avait suspendu le routage des convois le 6 mai, attend désormais confirmation par l'Office de protection des rayonnements ionisants (OPRI) et par la direction générale de la santé de la pertinence des conclusions du rapport Lacoste pour envisager la reprise des transports. Un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) exceptionnel devait se réunir à ce sujet, jeudi 14 mai.

Hervé Morin

Une opération de transfert délicate

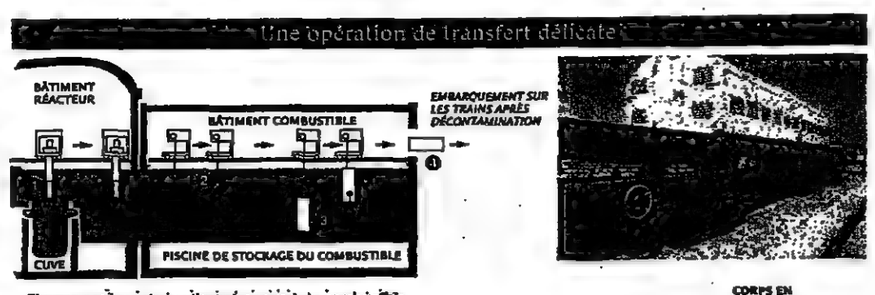

Chaque année, entre un tiers et un quart du combustible brûlé dans les centrales nucléaires est placé dans d'épais châteaux d'acier d'une centaine de tonnes, puis monté sur un wagon ou sur un camion pour rejoindre l'usine de la Hague où il est retraité. Chacun de ces conteneurs – trois types différents sont utilisés en France – contient environ six tonnes de combustible usé. L'opération de déchargement et de transfert se déroule en quatre étapes : l'extraction sous écran d'eau des éléments de combustible usé du cœur ❶ ; le transfert en piscine où ils refroidissent deux à trois ans ❷ ; leur chargement, toujours sous eau pour les réacteurs de 900 mégawatts et en semi-immersion pour les plus de 1300 Mw, dans les châteaux ❸ ; puis, après décontamination, leur transfert sur des wagons en partance pour la Hague ❹. Chaque château coûterait de 10 à 15 millions de francs. EDF en utiliserait une petite vingtaine.

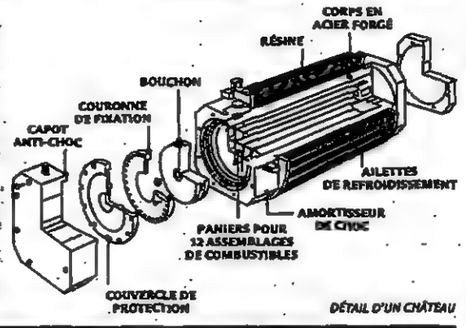

« Colis » et « châteaux » de matières nucléaires

Chaque année en France circulent 300 000 colis de matières radioactives, selon une étude de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN). Les deux tiers, de petite taille, contiennent des radio-éléments à vie courte destinés aux hôpitaux (sources de cobalt 60 pour la radiothérapie, de technétium 99 pour la scintillographie, etc.), et à des industries. Les autres sont liés aux activités des laboratoires de recherche et aux différentes opérations du cycle du combustible : extraction du minerai, fabrication du combustible, retraitement, gestion des déchets...

Les plus volumineux de ces convois sont ceux qui acheminent, vers les usines de retraitement, les assemblages de combustible usé – hautement radioactif – déchargés des centrales. En 1997, 343 transports de cette nature ont eu lieu : 208 en provenance des réacteurs d'EDF à destination de la Hague, 83 arrivant de centrales étrangères en direction de la Hague, les autres, 52, ne faisant que transiter d'Allemagne ou de Suisse vers Dunkerque pour rejoindre l'unité de retraitement de Sellafield (Grande-Bretagne).

Fission et activation

Deux phénomènes pourraient être à l'origine des trois éléments radioactifs dont des traces ont été découvertes sur les châteaux de transport et sur les plates-formes et couvertures métalliques des wagons de la SNCF. Le premier, les réactions de fission nucléaire qui animent le cœur du réacteur en brisant les atomes d'uranium, génère différents produits dont le césium 137. Le deuxième, l'activation, est dû à l'action des neutrons issus du feu nucléaire sur certains constituants des matériaux de gainage ainsi que sur le fluide de refroidissement et les impuretés qu'il contient. Ce processus pourrait expliquer la présence du cobalt 60 et de l'argent 110 m.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-YVES LE DÉAUT

1 Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques, vous avez été chargé par le premier ministre d'un rapport sur la transparence et le contrôle de la filière nucléaire. Quelles leçons tirez-vous de l'affaire des wagons contaminés ?

Une fois de plus, même s'il semble qu'il n'y ait pas de risque sanitaire pour les populations, des dysfonctionnements sont mis en évidence dans notre système de contrôle et d'information, puisque EDF avait été prévenue depuis longtemps. Cette affaire, *après plusieurs autres comme* celle de la canalisation de la Hague, amène à tirer la sonnette d'alarme. Nous avons en France une industrie nucléaire qui *marche bien, une autorité de* sûreté – la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) – qui fait correctement son travail, une expertise technique – *l'IPSN – de* bon niveau, *mais une* radioprotection – l'Office pour la protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) – qui manque de moyens. La liaison entre ces différents intervenants n'est pas bonne. Or sûreté et radioprotection sont intimement liées.

2 Vous préconisez donc un regroupement des instances de sûreté et de radioprotection ?

C'est l'une des questions sur lesquelles portera mon rapport. Il est évident que ces deux volets sont indissociables. Il faut par exemple que l'IPSN et l'OPRI, qui s'occupent de radioprotection, se rapprochent. Mais il faut aussi réorganiser notre dispositif pour le rendre indépendant des exploi*tants du nucléaire :* EDF, Cogema et CEA. Le système où contrôleur et contrôlé ne font qu'un ne peut plus durer. La crédibilité de la filière nucléaire en souffre et seule une transparence totale, de la centrale au traitement des déchets, peut donner confiance à la population.

3 Allez-vous, du fait des événements, anticiper la date de remise de votre rapport au gouvernement ?

Il était prévu que je le remette le 31 juillet. Je vais accélérer le rythme des auditions et j'espère avoir achevé mi-juillet. Il me reste à rencontrer des organisations syndicales et à étudier les systèmes allemand, suisse et belge, comme je l'ai déjà fait pour ceux des Etats-Unis et de la Suède. Mais il nous faut inventer en France un système original, s'appuyant sur nos forces en matière de sûreté et palliant nos faiblesses en radioprotection.

Propos recueillis par Pierre Le Hir

Interdiction provisoire de transit pour les Britanniques

DEPUIS que la Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN) s'est vu confier, le 12 juin 1997, le contrôle des transports de matières nucléaires, quelques acteurs de ce secteur *« sont allés spontanément au confessionnal »*, ironise un expert. Il est arrivé, témoigne le directeur de la sûreté nucléaire, André-Claude Lacoste, dans le rapport qu'il a remis au premier ministre, *« qu'à l'annonce d'une inspection les exploitants se montrent soudainement loquaces et fournissent à la DSIN des informations préalablement à l'inspection pour éviter des découvertes brutales le jour même de celle-ci »*.

Il n'en va pas toujours ainsi, et la publication, le 30 avril, d'un communiqué sur la découverte de traces de contamination sur 35 % des « colis » acheminés par la SNCF a démontré qu'on prenait souvent les « coupables » sur le fait. Coupables *pas toujours français, puisque cette année, suite* aux recommandations émises par l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) en 1997, les pouvoirs publics ont épinglé la British Nuclear Fuel (BNFL), équivalent de la Cogema en Grande-Bretagne, pour transport non conforme de combustibles irradiés.

Pour alimenter son usine de retraitement des combustibles irradiés de Sellafield, BNFL reçoit, comme la Cogema à la Hague (Manche), nombre de châteaux provenant de pays européens. Ces convois, pour l'essentiel en provenance de centrales allemandes, transitent par la France avant de traverser la Manche. Or, l'un des modèles de châteaux utilisés pour ces transports de matières radioactives, le NTL 11, était suspecté de faiblesses, notamment en ce qui concerne certaines pièces de son capot amortisseur. Son dossier technique en matière de sûreté remontait, pour l'essentiel, à la fin des années 70.

AGRÉMENT SUSPENDU

Contact fut pris à ce sujet en mars 1997 avec BNFL pour l'informer de *« ces lacunes »*, et de nouvelles épreuves de résistance furent réclamées pour valider ou non ce type de conteneurs. La DSIN insista en octobre 1997 pour qu'on ne perde pas de temps, et, finalement, ces essais ont eu lieu le 13 février, mais aussi les 5 et 6 mars de cette année. Rapidement – le 20 février –, ils ont conduit la compagnie britannique à suspendre « l'agrément » du NTL 11 et de l'une de ses variantes, le NTL 3. Le 17 mars 1998, le ministère de l'énergie du Land allemand de Basse-Saxe indiquait que les transports de combustibles irradiés dans les colis NTL 11 entre la centrale de Krümmel, en Allemagne, et l'usine de Sellafield, en Grande-Bretagne, étaient annulés et qu'ils ne reprendraient qu'avec des colis agréés.

Nul doute qu'une telle mesure invite les pouvoirs publics à s'interroger aussi sur les châteaux utilisés par EDF. Pour ses « colis », l'électricien français a recours à dix-huit conteneurs, de trois types différents : cinq TN12, sept TN13 et six LK100. Chacun d'entre eux, d'une valeur de 10 à 15 millions de francs, abrite douze assemblages de combustible usé, soit 6 tonnes de matières nucléaires, dont 5,7 tonnes d'uranium et 60 kilos de plutonium.

Ces châteaux, qui effectuent en moyenne une rotation mensuelle, sont en principe contrôlés une fois par an. Mais, la DSIN voulant en finir rapidement avec l'affaire des wagons contaminés de la SNCF (quarante-quatre wagons concernés en 1997, dont dix extérieurement), il y a tout lieu de croire que l'« état civil », les origines et les capacités de ces châteaux seront vérifiés à la loupe. André-Claude Lacoste l'a annoncé : *« En 1998, [la DSIN renforcera ses contrôles] chez les concepteurs, les constructeurs, les utilisateurs, les expéditeurs et leurs sous-traitants. »*

Jean-François Augereau

Dix ans d'inaction

Le rapport Lacoste retrace la décennie qui a précédé la « découverte » de la contamination :

● **1988 :** la Cogema prévient EDF de la contamination de certains *transports de combustibles* nucléaires usés.

● **1992 :** un groupe de travail EDF-Cogema est constitué, auquel est associé l'Institut de protection et de sûreté nucléaires (IPSN).

● **Mars 1993 :** l'IPSN est destinataire d'un rapport d'EDF sur le sujet mais ne formule aucun commentaire.

● **12 juin 1997 :** le contrôle des transports nucléaires, auparavant attribué par le ministère des transports et l'IPSN, est confié à la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN).

● **Novembre 1997 :** la DSIN informe EDF qu'elle procédera prochainement à une première inspection relative aux conteneurs. EDF et Cogema indiquent oralement à la DSIN qu'un *problème de contamination a été* constaté depuis 1990.

● **18 décembre 1997 :** la DSIN procède à une inspection sur le site de Saint-Alban.

● **24 avril 1998 :** l'agence Wise, travaillant pour la chaîne de télévision allemande ARD, cite un compte-rendu interne de Transnucléaire faisant allusion aux contaminations au cours d'un entretien avec André-Claude Lacoste, patron de la DSIN. EDF annonce une opération « efficacité des contrôles » des transports de combustibles nucléaires usés.

● **28 avril :** la DSIN et l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) inspectent le site de Valognes.

● **30 avril :** la DSIN diffuse un communiqué révélant la contamination de 35 % des convois en 1997.

● **4 mai :** le secrétaire d'Etat à l'industrie évoque un *« non-incident »* lors d'une visite à la gare de Valognes.

● **6 mai :** la SNCF suspend les convois après l'annonce dans la presse des contaminations.

● **7 mai :** Lionel Jospin demande un rapport à André-Claude Lacoste.

● **13 mai :** remise du rapport.

DÉPÊCHES

■ **ÉNERGIE : une importante fuite d'eau**, d'un débit d'environ 30 m³ par heure, a été détectée dans la nuit du mardi 12 mai, sur le circuit de refroidissement du réacteur n° 1 de la centrale nucléaire de Civaux (Vienne), qui était à l'arrêt depuis le 7 mai pour essais. Cette fuite, arrêtée au bout de 9 heures et due à une fissure de 18 cm sur une soudure, a classé l'incident au niveau 2 d'une échelle qui en compte sept.

■ **MÉDECINE : des Américains ont pris pied sur l'Everest** où ils mèneront des expériences de télémédecine destinées, en particulier, à la future station spatiale internationale (ISS). Ils seront surveillés par des chercheurs de l'université de Yale, du Massachusetts Technology Institute (MIT) et du département de la Défense. L'expérience portera sur l'emploi de capteurs biologiques censés, depuis cette altitude extrême, transmettre des données scientifiques sur les signes vitaux des alpinistes.

■ **ESPACE : le premier module russe de la future station spatiale internationale (ISS) est achevé.** Cet élément, destiné à alimenter l'ISS en énergie et gérer ses déplacements dans l'espace, *« est prêt à partir dans l'espace »*, a affirmé, mercredi 13 mai, son constructeur, la société Krounitchev. Il sera lancé dans l'espace plus tard que prévu en raison d'un problème de financement des autres modules. – *(AFP.)*

Jack Straw, ministre britannique de l'intérieur

« Il était dangereux d'assister à certains matches de football, ce n'est plus le cas aujourd'hui »

Dans un entretien au *Monde*, le ministre britannique de l'intérieur, Jack Straw, estime que les risques liés à la présence en France pour le Mondial 98 des supporteurs violents – les « hooligans » – sont « réels ». Lui-même est un fan, dit-il, des Blackburn Rovers, et il insiste sur les progrès constatés ces dernières années en Grande-Bretagne dans la lutte contre la violence dans les stades et aux alentours : « *On ne se sentait pas en sécurité. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.* » Il souligne par ailleurs « *l'étroite collaboration* » entre les policiers des deux pays.

« La crainte des hooligans anglais commence à se développer en France. S'agit-il d'une forme de paranoïa ou existe-t-il de véritables risques ?

– Cette anxiété est compréhensible, dans la mesure où nous avons malheureusement un lourd passé en la matière. C'est la raison pour laquelle le gouvernement britannique a préparé cet événement en étroite collaboration avec les autorités françaises et le comité d'organisation. Les risques de violence sont réels. Nous ne pouvons pas garantir qu'il n'y aura aucun *incident, que ce soit du côté des* fans anglais, des écossais ou des autres.

» Je suis bien conscient de la réputation des Anglais, *mais il faut* dire que d'énormes progrès ont été faits, ces dix dernières années, dans la lutte contre la violence. Je ne dis pas *cela uniquement en tant* que ministre de l'intérieur, mais aussi en tant que supporteur du club de Blackburn Rovers. La situation n'a rien de comparable avec ce qu'elle était il y a quelques années.

» Il y avait alors un climat de *tension autour des stades. La violence* était largement répandue. Il était dangereux d'assister à certains matches. On ne se sentait pas *en sécurité. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.* Nous avons fini par contrôler la situation.

– Le championnat d'Europe des nations disputé en 1996 en Angleterre avait été une réussite sur le plan de la sécurité. On avait dit, alors, que la Grande-Bretagne en avait fini avec le hooliganisme. Qu'en est-il vraiment ? Un jeune homme est mort récemment à la suite d'un *match* entre *Gillingham* et *Fulham*.

– Le phénomène du hooliganisme n'est pas terminé. Il va *même continuer, comme toutes* les formes de criminalité. Mais la police et les autorités du football sont désormais beaucoup plus efficaces en *Angleterre*. Il y a *moins* de tolérance à l'égard des hooligans que par le passé. Les stades sont mieux aménagés. L'encadrement *du public par des stewards* fonctionne bien. Des systèmes de surveillance vidéo ont été mis en place. Des équipes d'enquêteurs spécialisés font un important travail d'investigation.

JACK STRAW

» Nos policiers ont une bonne connaissance des bandes organisées. Pour toutes ces raisons, l'Euro 96 a été un succès. Notre fierté nationale était en jeu. Le problème, c'est qu'il est plus facile pour les hooligans anglais de se manifester à l'étranger. Ils peuvent avoir le sentiment que les policiers locaux ne les connaissent pas et qu'ils sont moins expérimentés. Nous avons donc coopéré avec la police française afin de lui transmettre notre expérience.

– Pensez-vous que certains supporteurs violents viendront en France, malgré ce dispositif ?

– Je ne veux rien exagérer. Je ne veux pas non plus me montrer complaisant. Certains hooligans essaieront sans doute de passer à travers notre dispositif et de provoquer *des incidents. Nous allons* donc effectuer un vaste travail de renseignement, aussi bien ici qu'en France. Plusieurs policiers *britanniques, des physionomistes* capables d'identifier les fauteurs de troubles potentiels, seront présents durant la compétition.

– Quels sont, à l'heure actuelle, les « effectifs » du noyau dur du hooliganisme anglais ?

– Je ne peux pas vous donner de *chiffres. Nous avons bien sûr des* estimations et des listes de noms. Certaines bandes sont liées à des groupuscules politiques, d'autres ne le *sont pas. Le point commun* entre ces groupes est leur intérêt pour la violence stupide. A l'exception de ceux qui font l'objet de *décisions de justice, c'est-à-dire* une quarantaine de personnes actuellement, on ne peut leur interdire de se rendre sur votre territoire.

» Le « noyau dur » essaie toujours de déclencher des incidents. Il faut donc éviter que la masse des autres supporteurs ne se laisse entraîner. Vous savez, il suffit d'un petit groupe de provocateurs déterminés pour tout déclencher. Nos agents spécialisés seront donc là pour reconnaître par avance les meneurs et limiter ainsi les risques de débordements. En outre, la France a une bonne expérience en matière de contrôle des foules. Notre objectif primordial est que la Coupe du monde soit une *fête* du football. Je ne veux pas que vos lecteurs aient peur des Anglais !

– Lors du Mondiale 1990, les autorités italiennes avaient interdit la vente d'alcool dans certaines villes. Pensez-vous que la France devrait prendre une telle mesure ?

– Ce n'est pas à nous de dicter aux autorités françaises ce qu'elles doivent faire ou ne pas faire. La coopération entre les deux pays est excellente et ce serait insultant de dire quoi que ce soit aux Français. C'est à votre gouvernement de juger si une telle mesure est nécessaire.

– L'installation d'écrans géants dans certaines villes est-elle une bonne chose pour les supporteurs dépourvus de billets ?

– Nos policiers ont des inquiétudes à ce sujet. J'ai eu l'occasion d'aborder la question avec Jean-Pierre Chevènement. J'ai cru comprendre que ces écrans seraient installés dans des quartiers *où les gens n'ont pas la possibilité* d'assister à la Coupe du monde. M. Chevènement m'a expliqué que ces opérations nécessiteraient des *dispositifs policiers très serrés.*

– Avez-vous une idée du nombre de supporteurs qui se rendront en France sans billets d'accès au stade ?

– Nous n'en savons rien. Nous avons lancé une campagne d'information d'un coût de 1 million de livres *[10 millions de francs environ]* pour leur expliquer qu'il ne fallait pas aller en France sans ticket. Nous les avons également informés des risques du marché noir, mais il est certain que de nombreuses personnes vont venir passer leurs vacances en France en juin et en juillet. Concernant la polémique sur les billets, il faudra tirer les leçons de cette affaire. Compte tenu du nombre de pays européens qualifiés, il était impossible de satisfaire toutes les demandes, quel que soit le nombre de billets attribué à chacun des pays. Même si l'on doublait ou triplait le contingent accordé aux Anglais ou aux Ecossais, ce serait encore insuffisant. Les gens ne peuvent pas se retrancher derrière cette excuse pour provoquer des incidents. »

Propos recueillis par
Philippe Broussard

Violence en Argentine : le championnat suspendu !

Le président argentin Carlos Ménem a approuvé, mercredi 13 mai, la suspension des championnats professionnels de football dans le pays, ordonné dans la même journée par un juge fédéral de manière préventive jusqu'à ce que la sécurité dans les *stades soit assurée et les actes de violence éradiqués.* En Argentine, depuis 1976, les incidents liés au football ont fait 53 morts.

Les dirigeants sportifs se sont déclarés hostiles à cette mesure. Julio Grondona, président de la fédération, a annoncé qu'il allait faire appel de cette décision, tout en critiquant la façon d'agir des policiers, qui ne contrôlent pas, selon lui, comme il le faudrait, les barrabravas (hooligans argentins), dont 120 représentants ont prévu de se rendre en France à l'occasion de la Coupe du monde 1998. a-t-on appris de source policière argentine. Mais, afin de prévenir les risques de débordements, les autorités locales ont communiqué à la justice française la liste et les photos des individus suspects.

Nice va lancer le Giro en rêvant du Tour de France

Le Tour d'Italie part samedi 16 mai

NICE
de notre correspondant

Trois banderoles dans le centre-ville de Nice proclament : « *Benvenuto a nostri amici italiani* » (« Bienvenue à nos amis italiens »). Le ton bon enfant sur lequel la capitale de la Côte d'Azur accueille le Giro d'Italia (le Tour d'Italie) donne un avant-goût de la fête populaire qu'elle espère réussir pour ses retrouvailles avec la petite reine. Samedi 16 mai, le prologue aura lieu sur un parcours tracé le long de la baie des Anges. Dimanche, la première étape amènera les coureurs à Coni.

CYCLISME

Les premiers contacts avec les organisateurs – dont le quotidien sportif *La Gazzetta Dello Sport*, qui, imprimé sur un papier rose, a inspiré la couleur du maillot de leader – ont été pris il y a deux ans. Le premier adjoint au maire de Nice, Gilbert Stellardo (RPR), à l'époque président de la chambre régionale de commerce, militait pour la *création d'une Europe-région en*globant les provinces d'Imperia, de Coni et le comté de Nice. Ce sont les Italiens qui ont proposé de *se servir du Tour d'Italie pour sceller* l'entente interfrontalière.

Pour être ville-départ, il en coûte 1,5 million de francs. C'est moins *cher que le Tour de France (dont le* départ coûte entre 6 et 7 millions), mais plus que l'arrivée du Paris-Nice (entre 800 000 F et 1 million de francs). Le coût total de l'opération approche les 2,5 millions de francs, si l'on y ajoute les équipements disposés par la ville, les achats d'espaces publicitaires dans la presse et les affiches. A court terme, les affaires s'annoncent bonnes pour le commerce niçois. La caravane du Giro occupe 1 700 chambres d'hôtel durant deux nuits et les organisateurs attendent la venue sur la baie des Anges de quelques milliers de tifosi. « *Le Giro valorisera notre image auprès de la clientèle italienne, de plus en plus nombreuse*, explique Jacques Peyrat, maire (RPR) de Nice. *En deux ans, le nombre de nuitées hôtelières provenant du marché italien a augmenté de 46 %.* » Cela justifie le choix du directeur du Giro, Carmine Castellano, qui, chaque année, cherche une ville-départ prestigieuse. Selon lui, « *à Nice, tout Italien se sent un peu chez lui* ».

L'ambition de Nice reste d'accueillir le Tour de France et surtout son départ. « *Nice a toujours été proche du milieu cycliste, et la mairie souhaite poursuivre cette tradition* », explique Robert Bertojo, délégué général aux manifestations sportives. La carte du Tour est dessinée jusqu'en l'an 2000 et Nice a posé sa candidature pour 2001. Mais la caravane de la Grande Boucle est nettement plus imposante que celle du Giro, et le *calendrier rend plus difficile* l'organisation d'une telle manifestation sur des routes sinueuses et étroites et au milieu de l'affluence estivale. *Les responsables du Tour* n'avaient guère goûté, en 1993, l'arrivée d'une étape dans l'arrière-pays, à Isola 2000, à laquelle assistaient peu de spectateurs, de nombreux amateurs ayant été découragés par la mise en garde contre les embouteillages. Et les Niçois gardent du dernier passage du Tour, en 1980, le souvenir de gigantesques encombrements qui avaient saturé la ville durant trois jours.

Jean-Pierre Laborde

DÉPÊCHES

■ **Florian Maurice, l'ancien attaquant du PSG** qui n'a pas été retenu par Aimé Jacquet pour disputer le Mondial, a signé un contrat de quatre ans avec l'Olympique de Marseille. Le montant du transfert est de 35 millions de francs.

■ **LOTO :** les tirages n° 38 effectués mercredi 13 mai ont donné les résultats suivants :
Premier tirage : 30, 31, 35, 39, 43, 45 ; numéro complémentaire : 4 ; rapport pour 6 bons numéros : 1 110 435 F ; 5 numéros, plus le complémentaire : 135 305 F ; 5 numéros : 6 530 F ; 4 numéros, plus le complémentaire : 364 F ; 4 numéros : 182 F ; 3 numéros, plus le complémentaire : 38 F ; 3 numéros : 19 F.
Second tirage : 2, 21, 24, 30, 38, 43 ; numéro complémentaire : 47 ; 6 numéros : 14 158 250 F ; 5 numéros, plus le complémentaire : 98 145 F ; 5 numéros : 7 350 F ; 4 numéros, plus le complémentaire : 346 F ; 4 numéros : 173 F ; 3 numéros, plus le complémentaire : 34 F ; 3 numéros : 17 F.

Chelsea, club anglais et international, remporte la Coupe des coupes

STOCKHOLM
de notre envoyé spécial

Cette fois, c'est une certitude : l'Angleterre du football n'est plus « eurosceptique ». Elle avoue sans honte son amour des *« étrangers »*, pour peu qu'ils l'aident à gagner des trophées. Après, le succès de l'entraîneur français Arsène Wenger, champion d'Angleterre avec Arsenal, c'est un autre continental, italien celui-là, qui est aujourd'hui à l'honneur : Gianluca Vialli, à la fois joueur et manager de Chelsea.

FOOTBALL

En remportant la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes contre Stuttgart (1-0), mercredi 13 mai, à Stockholm (Suède), il n'a pas seulement offert au club londonien son premier titre international depuis 1971. Comme Arsène Wenger dix jours plus tôt, il a également imposé aux Anglais une nouvelle conception du football : moins étroite, moins « british » aussi.

Cette victoire de Chelsea a valeur de symbole. Voilà en effet un club qui a longtemps incarné, parfois jusqu'à la caricature, l'hostilité anglaise à toute ingérence. Son stade de Stamford Bridge était peut-être situé dans les quartiers « branchés » de l'ouest de Londres, non loin des boutiques de mode de King's Road, mais il passait pour un bastion conservateur. Ce club réputé chic, voire snob, attirait des supporteurs violents, parmi lesquels de nombreux sympathisants d'extrême droite.

Il fut une époque, au tournant des années 70-80, où certains de ces hooligans, redoutés dans tout le Royaume, s'opposaient à la présence de joueurs noirs sous le maillot bleu. Ils réclamaient une équipe « *blanche* » et « *protestante* ». Ces nationalistes, minoritaires mais influents, sévissaient aussi dans le sillage de la sélection anglaise, en conspuant les joueurs de couleur. La bande la plus connue était celle des Headhunters (« chasseurs de têtes »).

La violence prit de telles proportions que le président de Chelsea, Ken Bates, envisagea sérieusement d'électrifier les grillages séparant les gradins de la pelouse, manière de dissuader ces jeunes gens d'envahir le terrain les jours de défaite. Le projet fut finalement abandonné, mais le club, suivi par des milliers de supporteurs dès qu'il évoluait à l'extérieur, continua de traîner sa mauvaise réputation tout au long des années 80.

GULLIT, STAR ANTIRACISTE

Malgré quelques escarmouches de temps à autre, ce Chelsea-là a vécu. Soucieux d'améliorer l'image de leur club, les dirigeants ont progressivement changé de cap. Ils ont d'abord confié les rênes de l'équipe à Glen Hoddle, fin connaisseur *du football français*. Puis la mutation s'est poursuivie en 1996, avec l'intronisation au poste d'entraîneur-joueur du Néerlandais Ruud Gullit, star du jeu et champion de l'antiracisme. Sans jamais rechigner à la dépense, Chelsea s'est ouvert au monde. Résultat : hormis Arsenal, voisin du nord de Londres, il n'y a pas de club plus international en Angleterre. Gianluca Vialli, qui a succédé à Ruud Gullit au poste d'entraîneur-joueur en février, dirige trente-quatre professionnels originaires de douze pays différents !

Parallèlement, Chelsea s'est lancé dans une ambitieuse politique d'investissements. Des restaurants, une boîte de nuit, un magasin, des appartements privés ont été édifiés autour du stade. Mais ces multiples innovations ne se sont pas faites sans tiraillements. Certains supporteurs ont commencé à bouder un club qu'ils jugeaient coupé de ses racines. Grâce aux résultats, d'autres fans sont arrivés, sans doute plus aisés que les précédents. Et Chelsea, club londonien par excellence, s'est embourgeoisé.

Stamford Bridge est désormais un endroit à la mode où il est de bon ton de s'afficher. Un article publié récemment dans le *Sunday Times* ironisait sur ces « *nouveaux fans* » qui s'encanaillent sur les gradins et portent des vêtements de marque. Le *Sunday Telegraph* cherchait à comprendre pourquoi Chelsea, en dépit de ses efforts, n'avait pas encore gagné les faveurs du grand public britannique. L'auteur avançait une explication cocardière : cette équipe, si brillante soit-elle, compte trop d'étrangers et pas *assez de jeunes* Anglais.

Le succès de Stockholm a pourtant donné raison aux partisans de l'ouverture. La formation londonienne comptait notamment dans ses rangs un Français (Leboeuf), un Uruguayen (Poyet), un Néerlandais (De Goey), un Norvégien (Flo), un Roumain (Petrescu)... Et c'est un Italien, en l'occurrence l'attaquant Gianfranco Zola, qui a inscrit le but de la victoire moins de 30 secondes après son entrée en jeu (71e). Après la remise du trophée, les 15 000 supporteurs n'en finissaient plus de chanter et de danser dans les tribunes du stade Rasunda, oubliant vite qu'il n'y avait que trois Anglais sur la pelouse.

P. Br.

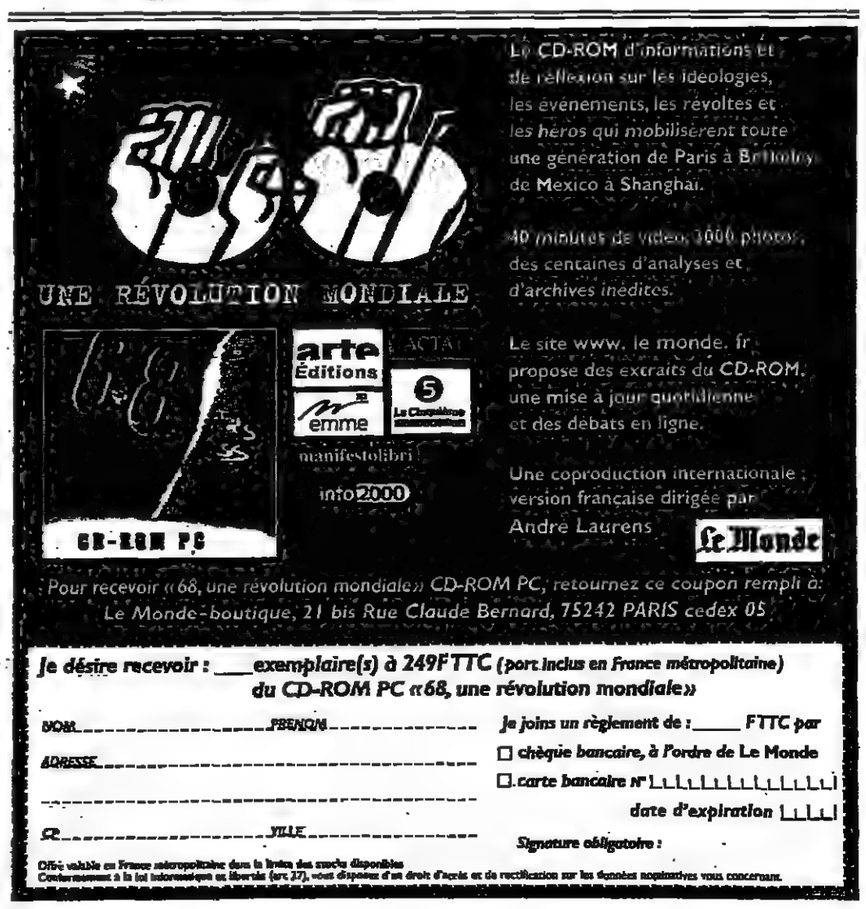

هكذا من الأصل

Le feu d'artifice de la teinture capillaire

En six ans, le nombre de personnes qui colorent leurs cheveux a presque doublé. Les produits sont devenus plus simples d'emploi, et leurs effets peuvent disparaître aussi facilement qu'ils sont apparus

En Europe, comme aux Etats-Unis ou en Asie, la vente de produits colorants est en forte augmentation. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à choisir de modifier la teinte de leurs cheveux. Mais elles n'attendent plus seulement le conseil du coiffeur ou l'apparition de quelques mèches de couleur blanche pour procéder à la transformation de leur chevelure. Pour les jeunes générations, le choix d'une couleur devient une forme d'expression, une fin en soi. Les nouveaux produits, comme le mascara qui peut disparaître au premier shampooing, leur permettent de changer de tête pour une soirée, sans grand risque de devoir en porter longtemps les traces. La mise sur le marché de produits qui tiennent autant du maquillage que du soin capillaire pose quelques problèmes aux responsables des grands magasins, qui ne savent pas toujours dans quel rayon les présenter.

BLOND platine, noir corbeau, roux éclatant, bleu azur, gris cendré-nacré ou couleur thé. Jamais on ne s'est autant teint les cheveux et avec une telle ostentation. Devant ce feu d'artifice, dans tous les sens du terme, l'industrie du cosmétique se frotte les mains.

Depuis deux ans, les ventes de produits colorants battent des records, et le phénomène est mondial. Il touche l'Europe, les Etats-Unis et, de façon plus spectaculaire encore, l'Asie. L'Oréal, qui se refuse à fournir des chiffres précis sur cette manne, reconnaît tout de même que la proportion de femmes européennes qui teignent régulièrement leur chevelure est passée de 25 % à 45 % entre 1991 et 1997. Outre-Atlantique, le pourcentage atteindrait 38 %.

Si la teinture capillaire est en plein essor, elle est aussi en passe de changer de nature. Au fil des années, les chercheurs ont mis au point des produits réversibles, à durée de vie limitée, qui ont contribué à dédramatiser les conséquences d'un coup de tête.

Cette banalisation a facilité l'apparition de pratiques nouvelles. *« On change du tout au tout pour une seule soirée, sans aller chez le coiffeur et tout en conservant la possibilité de retrouver sa teinte naturelle dès le lendemain. En fait, il faut désormais parler de maquillage pour les cheveux »*, assure Stéphane Nicolas, responsable du secteur cosmétique chez Engelhard, société qui fournit l'industrie en produits colorants.

Toutefois, les changements récents tiennent plus à la modification des comportements individuels qu'à une brutale révolution technologique. Le mascara pour cheveux, qui peut disparaître au premier shampooing, est actuellement un produit très à la mode. Il est pourtant apparu voilà dix ans sur le marché. Mais il a fallu attendre 1996-1997 pour voir les ventes s'envoler.

DÉFENSIVE OU EXPRESSIVE

« Des verrous ont sauté, observe Hélène Capgras, du cabinet de consultants Martine Leherpeur conseil. *Auparavant, la teinture était défensive : elle dissimulait les signes de vieillissement. Aujourd'hui, elle tend à devenir une fin en soi et à être expressive. Voilà pourquoi le public a considérablement rajeuni et que les filles de 14 à 18 ans sont des consommatrices effrénées. »*

Le très conservateur secteur des produits capillaires et sa clientèle classique presque exclusivement féminine, utilisant la teinture comme un *« médicament du cheveu blanc »* et restant fidèle à la marque comme au packaging, a vu déferler un public jusqu'alors inconnu. Teen-agers et jeunes adultes sont devenus la clientèle-phare, bien qu'ils ne représentent pas la totalité des nouveaux consommateurs.

Les 18-35 ans bousculent tout. Ils ne cherchent pas à respecter une norme sociale. Au contraire, la couleur de leurs cheveux est un moyen d'affirmer une personnalité. Y compris de manière provocatrice en mettant bien en évidence son côté artificiel.

La teinte de la chevelure est-elle devenue un terrain – symbolique – de contestation sociale ? *« D'inspiration très urbaine, ce look qui appartient souvent à la culture techno est un moyen de différenciation bien visible, au même titre que le crâne rasé, le piercing ou le tatouage. C'est une forte affirmation de soi. Et peut-être aussi une réaction à la dictature du corps sain »*, avance un publicitaire spécialiste de la communication dans le domaine des cosmétiques.

Les plus de trente-cinq ans, pour leur part, restent très attachés aux vertus *« non chimiques »* des produits qu'ils utilisent et à leurs effets *« naturels »*. Mais eux aussi ne détestent pas brouiller les pistes. Ainsi de plus en plus de femmes choisissent des teintes argentées, ce qui, hier encore, aurait été perçu comme une volonté de se vieillir. *« J'étais rousse et puis, un jour, j'en ai eu assez. Une partie de mes cheveux sont devenus gris mais j'ai aussi utilisé un produit pour teindre d'autres mèches avec un autre gris, différent. Les cheveux blancs sont inéluctables, mais je joue avec ça »*, s'amuse Gaétane, quarante-huit ans.

Plus personnel et plus subtil, ce rapport au corps et à la couleur a permis d'attirer une clientèle masculine, relativement jeune. *« Se teindre ? Les hommes ne voulaient pas en entendre parler. Curieusement, c'est par l'intermédiaire du sport, activité virile par excellence, qu'ils y viennent »*, relève Jean-Jacques Petit, responsable au marketing international pour la division des produits publics de L'Oréal.

Indiscutablement, les nouvelles coiffures jaune paille ou argentée de sportifs tels que le rugbyman Thomas Castaignède, le pilote automobile Jacques Villeneuve ou les footballeurs Alain Roche ou Ibrahim Ba ne sont pas passées inaperçues. Globalement, 10 % de la population mâle d'âge adulte aurait les cheveux – discrètement ou outrageusement – teintés. *« La métamorphose est à la mode ; les gens adorent s'automanipuler, se fabriquer une apparence réversible*, poursuit le dirigeant de L'Oréal. *Ils ont envie d'être mille personnes à la fois. Du coup, la coloration n'est plus exclusivement une affaire de laboratoire. C'est aussi devenu une affaire de créativité. »*

« Dans les deux prochaines années, on reviendra à quelque chose de plus classique mais le « morphing », qui consiste à modifier sans cesse son apparence, n'en est qu'à ses débuts », pressent Stéphane Nicolas. Devant le succès que rencontrent également les vernis à ongles, les fabricants travaillent sur un nouveau concept, plus large ; le *« maquillage du corps »*.

L'été 1998 sera aux tatouages non permanents, aux paillettes pour décolleté mais aussi aux produits de teinture pour sourcils. Et ce n'est, paraît-il, qu'un début...

Jean-Michel Normand

Un marché important pour l'industrie cosmétique

En France, le marché de la coloration capillaire à domicile est de l'ordre de 1,5 milliard de francs par an. En 1996, on estime que 500 000 femmes supplémentaires ont acheté ces produits et davantage encore en 1997. Environ deux tiers des femmes de plus de 35 ans teignent leurs cheveux contre un tiers des 15-34 ans, mais cette dernière catégorie est celle où la consommation progresse le plus fortement, surtout pour ce qui concerne la tranche des 15-25 ans. Ce « boom » de la coloration et l'arrivée de produits qui tiennent autant du maquillage que du soin capillaire pose quelques problèmes aux gérants des grandes surfaces, qui ne savent pas toujours dans quel rayon les présenter.

Au Japon, la consommation de produits colorants « par tête » est un peu supérieure à celle de la France (30 %), mais elle recouvre une symbolique beaucoup plus forte. Depuis quelques années, la mode *chapatsu* (« cheveux couleur thé ») fait des ravages parmi les jeunes Japonais, garçons et filles qui éclaircissent leur chevelure malgré les réticences des autorités scolaires.

Le nain de jardin dans tous ses états

Dans l'Oise, une exposition réhabilite ces personnages fabriqués entre 1860 et 1970

MAI est apparemment la saison des nains de jardin. Les jardineries – et les affiches publicitaires – en regorgent. Le marché est devenu conséquent (chez Gardena, importateur en France des très réputés nains allemands Heissner, on se souvient *« en avoir vendu vingt mille en quelques jours après une campagne de promotion »*). Pratiquement toutes les grandes surfaces s'y intéressent.

Loin de cette effervescence commerciale, trois cents nains de jardin ont pris leurs quartiers au château de Vez, dans l'Oise, à 70 kilomètres au nord de Paris, non loin de Pierrefonds et Villers-Cotterêts. Incongrue, cette villégiature dans un donjon du XIVe siècle classé monument historique est évidemment un clin d'œil. Francis Briest, propriétaire des lieux et commissaire-priseur amoureux d'art contemporain, s'est mis en tête d'organiser cette première exposition consacrée aux nains de jardin en France pour réhabiliter un personnage qui, ces temps-ci, suscite suffisamment de réactions pour que l'on s'y intéresse de plus près.

Intitulée, avec un brin de grandiloquence complice, *« Le donjon de Vez, château royal pour nains de jardin »*, cette exposition débute par une hilarante figure allégorique représentant la naissance du gnome. Le long des allées, au détour des murs de pierre, des calvaires, au bord des étangs, on voit des nains partout. Ils sont petits, moyens ou grands mais leurs joues sont toujours bien roses et leurs bonnets bien rouges. Contempler cette invasion du haut du chemin de ronde donne le vertige.

LOIN DU KITSCH

A l'intérieur du donjon, l'atmosphère change. Il ne s'agit plus, alors, de nains communs, d'extraction modeste, vendus dans le commerce. Organisée avec le concours de la société Heissner, cette exposition accueille des pièces rares, issues de la collection Griebel, qui n'avaient jamais quitté l'Allemagne. Placer ces lutins tour à tour charpentiers, jardiniers, accordéonistes ou chevauchant un escargot dans un décor médiéval dépouillé, bien loin du kitsch pavillonnaire, constitue un original contre-pied susceptible d'apporter un regard neuf sur ces personnages fabriqués entre 1860 et 1970, dont le réalisme et l'expression ne donnent pas forcément envie de sourire. Ces nains-là feraient même peur aux petits enfants...

Le visiteur pourra profiter de son passage à Vez pour découvrir (sur rendez-vous) dans une des salles du donjon une œuvre de l'artiste minimaliste américain Sol Lewitt. Triangles, carrés et parallélépipèdes s'étalent sur les quatre murs dans d'intenses teintes d'ocre, de pourpre, de bleu. Paradoxalement, cette réalisation abstraite n'est pas sans évoquer l'héraldique ou l'iconographie des romans du Moyen Age.

Hasard du calendrier, une autre manifestation prendra le relais de l'exposition de Vez. Le très sérieux – mais très pince-sans-rire – Congrès international des nains de jardin prévu à Hédé (Ille-et-Vilaine), les 6 et 7 juin. Il débutera par une soirée-conférence mise sur pied avec le concours actif du laboratoire de micro sociologie de l'université Rennes-II, qui réfléchit depuis quelque temps à *« la fonction de révélateur social du nain de jardin, qui provoque des réactions fortes, intéressantes et révèle des positions sociales, des représentations de la vie et des façons de vivre différenciées »*. Le lendemain, on pourra admirer les fleurons de collections en provenance d'Allemagne, des Pays-Bas, de Grande-Bretagne, de Pologne et de Californie.

J.-M. N.

★ **Les nains au donjon de Vez, exposition ouverte jusqu'au 1er juin les samedis, dimanches et jours fériés de 14 heures à 18 heures. Entrée : 30 F, gratuit pour les moins de dix ans.**

★ **Congrès international des nains de jardin, http ://www.mygale.org/06/nains**

DÉPÊCHES

■ **VOLONTARIAT.** Samedi 16 mai, l'association *Unis-Cité* organise la « journée du volontaire ». Depuis 1994, cette association propose aux jeunes de 17 à 25 ans de s'engager à temps plein sur des projets de solidarité à Paris et en Ile-de-France : animation dans des maisons de retraite, réfection des locaux de centres d'hébergement pour les « sans-domicile-fixe », Restaurants du cœur, collecte de papiers pour le recyclage, débroussaillage de terrains. Au cours de la journée de samedi, qui est ouverte à tous, les participants pourront découvrir ces *différentes actions* sur le terrain, à Paris, Massy, Bondy, Sarcelles, Saint-Vrain, Choisy-le-Roi.
★ **Renseignements et inscriptions : Unis-Cité. 16, place des Abbesses, 75018 Paris ; tél. : 01-53-09-93-50, Fax : 01-53-09-93-51.**

■ **VILLAGES DE VACANCES.** Le guide *Partir en villages de vacances*, par Jacqueline Zaoui (éditions Jacques Grancher, 275 p., 99 francs) recense près de 400 villages de vacances figurant au catalogue d'une trentaine de voyagistes et associations, des VVF au Club Med'. On trouvera pour chaque village la capacité d'accueil, les sports et animations proposés, les activités à proximité, les clubs enfants, des indications de tarifs en haute et basse saison, ainsi qu'une appréciation sur l'ambiance, les équipements, et le rapport qualité-prix.

■ **QUOTIDIEN.** Vie familiale, vie pratique, école et vie professionnelle, argent, assurances. Le *Larousse de la vie quotidienne* aborde à la fois des questions très sérieuses (le droit de vote, le divorce, le chômage) et d'autres, plus anodines : jardiner sur un balcon, prendre l'avion avec son chien. La présentation est claire, les illustrations attrayantes, et un système de bloc-notes et d'encadrés en couleurs rappellent l'essentiel, ou donnent de bons conseils.
★ **Larousse de la vie quotidienne, 320 p., 135 F.**

■ **TÉLÉPHONES.** En lisant le *Guide des produits 98*, de la revue *Mobiles magazine*, ceux qui n'ont pas encore de téléphone portable pourront s'assurer de la qualité (sonorité, sensibilité, autonomie, ergonomie, rapport qualité-prix) du modèle qu'ils ont envie d'acquérir. Les autres pourront s'intéresser aux accessoires : batteries, housses (jusqu'à 15 modèles pour certains téléphones), chargeurs de bureau, kits mains libres-piéton (le plus récent) et voiture (le plus cher). Au sommaire également : les téléphones par satellite, le bureau nomade et la transmission de données, les nouveaux téléphones sans fil (norme DECT) et les assistants personnels (agendas électroniques-organiseurs).
★ **Guide des produits 98, Mobiles magazine, 148 p., 38 F.**

■ **BANQUES.** Quel est le prix du découvert ? Quelles sont les conditions de location d'un coffre ? Comment fermer ou transférer son compte ? Que faire en cas de conflit avec sa banque ? Le dossier du *Particulier* (n° 910, mai 1998, 40 F) est consacré aux relations – pas toujours idylliques – du client avec sa banque, en six chapitres : la vie du compte, le chéquier, les emprunts, la banque et les jeunes, les placements, la carte bancaire.

هكذا من الإبل

Lourd et orageux

VENDREDI 15 MAI. Un anticyclone est centré du nord de la France à l'Allemagne jusqu'aux pays scandinaves, et dirige peu à peu de l'air plus frais par le nord-est de notre pays. Sur l'Ouest et le Sud, le temps restera encore lourd et orageux.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages et les éclaircies alterneront le matin, puis l'après-midi les nuages seront plus nombreux avec des ondées orageuses. Il fera 19 à 26 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Sur le Centre et la Haute-Normandie, il y aura des orages l'après-midi. Ailleurs, le temps sera un peu plus frais et sec, avec un soleil plus généreux l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 25 à 28 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le soleil brillera largement toute la journée. Il fera plus frais avec 21 à 24 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages et les éclaircies alterneront toute la journée, mais le temps sera lourd. Des orages éclateront par endroits, surtout l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil fera de belles apparitions le matin, mais l'après-midi le ciel sera plus nuageux, avec des orages. Le thermomètre marquera 26 à 30 degrés au meilleur moment de la journée.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les nuages et les belles éclaircies alterneront, mais l'après-midi le ciel deviendra très nuageux, avec des ondées et des orages. Il fera 25 à 30 degrés l'après-midi.

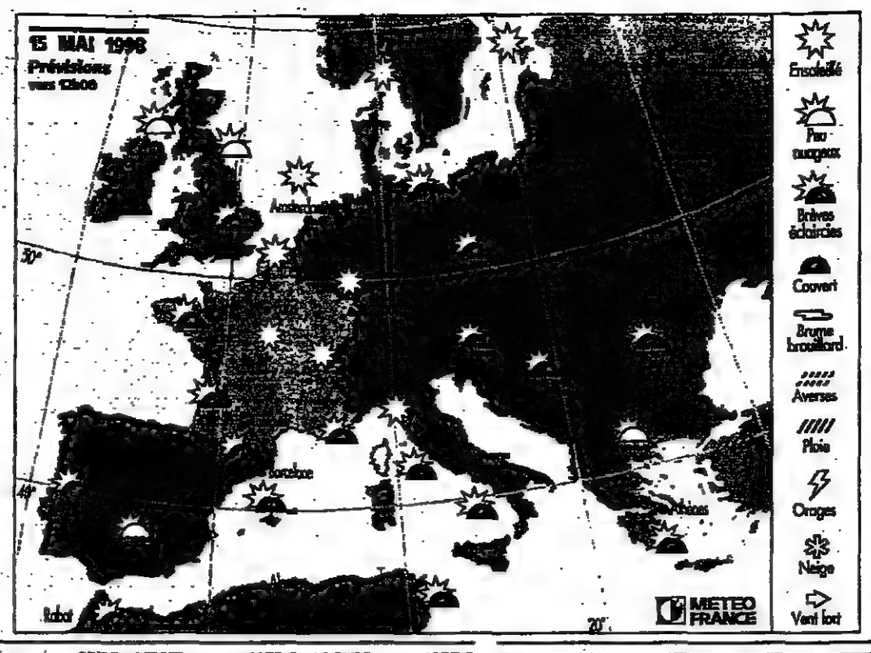

PRÉVISIONS POUR LE 15 MAI 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	12/22 S	PAPEETE	27/31 C	KIEV	8/15 P	VENISE	14/23 S	LE CAIRE	18/27 S
AJACCIO	14/25 S	NANTES	16/28 S	POINTE-A-PIT.	25/30 N	LISBONNE	13/21 S	VIENNE	9/18 S	MARRAKECH	14/27 S
BIARRITZ	12/18 S	NICE	18/24 S	ST-DENIS-RÉ.	22/28 S	LIVERPOOL	14/23 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/22 P
BORDEAUX	16/29 S	PARIS	15/30 S	**EUROPE**		LONDRES	12/23 S	BRASILIA	17/29 S	PRETORIA	3/23 S
BOURGES	14/28 S	PAU	11/21 S	AMSTERDAM	10/21 S	LUXEMBOURG	11/23 S	BUENOS AIR.	10/16 C	RABAT	13/22 S
BREST	12/24 N	PERPIGNAN	18/27 S	ATHENES	16/23 S	MADRID	11/24 P	CARACAS	26/31 C	TUNIS	16/22 S
CAEN	15/24 S	RENNES	15/24 S	BARCELONE	16/25 S	MILAN	14/27 S	CHICAGO	18/28 N	**ASIE-OCÉANIE**	
CHERBOURG	11/19 S	ST-ETIENNE	13/27 S	BELFAST	11/19 N	MOSCOU	9/16 P	LIMA	20/25 S	BANGKOK	27/37 N
CLERMONT-F.	13/26 S	STRASBOURG	13/22 S	BELGRADE	9/21 S	MUNICH	4/20 S	LOS ANGELES	12/18 N	BOMBAY	29/34 S
DIJON	12/26 S	TOULOUSE	15/24 S	BERLIN	8/18 S	NAPLES	17/25 S	MEXICO	16/29 N	DJAKARTA	27/32 C
GRENOBLE	14/28 S	TOURS	16/30 S	BERNE	7/28 S	OSLO	10/18 S	MONTREAL	17/29 S	DUBAI	29/40 S
LILLE	14/25 S	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	10/23 S	PALMA DE M.	14/24 S	NEW YORK	13/22 S	HANOI	27/31 P
LIMOGES	17/28 S	CAYENNE	25/29 P	BUCAREST	7/21 S	PRAGUE	7/17 S	SAN FRANCS.	11/16 N	HONGKONG	26/28 P
LYON	15/29 S	FORT-DE-FR.	24/30 N	BUDAPEST	9/16 P	ROME	15/24 S	SANTIAGO/CH	4/18 S	JERUSALEM	17/24 S
MARSEILLE	19/28 S	NOUMEA	22/28 C	COPENHAGUE	9/15 S	SEVILLE	13/25 N	TORONTO	18/31 S	NEW DEHLI	26/43 S
				DUBLIN	11/17 C	SOFIA	9/18 N	WASHINGTON	12/28 S	PEKIN	17/25 S
				FRANCFORT	9/23 S	ST-PETERSB.	4/12 S	**AFRIQUE**		SEOUL	15/23 S
				GENEVE	11/25 S	STOCKHOLM	4/15 S	ALGER	13/20 P	SINGAPOUR	28/31 C
				HELSINKI	5/15 N	TENERIFE	12/16 S	DAKAR	20/24 S	SYDNEY	16/21 C
				ISTANBUL	12/15 P	VARSOVIE	4/14 P	KINSHASA	21/32 S	TOKYO	16/22 S

Situation le 14 mai à 0 heure TU

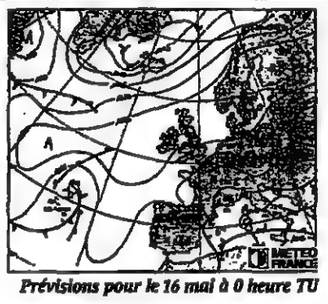

Prévisions pour le 16 mai à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ÉTATS-UNIS.** Pour le lancement de son vol quotidien à destination de Washington, la compagnie américaine United Airlines offre aux membres de son programme de fidélisation, Mileage Plus, résidant en France, des bonus de 5 000 miles pour chaque trajet simple et de 10 000 miles pour un aller-retour en classe affaires. En première, le nombre des bonus double. Renseignements au 0801-72-72-72.

■ **TAÏWAN.** Eva Air, première compagnie internationale privée de l'île de Taïwan, inaugure le 11 juin, à partir de sa plate-forme de correspondances de Kaoshiung, trois vols hebdomadaires vers Ho Chi Minh-Ville et trois autres vers Los Angeles. Renseignements au 01-41-43-91-02.

■ **FRANCE.** Holiday Inn a ouvert son 46e établissement français à Montpellier. Il est situé près de la gare et compte 80 chambres.

VENTES

Un poêle monumental et historique en vente à Cheverny

TOUS les ans, l'orangerie du château de Cheverny sert de cadre à une vente aux enchères où sont présentés des objets d'art et de curiosité provenant de grandes demeures privées de la région.

Plusieurs pièces hors du commun y seront proposées dimanche 24 mai, notamment un poêle en faïence classé monument historique. Son histoire remonte à la victoire de Fontenoy, remportée par les Français en 1745 face aux troupes anglo-hollandaises. Pour remercier le maréchal de Saxe qui a commandé la bataille, Louis XV lui offre le domaine de Chambord. Maurice de Saxe y vit jusqu'à sa mort, en 1750, dans un faste digne d'un roi, tenant une cour, donnant des bals, des spectacles et des chasses. Soucieux de son confort, il fait installer quatre immenses poêles en faïence réalisés à la fabrique de Meissen, qu'il dispose dans la salle de billard, dans l'antichambre, dans la salle à manger et près de sa chambre.

A la Révolution, ces poêles sont vendus avec l'ensemble du mobilier du château, et celui-ci est aujourd'hui le troisième à réapparaître. Ce monument mesure 5,20 mètres de hauteur et 1,82 mètre de long avec une profondeur de plus de 1 mètre; dimensions qui se justifient par celles du château de Chambord, sans doute difficile à chauffer avec les moyens techniques du XVIIIe siècle. Présenté en applique, c'est-à-dire qu'il se chargeait par l'arrière dans une autre pièce, ce poêle comporte trois corps superposés en retrait, ornés de carreaux à décor manganèse et en camaïeu violet peints de scènes de chasse, de paysages exotiques, de ports et de Chinois.

Les parties intermédiaires entre les différents corps sont à motif de faux marbre, des cassolettes, des têtes de faunes et des pots à feu surmontent les armes du maréchal de Saxe dans la partie haute. Cette pièce unique n'a pas encore de prix : aucun poêle de dimensions et de provenance équivalentes n'est apparu sur le marché. C'est donc une grande inconnue qui se situe entre plus de 100 000 francs et peut-être plus de 1 million, voire plusieurs.

Loin de la superbe du XVIIIe siècle, mais témoignant du même souci de confort, deux buffets *néo-Louis XIII en chêne doublé* de tôle se révèlent des radiateurs au pedigree royal. En 1840, le roi Louis-Philippe reçoit la reine Victoria au château d'Eu pendant deux jours. Pour cette souveraine frileuse, que le protocole oblige à dîner le cou et les bras dénudés, le roi des Français fait installer ces deux buffets, conçus pour laisser passer la chaleur du calorifère quand on ouvre leurs battants (50 000 francs).

Un tapis d'Aubusson se rattache aussi à une anecdote historique : il a été offert à son neveu par le prince de Talleyrand lors du mariage de celui-ci avec sa fille illégitime (300 000/400 000 francs). A côté d'autres pièces de prix (superbe armoire Louis XV à quatre portes, paire d'encoignures en laque de Migeon), la vente regorge de meubles et d'objets d'art classique, *sièges et commodes* XVIIIe entre 15 000 francs et 50 000 francs, argenterie, tableaux et un ensemble de mobilier Charles X.

Catherine Bedel

★ **Orangerie du château de Cheverny. Dimanche 24 mai. Exposition le 22 mai, de 15 heures à 21 heures, le 23, de 9 heures à 18 heures, et le matin de la vente de 9 heures à 11 heures. Etude Rouillac, route de Blois, 41100 Vendôme. Tél. : 02-54-80-24-24.**

Calendrier

ANTIQUITÉS
● **Villefranche-de-Rouergue** (Aveyron), salle des fêtes des Treize-Pierres, samedi 16 et dimanche 17 mai, de 10 heures à 19 heures, 40 exposants, entrée 20 F.
● **Eauze** (Gers), centre-ville et mairie, du samedi 16 au dimanche 24 mai, de 10 heures à 19 h 30, le dimanche 17 de 10 heures à 19 heures et le dimanche 24 de 10 heures à 18 heures, 60 exposants, entrée 25 F.
● **Vienne-Sainte-Colombe** (Rhône), verrière des Cordeliers, du samedi 16 au dimanche 17 mai, de 9 heures à 20 heures, 40 exposants, entrée 20 F.
● **Kaysersberg** (Haut-Rhin), salle Théo-Fallet, samedi 16 et dimanche 17 mai, de 10 heures à 19 heures, 30 exposants, entrée 20 F.

BROCANTES
● **Paris**, rue de Courcelles, du vendredi 15 au dimanche 17 mai, 80 exposants.
● **Parthenay** (Deux-Sèvres), quartier médiéval Saint-Jacques, le samedi 16 mai, 30 exposants.
● **Choisy-le-Roi** (Val-de-Marne), centre-ville, du samedi 16 au dimanche 17 mai, 400 exposants.

COLLECTIONS
● **Grenoble** (Isère), Salon de la carte postale et des vieux papiers, patinoire, bd Clemenceau, samedi 16 et dimanche 17 mai, 35 exposants.
● **Steenvoorde** (Nord), Salon du chemin de fer, salle des fêtes, du samedi 16, au dimanche 17 mai, le samedi 16 de 14 heures à 18 heures et le dimanche 17, de 10 heures à 18 heures, 35 exposants, entrée 15 F.
● **Paris**, « Toymania », Aquaboulevard, 4, rue Louis-Armand, du samedi 16 au dimanche 17 mai, 250 exposants.
● **Versailles** (Yvelines), brocante musicale, salle Delavaud, Porchefont, samedi 16 mai, 40 exposants.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98115

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

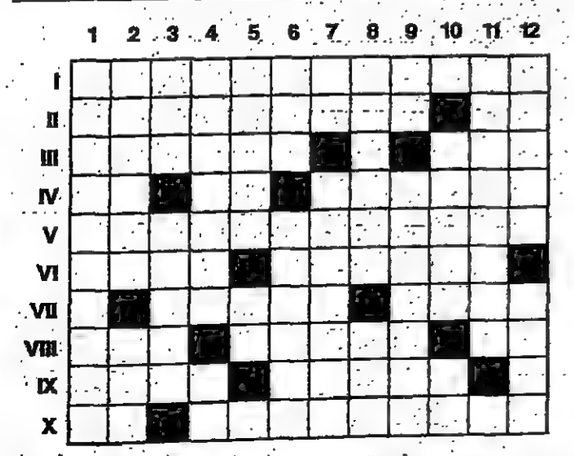

HORIZONTALEMENT

I. L'art et les mauvaises manières de soigner les électeurs. – II. Grandes distributions dans le cadre du précédent. Repart après un tour. – III. Sans aucun effet. A fait de l'effet chez les femmes et aussi chez les hommes. – IV. Conjonction. Ouvre la gamme. Petite musique matinale. – V. A quitté l'armée et n'écrit plus beaucoup. – VI. Bien serrée. Entre Washington et la Californie. – VII. Couverture un peu rugueuse. Livre ses secrets. – VIII. Vient dans l'embarras. Mit dans le champ. D'un auxiliaire. – IX. Lac lombard. Dont on vient de parler. – X. Article. Une anne ou un jeu ?

VERTICALEMENT

I. Appels en toute discrétion. – 2. Ressemble au pèlerin en Italie. Agace. – 3. Mauvaise humeur. On y naît, on y travaille, on s'y repose. – 4. Préparer du sel fin. Dialectes romans. – 5. Bien marquée. Démonstratif retourné. – 6. Fait mouche à moitié. Porteurs de figues. – 7. Introduit la qualité. Une famille où tous les coups étaient permis. – 8. Importante au féminin, touche terre au masculin. En rade. – 9. En France. Identifiait le pigeon. – 10. Sorti le premier. Personnel. – II. Erreur sur le tapis. – 12. Ses portes et ses rayons sont aujourd'hui ouverts. Point de suspension.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98114

HORIZONTALEMENT

I. Ultra-libéral. – II. Nouage. Ruine. – III. Ipécacuana. – IV. Fiel. Trié. Pi. – V. On. Emue. Clef. – VI. Store. Titi. – VII. Maître. Tes. – VIII. II. Ensor. Tan. – IX. Tek. Moment. – X. Epoustouflés.

VERTICALEMENT

I. Uniformité. – 2. Lopin. Alep. – 3. Tuée. Si. KO. – 4. Raclette. – 5. Aga. Mornes. – 6. Lectures. – 7. Urée. Omo. – 8. Brai. Trou. – 9. Eunecte. Mf. – 10. Ria. Listel. – II. An. Pet. Ane. – 12. Léniflants.

L'ART EN QUESTION N° 65

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Un précurseur de Napoléon

HAMMOURABI (1793-1750 av. J.-C.) fut le sixième roi de Babylone. Il est représenté au sommet de la stèle en basalte reproduite ici en présence du dieu de la justice, Shamash. Le roi est debout, coiffé du bonnet royal, sa main droite repliée dans l'attitude de la prière. Le dieu, lui, est assis sur son trône et coiffé de la tiare à quatre paires de cornes ; de ses épaules jaillissent des flammes rappelant qu'il est aussi le dieu-Soleil ; il tend au roi la règle et l'anneau, les symboles de la justice.

Sous ce majestueux face-à-face du roi et du dieu, le code de lois de Hammourabi est rédigé en une écriture cunéiforme très élégante. C'est un recueil de deux cent quatre-vingt-deux sentences qui sont en fait des arrêts de justice, faisant référence à des cas appelés à faire jurisprudence. Ces mêmes textes furent gravés sur plusieurs stèles placées dans les villes les plus importantes du pays.

Sur la stèle exposée au Musée du Louvre, à Paris, les lignes sont rangées dans des cases verticales. Combien de lignes ont été nécessaires à la rédaction de ces textes ?

● 875 lignes ?
● 1 000 lignes ?
● 3 500 lignes ?

Réponse dans Le Monde du 22 mai

RMN/H. LEWANDOWSKI
Code des lois de Hammourabi, (XVIIIe siècle av. J.-C.), basalte, hauteur 225 cm, Paris, Musée du Louvre.

Solution du jeu n° 64 publié dans Le Monde du 8 mai

Le chardon, ou panicaut, que le peintre Dürer tient dans la main dans son *Autoportrait* de 1493, est le symbole de la fidélité conjugale. Dürer avait probablement peint ce tableau pour l'offrir à sa jeune fiancée, qu'il épousa en 1494.

DÉPÊCHES

■ **Livre :** l'édition originale de *La France et son armée* de Charles de Gaulle, publiée en 1938 par la librairie Plon, et dédicacée au maréchal Philippe Pétain, a été vendue aux enchères mardi 12 mai à Drouot, pour 1,66 million de francs, soit dix fois l'estimation (*Le Monde* du 8 mai). Le livre a été acheté par un Français dont l'identité n'a pas été révélée.

■ **Formation :** un vétéran du métier invite de jeunes antiquaires à s'installer dans les stands du village Notre-Dame, à Bordeaux, où ils pourront bénéficier gratuitement d'un « plan individualisé de formation » d'une durée de trois ans au cours desquels leur seront dévoilés tous les ressorts de la profession.
★ **Société Promantique, 61-67, rue Notre-Dame, 33300 Bordeaux. Tél. : 05-56-52-10-69.**

■ **Ambiance maraîchère :** la brocante parisienne de la Bastille a choisi les légumes et les fruits comme thèmes du Salon. Les marchands l'illustreront avec des objets divers. Des horticulteurs viendront planter un décor naturel autour d'éléments architecturaux prêtés par les antiquaires.
★ **Du jeudi 14 au dimanche 24 mai, de 11 heures à 19 heures, 70 antiquaires, 280 brocanteurs, 35 F.**

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

Commandez vos livres par Minitel
36 15 LEMONDE
2,23 F la minute

هكذا من الإصل

2

CANNES 98

Les stars sont arrivées à Cannes pour l'ouverture du 51e Festival international du film : John Travolta et Emma Thompson, les deux acteurs de *Primary Colors*, le film de Mike Nichols, présenté hors compétition, lors de la cérémonie d'ouverture ; le metteur en scène Martin Scorsese, président du jury ; l'actrice Isabelle Huppert présidente des soirées d'ouverture et de clôture du Festival, qui devrait se terminer dimanche 24 mai. Martin Scorsese a voulu un jury composé d'artistes avec les actrices Chiara Mastroianni, Lena Olin, Wynona Ryder, Sigourney Weaver, l'écrivain Zoé Valdes, le chanteur MC Solaar, les réalisateurs Alain Corneau, Michael Winterbottom et Chen Kaige. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, était aussi présent sur la scène du Palais des festivals. Cannes a décidé de s'associer aux célébrations du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

LA PHOTOGRAPHIE DE DEREK HUDSON

« Je n'ai jamais mis de smoking, est-ce que je peux porter mes baskets avec ? » Erick Zonca, qui présentera son premier long métrage, « La Vie rêvée des anges », en compétition dans la sélection officielle, s'habille en Thierry Mügler dans une chambre de l'hôtel Martinez.

Bill Clinton, héros hollywoodien entre démagogie et marivaudage

Primary Colors. Mike Nichols filme sans mystère et sans génie l'histoire d'un homme politique dénué de charisme et de conviction

SÉLECTION OFFICIELLE
Hors compétition
Film américain de Mike Nichols. Avec John Travolta, Emma Thompson, Billy Bob Thornton, Kathy Bates. (2 h 23.)

« Tous les personnages sont fictifs. Aucun de ces événements ne s'est jamais produit dans la réalité », avertissait Joe Klein en exergue de *Primary Colors*, le roman. Cet avertissement, peut-être le seul mensonge proféré dans ce livre, n'a pas lieu d'être dans l'adaptation qu'en fait Mike Nichols. Le roman à clés a perdu son mystère en passant au cinéma, et il faudrait être sourd et aveugle pour ne pas reconnaître dans le sénateur Jack Stanton, interprété par John Travolta, le président des Etats-Unis, Bill Clinton.

Primary Colors dépeint Stanton-Clinton sous un jour très défavorable. La campagne qui doit le mener du Sénat à la Maison Blanche est un chemin pavé de mensonges et de coups bas. Jack Stanton serre les mains avec bonne humeur, dit la vérité et son contraire, accumule les maîtresses, utilise ses amis au gré des circonstances et se repose sur une femme exemplaire. *« S'il vous connaît peu et que vous lui dites quelque chose d'"important", une confidence, une parole sincère, pour vous remercier il vous étreindra la main, le poignet, l'avant-bras même, à deux mains. Son visage s'éclairera de son fameux sourire ému. Et il sera sincère »*, écrivait Joe Klein. *Primary Colors*, le roman, soutenait une thèse hardie : Bill Clinton est ce qui, à l'heure actuelle, peut arriver de mieux à la démocratie américaine. Ce livre était, à sa manière, une déclaration d'amour.

Le film ne l'est pas. Et à cause de lui les relations entre M. Clinton et Hollywood (qui participe largement au financement du parti démocrate) ont pris un tour encore plus passionnel. Les déboires sentimentaux de Bill Clinton, ses mensonges, l'ont peu à peu extrait de la sphère politique pour le faire entrer dans les colonnes de la presse à scandale. Il est devenu lui-même un personnage hollywoodien. *Primary Colors* a beau exhiber un gigantesque drapeau américain en ouverture du film, Jack Stanton évolue essentiellement entre les quatre coins d'un lit, un lieu assez malvenu pour décider de l'avenir d'un pays.

> Le sénateur serre les mains avec bonne humeur, dit la vérité et son contraire, accumule les maîtresses

Pareil sujet méritait autre chose que la mise en scène molle et paresseuse de Mike Nichols. Ce dernier empile les scènes avec indifférence, partagé entre la crainte de heurter son président et la volonté de le mettre à nu. Il empile les scènes comme un devoir fastidieux dont il faut se débarrasser.

Cette absence de style et de nerf correspond pourtant parfaitement à un président dénué de charisme et de conviction. Sa saga ressemble à l'un de ces longs feuilletons dont on suit le déroulement avec une fidélité mêlée d'indifférence. *Le Lauréat*, avec Dustin Hoffman, film avec lequel Nichols avait fait illusion dans les années 60, racontait les déboires d'un adolescent rebelle gagné par le conformisme le plus radical.

Primary Colors raconte peu ou prou la même histoire. Le président apparaît comme un autre lauréat, gouverné par un désir qui a bien peu de chose à voir avec la conduite de l'Etat. Tout au long de sa carrière, de *Ce plaisir qu'on dit charnel* au remake de *La Cage aux folles*, Mike Nichols n'a cessé de filmer des personnages rivés à leur chambre à coucher. Mais il l'a fait sans talent.

Nichols ne peut s'empêcher de rajouter des couches de fard sur son Jack Stanton là où le film tirerait son intérêt de sa dimension documentaire. L'évidence est là : la saga Clinton s'inscrit dans l'univers du *sitcom* et pas autre part. En cela *Primary Colors* est un film méchant, insolent malgré lui, subversif par accident.

John Travolta, en Jack Stanton, a su maîtriser avec beaucoup de talent la voix légèrement voilée de Bill Clinton, et restituer son bagout dès qu'il se retrouve en collectivité. Emma Thompson fait une très bonne Hillary, affublée d'une coiffure ringarde. Henry Burton apparaît en conseiller personnel du futur président, visiblement inspiré de George Stephanopoulos, mais Noir et petit-fils d'un militant des droits civiques. A bien des égards, il se révèle comme le véritable héros du film, convaincu de donner un sens à sa vie en se dévouant corps et âme à son patron. Kathy Bates est remarquable en Libby Holden, ancienne militante gauchiste des années 60 convertie au « stantonisme ».

« Même Abraham Lincoln était une salope avant de devenir président », explique Jack Stanton à son conseiller déboussolé. John Ford voyait les choses autrement, et se sentait obligé de mythifier ses présidents, de les tailler dans le marbre. Il voyait en eux la permanence d'un idéal américain, Nichols n'y perçoit qu'une forme de dégénérescence.

Primary Colors, signe des temps, n'est pas signé par un génie, mais par un tâcheron, qui se moque du mythe et préfère se concentrer sur les chambres à coucher.

S. Bd

TROIS QUESTIONS À

MIKE NICHOLS

1 Dans la mise en scène de *Primary Colors*, avez-vous pris garde de ne pas aller trop loin vis-à-vis du président Bill Clinton ?

J'ai fait attention à ne pas trop le froisser. Mais je ne vois pas en quoi ce serait un problème, pour un président, d'avoir des affaires extraconjugales. J'ai volontairement coupé une scène où l'on voyait Susan, la femme du sénateur Stanton, coucher avec le conseiller de son mari. Vous apercevez juste leurs regards gênés le lendemain de leur supposée nuit commune lorsqu'ils se retrouvent à leur table de travail. Mais Clinton n'est rien à côté de Kennedy. J'ai assisté à la soirée d'anniversaire de John Kennedy, où Marilyn Monroe lui a chanté son fameux *Happy Birthday*. Sa robe était si étroite qu'il a fallu la coudre sur elle. Par miracle, les coutures n'ont éclaté qu'une fois son numéro terminé. Elle a traversé la salle, les fesses à l'air, car elle ne portait pas de culotte. Je l'ai ensuite vue danser langoureusement avec Robert Kennedy.

2 Vous avez fait beaucoup de films sur des histoires de couples. Vous allez continuer ?

J'aimerais arrêter de fouiller dans le linge sale des autres. Je suis arrivé aux Etats-Unis en 1939 sous le nom de Michael Igor Peschtowsky, et maintenant, à soixante-six ans, mes origines m'obsèdent. Je voudrais réaliser un film sur mes parents, ou autour d'eux. Et, surtout, enfin parler de moi.

3 Que diriez-vous ?

J'étais à bord du dernier bateau à avoir quitté Berlin pour New York. Le suivant s'est fait refouler, et tous ses passagers ont dû repartir en Allemagne, où ils ont été directement internés dans les camps. Je me souviens d'un discours d'Hitler retransmis par haut-parleur dans la ville de Brême et du silence religieux qui l'entourait. Mon père était médecin et il se moquait de ses origines, il en avait presque honte. Ma grand-mère a signé le livret de *Salomé* pour Richard Strauss, et mon grand-père maternel était membre du gouvernement de Weimar avant d'être assassiné. Ce passé m'a été révélé par bribes, ma famille se croyait allemande et pas juive. Je suis tellement obsédé par mes origines que j'ai échoué sur un divan de psychanalyste.

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Martin Scorsese, « héros de la cinéphilie », entre en scène

UNE FOIS n'est pas coutume, il faudra finir par remercier la télévision : le strict cadre temporel qu'imposent à la cérémonie d'ouverture les exigences de sa diffusion – sur la chaîne Canal plus – explique pour une bonne part le rythme auquel se déroule cette formalité chaque année sujette à inquiétude, et chaque année un peu mieux réglée.

Maîtresse de cérémonie toute de volants verts vêtue, Isabelle Huppert aura mené les opérations tambour battant. Elle commence par rendre un hommage appuyé aux metteurs en scène, gratifiés d'un chaleureux *« Je les aime »* avant d'être surnommés à bon droit des *« donneurs de vie »*. Exorde qui précédait l'arrivée en scène de Martin Scorsese, président du jury présenté par la présidente de la soirée comme un héros de la cinéphilie. A quoi la salle répondit par une ovation debout.

Semblable déroulement peut sembler naturel, il est moins évident, à Cannes, qu'il ne le paraît. Au moins en soirée officielle d'ouverture, situation traditionnellement plus volontiers dédiée aux mondanités qu'à l'amour des films. Meilleure interprète que traductrice, Isabelle Huppert restitue approximativement la réponse de Martin Scorsese, qui dépasse la simple formule de politesse lorsque, rendant hommage à la France pour sa défense et illustration du cinéma, il rappelle qu'au cours des années 60, celles de la nouvelle vague, c'est de ce pays que sont venues les réflexions qui lui ont permis de... *« mieux comprendre le cinéma américain »*. Présentant ensuite ceux qui auront à juger cette année de la compétition, la présidente affirme qu'il s'agit d'*« un jury d'artistes, comme toujours, un jury d'actrices comme jamais »*.

DURANT DOUZE JOURS

La deuxième partie de la phrase est exacte, la première non : c'est seulement en 1997, pour le cinquantième anniversaire du Festival, qu'avait été tentée l'expérience d'un jury uniquement composé d'artistes. Le résultat – un palmarès d'une exceptionnelle qualité – justifie qu'on ait répété l'essai : à ce jury 1998 d'asseoir la légitimité d'une telle composition, qui devrait permettre aux verdicts d'échapper aux lourdeurs corporatistes et aux calculs. Après Scorsese, la salle devait réserver une seconde *standing ovation* non pas à John Travolta et Emma Thompson (vedettes du film du soir montées sur scène déclarer le cinquante et unième Festival international du film *« ouvert »*), mais à Kofi Annan.

Rendant un hommage chaleureux aux artistes – en particulier de cinéma – dont les œuvres font reculer l'oppression et aux journalistes qui se battent pour la liberté d'expression, le secrétaire général de l'ONU reçut un salut d'une salle qui, pour un instant au moins, parut ne pas vouloir entièrement oublier que le monde durant douze jours ne se limite pas aux dimensions de la Croisette.

M. Annan rappela ensuite que le cinéma est partie prenante de la célébration du cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. A l'initiative de Robert Badinter, cinq courts métrages sur le thème des droits fondamentaux de la personne humaine ont été commandés à autant de cinéastes appartenant chacun à un continent différent. Les films seront projetés simultanément au siège de l'ONU à New York et à Paris, le 10 décembre, jour anniversaire de la Déclaration.

A toute cérémonie officielle, il faut une musique qui ne peut manquer de l'être tout autant. Les organisateurs auront aussi déjoué ce pronostic, en faisant venir pour conclure le saxophoniste ténor Joshua Redman, jouant aux barres asymétriques avec les lignes mélodiques de *New York New York*. Martin Scorsese, qui réalisa le film en 1977, en parut ravi. La ministre de la culture, Catherine Trautmann, qui, en arrivant, n'était pas sûre de l'accueil que lui réserverait une profession qui juge sans aménité son action depuis son arrivée rue de Valois, en parut ravie elle aussi.

Cette touche d'anticonformisme sonore venait boucler le lancement d'une manifestation parvenue à donner tous les signes d'un recentrage sur l'intérêt pour les œuvres, sensation confortée par la quantité et la qualité apparente des programmes de cette année, sur fond d'amélioration mondiale de la situation du cinéma.

J.-M. F.

« Le Monde » à Cannes

● **Cannes 98 sur Internet.** Pour la troisième année, *Le Monde* propose une couverture en direct du Festival de Cannes en ligne, en français et en anglais. Le site propose tous les articles parus dans *Le Monde* sur le Festival, des reportages originaux assortis de photographies et de vidéos, de nombreux liens avec d'autres sites Internet sur le cinéma, des rencontres avec des professionnels du cinéma depuis le Blue Bar.
● **Adresse du site :** http ://www.lemonde.fr
● **Résidence Gray-d'Albion,** appartement 5III, 64, rue d'Antibes, 06400 Cannes. Tél. : 04-93-68-13-08/13-09/15-95.

Patrice Chéreau, ordonnateur des passions charnelles

Avec son septième film, « Ceux qui m'aiment prendront le train », l'acteur et metteur en scène devient cinéaste. De plein droit

SUR LA SCÈNE théâtrale mondiale, l'affaire est entendue : Patrice Chéreau est l'une des références incontestées. C'est bien le moins pour un homme qui n'a cessé d'affermir son style depuis ses débuts – tonitruants – sur la scène, prestigieuse alors, du lycée Louis-le-Grand à Paris au milieu des années 60. Tout petit déjà, l'artiste avait constitué une famille d'acteurs, puis il a cédé très tôt décors, costumes et lumières à trois personnalités qui allaient s'affirmer auprès des plus grands metteurs en scène français et européens, Richard Pedazzi, Jacques Schmidt et André Diot. La troupe, sa troupe, commençait de se constituer. Elle connaîtra la reconnaissance du grand public dès 1970 et la création à Marseille puis à l'Odéon d'un *Richard II* mémorable.

Quelque temps après, en 1974, Patrice Chéreau entrait en cinéma. Ce fut *Judith Therpauve*. Le jeune prodige du théâtre est alors ravalé au rang de débutant. De film en film, il lui faut faire la preuve de sa légitimité. Les insistances formelles de *La Chair de l'orchidée*, la sincérité à vif de *L'Homme blessé*, les expérimentations d'*Hôtel de France* et du *Temps et la chambre* (inédit en salle), n'y suffiront pas. Les fastes de *La Reine Margot* – la réalisation contre le scénario, le poids de la production et le secours du star system – pas vraiment non plus. A ce compris qu'un chemin, celui de l'exigence, s'était nettement dessiné.

Avec son septième film, *Ceux qui m'aiment prendront le train*, présenté à Cannes le 14 mai en compétition officielle avant de sortir en salles le lendemain, Patrice Chéreau affermit encore son style. Il y allait de son ambition, de son orgueil. Le voilà cinéaste, sans plus d'adjectif. De plein droit. Auparavant, il aura mené deux expériences hors cadre : la mise en scène de *Don Giovanni* à Salzbourg ; sa nouvelle version de *Dans la solitude des champs de coton*, créée à la Biennale de Venise et présentée par l'Odéon à la Manufacture des œillets d'Ivry. Acteur et metteur en scène, il a retravaillé la pièce de Bernard-Marie Koltès aux côtés de Pascal Greggory, l'un des interprètes principaux de *Ceux qui m'aiment prendront le train*.

Faut-il y voir un nouvel écho de l'inépuisable débat sur les rapports de la scène et de l'écran ? « La Solitude ? Oui, ça sert, répond Patrice Chéreau. *D'abord ça sert de regarder Pascal Greggory pendant 150 représentations. Je n'avais repris le rôle que pour gagner du temps, pour n'avoir pas besoin d'expliquer à un nouveau comédien. Mais, chaque soir, je l'ai regardé avec un regard de metteur en scène. Je jouais avec lui, mais ce qui m'amuse réellement, c'est de diriger les acteurs ; jouer ne flatte en moi aucun narcissisme particulier, au contraire. Et à force de le regarder, j'ai compris comment faire le film, et que Pascal en serait l'épine dorsale. Je n'ai pas de plaisir à jouer, encore moins au cinéma, je m'ennuie sur un plateau, et je ne suis pas libre devant la caméra. Je suis profondément un metteur en scène, depuis toujours.*

> « Dans une salle de spectacle, la seule autre place qui me tenterait serait celle de chef d'orchestre. Au cinéma, je l'ai »

« J'aime regarder les acteurs, j'aime les aider, j'aime les filmer. Et en même temps, j'aime organiser, et je suis obsédé par la manière de raconter l'histoire. Retravailler sur

LUC ROUX

La Solitude... a eu également des conséquences sur le film dans la mesure où je me suis dit que si je repassais par le théâtre, alors même que le cinéma est mon véritable objectif, il fallait revenir aux sources même du théâtre. A ce qui fait que le théâtre est absolument irremplaçable, incomparable. Deux comédiens et un texte, c'est tout. Ensuite, Ceux qui m'aiment prendront le train *pouvait plus aisément être du cinéma à part entière, ne compter que sur des moyens cinématographiques. »*

Plus tard, dans la chaleur d'un entretien devenu conversation, passionnée parfois tant il veut convaincre, Patrice Chéreau dira comme par inadvertance son espoir d'atteindre enfin le seul horizon qu'il veut atteindre, par-delà tout ce qui pourrait bien séparer cinéma et théâtre : les acteurs, le corps des acteurs. Corps réel séparé du spectateur par la rampe sur la scène ; corps médiatisé par la caméra et projeté sur l'écran. Mystère, absolu du corps et de son pouvoir de séduction, recherchés soir après soir en scène ; plan après plan, prise après prise sur les plateaux de cinéma.

« Au théâtre, le jour de la première, on laisse les comédiens seuls en scène, on n'a rien à faire, on ne maîtrise plus rien. Quelquefois on a des bonnes surprises et quelquefois des mauvaises. Sur le film, je maîtrise tout, c'est ce que je préfère. On peut recommencer, on peut doubler les voix... Ce contrôle permet d'améliorer le travail : avec le temps, il me semble que je tire un petit plus juste – un centimètre plus à gauche, un centimètre à droite ne font pas le même effet. Finalement, dans une salle de spectacle, la seule autre place qui me tenterait serait celle de chef d'orchestre. Au cinéma, je l'ai. »

Ce « contrôle des opérations » lui aura permis de mettre sur orbite un étrange objet, hétérogène, pour partie autobiographique mais tissé de nombreux emprunts, né du récit par Danièle Thompson (déjà scénariste de *La Reine Margot*) de l'enterrement du cinéaste François Reichenbach – *« Si je meurs, je veux être enterré à Limoges*, a dit Reichenbach. – *Et pourquoi pas plus loin en core ?*, a répliqué la scénariste. – *Ceux qui m'aiment prendront le train*, devait lâcher le cinéaste... De tous ceux qui auront contribué à faire exister son nouveau film, Patrice Chéreau cite surtout, outre ses comédiens, son co-scénariste, Pierre Trividic, qui lui a donné son texte, et son directeur de la photo, Eric Gautier, qui lui a donné ses cadres. Avec eux, il a conçu la mise en œuvre de cet étrange projet : *« J'ai voulu que la mise en scène soit comme un enlèvement : on balance tout le monde dans le train et on referme la porte. On a vu naître les problèmes, ils sont tous en crise bien ; on les envoie à Limoges. Le principe fondateur, c'est le mouvement. »*

Jean-Michel Frodon

VU DE LA CROISETTE

■ **Les jeunes au 7e étage.** Pour la deuxième année consécutive, le 7e, sur la terrasse de l'hôtel Martinez, accueillera le Little Market, lieu dédié au jeune cinéma et au cinéma indépendant. Outre la vidéothèque, qui, grâce au soutien de la Fnac, concentre et met à disposition courts métrages et premiers longs métrages, les jeunes professionnels trouveront au Little Market toutes sortes de renseignements et de conseils utiles, y compris juridiques et financiers.

■ **Le retour du « Hot ».** Les Hot d'or, trophées du cinéma X, reviennent à Cannes, où ils ont été créés il y a sept ans. Ce sera mercredi 20 mai, non pas au Noga Hilton où ils ont débuté avant d'être bannis de la Croisette, mais dans une villa camoise, dont l'adresse est encore tenue secrète. Un trophée spécial sera décerné à Pamela Anderson, l'héroïne d'*Alerte à Malibu*, pour un film de famille un peu particulier dans lequel elle se livre à des ébats amoureux avec son mari Tommy Lee (qu'elle a depuis quitté pour cause de violences conjugales). Cette production domestique à budget modeste, dont certains disent qu'elle aurait été « subtilisée » au couple par un ancien employé, est devenue un *must* pour les amateurs de ciné sexy et est commercialisée en dépit des protestations des deux partenaires.

■ **Une nouvelle Palme d'or.** Pour son quarante-troisième anniversaire, la Palme d'or s'offre une seconde jeunesse, un nouvel aspect. Créée en 1955 (les lauréats recevaient auparavant une œuvre d'art), la récompense si désirée, rêvée et convoitée a été revue par le joaillier suisse Chopard. La palme qu'il a redessinée est effilée et repose sur un socle translucide en forme de diamant.

Fille parmi les plus réussies de Mai 68, la Quinzaine des réalisateurs fête ses trente ans

EN 1968, à peine le rideau du Festival de Cannes tombé (plus tôt que prévu), la profession cinématographique se retrouva quelques jours en assemblée informelle dans un amphithéâtre de la Sorbonne, à l'école de Vaugirard, et au Théâtre de Suresnes, pour prolonger dans une ambiance exaltée ces états généraux qu'elle avait convoqués dès le 17 mai, avant de déclencher la grève dans les studios, les laboratoires, les salles. De ces assises qui tournent court naissent quelques organismes, dont, le 14 juin, la Société des réalisateurs de films (SRF), la seule encore en place. Celle-ci, qui regroupe la majorité *des réalisateurs français* (134 membres dès août 1968), affirme son pouvoir en dehors des organisations syndicales, et se promet de défendre le droit moral des auteurs, de lutter contre la censure et les intérêts financiers, d'intervenir partout où il sera nécessaire de protéger les films, de réformer les structures du cinéma.

Le Festival de Cannes est l'un des lieux stratégiques où la SRF doit appliquer son programme : elle s'y fait représenter au conseil d'administration par l'un des cinéastes, Jean-Gabriel Albicocco, qui a aux yeux de la vénérable institution l'avantage d'être cannois, et l'inconvénient d'avoir été parmi les plus acharnés à faire interrompre le Festival en mai 68. D'emblée, Albicocco demande au conseil de se libérer du poids des gouvernements et des pressions diplomatiques, de revoir le mode de sélection des films (jusqu'alors, nombre de pays imposent le film qui devra défendre leurs couleurs, conforme à l'idéologie officielle), d'ouvrir le Festival à des cinématographies et des formats nouveaux, des films auxquels le système ne donne pas leur chance, des cinémas nationaux que le colonialisme des mécanismes de distribution empêche de s'exprimer.

SALON DES OUBLIÉS

L'approbation du délégué général Robert Favre Le Bret, qui disait n'être pas hostile aux idées de la SRF, ne suffit pas ; il faut aussi celle du producteur Edmond Tenoudji, qui pèse lourd dans le conseil (il est président de la Fédération internationale des producteurs de films). *« Mais vous êtes fou ! Vous rêvez ? »*, réagit-il, avant de traiter Albicocco d'ingrat : le Festival n'avait-il pas présenté l'un de ses films dans la sélection officielle (*Le Rat d'Amérique*, en 1963) ? Les pourparlers sont rompus. Albicocco propose alors une autre stratégie au bureau de la SRF : fonder un contre-festival, en marge du festival officiel. Certains craignent que, présentée dans le cadre du Festival de Cannes, cette opération soit récupérée. Jacques Doniol-Valcroze, Robert Enrico et Pierre Kast appuient Albicocco. La Quinzaine des réalisateurs est née, dont l'organisation est confiée à Pierre-Henri Deleau.

Pour Robert Favre Le Bret, qui sélectionne *Calcutta*, de Louis Malle (l'un des trublions de 68), en compétition, l'initiative de la SRF sert de contre-feu contre d'éventuelles contestations, une garantie contre les incidents de l'année précédente. Bon prince, il offre à cette manifestation frondeuse un cinéma de la ville, le Rex, quelques chambres d'hôtel, l'accès aux casiers de presse des journalistes. Il ne reste plus aux cinéastes affiliés à la SRF qu'à signaler à Pierre-Henri Deleau les films qu'ils avaient pu voir lors de leurs voyages à l'étranger. La première Quinzaine des réalisateurs voit le jour en 1969. Jacques Doniol-Valcroze est fébrile : *« Le premier jour, pour la séance inaugurale, à 10 heures du matin, le film d'ouverture n'était pas arrivé. Il y eut un moment de flottement. Dans la salle, il n'y avait qu'une dizaine de personnes. C'était peu, mais on ne pouvait pas les renvoyer chez eux, c'eût été Waterloo. Albicocco et Pierre-Henri Deleau montèrent dans la cabine de projection où s'entassaient quelques sacs de bobines dont nous ignorions le contenu, et arrivés là nous ne savions trop comment. Ils choisirent au hasard pour que la séance commence à l'heure. C'était un film cubain :* La Première Charge à la machette, *de Manuel Octavio Gomez. Un chef-d'œuvre. Quand la séance se termina, un monsieur japonais vint vers nous avec un grand sourire et dit : "J'achète". C'était gagné. »*

Cette année-là, au programme de cette sélection parallèle librement ouverte au public et résolument hostile à une distribution de prix, on trouve Glauber Rocha (*Barravento*), Carmelo Bene (*Notre-Dame des Turcs*), Susan Sontag (*Duo pour cannibales*), Bob Rafelson (*Head*), Hugo Santiago (*Invasion*), Philippe Garrel (*Le Lit de la vierge*), Marta Meszaros (*Marie*), Bernardo Bertolucci (*Partner*), André Téchiné (*Paulina s'en va*), Nagisa Oshima (*La Pendaison*), Miklos Jancso (*Sirocco*), Robert Bresson (*Une femme douce*) : ce salon des oubliés de la sélection officielle recueille une partie de l'avenir du cinéma mondial. Il n'a cessé, depuis, de promouvoir des cinéastes, dont certains auront plus tard les honneurs de la sélection officielle, voire la Palme d'or : Désiré Ecaré, Werner Herzog, Mrinal Sen, Helvio Soto, Werner Schroeter, Carlos Diegues, Michel Soutter, Lucian Pintilie, Krystof Zanussi, Ruy Guerra, Jacques Rozier, Rainer Werner Fassbinder, Alain Tanner, Volker Schlöndorff, Yilmaz Guney, Dusan Makavejev, Ousmane Sembène, Ken Loach, James Ivory, Theo Angelopoulos, Youssef Chahine, Raoul Ruiz, Otar Iosseliani, Paolo et Vittorio Taviani, Benoît Jacquot, Lino Brocka, Nikita Mikhalkov, Manoel de Oliveira, Hou Hsiao-Hsien, Jim Jarmush, Spike Lee, Stephen Frears, Atom Egoyan... La concurrence est devenue plus rude ces dernières années à cause de la vigilance accrue des sélectionneurs de l'équipe de Gilles Jacob. Signe évident de l'incontestable réussite de la politique menée par ces tenants du cinéma sans frontières.

Jean-Luc Douin

★ **Un livre consacré à la Quinzaine des réalisateurs, *Cinéma en liberté*, a été édité aux éditions de La Martinière.**

1974, les débuts du président

C'est à la Quinzaine des réalisateurs que Martin Scorsese, président du jury cette année, fit ses débuts. C'était en 1974. Pour présenter *Mean Streets*, il avait débarqué à Cannes avec Robert De Niro. Pendant neuf jours, les deux compères arpentèrent la Croisette en photographiant les starlettes, firent la connaissance de metteurs en scène du monde entier. *« Cannes*, se souvient Scorsese, *est un formidable point de rencontre. J'étais enchanté d'être là, ce furent des vacances très amusantes. Quand je suis revenu en 1976 pour* Taxi Driver, *cette fois en compétition, ce n'était plus pareil. J'ai passé deux jours enfermé dans ma chambre à répondre à des interviews. »*

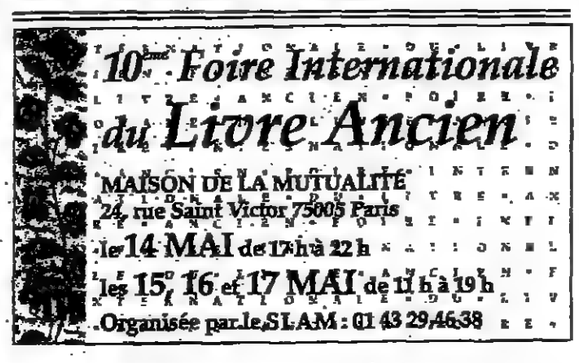

Hommage à René Clair, apôtre du cinéma poétique

ILS ÉTAIENT deux fils, famille Chomette, mais l'histoire du cinéma n'a retenu que le cadet, celui qui, tandis que son frère Henri se vouait déjà aux mystères de la caméra, avait choisi le pseudonyme de René Clair pour ses récréations d'acteur (pour Loïe Fuller, Louis Feuillade), puis de réalisateur, afin de réserver son patronyme à la littérature : il voulait être écrivain. Journaliste à *L'Intransigeant*, René Clair devient célèbre du jour au lendemain grâce à un court métrage tourné d'après un ballet dadaïste de Picabia et Erik Satie, *Entracte* (1924), canular avec Duchamp et Man Ray sur les toits de Paris, phare de l'avant-garde, fantaisie au rythme endiablé qui se joue du ralenti, de l'accéléré, de la surimpression avec une ironique allégresse : *« Je souhaite à René Clair d'être le Rimbaud du cinéma »*, écrit alors Benjamin Fondane.

Paris qui dort, divertissement surréaliste doté d'une homérique séquence sur la tour Eiffel, puis *Le Fantôme du Moulin rouge* imposent René Clair comme un auteur soucieux d'intelligence artistique mais épris de poésie populaire, de courses-poursuites à la Mack Sennett, de bluettes. La littérature le hante : ses deux tentatives de transposition du comique verbal de Labiche en images muettes (*Un chapeau de paille d'Italie* et *Les Deux Timides*) restent parmi ses films les plus réussis, symptomatiques d'un style original empreint de légèreté, de nonchalance.

Hostile au *« cinéma cérébral »*, René Clair aura été à cette époque le défenseur d'un art de l'image et du mouvement, et s'il s'inquiète en 1927 de l'arrivée du parlant qui risque de transformer l'écran en *« théâtre du pauvre »*, c'est pour combattre la menace d'une mainmise sur le cinéma des puissances de l'argent. *« La lutte*, écrit-il, *ne fait que commencer entre les industries et l'esprit de création artistique. Les industries voudront les asservir à seule fin d'y trouver de nouvelles sources de bénéfices. »* La belle époque de René Clair, celle de *Sous les toits de Paris* (1930, premier grand film sonore réalisé en France), *Le Million* (1930), *A nous la liberté* (1931), sacre un certain ton sentimental, un certain vaudeville narquois inspiré par le Musset des *comédies* et le Laforgue des complaintes, une image mythologique d'un Paris bon enfant, avec décors de Lazare Meerson et musiques de Maurice Jaubert. Il incarne, dira Henri Langlois, *« un esprit spécifiquement français : Voltaire et Louis XIV, Labiche et Feydeau, Montesquieu et Satie »*.

Mais sa veine s'alourdit, s'anémie. Jacques Prévert épingle son *« cinéma sans relief »*. Avant d'être élu à l'Académie française (en 1962) et d'être renvoyé à l'arrière-garde par la nouvelle vague, le prince des bagatelles et des malices aura perdu sa verve, connu l'échec, l'exil en Angleterre puis à Hollywood (*Fantôme à vendre*, *La Belle Ensorceleuse*, avec Marlène Dietrich, *Ma femme est une sorcière*), succombé à l'irréalisme poussif, à l'esprit de sérieux. Son cinéma vieillit mal, il est devenu *« René Clair-obscur »*, pour reprendre la cruelle formule de Paul Guimard. Un chant du cygne qui commence avec *La Beauté du diable* (satire faustienne), et se poursuit par *Les Belles de nuit*, *Les Grandes Manœuvres* (son premier film en couleurs, variation sur le thème de Don Juan), *Porte des Lilas* (hymne aux petites gens, avec Georges Brassens), *Tout l'or du monde* et *Les Fêtes galantes* (comédie pacifiste, située dans un XVIIIe siècle inspiré par Watteau).

L'hommage que lui rend le Festival coïncide avec la création d'un Comité du centenaire de René Clair, présidé par Jean-Paul Rappeneau, qui entend rappeler aux jeunes générations le rôle joué par l'un des fondateurs de la notion d'auteur de films, cet apôtre du cinéma poétique que le cinéma français aura soumis aux éclipses, poussé sur le *scenic railway* des gloires et reniements.

J.-L. D.

★ **Le n° 17 de la revue *Vertigo* propose une étude de Christophe Chauville sur la « critique-écriture » de René Clair.**

Sylvie Guillem aux Rencontres chorégraphiques de Seine-Saint-Denis ou la simplicité des grands

La présidente de la manifestation a dansé « Ten Blisters », du jeune David Kern

Les VIe Rencontres chorégraphiques de Seine-Saint-Denis, organisées par Lorrina Niklas, ont invité Sylvie Guillem et David Kern à présider une des manifestations les plus importantes de jeune danse. Pour la première fois, le nom de la célèbre danseuse est associé au contemporain. Pour cette occasion, elle a décidé de faire connaître, et de danser, *Ten Blisters* de David Kern, auteur encore débutant.

TEN BLISTERS, de David Kern. Avec Sylvie Guillem, Marc Spradling et David Kern. Françoise Ha Van (costumes). Manuel Michaud (lumières). Rencontres internationales de Seine-Saint-Denis, le 12 mai, 20 h 30. M. C. 93, boulevard Lénine, Bobigny (93). Jusqu'au 17 mai, 20 h 30 (le 17, à 16 heures). Tél. : 01-41-60-72-72. De 35 F à 90 F.

Pour la première fois une danseuse, et quelle danseuse ! – Sylvie Guillem – préside les Rencontres chorégraphiques de Seine-Saint-Denis, un des concours majeurs de la jeune danse contemporaine internationale, organisée par Lorrina Niklas ; habituellement, le président du jury est un chorégraphe de renom qui présente sa propre compagnie en ouverture – Lucinda Childs, Merce Cunningham, Jan Fabre, Ushio Amagatsu, Mathilde Monnier se sont succédé depuis 1988. Que peut faire Sylvie Guillem qui n'est pas chorégraphe, comme chacun le sait, mais la *ballerina assoluta* de cette fin de siècle ? Danser ? Rien ne l'y obligeait. Elle l'a fait avec le bonheur affiché d'être là. En toute simplicité. Grande.

Qu'a t-elle choisi de danser ? *Ten Blisters*, histoire d'ampoules aux pieds (!), chorégraphiée par David Kern. Et à ce titre, lui aussi est invité d'honneur. Il est aussi son partenaire sur scène, avec Marc Spradling. Kern et Spradling, deux Américains, viennent de chez Forsythe, probablement la seule compagnie où la danseuse aurait pu faire une carrière. Mais, comme il n'y a pas de soliste chez Forsythe, Guillem, aujourd'hui âgée de trente-trois ans – on a suivi ses efforts, toujours intelligents, souvent touchants (*Le Monde* du 9 février) – sait qu'elle doit s'inventer sa propre famille, afin d'échapper au destin de Garbo, adulée sûrement, mais perdue pour son art. Il est clair qu'elle n'aurait jamais supporté de répéter jusqu'à l'overdose les grands rôles du classique, trop disjoncté de la réalité. Pour continuer à danser, il fallait qu'elle cherche, il fallait qu'elle trouve le moyen de participer à son époque, d'agir sur elle, d'y apposer sa griffe. Dur de casser soi-même sa propre icône.

Ten Blisters ? Dix orteils, donc dix ampoules, et autant de sparadraps. Dix raisons de souffrir. Kern, chorégraphe débutant, a compris une chose qui paraît essentielle : le sens du comique de Guillem. Entre Petroushka, poupée cassée, et Charlie Chaplin. Personne mieux qu'elle ne connaît cette vie de danseur constituée, non seulement d'ampoules, mais aussi de tournées, d'hôtels. Un nomadisme rendu sur scène par des cartons, dans le plus pur style SDF-no man's land, et des tapis rouge. La gloire et le sordide... La pièce est intéressante, car David Kern n'a pas écrit « pour » Sylvie Guillem, prétexte à une opération commerciale : il a composé une vraie chorégraphie dans laquelle la ballerine a sa place. Celle du tourbillon de génie qui arrive quand on ne l'attend plus, venant chambouler les lignes avec le mystère de ses jambes, de ses vrilles.

CORPS AÉRODYNAMITÉ

Les moments les plus réussis sont ces quelques secondes de bascule entre les arrivées de la danseuse et l'instant précis où elle se met à l'unisson des deux garçons : Il est passionnant de voir comment elle exécute les mêmes mouvements que ses partenaires, tous deux également issus du ballet classique. Faramineuse différence d'un corps aérodynamité ! On pourrait dire que *Ten Blisters* est du sous-Forsythe, ce qui serait vache pour un (presque) débutant. On pourrait dire aussi que le ballet ne tient pas toujours en haleine, ce qui est vrai. Que l'utilisation de la musique de Bach (*Concerto pour orgue en la mineur* B. W. V. 593), de Joseph Haydn (*Concerto pour violoncelle et orchestre* en do majeur), – par dérision, elles soulignent la souffrance, « le chemin de croix » du danseur – est trop systématique.

Kern travaille avec assez d'habileté suivant les schémas du contruit/déconstruit : ce qui nous vaut une danseuse qui stoppe un geste en plein vol pour s'en aller vers la coulisse de son pas de gymnaste, nonchalant – Sylvie Guillem a commencé par la gymnastique avant d'opter pour la danse –, presque en roulant des mécaniques... Après cette ouverture fanfare, les Rencontres présentent la fine fleur de la jeunesse chorégraphique. Dont Barak Marshall, jeune Israélien (diplômé de Harvard), déjà étoile montante : Il est, cet été, à l'American Dance Festival, en septembre à la Biennale de Lyon, puis au Festival d'Automne. Il présente *Emma Goldman's Wedding*, une troisième œuvre dédiée à cette figure unique du féminisme et du socialisme américain.

Dominique Frétard

INSTANTANÉ

JEANNE ET LES PLEXI-GIRLS

Qui sont les Plexi-Girls ? Un gang de copines jeunes et charmantes, comédiennes ou photographes, qui s'amusent depuis deux ans *dans les galeries d'art à des performances* au goût bizarre. L'une s'enferme en nuisette rose dans un stylo géant en Plexiglas qui la dénude *quand on le retourne ; l'autre se* glisse dans le fond transparent d'un énorme verre à saké rempli de punch. Suspendue au plafond dans *une robe abat-jour, une troisième* s'allume quand on appuie sur un bouton et laisse contempler ses dessous à qui passe. Corps immobiles, *regards vides et fixes, beauté* plastifiée de poupée ! Culottées les filles ! « *J'ai toujours aimé ces gadgets kitsch et érotiques que sont les Bics renverseurs ou les tasses à saké avec leurs petites créatures à l'intérieur,* commente Jeanne Comode, metteur en scène plasticienne, créatrice du concept « Plexi-Girls ». *Ecrire avec une femme, boire dans une femme, m'ont donné l'idée de ce délire grandeur nature avec des vraies filles intégrées dans les objets.* »

Un brin de dérision, une noisette de perversité, le postféminisme à la Comode a surtout une grosse envie de jouer avec le public. Manipulables à loisir par les visiteurs, les Plexi-Girls se prêtent sans piper mot à la fantaisie de chacun. « *Il y a une certaine tension car les gens peuvent tout nous faire. Si quelqu'un me laisse trop longtemps la tête en bas dans le stylo, il se trouve heureusement toujours une personne pour le remettre à sa place et me rebasculer à l'endroit,* précise Jeanne Comode. *C'est précisément ce rapport déroutant avec les visiteurs qui nous excite dans cette perf.* » Morbide ou superficiel pour les uns, fun pour les autres, le concept suscite des émotions troublantes. « *L'effet de foule est étonnant,* renchérit la créatrice. *Etant protégés et hors d'atteinte, les gens lâchent leur agressivité sans vouloir se poser d'autres questions.* » Risqué tout de même de se métamorphoser en *femme-objet pour les beaux yeux* de l'art ! Mais nos Plexi-Girls, ni masos, ni claustros, prennent beaucoup de plaisir à ce happening inédit.

Rosita Boisseau

★ **Galerie Patricia Dorfman, 61, rue de la Verrerie, Paris 4e . Mo Châtelet et Hôtel-de-Ville. Jusqu'au 23 mai. Performances, les 15, 16, 22 et 23 mai, à 19 heures. Durée : 30 minutes. Exposition photo « Têtes de Plexi » de Marie Konstantinovitch du mardi au vendredi.**

Portrait d'un révolutionnaire sans révolution

CROISADE SANS CROIX, adapté du roman d'Arthur Koestler par Arlette Namiand. Mise en scène : Jean-Paul Wenzel. Avec Laurence Février, Giuseppe Molino, Yann Nedelec, Maria Grazia Noce, Muriel Piquart, Vincent Voisin, Laurent Ziserman. LES FÉDÉRÉS, Montluçon (Allier). Tél. : 04-70-03-86-18. Durée : 1 h 50. Jusqu'au 16 mai, à 20 h 30. Le 19 mai, au Puy-en-Velay ; du 26 au 28 mai, à Clermont-Ferrand ; en septembre 1999, au Théâtre national de la Colline à Paris.

MONTLUÇON
de notre envoyé spécial

En français, *Croisade sans croix* y va d'une assonance facile, mémorisation d'une contradiction vive, d'un manque. Publié en 1943 en Angleterre (entre *Le Zéro et l'Infini* et *La Tour d'Ezra*), le roman est lourd de la biographie de Koestler. La Neutralia où se déroule l'action ne manque pas d'évoquer la Lisbonne de 1941, où il fit escale avant de gagner l'Angleterre, et les errements de Peter Slavek (son héros) ceux du revenant du communisme qu'il fut. Peter n'est pas un « perdant », mais un gosse perdu, englouti à l'endroit où les courants de l'Histoire s'affrontent le plus violemment et qui se débat longuement entre deux eaux, avant de trouver sa rive.

C'est ce gargouillis aquatique qui investit d'emblée la scène des Fédérés, en une continuité sonore modulée où la circulation d'eau se fond bientôt dans le ronronnement d'invisibles machines. Lieu sans affectation précise, quoique sous tension permanente, dont on ne voit que le bâti de cloisons, portes et fenêtres ouvertes à tous vents. Appartement, centre de consultation, prison modèle, ou labyrinthe inachevé d'une mémoire. Quelque chose qui reste à construire, à l'image de ce garçon de vingt-deux ans que Koestler caractérise comme l'un de ces *« éternels adolescents par lesquels la race mûrit »*.

Le croisé, c'est lui, Peter. Il est venu déposer sa croix en ce lieu. Il ne le sait pas encore, parce qu'il ne connaît pas la nature de cette « croix ». Est-il même certain qu'elle lui pèse ? Entre *Arrivée et Départ* (titre original du roman), entre un plongeon du navire qui le ramène du champ des horreurs (un pays situé entre Hongrie et Balkans où les communistes de son espèce sont torturés) et son envolée dans le ciel de la résistance, il est passé directement des tunnels de l'enfance aux cachots nazis. Et Koestler ne se prive pas de souligner ce qui les relie, la part de névrose qui, selon lui, condnit les intellectuels à s'engager dans le communisme.

MARX ET FREUD

Peter est happé par sa compatriote Sonia, une *« chirurgienne de la pensée »*. Les petits-enfants de Marx rencontrent ceux de Freud (mais n'oublions pas que Koestler mettait sur le même plan Staline et Mélanie Klein). Les premiers s'abandonnent aux soins des seconds, et les seconds *se félicitent de trouver des sujets* aussi malléables à leurs thèses que les premiers. Peter paraît venir en réparation (à la fois de ses *« fautes »* – et pour être remis en état de marche). Sonia, maternelle de transfert, agent sévère de libération, active le deuil du communisme – mais pas celui du nazisme, qu'il s'agit de combattre. Le grand saut du parachutage, le garçon renaissant l'effectuera seul. Libéré.

Dans l'adaptation d'Arlette Namiand, un élément vient troubler le tête-à-tête « psy et po » : c'est la place accordée au jeune nazi, Bernard, autre patient de Sonia, dont il reprend vaguement le discours analytique. Par un effet de condensation bien connu, le théâtre tend à tirer les personnages de roman vers le type. Et d'autant plus fortement que la mise en scène l'appuie. Jean-Paul Wenzel fait plus que suggérer une alliance possible entre le nazi et l'ex-communiste lorsqu'il les fait pousser dans le même sens lors du grand rangement du départ. Comme si Bernard, qui se qualifie lui-même de *« trotskiste de notre révolution »*, troquant le vert-de-gris pour un costard vert pomme pouvait, lui aussi, être un *« croisé sans croix »*.

Faut-il voir dans ce parallèle un écho aux thèses de Stéphane Courtois ? Koestler, doit-on le rappeler, ne cessera de répéter jusqu'à la fin de sa vie que communisme et fascisme en ce temps-là ne pesaient pas du même poids. L'excroissance formée par l'homme en vert au théâtre de Montluçon est si troublante qu'elle ralentit une mise en scène particulièrement alerte, proche de la virtuosité, qui manie les faux-semblants, les reflets, un langage parlé-dansé sans faille et dynamise tous les acteurs, à commencer par le couple central Sonia (Laurence Février)-Peter (Laurent Ziserman).

Jean-Louis Perrier

SORTIR

PARIS

Quand mes sourires prendront l'eau
Jean Bois et j'en reprend. Chaque année, l'auteur-acteur-metteur en scène sert une tournée de sa façon, mélange sans aucun équivalent connu, servi dans le cristal maison. La *« comédie émue »* de la saison est une suite de sept trios tendres, généreux, où *même les méchants* ne peuvent s'empêcher d'afficher leur bon fond. Jean Bois taille dans les sentiments des costumes sur mesure pour ses actrices favorites (Dominique Constantin et Elisabeth Maby), qui défilent gaiement sur l'air du temps. C'est dire qu'aucune pluie n'effacera leur sourire.
Théâtre Essaion de Paris, 6, rue Pierre-au-Lard, Paris, 4e . Tél. : 01-42-78-46-42. Du mardi au samedi à 20 h 30. Jusqu'au 28 juin.
Festival Latina à Disney Village
C'est gratuit et la programmation est excellente. Juste en face du parc Disneyland Paris, la scène est montée *« à quelques pas du RER »*. Une parade brésilienne ouvre les soirées. L'habillage étant ce qu'il est et les salsas forcément *« endiablées »*, revenons aux artistes. Les Cubains de Sierra Maestra et la Brésilienne techno-funk Fernanda Abreu le 14 ; les Méditerranéens Radio-Tarifa le 15 ; Arturo Sandoval, Manolito e su Tabuco pour Cuba, Dona Ivone Lara pour Rio, le 16.
Disney-village (Disneyland-Paris). 77 Chessy. Du 14 au 17 mai. Tél. : 01-60-30-20-20. Entrée libre.
Barbara Luna
Argentine résidente en France, Barbara Luna s'est liée d'amitié avec le salsero Yuri Buenaventura, qui l'a encouragée à se produire en scène. Barbara Luna, découverte en avril au Printemps de Bourges lors des after-shows torrides réservés aux artistes et professionnels, incarne une latinité blonde, où le tango et la salsa font bon ménage. Elle a de la voix, des tripes, et se donne les moyens de la conquête.
Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e . Mo Bastille. Les 14 et 15 mai. Tél. : 01-43-57-24-24.
Bussotti, le piano et la danse
Sylvano Bussotti dans son plus récent spectacle qui mélange musique, danse, théâtre et déclamation qu'il nomme lui-même « Bussottioperaballet ». Au piano : Martine Joste, à laquelle le compositeur a dédié en 1995 *Sonatina Gioacchina*. Le programme comporte dix œuvres. Les chorégraphies sont interprétées par Sandra Fuchiarelli et Tony Candeloro. Une curiosité à découvrir, que l'on doit au centre musical et chorégraphique Erik-Satie.
Vendredi 15 mai, 20 h 30, Forum culturel de Blanc-Mesnil, grande salle, place de la Libération, Blanc-Mesnil. RER B. De 15 F à 80 F. Tél. : 01-48-14-22-22 et 01-48-65-59-83.

(Publicité)

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Ceux qui m'aiment prendront le train (vendredi 15 mai).
De Patrice Chéreau (France, 2 h 03).
Dégrafées, déboutonnées, dézippées
De Douglas Keeve (Etats-Unis, 1 h 16).
L'effet papillon
De Fernando Colomo (France-Espagne, 1 h 45).
Passage
De Juraj Herze (République tchèque, 1 h 38).
Primary colors
De Mike Nichols (Etats-Unis, 2 h 23).
Secrets
De Jocelyn Moorhouse (Etats-Unis, 1 h 47).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISE

La Chatte sur un toit brûlant
de Richard Brooks.
Américain, 1958 (1 h 48).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

VERNISSAGES

Sheric Abbouri
Galerie Claude Lemand, 16, rue Littré, Paris 6e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-45-49-26-95. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche, lundi et mardi. Du 14 mai au 13 juin.
Las Vietnamiens de Paris
La Réserve d'Area, 50, rue d'Hauteville, Paris 10e. Mo Poissonnière. Tél. : 01-42-72-68-66. Samedi, dimanche de 15 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Du 14 mai au 31 mai.
Antonio Seguí
Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mo Rue-du-Bac, Solferino. Tél. : 01-49-54-75-00. De 11 heures à 19 heures. Fermé samedi et dimanche. Du 14 mai au 24 juillet. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Ensemble Doulce Mémoire
Les luths en Occident. Hopkinson Smith (luth).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Le 14, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. 80 F.
Jimmy Johnson
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 14, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.
Gong
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. Le 15, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 143 F.
Les Infidèles
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 15, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-57-59.
Comu, Bertrand Betsch
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 15, à 19 h 30. Tél. : 01-49-57-50-50. De 80 F à 90 F.
Les chiens aboient et la caravane Passos
Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Les 14 et 15, à 20 h 30. Tél. : 08-03-07-50-75. 120 F.
Musafir
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Les 14 et 15, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-57-59. 100 F.
Don Quichotte
Etoiles. Premiers danseurs. Corps de ballet et orchestre de l'Opéra de Paris. David Coleman : direction. Rudolf Noureev : chorégraphie.
Opéra de Paris. Palais-Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. Les 14 et 15, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 30 F à 395 F.

DERNIERS JOURS

17 mai :
Guerre au troisième étage
de Pavel Kohout.
Théâtre, 1, rue Simon-Dereure, 94 Ivry-sur-Seine. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-46-72-37-43. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F.
Ashes to Ashes
de Harold Pinter.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. Les mardi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; le mercredi, à 19 h 30 ; le samedi, à 18 h 30 et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-44-95-98-10. De 80 F à 180 F.
Visions du Nord : lumière du monde, lumière du ciel
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mo Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. 40 F ; l'ensemble de la manifestation : 45 F. 30 F ; l'ensemble de la manifestation : 35 F.
20 mai :
Manet, Monet. La gare Saint-Lazare
Musée d'Orsay, espace d'exposition temporaire, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mo Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. 40 F ; sur réservation : 46 F. et dimanche 30 F ; sur réservation : 36 F ; gratuit pour les moins de 18 ans.

هكذا من الاصل

DISPARITIONS

Hermann Lenz

L'utopiste à rebours

L'ÉCRIVAIN allemand Hermann Lenz est mort, mardi 12 mai à Munich, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Cet auteur discret avait publié plus de trente romans et récits, et reçu, en 1978, le prix Büchner, l'une des plus prestigieuses distinctions littéraires en Allemagne.

Lire Lenz, c'est passer de l'autre côté du miroir de l'Histoire. C'est découvrir les couleurs du temps. C'est participer à une musique à la fois sereine et inquiétante. Cet auteur, farouchement indépendant, qui avait décidé de ne vivre que de sa plume, avait d'emblée choisi de saisir l'immuable. Remarqué il y a plus de quarante ans par Thomas Mann (*« un talent original, à la fois rêveur, hardi... »*). Lenz (il y a trois Lenz dans la littérature allemande : Hermann, Siegfried, auteur de *La Leçon d'allemand*, écrite en 1968, et Jakob Michael Reinhold, dont la vie inspira la célèbre nouvelle de Büchner) s'inscrit dans la tradition germanique de l'intériorité qui va de Stifter à Peter Handke en passant par Robert Walser.

Un seul livre de Hermann Lenz est traduit en français, sous le titre *Les Yeux d'un serviteur* (éditions Rivages). Un serviteur qui regarde le monde, vigilant et étranger, dans l'Autriche entre 1912 et 1964. Bien que le livre embrasse une période immense, ce n'est pas l'occasion pour l'auteur de brosser une fresque historique de cette période si fertile en événements. Ces derniers ne parviennent à la surface du récit que comme étouffés par une succession d'écrans. Aucun tumulte ne vient troubler ces pages où sont esquissées les vies d'une demi-douzaine de personnages seulement, et ce n'est qu'à la fin du récit que l'on se rend compte que tout se passait à Vienne et dans ses environs.

HORS DE L'ESPRIT DU TEMPS

Le serviteur Wasik – qui donne son titre et sa perspective au récit – est une sorte de point fixe qui regarde évoluer les gens autour de lui en essayant de garder ses distances et de ne pas se mêler de ce qui ne le regarde pas, de ne pas se laisser entraîner dans le tohu-bohu du monde : *« La seule maison que tu aies, elle est en toi ; tout le reste se transforme. »*

Dans chacun de ses livres, Lenz réussit à emmener son lecteur hors de l'esprit du temps ; ses personnages sont toujours en retrait, à côté d'eux-mêmes, comme dématérialisés ; leur efficience sociale est sensiblement égale à zéro. D'ailleurs, quand on a fermé un livre de Lenz, on se souvient moins de l'histoire, des histoires, que d'une certaine atmosphère, certaines couleurs, certains sons – un écho. Une utopie à rebours. L'axe de son œuvre est une vaste chronique, soit sept volumes, récits teintés d'autobiographie qui relatent la vie d'un écrivain, Eugen Rapp, dont l'histoire se confond avec celle de l'auteur mais aussi avec celle de tout le XXe siècle par un jeu de reflets et de variations secrètes : *« Les récits si simples de ce grand romancier de la vie quotidienne parviennent à restituer une atmosphère de catastrophe menaçante, d'imminente fin du monde, alors qu'on y parle surtout d'après-midi déclinants et de rencontres au coin de la rue »* (G.-A. Goldschmidt).

Il y a dans les livres de Lenz l'empreinte d'une métaphysique du regard et de l'interrogation, une métaphysique de la promenade qui amortit toutes les gesticulations dans un mélange de hasard et d'ordre souterrain : *« Et tu te souviens seulement d'attitudes, d'humeurs, de sentiments... pourtant il se produisait hélas toujours quelque chose qui le déconcertait. Et il eut un sourire. »*

Pierre Deshusses

■ **WILLY CORSARI**, écrivain populaire néerlandais, de son vrai nom Wilhelmina Angela Douwes-Schmidt, est décédée, lundi 11 mai, à l'âge de cent ans. Née à Bruxelles le 26 décembre 1897, elle débuta comme comédienne, se produisant dans des cabarets, avant d'accéder à la notoriété dans les années 30 en tant que romancière (*Un crime parfait, Le Mystère de la sonate au clair de lune*). Arrêtée par la Gestapo pour avoir hébergé un déserteur de la Wehrmacht, elle n'avait dû sa liberté qu'à un militaire allemand, de ses lecteurs assidus. Elle avait relaté cet épisode dans *Ceux d'entre nous* (1946), [illegible] raître de l'avant-scène néerlandaise dans les années 50. Sourde et aveugle, elle refusait tout traitement de son cancer.

■ **MARIE-MICHÈLE LE BRET**, directrice de la communication du Secrétariat général de l'enseignement catholique de 1972 à 1995, est décédée vendredi 8 mai, à l'âge de soixante-quatre ans, des suites d'un cancer. Energique, enjouée et fine politique, Marie-Michèle Le Bret avait pris, dans l'ombre, une part active à la bataille entre l'école publique et l'école privée qui avait abouti, le 24 juin 1984, à une manifestation de plus d'un million de personnes, à Paris, en faveur du privé. Son souci permanent était de tenir l'enseignement catholique en dehors de toute récupération politique de droite, voire d'extrême [illegible] passer une volonté d'apaisement. Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, elle était rédactrice en chef des revues de l'enseignement catholique.

NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du mercredi 13 mai a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Paul Masseron**, préfet de l'Allier, est nommé préfet de la Vendée, en remplacement de **Pierre Mirabaud**, qui devient directeur adjoint au délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar). **Philippe Grégoire**, préfet de la Meuse, le remplace à Moulins. **Michel Cadot**, directeur à la Datar, délégué adjoint, remplace Philippe Grégoire à Bar-le-Duc.

[Né le 22 mai 1954 à Suresnes, Michel Cadot est affecté au ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA (1978-1980, promotion « Voltaire »). Il est directeur du cabinet du préfet de l'Oise en juillet 1980, secrétaire général de la préfecture du Cantal en juin 1982, détaché en qualité de conseiller commercial à Caracas en septembre 1985, sous-préfet de Saint-Julien-en-Genevois en décembre 1987, chargé de mission puis secrétaire général auprès du directeur du commerce international et des transports maritimes au siège européen de la société Elf Aquitaine à Genève, en septembre 1989, sous-préfet de Béziers et parallèlement chargé de mission pour la politique de la ville auprès du préfet de la région Languedoc-Roussillon en juillet 1993, directeur du cabinet de Raymond-Max Aubert, secrétaire d'Etat au développement rural, en juin 1995. Depuis décembre 1995, il était directeur à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar).]

[Né le 3 avril 1950 à Landerneau (Finistère), Paul Masseron est affecté à la Ville de Paris à sa sortie de l'ENA (1974-1976, promotion « Guernica »). Il est chef du bureau de la rénovation urbaine de la Ville en août 1976, mais devient chargé de mission au cabinet du préfet de Paris en septembre 1976, membre du cabinet du secrétaire général de la préfecture de Paris en mars 1977 et sous-préfet d'Ussel en août 1977. Il est détaché en qualité de chargé de mission auprès du secrétaire général de la Ville de Paris en août 1981, secrétaire général du conseil de Paris en avril 1983, sous-directeur puis directeur de la commune de Paris en juin 1984. Il est nommé directeur général des services du département de la Corrèze en avril 1985 et devient préfet de ce même département en octobre 1987. Il est préfet de l'Orne en février 1989. Il était préfet de l'Allier depuis mai 1993.]

[Né le 28 juillet 1949 à Paris, Philippe Grégoire est affecté au ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA (1976-1978, promotion « Pierre Mendès-France »). Il est directeur du cabinet du préfet de l'Ain en juillet 1978, directeur du cabinet du préfet de l'Oise en février 1979, sous-préfet de Corte en mai 1980, chef de cabinet à titre officieux de Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, en mai 1981, chef de cabinet officiel en juin 1982. Il est détaché comme consul général à La Nouvelle-Orléans en septembre 1983, directeur du cabinet du secrétaire général de la préfecture de Paris en novembre 1985, secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes en septembre 1988, préfet de la Haute-Loire en novembre 1991, préfet de la Nièvre en juillet 1993. Depuis avril 1995, il était préfet de la Meuse.]

LOGEMENT

Christian Nicol, directeur général de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) a été nommé directeur de cabinet du secrétaire d'Etat au logement, *Louis Besson, en remplacement de* Jean-Pierre Weiss.

[Né le 20 février 1948, Christian Nicol, diplômé de l'Ecole centrale de Paris, a occupé, entre 1976 et 1981, les fonctions d'ingénieur au bureau des études économiques de la direction de la construction du ministère du logement, chargé notamment de l'élaboration de la réforme du financement du logement de 1977. Chef du bureau de la politique des loyers à la direction de la construction entre 1982 et 1985, il a été chargé de la mise en œuvre de la loi Quillot sur les rapports locatifs et de la réforme des loyers HLM. Il a ensuite été directeur à la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP) puis, de 1989 à 1992, conseiller technique au cabinet de Louis Besson puis de Paul Quilès. Depuis 1992, il était directeur général de l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH).]

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pierre Mirabaud, préfet, a été nommé au conseil des ministres du 13 mai directeur adjoint au délégué à la Datar (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale). Aux côtés de Jean-Louis Guigou, délégué, il remplace Michel Cadot, nommé préfet de la Meuse.

[Né le 7 février 1948 à Boulogne-Billancourt, Pierre Mirabaud est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Il commence sa carrière en 1972, comme administrateur de la Ville de Paris au cabinet du préfet de police. Puis il est sous-préfet, directeur de cabinet du préfet du Cantal (1974) et par la suite sous-préfet à la Réunion (1975-1977). Il est nommé secrétaire général de l'Indre (1977-1979), puis administrateur civil. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, puis ministre chargé des réformes administratives dans le gouvernement de Raymond Barre (1979-1981), le choisit comme chef de cabinet. Il s'occupera ensuite de dossiers agricoles en tant que chargé de mission à la Caisse nationale de crédit agricole puis comme secrétaire général du fonds commun de garantie des caisses régionales de crédit agricole mutuel (1981-1985). Après un passage au ministère de l'intérieur, il est nommé chef du cabinet civil d'André Giraud, ministre de la défense lorsque Jacques Chirac était à Matignon (1986-1988). Après avoir occupé le poste de secrétaire général de la Seine-Maritime pendant cinq ans, il est nommé préfet de la Corrèze en 1993, puis de la Vendée en 1996.]

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Jean-Pierre Muller, spécialiste des sciences de la Terre, a été nommé directeur général de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (Orstom). Il succède à Jean Némo, qui occupait cette fonction depuis mars 1995.

[Né en 1946, ancien élève de l'Institut national agronomique de Paris-Grignon, Jean-Pierre Muller fut recruté à l'Orstom en 1969, en tant que chercheur en pédologie. Après avoir travaillé au Gabon et au Cameroun, il quitte l'Afrique pour participer, à partir de 1987, dans le laboratoire de minéralogie-cristallographie des universités Paris-VI et Paris-VII, au développement de la cristallochimie (discipline située à l'interface de la minéralogie et de la géochimie de l'environnement). En 1993, il prend la direction de l'unité de recherche sur les géosciences de l'environnement tropical de l'Orstom.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 8 mai sont publiés :

● **Comité des finances locales** : un arrêté relatif à l'élection des représentants des présidents de conseils régionaux et de l'Assemblée de Corse, des maires et des présidents de groupements de communes au comité des finances locales, le 23 juin.

● **Rage** : un arrêté fixant la liste des départements déclarés atteints par la rage.

● **Réserve** : un arrêté portant constitution de la réserve nationale de chasse et de faune sauvage du lac de Madine et de l'étang de Pannes.

● **Santé mentale** : un arrêté portant désignation des membres du comité consultatif de santé mentale.

Au *Journal officiel* daté samedi 9-dimanche 10 mai sont publiés :

● **Téléphone** : un arrêté autorisant la société Telcité à établir et exploiter un réseau de télécommunications ouvert au public ;

deux arrêtés autorisant la société MFS Communications SA et la société Rhodium SA à établir et exploiter un réseau de télécommunicationns ouvert au public et à fournir le service téléphonique au public.

● **Télévision** : un décret portant approbation des modifications des cahiers des missions et des charges des sociétés France 2 et France 3 ainsi qu'un rapport au premier ministre relatif à ce décret.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Anne FLEURY-CAHEN
et Robert CAHEN

laissent à

Alexandre

la joie d'annoncer la naissance de son frère

Louis, David, Alphonse,

le 12 mai 1998.

22, place du Printemps,
60800 Mulhouse.

Anniversaires de naissance

– 15 mai 1998,

heureux dix-huit ans

Lise,

Chantal, François, Marc, Pierre.

« Quoiqu'on soit femme, il faut parfois qu'on lise... »
Victor Hugo.

– Depuis le 15 mai 1973,
Tu illumines notre vie !

Bel anniversaire,

Paul.

Pa, Ma, Blaise, Caroline, Marine.

Anniversaires

Voici trois ans,
dans l'ombre de Notre-Dame de Paris,

Véronique et Pierre

se rencontraient.

Depuis deux ans, il tente d'essuyer les larmes du visage de Véronique, dont il fut la cause. Elle lui a enseigné les ressources du cœur de *l'Homme*. C'est un autre Pierre qui se tient devant elle, expurgé de ses vanités. Il y a des rencontres qui n'arrivent qu'une fois dans une vie.
Nous le savons.

Décès

– Cannes.

Mme *Louis Fortuit*,
Mme Rosemay Carraz,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont le regret de faire part du décès de

M. Louis FORTUIT,

survenu à Cannes, le 12 mai 1998.

– Le docteur Jeanine Chatard,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu du

docteur Pierre CHATARD,

le 12 mai 1998.

Les funérailles auront lieu le 14 mai, à 15 h 30, en l'église de Lépaud (Creuse).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Anne-Marie Delannoy,
son épouse,
M. et Mme Francis et Monique Cherbal,
M. et Mme Gilles et Brigitte Delannoy,
ses enfants,
Nadine, Lorraine et Paul,
ses petits-enfants,
Les familles Delannoy et Combelles et alliées,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre DELANNOY,

le 11 mai 1998, dans sa soixante-quinzième année.

L'inhumation aura lieu le 15 mai, dans l'intimité familiale.

– Mme Paulette Heilbronn,
son épouse,
Ginette Moulin,
sa fille,
Etienne Moulin,
son gendre,
Patricia Moulin et Philippe Lemoine,
Christiane et Philippe Houze,
Isabelle Moulin,
ses petits-enfants,
Nicolas, Laurène, Mathieu,
Guillaume, Arthur, Zoé,
ses arrière-petits-enfants,
M. et Mme Georges Meyer,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Max HEILBRONN,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,

survenu le 12 mai 1998, dans sa quatre-vingt-seizième année.

La cérémonie aura lieu le vendredi 15 mai, à 17 heures, au cimetière du Montparnasse, dans l'intimité familiale.

– Les familles Léonardon, Timsit, Cos, Pouget,
Tous les parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Antoinette DEGUEURCE,
née LÉONARDON,
pharmacien à Alger,

survenu le 12 mai 1998, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Chantal Decamps,
Emilie, Guillaume et Florence,
Grégoire Haillot,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

Jacques HAILLOT,
journaliste,

survenu le 24 avril 1998, à l'âge de cinquante-six ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, à Lisbonne.

Une messe sera célébrée le mardi 19 mai, à 11 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15e.

93, rue Mademoiselle,
75015 Paris.

– Mme Danielle Lefebvre
a l'immense douleur d'annoncer le décès de sa mère,

Mme Nina LEFEBVRE,
née KAZINETZ,

survenu le 13 mai 1998.

Selon sa volonté, elle sera incinérée.

La cérémonie aura lieu le mardi 19 mai 1998, à 11 heures, au crématorium des Ulis, l'Orme à Moineaux, route de Marcoussis, lieu-dit de la Folie-Bessin, Les Ulis (Essonne).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue des Marronniers,
75016 Paris.

SOUTENANCES DE THÈSE
67 F HT la ligne
Tarif Etudiants 98

– Ivan Lichtenberg,
son fils,
Metta, Mikkel et Linn,
ses petits-enfants,
Catherine Holm,
Theresa Martinet et Yves Mollo,
Jeanne et André Martinet,
Eva et Kristoffer Rose,
Ainsi que sa famille française,
ont la tristesse de faire part du décès de

Hanne MARTINET,

survenu le 10 mai 1998, à Copenhague.

C.F. Richsvej 2,
2000 Frederiksberg,
Danemark,
lv@nl.dk
Quartier des Baryelles,
Chemin des Faïsses,
13250 Cornillon-Confoux,
martinet@provnet.fr

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Béatrice Steiner,
sa fille,
Bruno et Corinne Chemama,
ses petits-enfants,
Laure,
son arrière-petite-fille,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Suzanne STEINER,
née SALTER,

survenu le 12 mai 1998, dans sa quatre-vingt-onzième année.

On se réunira le mardi 19 mai, à 10 heures, dans la cour du colombarium du cimetière du Père-Lachaise (entrée porte Gambetta).

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Sévero,
75014 Paris.

CARNET DU MONDE
TARIFS 98 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 109 F HT
TARIF ABONNÉS 95 F HT
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 60 F TTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 +
Fax : 01.42.17.21.36

– Nicole Chapuis-Werner,
son épouse,
Françoise, Noëlle,
Henri-Pierre et Nicole Werner,
ses sœurs, frère et belle-sœur,
Mme Lucienne Chapuis,
sa belle-mère,
Jacques Chapuis,
son beau-frère,
Sophie Cherer,
sa nièce,
Thomas et Julien Winock,
Emmanuel et Arnaud Werner,
ses neveux,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Georges, Claude WERNER,
dit WERNER-CHAPUIS,

survenu le 11 mai 1998.

Il s'est battu contre le cancer dix-huit mois. Merci à tous ceux qui nous ont aidés. Des dons peuvent être adressés à la Ligue contre le cancer.

14-16, rue Fantin-Latour,
75016 Paris.

– Mme Ghenima Yahiaoui,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur regretté époux, père, grand-père et parent,

hadj Saïd YAHIAOUI,

décédé à Paris, le 12 mai 1998, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La levée de corps aura lieu le vendredi 15 mai, à 9 heures, à l'hôpital Bégin, à Saint-Mandé (Val-de-Marne).

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé se joignent à la famille pour partager ses prières pour le repos de son âme.

Remerciements

– Daniel, Sylvie et Gilles Hertzog,
Leurs conjoints, leurs enfants
et petits-enfants,
remercient tous ceux qui se sont associés en pensée à la mémoire de

Marcelle HERTZOG-CACHIN,

lors de sa disparition.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Françoise Volmat-Pezaire, avec son mari et leur fille Louise,
Mme Michel Clere, ses enfants et petits-enfants,
Mme Maurice Poussière et ses enfants,
très touchés, remercient tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès du

professeur Robert VOLMAT.

A Besançon (Ecole), le 13 avril 1998.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, le 16 mai 1988,

Michel COTTÉ

nous quittait.

– Le 15 mai 1980,

Liora

a été renversée sur un passage protégé, à l'âge de 12 ans. Elle voulait vivre.

Nous nous retrouverons pour la prière annuelle, le 25 mai, à 14 h 30, cimetière de Pantin, entrée principale.

Les familles Cicurel et Wiener.

Conférences

– « Les villes comme objectif du bombardement aérien stratégique » par Patrick Facon, directeur de recherche au service historique de l'armée de l'air, le lundi 18 mai 1998, à 18 heures. Palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés, 5, rue de l'Abbaye, Paris-6e. Conférence publique organisée par le centre d'études d'histoire de la Défense.

Communications diverses

REVUE « TÉMOIN »

Les numéros 10 « La nouvelle société du travail » et 11 « Démocratie : les passions contre la raison ? 1968-1998 » sont disponibles. Le numéro 12 sur Famille et cohésion sociale paraîtra fin mai. Commandes en grandes librairies ou 4-6 pl. de Valois, 75001 Paris. Tous rens. au 03-44-86-66-55.

– L'ILERI (Institut d'étude des relations internationales) et l'ILECI (Institut de l'économie et du commerce international) invitent étudiants et parents d'élèves à leur journée portes ouvertes le samedi 16 mai 1998 (de 14 à 18 heures), 12, rue des Saints-Pères, 75007 Paris (tél. : 01-42-96-51-48).

هكذا من الأصل

EN VUE

■ **Julia Hill**, vingt-quatre ans, « écoguerrière » californienne, qui, depuis le 10 décembre 1997, s'est réfugiée dans un séquoia millénaire de la forêt de Headwaters menacée par les bûcherons, n'a pas l'intention d'en descendre avant la fin de la concession forestière, en l'an 2000.

■ Depuis que la nourriture tombe enfin du ciel, larguée par les avions du Programme alimentaire mondial (PAM), les femmes et les enfants affamés du village du Bahr el-Ghazal, dans le sud du Soudan, ne creusent plus les fourmilières pour voler leurs grains aux fourmis.

■ Tous les aveugles de l'Institut de Kinshasa, qui reprochaient au directeur général d'avoir vendu à son profit le véhicule servant à leur transport, l'ont enfermé dans son bureau et frappé à coups de canne blanche, mardi 12 mai.

■ Dans « La Connection », un reportage sur la drogue produit par Carlton TV, une chaîne privée anglaise, le *« passeur colombien »* qui avalait de l'héroïne avait, en fait, l'estomac vide en atterrissant à Heathrow (son billet avait été payé par la production), l'interview d'un *« gros bonnet masqué »*, *« dans un endroit ultra-secret »*, s'était déroulée dans la chambre du producteur, et un employé de banque à la retraite jouait le rôle du caïd *« numéro 3 du cartel de Cali »*. Le document, monté de toutes pièces, a obtenu huit prix internationaux.

■ Les paysans colombiens de la région du Chaparral, qui vivent de la culture du coca, manifestent contre les troupes envoyées par le gouvernement pour détruire leurs plantations avec des pancartes : *« Coca o muerte »*.

■ **Emilia Pernichka**, professeur en linguistique, vient d'enrichir le dictionnaire bulgare d'un millier de mots adaptés à la société post-communiste : moniteur, manager, privatisation, tamagotchi, bateau à voile, congélateur, trafic, contrefaçon, etc.

■ Les cosmonautes recevront, vendredi 15 mai, à bord de la station Mir, des mollusques tritons et des escargots destinés à des expériences. Et, conformément à des accords publicitaires, des sous-vêtements Banini, élastiques et solides (*Le Monde* du 2 avril), qui remplaceront leurs slips de pur coton fabriqués en Russie.

■ **Thisiam**, l'éléphanteau né, mardi 12 mai, au zoo de Vincennes, ne verra malheureusement jamais son père, l'un des plus forts, des plus beaux des éléphants d'Asie, mort en septembre dernier, à l'âge de cinquante-deux ans, « Siam aux longues défenses » qui, dans sa jeunesse, fut l'attraction du cirque Knie.

Christian Colombani

Centenaire d'un journal de référence en Haïti

« Le Nouvelliste », le plus vieux quotidien de langue française du pays, a fêté son anniversaire à sa manière : tranquille, un brin désuète, mais critique

LE NOUVELLISTE est centenaire. Doyen des journaux de langue française d'Amérique latine et des Caraïbes, le « quotidien de la rue du Centre », comme on l'appelle à Port-au-Prince, ne cache pas sa fierté d'avoir survécu aux « remous de l'actualité » qui servent de titre à sa principale rubrique de « une ». *« Dans ce pays de complot permanent et de défaitisme triomphant, qu'une institution privée boucle un siècle se révèle une véritable gageure »*, note Christophe Philippe Charles, collaborateur du quotidien fondé en 1898 par Henri Chauvet, et dont le fils Max est aujourd'hui propriétaire et directeur.

Les bourrasques n'ont pas manqué durant ce siècle de publication. Le quotidien a été fermé trois mois et son directeur emprisonné par les militaires américains qui occupaient Haïti au début du siècle. Au début des années 60, sous la dictature de François Duvalier, le sinistre « Papa Doc », le rédacteur en chef Lucien Montas, impénitent fumeur de cigares, a dû se réfugier précipitamment dans une ambassade. Prudent mais éclectique, *Le Nouvelliste* n'a jamais hésité à ouvrir ses colonnes aux opinions les plus diverses, des duvaliéristes aux lavalassiens. Ce journal de référence port-au-princien sert de tribune aux poids lourds de la pensée haïtienne comme l'ancien président Leslie Manigat. *« La tolérance et la subtilité nous ont permis de traverser les situations les plus difficiles »*, confie Carlo Désinor, médecin, écrivain... et rédacteur en chef du *Nouvelliste*.

« Faute de voir le progrès de mon pays, je vois au moins ceux de mon Alma Mater, Le Nouvelliste », se console Aubelin Jolicœur, qui depuis un demi-siècle tient la rubrique mondaine du quotidien. Costume blanc, canne à pommeau d'argent, il a été immortalisé sous le pseudonyme de Petit Pierre par Graham Greene dans son roman *Les Comédiens*. Sous sa plume tour à tour précieuse et grandiloquente, toutes les femmes sont toujours *« charmantes et merveilleuses »*.

Qu'Haïti s'enfonce dans la crise n'empêche pas *Le Nouvelliste* de préparer l'avenir : site Internet, hebdomadaire pour les Haïtiens de la diaspora, les projets ne manquent pas. A sa manière, sans hausser le ton, le quotidien tance les politiciens qui depuis près d'un an ne parviennent pas à se mettre d'accord sur le nom d'un chef de gouvernement. *« On dirait que cette législature n'aura pas la chance d'installer un nouveau premier ministre »*, ironise *Le Nouvelliste*. A en juger par les récentes consultations du ministre français de la coopération Charles Josselin à Port-au-Prince, la préoccupation est fondée. Pas plus que la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright un mois avant lui, il n'a paru convaincre ses interlocuteurs de l'urgence de résoudre une crise gouvernementale qui met en péril l'aide internationale. Inconscience des *« élites en faillite »* dans une capitale transformée en cloaque ? Jean-Bertrand Aristide, l'ex-prophète des bidonvilles, reconverti en politicien calculateur dans son imposante résidence de Tabarre, s'est voulu rassurant face au ministre Josselin : *« La voiture qui a raté la bonne sortie doit attendre un peu avant de reprendre la bonne direction »*, a-t-il lâché avant d'exprimer une conviction qui explique sans doute l'irresponsabilité de la classe politique haïtienne : *« Je crois,* a-t-il dit, *que la communauté internationale continuera de nous accompagner. »*

Jean-Michel Caroit

DANS LA PRESSE

RTL

Michèle Cotta

■ *Les circonstances sont favorables à l'expression de [la] gauche radicale : depuis un an, la gauche plurielle est aux commandes. Confrontée aux problèmes de la gestion quotidienne, elle a dégagé un espace, sur la gauche, pour une frange militante qui juge que Jospin, c'est pire que Juppé. Qui trouve naturel et somme toute assez sain que la droite tente d'arrêter l'immigration, mais qui crie à la trahison quand la gauche envisage de régulier, si peu que ce soit, les flux migratoires. Cette gauche rouge, morale, qui revendique l'irresponsabilité comme un droit, tombe ainsi dans le danger exact qu'elle veut combattre : sous le prétexte de donner une âme à la gauche, elle l'affaiblit.*

FRANCE-INTER

Dominique Bromberger

■ *A quoi et à qui donc sert le général Suharto aujourd'hui ? La réponse est simple, il ne sert plus à rien, ni à personne, excepté à sa famille et au petit groupe de ses proches qui contrôle tout le système économique. (...) Suharto a montré qu'il n'était ni capable ni désireux de changer son système de gouvernement, alors que le FMI et les Etats-Unis appellent à la réforme. Il ne s'agit pas là d'un sursaut d'idéalisme. Après tout, Bill Clinton va bientôt se rendre en Chine (...). Les dictatures sont tolérées mais à condition qu'elles ne risquent pas de troubler la stabilité de l'économie mondiale.*

THE NEW YORK TIMES

Thomas L. Friedman

■ *Dans mon G 7 à moi (...), le sixième homme sera le vainqueur d'un match de boxe entre les gouverneurs des banques centrales allemande et française. Le gagnant devra expliquer aux autres membres du G 7 comment l'euro va fonctionner et sur quel modèle l'Europe se construira. Sera-t-elle gérée par une institution centrale imitant l'austère Bundesbank ? – ce seront alors les banquiers centraux qui dirigeront l'Europe ? Ou s'inspirera-t-elle du modèle français, plus soucieux des préoccupations sociales ? – les hommes politiques seront alors aux commandes.*

RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

Jacques Rozenblum

■ *On se demandait, le 30 avril, pourquoi les fêtes du Jubilé d'Israël avaient un tel arrière-goût d'amertume bien que l'on célébrât une réussite exemplaire. La réponse vient aujourd'hui alors que les Palestiniens, à leur tour, commémorent ce qu'ils appellent la Naqbah, la grande catastrophe, l'exode, l'exil. Sous un anniversaire en pointait donc un autre. Sous la fête affleurait le deuil, la joie se mélangeait aux larmes : exemple frappant de dédoublement de la personnalité (...).*
Dans la situation actuelle, il serait illusoire de réclamer le droit au retour pour les Palestiniens. Mais Israël doit au moins prendre le chemin du repentir officiel. De leur côté, les Palestiniens doivent rompre avec leur culture du ressentiment (...) et s'interroger sur leur responsabilité dans l'occasion ratée en 1948 de créer leur propre Etat.

www.creole.org

Grâce aux Réunionnais, la langue et la culture créoles ont droit de cité sur le Web

« BONZOUR. Mon île y manque a moin lé ga. Lése pas moin tou sél, vien cosé ensamb moin. » Sur le forum de discussion du site web Cyberespace créole, les Réunionnais installés en métropole restent fidèles à la langue créole. Ils se retrouvent pour apaiser leur mal du pays et pour commenter, sans langue de bois, l'actualité locale.

Tout a commencé il y a un peu plus d'un an, avec un coup de gueule des frères Bertrand et Jamy Hoareau, tous deux enseignants à la Réunion : *« Ici, à 10 000 kilomètres de la mère patrie, les syndicats et la presse ont du mal à jouer leur rôle de contre-pouvoir, et beaucoup de scandales passent inaperçus. Nous avons voulu faire un site militant, qui devienne une source d'information indépendante sur ce qui se passe sous les cocotiers »*, explique Bertrand. Dans la rubrique « Zactualités croustillantes », les deux francs-tireurs épinglent les notables et l'administration locale, avec une prédilection pour l'éducation nationale, *« parce que nous sommes malheureusement aux premières loges pour voir les dessous, qu'il s'agisse des affectations bidon ou du gaspillage des crédits... Internet est une zone un peu floue, qui nous permet de sortir de notre devoir de réserve. »* Le site parle aussi de problèmes très concrets, comme l'absence de climatisation dans les salles de classe : *« Pourrait-on imaginer une salle de classe non chauffée en hiver à Paris ? Il faudrait que les décideurs sortent de leurs bureaux climatisés et viennent bosser un été complet dans une salle à 35 degrés, sans circulation d'air. »* Une chose est sûre, Cyberespace créole agace et dérange beaucoup de monde, d'autant qu'avec 74 000 visiteurs il est devenu le site indépendant le plus fréquenté de l'île.

Le succès a conduit les auteurs à élargir leurs centres d'intérêt, grâce notamment à une rubrique touristique, mais *« avec toujours le souci de casser les clichés... Par exemple, nous filmons nos balades et nous les mettons ensuite sur le site sous forme de petites histoires. »* Les internautes disposent ainsi d'une mine d'informations pratiques, avec en prime des annonces d'appartements à louer et quelques recettes créoles comme les bonbons-piment ou le gratin de chouchou. Bertrand et Jamy souhaitent que le Web serve aussi à *« faire connaître la culture locale, qui est déconsidérée »*. Ainsi, dans la case musique, l'amateur peut écouter *Toué la jolie, L'amour lé dou* et autres chansons à succès. Enfin, pour ceux qui souhaitent aller plus loin dans la découverte de la culture de l'île, Bertrand et Jamy préparent un dictionnaire électronique français-créole, qui sera bientôt en ligne.

Christophe Labbé et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

DÉBAT AU FUTUROSCOPE

■ Le forum international de prospective Interface des futurs, qui réunira 80 jeunes de 25 pays au Futuroscope-de-Poitiers du 22 au 29 mai, sera retransmis en direct sur le Web grâce à 5 canaux vidéo simultanés. Les internautes pourront écouter des entretiens d'experts, se retrouver sur des forums de discussion et des canaux de dialogue, consulter les comptes rendus quotidiens et envoyer des messages aux participants.
www.futurs.org

TIMBRES EN LIGNE

■ La Poste a ouvert sur son site Web une boutique électronique de timbres prêts à poster et de produits philatéliques créés à l'occasion du Mondial.
www.Blaposte.fr

MIM DE MONTRÉAL

■ Le MIM, marché international des inforoutes et du multimédia qui se tient du 13 au 15 mai à Montréal (Canada), a ouvert un webmagazine proposant des interviews et des reportages sur le déroulement de la manifestation.
www.mim.qc.ca

APPEL A L'ABONNEMENT Le Monde

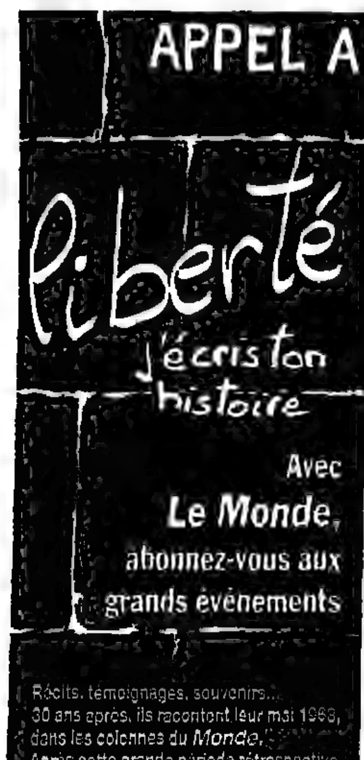

Avec **Le Monde**, abonnez-vous aux grands événements

Récits, témoignages, souvenirs... 30 ans après, ils racontent leur mai 1968, dans les colonnes du *Monde*. Après cette grande période rétrospective, rendez-vous en juin, en direct de la Coupe du monde de football.

3 mois 562F au lieu de 585F

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :

☐ **1 AN - 1 980 F** au lieu de 2 340F*
☐ **3 MOIS - 562 F** au lieu de 585 F*

* Prix de vente au numéro - (Tarif en France métropolitaine uniquement)

Je joins mon règlement, soit : .... F 801 MQ 008

☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*

☐ par carte bancaire N° ....

Date de validité .... Signature :

☐ M. ☐ Mme Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Localité : Pays :

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA-CANADA
1 AN	2 190 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « Le Monde » 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
3 mois	598 F	790 F	

Offre valable jusqu'au 31/12/98.

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers :
téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à :
LE MONDE, **service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex**

L'esprit de l'escalier *par Alain Rollat*

UN MYSTÉRIEUX RITE néo-païen a lieu chaque année, à la mi-mai, dans un pittoresque chef-lieu de canton de la Côte d'Azur qui s'appelle Cannes. Il consiste en une étrange cérémonie dont les tenants et les aboutissants n'ont toujours pas été élucidés bien qu'elle se déroule en présence d'une foule agglutinée, sous les regards des photographes et des télévisions du monde entier qui transmettent des images, toujours les mêmes, dont la signification exacte continue d'échapper à l'entendement. Cette énigme est encore plus obscure que celle du saint suaire de Turin. Car à Turin, au moins, il y a quelque chose à voir. Alors qu'à Cannes, et c'est bien là le problème, on ne voit jamais rien. Pour la simple raison que ce rite se perpétue dans un escalier dont on aperçoit parfois le commencement mais jamais le débouché.

Si encore il s'agissait d'un escalier extraordinaire ! Mais non ! Il n'a rien d'original, aucune majesté, pas le moindre caractère monumental. C'est un escalier droit d'une... platitude à faire rire les pyramides aztèques. Il ne comporte que quelques marches, même pas raides, au seuil d'un temple sans aucun intérêt architectural. On le recouvre d'ailleurs d'un tapis rouge pour lui donner l'apparence d'un escalier d'honneur. Eh bien ! c'est pourtant là, dans cet escalier minable, transformé en autel, que, le moment venu, les idoles sorties des niches sont mises à la disposition des fidèles, qui ont le devoir de les photographier ou de les filmer à condition de le faire de loin, sans les approcher ni leur parler, et surtout sans les toucher.

Ces idoles, parées de leurs plus beaux atours, vont en général par couples. Elles prennent la pose pendant deux minutes, pas plus. Une minute au bas de l'escalier, dos tourné à la plage ; une minute en haut de l'escalier, face au rivage. Ce sont toujours les mêmes idoles. Mais c'est justement cette permanence qui semble mettre en émoi les adeptes de ce culte rendu à l'apparence. Les flashes étincellent et les caméras se pâment comme si ces images pieuses devaient être les dernières du genre fétichiste. Le zèle des fidèles est entretenu par l'étrange néant qui succède à la séance de pose, puisque les idoles s'éclipsent sans qu'on sache jamais ce qu'elles font au-delà de la dernière marche qui les escamote.

Le grand prêtre intérimaire qui officiait mercredi soir au profit de la confrérie de Canal Plus, un certain Jean-Claude Brialy, a-t-il, sans le vouloir, vendu la mèche ? Selon lui, les idoles invitées à parader se partageraient en coulisses quelques *« chèques »*. Il n'y a peut-être pas loin des palmes de Cannes au veau d'or...

en Haïti

هكذا من الإهمل

JEUDI 14 MAI

FILMS DE LA SOIRÉE

20.05 Orfeu Negro ■■ Marcel Camus (France, 1959, 100 min). TV 5
20.30 Le Cid ■■ Anthony Mann (Espagne - Etats-Unis, 1961, 175 min). Ciné Cinémas
20.35 A nous deux ■■ Claude Lelouch (France, 1979, 120 min). Canal Jimmy
20.35 L'Ombre du passé ■■ R. Neame (GB, 1962, 100 min). TMC
20.40 La Planète des singes ■■ Franklin J. Schaffner (Etats-Unis, 1967, 120 min). RTL 9
20.50 La Femme du boulanger ■■■ Marcel Pagnol (France, 1938, N., 140 min). France 3
21.00 La Chinoise ■■ Jean-Luc Godard (France, 1967, 120 min). Histoire
21.00 Taxi Driver ■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1975, v.o., 120 min). Paris Première
21.05 Drowning by Numbers ■■ Peter Greenaway (Grande-Bretagne, 1988, v.o., 120 min). Cinéstar 2
21.10 Les Chaînes du destin ■■ Mitchell Leisen (Etats-Unis, 1950, N., 100 min). Cinétoile
22.15 Chungking Express ■■ Wong Kar-Wai (Hongkong, 1994, v.o., 100 min). RTBF 1
22.35 La Bataille du rail ■■■ R. Clément (F, 1945, N., 110 min). TV 5
23.05 The Unbelievable Truth ■■ Hal Hartley (Etats-Unis, 1990, v.o., 85 min). Cinéstar 2
0.00 Les Quatre Filles du Docteur March ■■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1949, v.o., 120 min). Cinétoile
0.10 Le Coup de grâce ■■ J. Cayrol (F, 1964, N., 105 min). RTL 9
0.25 La Discrète ■■ Christian Vincent (France, 1990, 90 min). Cinéstar 1
1.05 Benny's Video ■■ Michael Haneke (Autriche - Suisse, 1992, v.o., 110 min). Arte

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.20 et 22.10, 23.00, 23.55, 0.30 Soirée thématique : Mai 68 trente ans après. Débat animé par Daniel Cohn-Bendit et Alexandra Gerlach. Invités : Alain Touraine, Michel Onfray, Jean-Pierre Duteil, Marisol Touraine, Barbara Köstler, Wamfried Dettling, Christian Semmler, Jean-Louise Bourlanges, Laurent Guilloteau, Wolfgang Kraushaar. Arte

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Gina Lollobrigida. James Cagney. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Sabine Azema, Massilia Sound System, Finley Quaye (live). Canal +
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Avec Maurice Sartre, Philippe Dagen, Françoise Cachin, Stéphane Guéguan. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Spécial Cannes. Paris Première
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.05 Temps présent. Le siècle en image : Exodus. Pitbulls, nés pour tuer ? Argent et islamisme, la filière suisse. TSR
20.55 Envoyé spécial. Gangster rock. Les faussaires de la peinture. P-s : Zozo le héros. France 2
22.15 Paroles de femmes. Best of. TMC
23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Génération : La fête cubaine. Génération : La Pro-Chine. Histoire
23.10 Un monde foot. Invités : Stéphane Guivarc'h, Just Fontaine, Daniel Picouli. France 2
23.40 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? La Commune de Paris. Plagiats. La rubrique de Michel Polac. France 3
0.35 Saga-Cités. Fellag. France 3

DOCUMENTAIRES

20.00 Art et gigantisme. Une œuvre à Francfort. Arte
20.25 La Route du diable. Odyssée
20.35 Les Chevaliers. [4/6]. Planète
20.50 Soirée thématique. Mai 68, trente ans après. Arte
20.55 Arctique. [7/13]. Odyssée
21.25 La Conquête spatiale en Union soviétique. [1/3]. Odyssée
21.40 La Quatrième Force. Planète
22.20 A Bamako, les femmes sont belles. Planète
22.25 Les Grands Compositeurs. Vivaldi. Odyssée
22.50 De feuilles et de terre. Architectures traditionnelles au Cameroun. Odyssée
23.50 L'Ouest américain. [7/8]. Une terre d'espoir. Planète
23.55 Les Maîtres du regard. Carole Lombard. Paris Première
0.25 Souvenir. Cannes 68. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

19.00 et 20.00 Football. Festival espoirs de Toulon. Argentine - Afrique du Sud. France - Angleterre. Eurosport
2.35 Hockey NHL. Saint Louis Blues - Detroit Red Wings. Canal +

MUSIQUE

21.00 Zarzuela : Agua, Azucarillos y Aguardiente. Mise en scène. Miguel Ramos Carrio. Muzzik
21.25 Virtuoses : Evelyn Glennie. Mezzo
22.10 Joe Lovano à Montréal 95. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 L'Inconnu. Youri. Festival
22.40 Made in America. ∆ Décisions intimes. Nancy Savoca et Cher. TF 1
23.10 Les Frères Karamazov. Marcel Bluwal [2/2]. Festival

SÉRIES

20.55 Julie Lescaut. O Propagande noire. TF 1
21.30 Code Quantum. Le sauvage. Série Club
21.30 Urgences. Feu follet. TSR
22.00 Kindred, le clan des maudits. Gloire et déchéance d'Eddie Fiori (v.o.). 13e Rue
23.10 Total Security. Looking For Mr Goobah (v.o.). Série Club
0.50 Cracker. ∆ Le Fantôme blanc. Canal +
0.55 Star Trek, la nouvelle génération. Une journée de Data. Canal Jimmy
1.45 Seinfeld. Le Best of de Seinfeld. Canal Jimmy
2.50 Seinfeld. The Final (vonst). En direct des USA. Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 22.20 Planète
A Bamako, les femmes sont belles

Elles étaient deux amies dans les années 70 à la Cité universitaire de Paris, Christiane la Guadeloupéenne et Niéléni la Malienne, jusqu'à ce que Niéléni parte brutalement, un soir de Noël. Plus de vingt ans près, Christiane Succab-Goldman décide d'aller à sa recherche, au Mali. Elle a en tête un vieil air que chantait son amie – *A Bamako, les femmes sont belles*, basé sur un rythme antillais – et en poche un numéro de téléphone. La réalisatrice ne retrouvera pas Niéléni, mais d'autres femmes la guident dans sa découverte du pays : Awa, jeune diplômée sans emploi, Rokiatou, historienne, Assiata, l'une des premières femmes entrepreneurs à l'indépendance, Kady, qui a créé une structure pour enfants handicapés, Fatoumata, magistrat, M'Bam, avocate... *Un bel hommage aux femmes* maliennes, entrecoupé de séquences musicales qui témoignent des échanges entre rythmes africains et afro-cubains. Amitié, rencontres et musique. – *Th.-M. D.*

● 0.40 France 2
« La 25e Heure » : Mourir à trente ans

Documentaire sur la vie de Michel Recanati, un jeune militant ami du metteur en scène, qui s'est donné la mort à trente ans. Même s'il s'agit de documents tournés, pour la plupart, entre 1965 et 1975, le film de Romain Goupil avait été salué comme une révélation lors de sa sortie, en 1982. Il faisait le point, et il reste le seul, sur une période extrêmement féconde de la vie étudiante, sur une génération aussi dont les espoirs et les utopies se sont estompés. Outre l'aspect purement informatif, un ton original, beaucoup de pudeur et d'émotion. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Julie Lescaut. Propagande noire O.
22.40 Made in America. Décisions intimes. Téléfilm ∆. Nancy Savoca et Cher.
0.30 Les Rendez-vous de l'entreprise. Spécial Cannes.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Gangster rock. Les faussaires de la peinture. *Post-scriptum* : Zozo le héros.
23.05 Expression directe. PS.
23.10 Un monde foot.
0.15 Journal, Météo.
0.30 Signé Croisette.
0.39 La 25e heure : Mourir à trente ans. Film documentaire. Romain Goupil.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 23.10 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Femme du boulanger ■■■ Film. Marcel Pagnol.
23.10 Météo, Soir 3.
23.40 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.35 Saga-Cités. Fellag.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 Nulle part ailleurs. *Invités* : *Sabine Azéma, Massilia Sound System, Finley Quaye (live).*
20.35 Temps de chien. Film. Jean Marboeuf.
22.20 Flash infos.
22.24 Art. C'est le courage qui compte.
22.25 Les Marches du palais ■ Film. Bernard Dartigues.
0.50 Cracker. Le Fantôme blanc ∆.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Pollution : le drame andalou. Mai 68 : Espagne.
20.00 Art et gigantisme. Une œuvre à Francfort.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. Mai 68, trente ans après. 20.50 La Bourse ou la Vie. 21.20, 22.10, 23.00, 23.55, 0.30 Débat. Animé par Daniel Cohn-Bendit et Alexandra Gerlach. 21.45 «Sixties», les années 60. 22.30 Mai 68, l'exception française. 23.30 et 0.05 Changer le monde. [1/2]. La violence. [2/2]. La vie.
1.05 Benny's Video ■■ Film. Michael Haneke (v.o.).

M 6

19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.00 Ciné 6 spécial Cannes.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Y a-t-il un Français dans la salle ? ■ Film. Jean-Pierre Mocky.
22.50 L'Emprise de la peur. Téléfilm ∆. Fred Olen Ray.
0.30 Nick Mancuso. Alerte à la bombe.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Bernardo Carvalho (*Les Ivrognes et les Somnambules*).
21.00 Lieux de mémoire. La croisière noire.
22.10 For intérieur. Brigitte Aubert.
23.00 Nuits magnétiques. La ville sous la ville.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. La tournée en Espagne. Par l'Orchestre national de France, dir. Pinchas Steinberg. Œuvres de Berlioz, Prokofiev, R. Strauss, Bizet.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Cohen, Minjard.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Monet et Manet. Œuvres de Chabrier, Chausson, Debussy, Wagner, Liszt, Bartok, Honegger.
22.35 Les Soirées... (suite).

VENDREDI 15 MAI

FILMS DU JOUR

13.05 Jacquot de Nantes ■■■ Agnès Varda (France, 1991, 115 min). TV 5
13.20 Blow Out ■■ Brian De Palma (Etats-Unis, 1981, 105 min). Cinétoile
14.15 *Drowning by Numbers* ■■ Peter Greenaway (Grande-Bretagne, 1988, v.o., 115 min). Cinéstar 2
15.05 *Les Quatre Filles du Docteur March* ■■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1949, v.o., 120 min). Cinétoile
15.15 Révolution ■■ Hugh Hudson (EU - GB, 1985, 125 min). Ciné Cinémas
18.05 La Dame de Shanghaï ■■■ Orson Welles (Etats-Unis, 1947, N., 85 min). Cinétoile
18.55 Balonnette au canon ■■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
19.30 Comment l'esprit vient aux femmes ■■ George Cukor (Etats-Unis, 1950, N., 105 min). Cinétoile
21.00 Dernières heures à Denver ■■ G. Fleder (EU, 1995, 115 min). Canal +
21.00 Cotton Club ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1984, 125 min). Ciné Cinémas
21.05 Fantôme avec chauffeur ■■ Gérard Oury (France, 1995, 85 min). Cinéstar 2
22.20 Le soleil brille pour tout le monde ■■ John Ford (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
23.25 Chungking Express ■■ Wong Kar-Wai (Hongkong, 1994, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
23.55 La Rivière Rouge ■■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1948, N., 125 min). Ciné Cinéfil
0.05 *Merci la vie* ■■ Bertrand Blier (France, 1991, 115 min). Cinéstar 1
0.50 La Dernière Cène ■■ Tomas Gutierrez Alea (Cuba, 1976, 115 min). Arte
1.45 Miracle à Milan ■■■ Vittorio De Sica (Italie, 1951, N., v.o., 95 min). Cinétoile
4.25 L'Homme blessé ■■ Patrice Chéreau (France, 1983, 110 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.40 Parole d'Expert. France 3
14.30 Paroles de femmes. Best of. TMC
14.35 *Le Travail et le Cinéma.* La Cinquième
14.35 Ecran savoir multimédia. De la main au logiciel, évolution de l'habileté. Multimédia. RTBF 1
14.50 Le Club. Invitée : Agnès Varda. Ciné Cinéfil
15.00 De l'actualité à l'Histoire. La fin de la IVe République. Histoire
15.45 Le Gai Savoir. Invité : Frédéric Dard. Paris Première
17.00 *Le Magazine de l'Histoire.* Avec Maurice Sartre, Philippe Dagen, Françoise Cachin, Stéphane Guéguan. Histoire
18.00 Stars en stock. Charles Bronson. Clint Eastwood. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Séverine Ferrer, Rufus Sewell, Lenny Kravitz. Canal +
19.00 Les Dossiers de l'Histoire. Génération : La fête cubaine. Génération : La Pro-Chine. Histoire
19.00 *Rive droite, rive gauche.* Spécial Cannes. Paris Première
20.00 20h Paris Première. Best of. Paris Première
20.05 C'est la vie ! Le mariage ? non merci ! Dernière du printemps. TSR
20.50 Thalassa. Marins givrés. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. De Dreyfus à Ben Barka. Les Noirs aux Etats-Unis. Histoire
22.00 Faut pas rêver. Mexique : Châteaux de feu. France : Le pain bouilli de Villar-d'Arène. Thaïlande : Combats de taureaux. Invité : Bernard Clavel. France 3
22.00 Rive droite, rive gauche. Spécial Cannes. Paris Première
22.50 Bouillon de culture. Comment ça va la France ? Invités : Guy Bedos, André Bercoff, Frank De Bondt, François de Closets, Corinne Lepage. France 2
23.10 Sans aucun doute. Factures : attention aux arnaques. TF 1
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. De Gaulle - Le retour, 13 mai 1958. France 3
0.35 ▶ Notes de voyage. Graines de tonnerre. France 3

DOCUMENTAIRES

17.00 Cannes, rêves et réalité. Paris Première
18.05 Le Feu de la Terre. [2/6]. Au royaume de Vulcain. Odyssée
18.20 Leonard Cohen. Printemps 96. Planète
18.30 Les Chimpanzés de l'âge de pierre. La Cinquième
19.00 Accordéon toujours. [1/2]. Odyssée
19.10 Enquêtes médico-légales. Symptômes mystérieux. Planète
19.45 La Maladie de la vache folle. [1/2]. L'ennemi invisible. Planète
19.55 La Naissance des Alpes. Odyssée
20.00 Cités et merveilles. St George. Téva
20.10 Les Grands Interprètes. La Callas. Muzzik
20.15 Des religions et des hommes. [6/46]. Confucius. Histoire
21.15 Les Ours polaires. Des ours dans la ville. Disney Channel
22.10 Mai 68. [2/3]. Planète
23.00 *Les Maîtres du regard.* Heurts et malheurs de *La Règle du jeu.* Paris Première
23.00 La Route du diable. Odyssée
23.15 Grand format. Nous, les enfants du XXe siècle. Arte
23.20 Arena : Dire Straits. Canal Jimmy
23.40 Le Monde sous-marin de Jacques-Yves Cousteau. La nuit des calamars. TMC
23.50 La Mémoire des camps. Planète
0.05 La Conquête spatiale en Union soviétique. [1/3]. L'homme sans visage. Odyssée
0.35 A la recherche de F comme Mouna. Téva
0.50 Les Chevaliers. [4/6]. Guillaume le Maréchal, le chevalier parfait. Planète

SPORTS EN DIRECT

15.00 et 20.00 Tennis. Tournoi messieurs de Rome. Quarts de finale. Au Foro Italico. Eurosport
19.00 Football. Festival espoirs de Toulon. Allemagne - Chine. Eurosport

MUSIQUE

19.25 Virtuoses : Evelyn Glennie. Mezzo
21.00 Jazz trios. Stuttgart 1990. Muzzik
22.00 Chick Corea Akoustic Band. Muzzik
23.00 Andrei Gavrilov joue Rachmaninov. Muzzik
23.20 Brahms par Masur. Muzzik
23.30 Les Bacchantes. Mise en scène. Ingmar Bergman. Dir. Kjell Ingebretsen. Paris Première
0.35 Brahms par Masur. Muzzik

TÉLÉFILMS

17.40 Les Frères Karamazov. Marcel Bluwal [2/2]. Festival
18.00 Les Misérables. Glenn Jordan. Téva
20.40 ▶ Underground. Emir Kusturica [1/2]. Arte
20.40 Un silence coupable. John Patterson. RTL 9
20.50 Le Témoin de l'ombre. O Mario Azzopardi. M 6
21.50 Le Censeur du lycée d'Epinal. Marc Rivière. Festival
23.20 Quiproquos ! Claude Vital. Festival

SÉRIES

18.35 Chicago Hospital, La Vie à tout prix. Rivalités. RTL 9
19.25 Deux flics à Miami. Les vacances. 13e Rue
20.13 Earth II. La voix de sa mère. 13e Rue
20.35 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Chérie je me suis cloné. Disney Channel
21.00 Stargate SG-1. Retour de Shulak. Série Club
21.00 Galactica. Les Cylons arrivent. 13e Rue
22.05 Au cœur du temps. A la veille du six juin. Disney Channel
22.30 Buffy contre les vampires. Un premier rendez-vous manqué. Série Club
22.55 Seinfeld. La soupe (v.o.). Canal Jimmy
23.15 Le Prisonnier. Le retour (v.o.). Série Club
0.10 Brooklyn South. Fools Russian (v.o.). Série Club
0.30 Friends. Celui qui poussait le bouchon (v.o.). Canal Jimmy
0.50 Star Trek, la nouvelle génération. Meurtri (v.o.). Canal Jimmy
1.40 New York Police Blues. Souvenirs de jeunesse (v.o.). Canal Jimmy

...FICATION DES SYMBOLES :
...alé dans « Le Monde ...vision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
∆ Accord parental indispensable ou *interdit aux moins de 12 ans*
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

...de publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les pro...s complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ...une sélection des programmes du câble et du satellite.
...itrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 16.30 Mezzo
« Repères » : Deux complices du lyrique

Pendant l'indignation, l'art continue

LES RÉUNIR dans une même soirée télévisuelle n'a rien d'étonnant. Le compositeur John Adams et le metteur en scène Peter Sellars *se sont fait connaître en concevant* ensemble des ouvrages lyriques inscrits dans leur temps. Le premier parle avec douceur, non sans humour, et n'a rien d'un révolté ; le second s'agite, explose de ce rire légendaire mais s'indigne réellement. Les deux se sentent profondément américains, mais n'ont de cesse de *dénoncer les emblèmes de leur société* (*« Coca-Cola, McDonald's, Disney... »*), la politique de subventionnement culturel, les énormités du système militaire.

Les critiques envers leur *political uncorrectness* se sont cristallisées autour de la création de l'opéra *La Mort de Klinghoffer*, d'après le tragique assassinat, sur le paquebot *Achille-Lauro*, d'un passager juif et paralytique par un commando palestinien : la poétesse Alice Goodman et le musicien avaient osé laissé parler les terroristes en leur conférant de surcroît une émouvante musique... Le scandale a été d'autant plus fort que la création à Bruxelles s'est déroulée au beau milieu de la guerre du Golfe.

John Adams a d'abord affiché son insolent refus du système avant-gardiste par des partitions ultra-tonales. Le film qui lui est consacré s'ouvre sur *Gran Pianola Music*, une pièce qui montre son engagement et son style d'alors. Aujourd'hui, sa musique est moins démonstrative, plus émouvante, plus profonde certainement. Il parle du désert californien, de sa cabane mahlérienne dans les bois, de la simplicité de son travail d'*« ouvrier »* au quotidien.

Sellars, dont la vision caricaturalement américaine des opéras de Mozart lui a trop servi d'emblème, est montré en plein travail sur *Les Perses*, un ouvrage minimaliste et austère, d'une expression incroyablement puissante. Et on le voit, au cœur de Los Angeles la métisse, où il organise un festival exemplaire, dans la rue, pour les communautés, malgré les images terribles de la guerre, du meurtre collectif, de la misère. Pendant l'indignation, l'art continue.

Renaud Machart

★ Autres diffusions : samedi 16, 14.30 ; lundi 18, 8.30 et 22.30.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 *Arabesque.*
15.35 Côte Ouest.
16.30 Sunset Beach.
17.20 L'homme qui tombe à pic.
18.20 et 1.00 CD Tubes.
18.25 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Les Enfants de la télé.
23.10 Sans aucun doute. Factures : attention aux arnaques.
1.05 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'As des privés.
15.50 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.45 Un livre, des livres.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
20.00 Journal, Météo, Point route.
21.00 Maigret. Maigret tend un piège.
22.40 Un livre, des livres.
22.50 Bouillon de culture. Comment ça va la France ?
0.00 Journal, Météo.
0.15 Signé Croisette. Spécial Cannes.
0.25 Ciné-club. Cycle Enfance cruelle.
0.30 Sa Majesté des mouches ■ Film O. Peter Brook (v.o.).

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.35 Le Traquenard. Téléfilm. Armand Mastroianni.
16.10 *Côté jardins.*
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.
20.50 Thalassa. Marins givrés.
22.00 Faut pas rêver. Mexique : Châteaux de feu. France : Le pain bouilli de Villar-d'Arène. Thaïlande : Combats de taureaux.
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 Les Dossiers de l'Histoire. De Gaulle - Le retour, 13 mai 1958.
0.20 Libre court. Soyons amis.
0.35 ▶ Notes de voyage. Graines de tonnerre.

CANAL +

14.00 Les Palmes de monsieur Schutz. Film. Claude Pinoteau.
15.45 Strip-tease. Film. Andrew Bergman.
17.40 Les Repentis.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs. *Invités : Séverine Ferrer, Rufus Sewell ;* Lenny Kravitz.
20.35 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Dernières heures à Denver ■■ Film. Gary Fleder.
23.00 Didier ■ Film. Alain Chabat.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 D'ici et d'ailleurs.
14.30 La Cinquième rencontre... Travail et économie. 14.35 Le Travail et le Cinéma. 15.25 Entretien avec Claude-Jean Philippe.
16.00 Correspondance pour l'Europe.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Gaïa.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. La maison du futur. Mai 68 : Londres.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Underground. Téléfilm. Emir Kusturica [1/2].
23.15 Grand format. Nous, les enfants du XXe siècle.
0.40 Le Dessous des cartes. Les frontières d'Israël : les lieux de blocage.
0.50 La Dernière Cène ■■ Film. Tomas Gutierrez Alea.

M 6

13.05 Madame est servie.
13.35 Le Chemin de la gloire. Téléfilm. John Dixon.
15.30 et 1.10 Boulevard des clips.
16.45 Hit machine.
18.05 Agence Acapulco.
19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.00 Ciné 6 spécial Cannes.
20.10 Plus vite que la musique.
20.40 Décrochages info, Hot forme.
20.50 Le Témoin de l'ombre. Téléfilm O. Mario Azzopardi.
22.40 Au-delà du réel, l'aventure continue. O Sélection pas très naturelle.
23.35 Le Justicier de Boston. Téléfilm ∆. Toru Murakawa.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Musique à prendre, méthodes à désapprendre [5/5].
20.30 Agora. André Coutin (*La Vie du Christ après sa mort*).
21.00 Black and blue. Franck Ténot : celui qui aime le jazz.
22.10 Fiction. *Le Château du roi*, de Bram Stoker.
23.00 Nuits magnétiques. Chevriers en Val de Drôme.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Michel Cournot.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin, dir. Serge Baudo, Eike Wilm-Schulte, baryton : œuvres de Roussel, Wolf, Busoni, Bizet.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Dun, McCartney.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Riccardo Mutti, chef d'orchestre. Œuvres de Beethoven, Dvorak, Brahms, Rachmaninov, Scriabine.
22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mendelssohn, Mozart, Beethoven.

هكذا من الأصل

Le Monde
VENDREDI 15 MAI 1998

La femme du diable

par Pierre Georges

CETTE NUIT-LÀ, il avait fait un orage épouvantable sur la capitale de l'étrange et lointain royaume. Même qu'à 3 h 19 du matin, on a des témoins, des parents de solide culture s'employèrent, face au tonnerre, à rassurer leur progéniture : *« Ce n'est rien, mon enfant, juste le diable qui bat sa femme. »*

La ville se leva comme déjà lavée. La journée s'annonçait rude pourtant. Les nouvelles des airs, des atomes et des sons n'étaient pas excellentes. Les airs étaient pollués. Les atomes avaient pris leur carte vermeil à la SNCR, société nationale des combustibles retraités. Et des tranches entières de populations allaient vérifier avec un infini bonheur qu'elles vivaient à cent décibels à l'heure. Une infâme gazette, pour leur remonter le moral, se proposait en effet de publier la carte du bruit, entreprise destinée à en faire un peu plus.

Bref, tout allait mal. Tout allait bien. Au royaume, on se préoccupait activement d'un sujet d'importance, le statut du couple. Car si l'expérience permettait, sans grand risque, de conclure à la fin d'une union, par désamour, séparation, baffes, insultes ou ennui, la vie, la civilité, la loi et les mœurs n'autorisaient pas toujours à en déterminer le début. Couple marié ? en union libre ? hétérosexuel ? homosexuel ? bisexuel ? On débattait rudement du sujet. Les progressistes poussaient. Les conservateurs freinaient. Et les rapports pleuvaient.

Que faire, mais que faire ? Heureusement l'étrange contrée avait de la ressource et de la mémoire. On consulta les grimoires, la bibliothèque du palais. Et, merveille, Antoine Loisel vint ! Il vint même de très loin, ce sage jurisconsulte, auteur, comme chacun sait, des *Institutes Coutumières*, en 1607. L'Antoine avait tout prévu. Notamment ce merveilleux adage : *« Boire, manger, coucher ensemble, c'est mariage ce me semble. »* Cela nous semble aussi. En tout cas la pensée de Loisel figura en toutes lettres dans le rapport remis au gouvernement, de gauche, qui n'entendait pas laisser à l'opposition, de droite, le monopole du cœur, de la famille et du couple.

Un couple hélas, et des plus mariés à la mairie, au point d'y avoir élu domicile, faisait grand tapage au royaume. Et grand souci au roi. Toute la ville bruissait d'une étrange rumeur : la foudre menaçait et nul ne pourrait tromper les enfants en leur faisant accroire que c'était là simplement *« la femme du diable qui battait son mari ! »*

Non, c'était bien pire que cela. On racontait que le pauvre diable de mari s'en était allé voir le roi et qu'il lui tint à peu près ce langage : *« Sire, sire, je ne tiens plus ma moitié. Elle nous quitte. Elle menace de tout balancer. »* On imagine l'effroi général. Il faut dire que les juges du royaume en avaient depuis des mois à ce couple et à ce pauvre diable de mari. Et que les archers menaient perquisition sur perquisition, poussant même l'obligeance jusqu'à déposer des préavis de visite.

C'était donc un bien étrange royaume. La preuve : la moitié du pauvre diable avait tenu naguère, en son journal intime, d'étranges propos sur le *« syndrome du* (pauvre) *buffle »* lâchement abandonné par ses amis. Et cette fois, excédée, vengeresse, elle faisait filtrer, par conseils interposés, la menace absolue : à la prochaine descente, archers et juges ne seraient pas déçus de la perquisition !

Le rapport de Claude Cancès sur les armes propose une réglementation stricte des fusils à pompe

Cette mission avait été commandée par M. Chevènement après plusieurs faits divers meurtriers

LA RÉACTIVATION de l'Office central pour la répression du trafic des armes, le classement des fusils à pompe en quatrième catégorie et le renforcement du contrôle des armuriers s'imposent dans l'attente d'une révision générale de la législation sur les armes : telle est la conclusion du rapport de l'inspecteur général de la police nationale Claude Cancès. Les résultats de cette étude, réalisée à la demande de Jean-Pierre Chevènement, ont été rendus publics jeudi 14 mai.

Le ministre de l'intérieur avait chargé M. Cancès de cette mission le 12 mars, à la suite de deux faits divers : le meurtre d'une commerçante de Pavilly (Seine-Maritime) par un adolescent et celui d'un adolescent tué dans un centre commercial d'Evry par un autre jeune. Une analyse succincte de ces événements et de ceux qui ont suivi (le 19 et le 21 mars deux jeunes gens ont été tués au moyen de fusils à pompe) conduit, selon M. Cancès, à s'interroger sur l'efficacité des textes en vigueur.

Les crimes et délits commis avec des fusils à pompe se multiplient. Selon Claude Schlinger, président de la compagnie nationale des experts en armes et munitions, 60 % des expertises effectuées à la suite d'un crime ou d'un délit commis avec une arme à feu dans les banlieues concernent des fusils à pompe. Il conviendrait donc de classer ces armes, ainsi que toutes les armes à poing à percussion annulaire à un coup, en quatrième catégorie, c'est-à-dire sous le régime de l'autorisation, afin de *« restreindre la circulation et l'usage de ces armes (peu utilisées par les chasseurs) au sein des bandes de jeunes délinquants »*. M. Cancès suggère aussi de subordonner l'acquisition des armes et des munitions de chasse à la présentation d'un permis de chasse.

Technique et complexe, la législation existante, dont les modalités d'application sont fixées par le décret du 6 mai 1995, n'est pas appliquée. L'Office central pour la répression du trafic des armes, explosifs et matières sensibles, créé en 1982, ne compte que trois policiers et un gendarme. Il convient de lui donner de véritables moyens, afin qu'il puisse assurer les liaisons avec les services étrangers et soit associé aux travaux du sous-groupe armes et munitions de Schengen. Il est également souhaitable d'accélérer la mise en place d'un fichier national des armes, dont le principe a été adopté en décembre 1996, mais dont la mise en œuvre n'est prévue que vers l'an 2000.

FORMER GENDARMES ET POLICIERS

M. Cancès estime par ailleurs que les bourses aux armes devraient être systématiquement contrôlées, que l'enquête faite lors d'une demande d'autorisation d'acquisition et de détention devrait être redéfinie, et que le concours des armuriers devrait être sollicité – ils se substitueraient aux acquéreurs pour adresser, par courrier ou par télématique, la déclaration d'achat d'une arme à la préfecture. L'ensemble de ces mesures ne sera toutefois efficace que si policiers, gendarmes et fonctionnaires des préfectures reçoivent une formation adéquate. Il faudrait donc développer des actions de formation continue dans les services de police et de gendarmerie et dispenser une formation aux fonctionnaires chargés de ces dossiers, voire de les spécialiser.

La sécurisation des armes par les particuliers apparaît aussi comme prioritaire. Comme les professionnels, les particuliers devraient être astreints à stocker les armes dans des armoires fortes ou à les tenir enchaînées. En cas de manquement, les professionnels sont sanctionnés par une amende. Ce dispositif pourrait être partiellement transposé aux particuliers selon M. Cancès.

L'ensemble des autorités et des services consultés par l'inspecteur général souhaite une réforme totale de la législation. Le décret du 6 mai 1995, dont l'élaboration avait impliqué treize ministères, contient en effet des *« dispositions contradictoires »*, souvent *« excessivement complexes »*, qui le rendent difficilement applicable. Les propositions de M. Cancès visent donc à combler un vide dans l'attente d'une réforme générale.

Marie-Pierre Subtil

Gilles Ménage est condamné pour avoir diffamé Edwy Plenel

LA ONZIÈME CHAMBRE de la cour d'appel de Paris a condamné, mercredi 13 mai, Gilles Ménage à payer un franc de dommages et intérêts à Edwy Plenel, directeur de la rédaction du *Monde*, pour l'avoir diffamé. L'ancien directeur du cabinet de François Mitterrand à l'Elysée avait accusé sur Europe 1, en mars 1997, notre collaborateur d'avoir *« une stratégie de déstabilisation politique »* dans les enquêtes qu'il mena pour *Le Monde*, notamment sur l'affaire Greenpeace et le dossier néo-calédonien.

La cour, présidée par Philippe Charvet, a donc infirmé le jugement rendu le 28 octobre 1997 par le tribunal correctionnel de Paris présidé par Martine Ract-Madoux, qui relaxait M. Ménage des poursuites en diffamation engagées par Edwy Plenel.

En première instance, le tribunal avait estimé que M. Ménage avait porté *« à l'évidence atteinte à l'honneur et à la considération de M. Plenel »*, mais lui avait accordé le bénéfice de la bonne foi (*Le Monde* du 30 octobre 1997). La cour d'appel le lui a refusé, estimant que M. Ménage a manqué de mesure dans ses propos.

« Il n'est pas contestable que les affaires "Greenpeace" et "Nouvelle-Calédonie" citées par M. Ménage dans son interview ont été au centre du débat public pendant plusieurs années, affirme l'arrêt rendu mercredi. *En effet, elles amenaient à s'interroger sur l'attitude des pouvoirs publics sur des questions essentielles touchant aux libertés et au respect de la vie humaine. Or, cette présence dans le débat public a été possible également grâce au travail d'information dont des journalistes ont été les auteurs. Dès lors, imputer à M. Plenel, qui a été l'un de ceux-ci, un seul rôle de déstabilisateur politique est une expression qui manque de mesure. M. Ménage, eu égard à ses précédentes fonctions de directeur du cabinet du président de la République et aux devoirs qui peuvent s'en déduire quand il s'exprime publiquement, était particulièrement comptable de cette mesure. Il y a manqué et le bénéfice de la bonne foi ne lui sera pas accordé. »*

M. Ménage a décidé de se pourvoir en cassation.

L'adhésion aux « communautés d'agglomération » sera volontaire

LIONEL JOSPIN devait rendre plusieurs arbitrages sur les collectivités locales et l'aménagement du territoire mercredi après-midi 13 mai. Le débat concernant le développement des agglomérations a été tranché en faveur de l'adhésion volontaire des communes lors de la constitution de « communautés d'agglomération », position défendue par Jean-Pierre Chevènement, alors que Dominique Voynet souhaitait que cette adhésion revête un caractère obligatoire. En revanche, l'arbitrage sur le point le plus sensible – la « sortie » du pacte de stabilité financière liant l'Etat aux élus locaux qui arrivait à expiration en 1998 (*Le Monde* du 14 mai) – a été renvoyé à la semaine prochaine.

Le ministre de l'agriculture, Louis Le Pensec, a reçu l'assurance que le Fonds de gestion de l'espace rural (FGER) continuerait à être géré par son ministère, tandis qu'un fonds spécial sera utilisé pour la protection des espaces naturels sensibles.

■ **FOOTBALL :** Claude Le Roy, actuel sélectionneur du Cameroun, ancien directeur sportif du Paris-Saint-Germain, sera en 1998-1999 le nouveau directeur sportif du RC Strasbourg.

Tirage du *Monde* daté jeudi 14 mai : 483 518 exemplaires

BREITLING
1884

CHRONOMAT FOR EVER

Success Story

Instrument réservé à une poignée d'amateurs il y a quelques années, le chronographe mécanique est devenu LA montre portée par tous ceux et celles qui savent en apprécier le caractère technique et l'authenticité. Le CHRONOMAT fut le précurseur de cet engouement pour le «chrono» automatique que BREITLING avait d'ailleurs inventé en 1969.

Amélioré constamment dans chaque détail de son visage et de son boîtier, le CHRONOMAT a vu son puissant moteur, le calibre BREITLING 13, affiné et réglé pour parfaire une marche déjà excellente dans les conditions d'utilisation les plus exigeantes. Car BREITLING ajuste à l'unité, manuellement, chaque composant clé de tous ses mouvements de chronographes mécaniques.

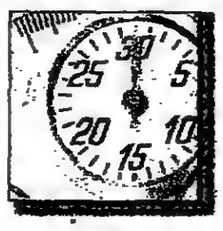

GT qualifie ce CHRONOMAT pour ses Grands Totalisateurs, et leur excellente lisibilité.

CHRONOGRAPHE MÉCANIQUE CHRONOMAT GT

Remontage automatique avec réserve de marche de 42 heures. Etanche à 100 mètres. Disponible avec boîtier en acier, bicolore, acier & or, ou en or 18 ct jaune ou gris. Vaste choix de cadrans. Livrable sur tout type de cuir BREITLING ou sur bracelet PILOT ou ROULEAUX.

S.A. MICHEL NIARQUIN
3, Allée Edmée Lheureux
FRANCE - 94340 JOINVILLE-LE-PONT
Tel.: 1/48 89 36 36 · Fax.: 1/48 89 28 00
www.breitling.com

Technique stylée

Si BREITLING a inventé tout au long de ce siècle nombre de fonctions originales destinées au chronographe, comme le second poussoir, le compteur 10 minutes analogique et digital, la règle à calcul, ou plus récemment l'EMERGENCY, premier instrument de poignet équipé d'un émetteur de détresse, c'est dans le style et la richesse des détails que l'on reconnaît une BREITLING, à l'exemple de la petite

montre auxiliaire UTC installée entre la partie inférieure du boîtier et le bracelet: un signe reconnaissable entre tous.

La course continue

9 jours, 17 heures et 55 minutes. Durant sa tentative de tour du monde sans escale, l'équipage du BREITLING ORBITER 2 a établi le record absolu de durée d'un vol sans ravitaillement par un aéronef habité. Rendez-vous l'hiver prochain.

INSTRUMENTS FOR PROFESSIONALS™

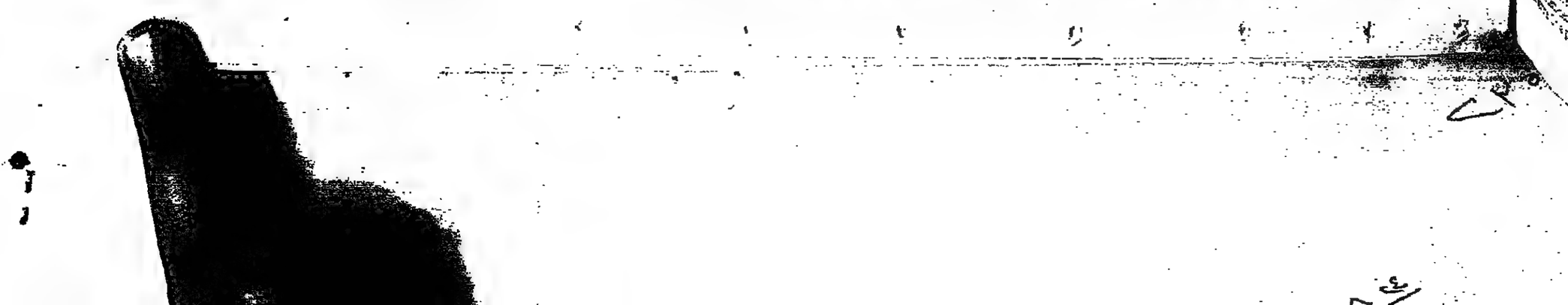

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 15 MAI 1998

Le grand style est-il révolutionnaire ? Chateaubriand, Lautréamont, remparts contre la bêtise

GIRAUDON/PARIS-LOUVRE

« La liberté guidant le peuple » de Delacroix (1830)

L'art et la politique

Le 28 juillet 1830, un jeune peintre de trente-deux ans, déjà connu, marche dans Paris soulevée par l'émeute. En août, il écrit : *« Nous avons été trois jours au milieu de la mitraille et des coups de fusil, car on se battait partout. Le simple promeneur comme moi avait la chance d'attraper une balle ni plus ni moins que les héros improvisés qui marchaient à l'ennemi avec des morceaux de fer emmanchés dans des manches à balai. »* Et en octobre : *« Pour le spleen, il s'en va grâce au travail. J'ai entrepris un sujet moderne, "Une barricade"... Cela m'a remis de belle humeur. »*

La Liberté guidant le peuple, de Delacroix, est cette barricade. C'est probablement, avec le *Guernica* de Picasso, une des plus grandes réussites de la peinture d'Histoire. Une insurrection ou une destruction dans la réalité trouvent leur correspondance en peinture. Le cas est rare, on devrait se demander davantage pourquoi. Nul doute que Hugo, par exemple, *voyait* ce tableau lorsqu'il écrivait plus tard *Les Misérables*. Gavroche, oui, le voici, le pistolet à la main. C'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau. La République descend du Parnasse, les seins nus, comme une fille du peuple. La liberté consiste à savoir vivre et parler en même temps que les événements se déroulent. Une *« chose vue »* par Hugo sera ainsi beaucoup plus qu'une chose : *« On entre plus profondément dans l'âme des peuples et dans l'histoire intérieure des sociétés humaines par la vie littéraire que par la vie politique. »* Et aussi : *« Le plus excellent symbole du peuple, c'est le pavé. On marche dessus jusqu'à ce qu'il vous tombe sur la tête. »* Et encore : *« En France, il y a toujours une révolution possible à l'état de calorique latent. »*

Extraordinaire XIXe siècle, qui s'achève sans doute sous nos yeux dans la commémoration grisâtre de Mai 68. Le tableau de Delacroix, comme par hasard, aura été l'avant-dernier billet français de 100 francs avant le passage à l'euro via l'enterrement colorisé de Cézanne. Nous accumulons les récits réalistes hâtifs, les témoignages bâclés, les photos, les films, et il ne sort de cette mise en scène qu'une pénible impression de noir et blanc, de poussière évacuable sous les pavés publicitaires. En 1830, quelques géants sont là ; ils sont encore là en 1848 ; toujours là après la semaine sanglante de 1871. Grand silence. Et puis le surréalisme, et puis 68. Ce mois-là, Malraux titube, Sartre s'en tire tout juste (*« Sois bref »*), Aragon découvre qu'il a perdu son temps à « Moscou la gâteuse ». Des barricades ressurgissent, la poésie est dans la rue, l'amour se libère. Et puis silence. On en est là. C'est-à-dire, en somme, pas plus loin que la thèse 162 de *La Société du spectacle*, de Guy Debord, livre qui reste à lire : *« Sous les* modes *apparentes qui s'annulent et se recomposent à la surface du temps pseudo-cyclique contemplé, le* grand style *de l'époque est toujours dans ce qui est orienté par la nécessité évidente et secrète de la révolution. »*

Le grand style ? Il n'est pas obligatoirement « révolutionnaire », comme le prouve, par exemple, l'étrange actualité de Chateaubriand. Vous prononcez son nom, tout s'anime. Pivot ne tient plus en place, Jean d'Ormesson frémit par tous les bouts, Marc Fumaroli devient lyrique et prononce même le nom de Lautréamont devant un Michel Rocard ahuri (1). Comment ? Chateaubriand aurait influencé Lautréamont ? Eh oui. Ce qui n'a pas empêché Lautréamont, justement, de classer Chateaubriand dans les Grandes-Têtes-Molles de son époque, en le surnommant *« le Mohican-Mélancolique »*. On se souvient sans doute que Victor Hugo, lui, est *« le Funèbre Echalas-vert »*, George Sand *« l'Hermaphrodite circoncis »*, et Lamartine *« la Cigogne-Larmoyante »*. Voilà des règlements de comptes au sommet, si on peut dire. Et ils sont aussi bien littéraires que politiques. Mitterrand admirait Lamartine ? On ne s'en étonne pas quand on lit ses pauvres tentatives poétiques (et le premier roman de sa fille, où figure la très imprudente déclaration comme quoi la jeunesse d'aujourd'hui aurait 68 *« derrière elle »*, ne nous fait pas avancer d'un pas hors de la convention la plus moisie).

Il n'empêche que Chateaubriand, Lamartine, Hugo (sans parler des autres) sont de gigantesques barricades à eux seuls contre l'ignorance, la bêtise et la régression en cours. *La Vie de Rancé* et les *Mémoires d'outre-tombe* n'ont pas une ride, l'action politique de Lamartine est toujours aussi surprenante, les notations les plus brèves de Hugo valent de l'or. C'est Baudelaire qui parle de la *« verve d'incrédulité »* de Delacroix, en ajoutant : *« Le ciel lui appartient, comme l'enfer, comme la guerre, comme la volupté. »* Meissonnier, lui aussi, avait fait une barricade. Mais c'est celle de Delacroix qu'on entendra toujours.

Lamartine, c'est drôle, était franchement mégalomane, il se prenait même pour le Messie : *« Il est évident que Dieu a son idée sur moi, car je suis un vrai miracle à mes yeux. Je ne puis pas comprendre, autrement que par un souffle de Dieu, l'inconcevable popularité dont je jouis ici. »* Cela dit, voilà un poète qui, en février 1848, a tenu Paris dans sa main. Mauvaise poésie, action efficace. La formule *« la France s'ennuie »* est même de lui. Sur le journalisme et la liberté de la presse, sur l'enseignement, sur l'abolition nécessaire de la peine de mort, bien des formules heureuses sont à retenir (c'était un excellent orateur). Son *Histoire des Girondins* se lit, elle a bercé mon enfance. Sa défense du drapeau tricolore contre le drapeau rouge vaut le détour. Le 25 février, vous avez cette scène étonnante : Lamartine, fondateur de la République, accueille Hugo à l'Hôtel de Ville, un coup de fusil brise le carreau d'une vitre, la foule, dehors, est comme une mer. Lamartine entraîne Hugo dans une autre pièce, et déjeune rapidement devant lui, sans couverts.

Philippe Sollers

(1) A « Bouillon de culture », sur France 2, le 8 mai.

(2) Signalons le livre récent de Gérard Ungar, *Lamartine, poète et homme d'Etat* (Flammarion, 540 p., 160 F).

Lire la suite page IV

Propos d'un dynamiteur

Picasso a peu parlé peinture. Par méfiance des mots et souci de la liberté

PROPOS SUR L'ART
de Pablo Picasso.
Edition de Marie-Laure Bernadac et Androula Michael, Gallimard, coll. « Arts et artistes », 190 p., 130 F.

Fatigué de recevoir des dissertations esthétiques et des articles où il passe pour un mystique, un primitif ou un classique – au choix –, Cézanne rétorque que les *« causeries sur l'art »* sont *« presque inutiles »*. Picasso fait écho, dans le genre sec : *« Les autres parlent, moi je travaille. »* Mais les autres parlent tant de lui qu'à la longue, il se trouve contraint, non de s'expliquer, mais de faire taire la rumeur des commentaires, dithyrambes, calomnies et anecdotes qui vrombit autour de lui. En 1952, il est obligé de démentir une fausse interview.

Il faut donc qu'il prenne la parole à son tour, parce que la société veut, parce que tout le monde le t – particulièrement les peintres. ıque publie des aphorismes ho-ablement énigmatiques. Ma-e défend ses positions et ra-te la genèse de ses œuvres. ain a ses carnets, Picabia ses phlets, Duchamp ses rébus. Et

Des bribes, des citations s, trois entretiens authenti-n un demi-siècle, presque rien nme. Il n'a guère à affirmer que ceci : il ne sert à rien de se justifier parce que les mots ne conviennent pas, parce que le vocabulaire de la critique et de l'histoire est impropre.

En 1923, il laisse pour la première fois paraître une conversation dans un journal. Elle est consacrée presque entièrement à la démolition des notions usuelles, des expressions passe-partout avec lesquelles, croit-on, il serait normal de parler d'art. Terrible exercice critique : il réduit en poudre les concepts de recherche, de naturalisme, d'école, d'évolution, de progrès et de théorie. C'est plaisir de le lire, aujourd'hui, alors que continuent à proliférer les discours généralisateurs et dogmatiques. Exemples : *« Il n'existe pas d'art de transition »*, *« J'entends souvent aussi le mot "évolution" (...) pour moi, il n'y a pas de passé ni d'avenir en art »*, *« On oppose à la peinture moderne le naturalisme. Je serais curieux de savoir si personne a jamais vu une œuvre d'art naturelle. »*

Ces travaux de démolition sont conduits avec ce qu'il faut de rigueur et de précision. Où il tape, ça casse. Que reste-t-il ? Des certitudes premières sur lesquelles il serait vain de prétendre édifier un système. Un : *« Nous savons tous que l'art n'est pas la vérité. L'art est un mensonge qui nous fait comprendre la vérité, du moins la vérité qu'il nous est donné de pouvoir comprendre. »* Deux : *« Dès que j'ai eu quelque chose à dire, je l'ai dit de la manière dont je pensais qu'il fallait le dire. Les motifs différents exigent inévitablement des modes d'expression différents. »* Trois : *« Cela n'implique ni évolution ni progrès, mais une adaptation de l'idée qu'on veut exprimer et des moyens d'exprimer cette idée. »*

Donc le travail. Donc la modification permanente du dessin, de la peinture, de la sculpture, selon les moments, les sujets, les modèles, les circonstances et les références historiques. Chacun de ces points peut faire l'objet d'une discussion amicale, à condition qu'elle soit précise et qu'elle ne prétende pas déborder de ses limites. Il est possible, il peut être captivant de réfléchir à Delacroix, à Gris, au lien entre sculpture et dessin, au mélange de l'huile et du ripolin, à l'influence de la lumière électrique, à la comparaison de l'eau-forte et de la gravure sur bois. Picasso ne s'en prive pas, avec Kahnweiler, Brassaï ou Sabartés. Mais ce sont là propos techniques, à ne pas systématiser.

Sinon poindrait la norme formelle, qui serait une aliénation. Picasso ne veut pas d'une cellule, qu'elle se nomme art nègre, cubisme, néoclassicisme, surréalisme, communisme. Ni des pauvres considérations généalogiques et nationales, du genre *« c'est un Espagnol ! – Non, un Français ! – Non, un Italien »*. Ni des biographes, qui en disent trop ou trop peu, qui bavardent et qui oublient. *« Dans le fond, je suis peut-être un peintre sans style. (...) Tu me vois ici et pourtant j'ai déjà changé, je suis déjà ailleurs. »*

Philippe Dagen

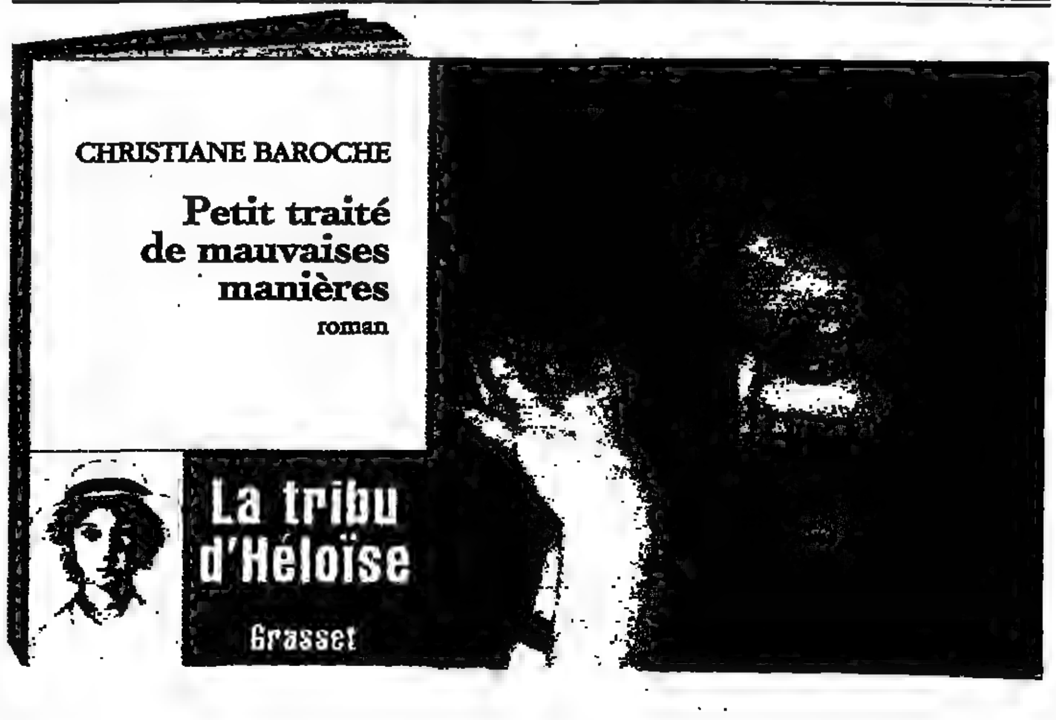

هكذا من الكحل

Le feuilleton

de Pierre Lepape

L'extrême contemporain

MAURICE BLANCHOT
partenaire invisible
de Christophe Bident.
Champ Vallon, 642 p., 210 F.

Christophe Bident s'est attaqué à une figure quasi mythique de la littérature : Maurice Blanchot. Et fait sien ce principe énoncé par l'auteur de « Thomas l'obscur » : « Le biographe connaît le "génie" et ignore l'"homme" »

Dans notre république des lettres, Maurice Blanchot occupe aujourd'hui une position unique : à la fois souveraine et invisible – d'autant plus souveraine qu'elle est invisible. Pour le public, il est, en grande part, l'inconnu. Ses romans, ses récits, ses essais critiques bénéficient, si l'on peut dire, d'une réputation d'hermétisme supérieur qui incite à en célébrer l'importance, tout en dispensant de les lire. Blanchot existe à la manière du Dieu de Voltaire : essentiel mais si incommensurable à notre humanité ordinaire que ce serait pure perte de vouloir en savoir davantage. Il suffit qu'il soit.

A l'autre bout de la chaîne de la lecture, pour la critique moderne, pour les philosophes de la création artistique, pour les théoriciens de la littérature, pour la majeure partie des écrivains vivants enfin, Blanchot est une des références majeures : celui dont les textes, qu'ils soient de fiction ou de réflexion, sont sans cesse relus, scrutés, glosés comme les sourates de la modernité créatrice. Il n'est qu'à voir qui écrit à partir de Blanchot – davantage que sur lui : les amis bien évidemment, Levinas, Bataille, Mascolo, Antelme ; mais aussi René Char, Derrida, Duras, Laporte, Madaule. Et encore Sartre (dès l'origine), Nadeau, Deguy, Jabès, Klossowski, Foucault. Et tout près de nous, les animateurs de la revue *Lignes* (1).

Comme pour mieux construire cet écart et cette invisible autorité s'ajoutent encore l'âge de l'écrivain – il aura quatre-vingt-onze ans le 20 septembre – et son abandon, depuis près d'un quart de siècle, de la scène littéraire parisienne. Vingt-cinq ans, de nos jours, c'est une éternité ; assez de temps en tout cas pour que se forge le mythe du grand écrivain secret, inaccessible, polissant à l'écart des bruits du monde des diamants intemporels aux facettes impénétrables. De l'essence de littérature.

C'est pour détruire cette mythologie, si rassurante et si fausse que Christophe Bident s'est attelé à cette tâche d'écrire une biographie de Maurice Blanchot. De ce point de vue, la réussite est éclatante. Voilà enfin démolie la terrifiante statue du Commandeur, isolée, solitaire, foudroyante et secrète dont les oracles théoriques frappent le petit monde des littérateurs de l'ici-bas. A sa place se raconte une histoire autrement plus intéressante : celle d'un homme aux prises avec l'histoire de son époque – notre siècle –, qui s'essaie à la penser tout entière, et sa propre place en son mouvement, et celle de cette activité réputée socialement inutile qu'on nomme l'écriture. Blanchot n'est pas l'homme de la tour d'ivoire, ni de l'art pour l'art. Même dans ses périodes de retrait, il demeure solidaire de la mêlée. Il fonce ; et d'abord dans le mur, longtemps.

L'enquête qu'a entreprise Christophe Bident sur la jeunesse politique de Blanchot est impeccable, même si l'on aimerait en comprendre davantage sur la genèse de cette jeunesse : comment cet intellectuel d'origine bourgeoise et terrienne est devenu un Camelot du roi enragé, et comment, trouvant la soupe maurrassienne un peu fade, il a couru vers des cieux plus droitistes encore. Jusqu'au bord du fascisme, sans y sombrer, par répulsion au populisme sans doute. Qu'il ne s'agisse pas d'une « erreur de jeunesse » qui vaudrait absolution, Bident y insiste. De 1931 à l'invasion de la France, Blanchot est un journaliste politique menant sur tous les fronts de la presse d'extrême droite le combat contre la démocratie, les étrangers, les ennemis de l'intérieur et les corrupteurs de la pure civilisation française. Et si Blanchot s'en tient à un « antisémitisme raisonnable » face à l'antisémitisme « vulgaire » des maurrassiens et des fascistes, c'est question de nuance et de style. Allons plus loin : si Blanchot abandonne toute tribune politique à partir de novembre 1940, il n'en continuera pas moins jusqu'en août 1944 à nourrir de ses chroniques littéraires le poussiéreux et ultra-vichyste *Journal des débats*.

La « *transformation des convictions* » de Blanchot est liée à la révélation du génocide juif et à la lecture de *L'Espèce humaine* de Robert Antelme. Bident montre bien aussi comment elle avait été préparée, durant les années de guerre, par l'élaboration critique progressive d'une théorie de l'écriture et de l'acte littéraire. Les deux mouvements de transformation sont liés, au plus intime de l'existence et de la pensée, au plus douloureux de l'expérience de soi. Sous une forme simplifiée à l'extrême, cela peut se formuler ainsi : comment penser, comment vivre, comment écrire après Auschwitz ? La réponse la plus immédiate, celle qui a l'apparence la plus radicale est celle du nihilisme, sous toutes ses formes, de la mystique à l'ontologie heideggerienne. De la fin de la guerre à la fin des années 70, dans ses innombrables articles pour la *NRF*, dans ses interventions contre la guerre d'Algérie, dans les défilés de mai 68, Blanchot va se battre pour créer un espace de pensée et d'écriture entre l'acceptation béate et bornée du monde tel qu'il est – « Soyez positif ! » ordonne Big Brother – et un refus qui se ferme sur lui-même en pure et stérile négativité. Voie étroite, escarpée, sans cesse attirée par les vertiges de la chute et les tentations de l'expiation.

Christophe Bident nous raconte cette aventure de l'esprit. Aventure de l'esprit, il y insiste avec raison : pas aventure abstraite d'une machinerie intellectuelle. S'il arrive à Blanchot d'élaborer des concepts, c'est toujours en écrivain qu'il le fait, au plus près du corps, dans les soubresauts, les passions et les effrois de ce qu'on nomme, faute de mieux, la vie intérieure. Rien de moins cérébral que ces entreprises menées jusqu'à la limite et sans cesse rouvertes et reprises pour interroger ce qu'il en est aujourd'hui de vivre, d'écrire, d'aimer, d'être coupable. Rien de moins solitaire enfin qu'un chemin parcouru, inventé et reparcouru dans la compagnie d'autres écrivains, de Sade à Kafka et de Lautréamont à Mallarmé et à Valéry. A la manière dont on a pu dire de Gide qu'il était le « *contemporain exemplaire* », Bident confirme que Blanchot est l'« *extrême contemporain* ».

La littérature est impossible, dit Blanchot, et c'est à creuser sans cesse ses conditions d'impossibilité, de dérision et d'impuissance qu'elle dit souverainement la misère et la grandeur de l'humanité. De la même manière que l'amitié – notion essentielle pour ce grand ami qu'est Blanchot – est inséparable de la distance et du retrait, de la part du feu. La biographie aussi est impossible, sauf à certaines conditions draconiennes que Blanchot a énumérées dans un célèbre article de 1941, écrit à propos de la biographie de Mallarmé par Henri Mondor et intitulé de manière programmatique : « Le biographe connaît le "génie" et ignore l'"homme". » Il est malaisé de reprocher à Christophe Bident d'en avoir fait son propre programme de biographie. Sans être un exercice d'admiration, son *Maurice Blanchot* est de pure orthodoxie blanchotienne. L'homme Blanchot s'y efface sans cesse sous la gomme de l'écrivain. La vie de Blanchot est une grande plage de silence d'où s'élèvent de hautes murailles de textes. Tout juste nous concède-t-on ici ou là que sa santé est perpétuellement déplorable, son abord affable et doux, son autorité naturelle, son amitié immédiate, taiseuse et fidèle. On trouvera aussi un très beau portrait de femme, celui de Denise Rollin qui, après avoir été la compagne de Bataille, devint, par la séparation et l'éloignement, celle de Blanchot.

« *Tout ce qui n'est pas question de vie ou de mort doit être supprimé* », écrivait Denise Rollin. Bident s'en tient à cette stricte règle pour écrire son « *essai biographique* ». Amateurs d'anecdotes et de portraits d'époque s'abstenir. Gourmands d'explications psychologiques, d'analyses socio-historiques ou de sismographies de l'ego, cherchez ailleurs. Quand Bident sait quelque chose de cet ordre, il le tait, par discrétion, à moins qu'il ne le boucle à double tour derrière la porte d'une allusion. En toute rigueur, la « vie » de Blanchot est expulsée de sa biographie, laquelle du même coup s'apparente à un très talentueux éclairage de l'œuvre dans ses constantes et ses métamorphoses chronologiques. En fait, rien n'est dit, ou presque, de ce que Blanchot et ses amis n'ont pas écrit.

On comprend bien l'ascèse de Bident, son respect scrupuleux de l'invisible, son désir de maintenir son texte à la hauteur de son sujet. De toute évidence aussi, il devait être difficile et intimidant d'écrire ce livre sur Blanchot avec Blanchot comme *partenaire invisible*, lecteur à venir de chacune de ses lignes, absent plus que jamais présent. Bident n'a pas voulu se délivrer de cette fascination, préférant en épouser et en épuiser toutes les figures, hormis celles de l'idolâtrie et de la dénégation. C'est la beauté et la limite de son essai. Il a rendu Blanchot à l'histoire de notre siècle et à la mémoire de ses catastrophes. D'autres viendront remplir des blancs qui n'ont rien d'anecdotiques. Sur la religion de Blanchot par exemple dont il ne nous suffit pas de savoir qu'il fut catholique avant de ne plus l'être.

(1) Voir à ce sujet l'article de Michel Contat page X. Christophe Bident collabore à *Lignes*, ainsi qu'à *Ralentir Travaux* qui a consacré son numéro 7 (hiver 1997) à Blanchot.

La revue *L'Œil-de-Bœuf* publiera un numéro double consacré à Maurice Blanchot (sortie prévue le 1er juin). L'œil-de-Bœuf, 94, bd La Tour-Maubourg 75007). Dans la collection « 128 » Nathan annonce pour juin un essai de Jean-Philippe Miraimbault, *Maurice Blanchot, quiétude et inquiétude de la littérature* (128 p., 49 F).

versions originales

Le corps du peintre

L'OROLOGIO DI PONTORMO
Invenzione di un pittore manierista
suivi de IL LIBRO MIO
de Pontormo
de Salvatore Silvano Nigro
Rizzoli, 140 p., 23 000 lires
(65 F environ)

En regard de l'énigmatique journal intime de Pontormo, l'essai de Salvatore Silvano Nigro jette un éclairage sur un peintre maniériste singulier

Voilà plusieurs années que Salvatore Silvano Nigro consacre son érudition et ses fantaisies stylistiques à l'élucidation d'un mystère de l'histoire de la peinture maniériste : le cas Pontormo (1). Spécialiste de la Renaissance, l'écrivain sicilien a édité de nombreux livres rares dont il a montré, dans des préfaces brillantes, les particularités parfois insoupçonnées. Son édition d'un essai du XVIIe siècle sur les mensonges nécessaires des secrétaires d'hommes de pouvoir, dont l'auteur était jusqu'ici relativement obscur, Torquato Accetto, conseiller politique des ducs d'Andria, a fait date (2). Salvatore Silvano Nigro permettait aux lecteurs modernes de comprendre les fondements de toute une rhétorique de la stratégie politique, en partie liée à une véritable théologie du pouvoir. Un auteur mineur et oublié devenait soudain, grâce à la profondeur et à la justesse des analyses de son commentateur, l'égal de Machiavel, de Guichardin et de Mazarin.

Un ton léger et fantasque, qui singularise ce disciple de Jean Starobinski, donnait une vigueur inattendue à ce qui aurait pu être réservé aux publications savantes. De même, récemment, Salvatore Nigro sortit des rayons poussiéreux des bibliothèques scolaires *Les Fiancés* de Manzoni, en révélant ce que le romancier du XIXe siècle devait aux prédicateurs des siècles précédents (3). L'originalité de l'essayiste tient incontestablement à son style extrêmement élaboré et à la diversité de sa culture, à sa conviction aussi que les siècles et les arts dialoguent entre eux. Ses travaux préparent une révision de conceptions erronées de l'histoire de l'art et de la littérature. S'inscrivant dans une tradition d'humanisme raffiné, dont les représentants les plus marquants furent Giorgio Manganelli (4) et Leonardo Sciascia (5), tous deux ses amis, il est soucieux de rappeler la modernité de textes réputés difficiles et spécialisés.

Les doctrines de l'imaginaire, les théories du roman moderne ont parfois été mises en place dans des lieux littéraires « déplacés » : les contes du Moyen Age tardif, que Salvatore Nigro a également commentés (6), les prêches du XVIe et du XVIIe siècle, en France et en Italie, ont annoncé toute une polémique sur le droit théologique de s'abandonner à ce qui sera, dans un vocabulaire moderne, la « fiction », polémique qui prendra toute son ampleur à la fin du XVIIe siècle, avec Racine et Nicole (7) autour de la querelle des *Imaginaires*. Salvatore Nigro, dans ses propres essais, insiste, précisément, sur la circulation de ces thèmes récurrents : qu'est-ce que l'imagination ? Que disent les images, dans les textes et dans les tableaux ? Où se situent la vérité et le mensonge, l'authenticité et l'affabulation, le réalisme et le fantastique ?

Pontormo, le plus délaissé des maniéristes, ne pouvait que bénéficier d'un tel regard. Né le 24 mai 1494 dans le château fortifié de Pontormo, dans les faubourgs de l'actuelle Empoli, près de Florence, Jacopo Carrucci est le fils d'un disciple de Ghirlandaio. Orphelin, il est confié à divers ateliers de peintres toscans, parmi lesquels Léonard de Vinci et Piero di Cosimo. Son génie fut immédiatement remarqué par Raphaël, venu un jour d'Urbino à Florence. En compagnie de Rosso Fiorentino, il observe le travail de Michel-Ange à Rome et collabore, à son retour, avec le même Rosso et Andrea del Sarto. Dès lors, avec ces deux peintres amis, il honore de nombreuses commandes officielles des Médicis à l'occasion de diverses fêtes populaires, politiques ou célébrations religieuses.

Un tout jeune homme, Battista Naldini, fut le témoin de ses dernières années. Pontormo voulut faire de cet élève, auquel il était profondément attaché, son héritier. Mais le malheureux Battista ne put le prouver et resta sans bien. Pontormo meurt le 1er janvier 1557 d'hydropisie, après avoir réalisé, d'innombrables fresques dont certaines ont disparu au XVIIIe siècle.

ADMIRABLE PORTRAITISTE

Les œuvres les plus importantes qui ont subsisté se trouvent à Santa Felicita, à Santa Maria Novella et à la Santissima Annunziata de Florence et, bien entendu, aux Offices. Le Louvre possède deux tableaux, un *Portrait de joaillier* (1517-1518) et une *Conversation sacrée* (1529). Ces deux œuvres, la première de jeunesse, la seconde de la maturité, offrent une idée précise des caractéristiques du peintre, admirable portraitiste exprimant le tourment presque angoissé de visages arrachés au temps et mettant en scène unique des épisodes religieux. Ce dernier aspect, beaucoup plus novateur, passionnera la postérité.

Il laissait, surtout, un texte extraordinairement énigmatique, son journal intime, qui est un document exceptionnel pour connaître la vie quotidienne des peintres de la Renaissance. Or l'intérêt majeur du livre, dont la publication accompagne, dans le même volume, l'essai de Salvatore Nigro, ne tient pas aux informations concernant le travail pictural. Car le peintre parle essentiellement de son corps : fatigues, faims, besoins, délabrements, hygiène, régime.

Vasari, dans ses *Vies*, traça un portrait intrigant de Pontormo, et participa à édifier sa légende. Légende de peintre morbide et sulfureux, qui hantera les poètes Mario Luzi et Pier Paolo Pasolini. Ce dernier lui rendra un merveilleux hommage dans son moyen métrage *La Ricotta*, où il montre le tournage d'une superproduction sur la Passion du Christ. Un réalisateur hollywoodien, incarné par Orson Welles, reconstitue la *Déposition* de la chapelle Capponi, à Santa Felicita (1527-28) et une *Descente de croix* de Rosso Fiorentino. Pasolini tentait alors de retrouver, rappelle Salvatore Nigro, « *la mélancolie de l'Italie des maniéristes* », « *la liquide splendeur des couleurs* », « *des couleurs qui foudroient en pleine poitrine* », « *des couleurs très claires et jeunes, des couleurs d'herbe pressée et de sucs de fleurs printanières, pervenche, roses, violettes, jaune-pollen, vert de claires tiges* ».

Le cinéaste racontait parallèlement l'histoire d'un figurant mourant de façon à la fois tragique et comique sur la croix (où il représente un des larrons), d'une indigestion de fromage, avalé trop voracement après avoir offert son propre panier-repas à sa famille affamée. La référence à Pontormo n'était évidemment pas, dans l'esprit de Pasolini, seulement esthétique. Il ne pouvait ignorer l'obsession alimentaire de ce peintre à la fois sacré et profane.

Le poème de Bronzino, intitulé *La Prison*, décrit précisément la solitude de Pontormo, enfermé, durant les dernières années, dans une maison dont il n'ouvrait que rarement la porte aux amis venus le solliciter. « *Pontormo*, nous dit Nigro, *est l'ingénieur de sa folie perfectionnée, isolée et barricadée. Le concepteur d'une laborieuse solitude. Le stratège d'une guerre non déclarée. Et la prison (qui a des effets bénéfiques, d'assainissement physique et moral) est, à son tour, le port franc d'une théâtralité fondée sur l'illusion. Il y est possible d'errer autour des gonds du monde, en s'orientant sans besoin de carte : dans une* peregrinatio in stabilitate *et avec la certitude que toute absurdité est véritable.* »

OBSESSIONDE LA MORT

Dans la solitude hygiénique et diététique du peintre, il faut retrouver l'obsession de la mort, une angoisse persistante très lisible dans les visages et que Salvatore Nigro met en relation avec *Les Métamorphoses* d'Ovide, avec *L'Enfer* de Dante, avec des poèmes de Pétrarque et avec des traités de théologie. Le bruit courait que, pour donner plus de réalisme aux corps des suppliciés d'un *Jugement dernier* de l'église San Lorenzo, à présent disparu, Pontormo avait pris pour modèles des cadavres qu'il laissait macérer dans de l'eau afin de les faire gonfler.

Cette décomposition des corps, évidente jusque dans la beauté torturée de la jeunesse, était, selon son commentateur, le signe d'une véritable théorie de la vieillesse métaphysique de l'être humain. « *Pontormo écrivait. Il faisait des fresques. Et il se relisait. Sous sa plume, la corruption, le viscéral, l'excrémentiel devinrent lucidité visionnaire. La vieillesse eut la configuration d'une cosmographie de la maladie, selon une association du corps humain et du corps délabré du monde.* » Pontormo était, du reste, entouré d'intellectuels comme Varchi, qui réhabilitaient le corps « *avec ses revers de misère pathologique* » : plutôt « *compagnon* » de l'âme que son « *serviteur* ». Ce qui, venant d'un peintre, était, il faut l'avouer, plus logique. La sensualité et la douleur du corps figurent autre chose qu'elles-mêmes. On comprend alors le caractère passionnant du *Libro mio*, que Salvatore Nigro lit comme une « *autobiologie* », un « *autoportrait hippocratique* », une réflexion profonde sur le temps dévastateur que paraissent scander les corps arrêtés dans leurs mouvements de fuite, d'envol, de danse ou de chute.

René de Ceccatty

(1) Salvatore Nigro a publié deux albums sur les dessins et les peintures de Pontormo, chez Schirmer et Mosel, puis chez Rizzoli. Ils ont été traduits dans plusieurs langues. Il a également édité une première fois *Il Libro mio*, chez Costa et Nolan en 1984.
(2) Deux éditions successives : chez Costa et Nolan (1983), avec une préface de Giorgio Manganelli, et chez Einaudi (1997). L'ouvrage a été traduit partiellement dans le *Temps de la réflexion* (1984, V) puis, intégralement, chez Verdier (1990). Salvatore Nigro a également présenté les *Rime Amorose* de Torquato Accetto, chez Einaudi (1987).
(3) *La Tabacchiera di Don Lisander* (Einaudi, 1996).
(4) Il a notamment assuré l'édition posthume de *La Notte*, recueil de seize nouvelles dont quatorze inédites (Adelphi, 1996).
(5) Il a dirigé la collection de textes classiques en majorité italiens « Italia », conçue par Sciascia peu avant sa mort, chez Sellerio.
(6) *Le Bracche di San Griffone*, Laterza, 1988.
(7) Il s'agit d'un échange de lettres anonymes entre le dramaturge et le prédicateur, qui, au nom de Port-Royal, avait banni toute forme de littérature (dramatique ou romanesque) des préoccupations religieuses.

ECRIVAINS
pour vos envois de manuscrits renseignements :
Editions LA BRUYERE
128, rue de Belleville
75020 PARIS
Tél. (1) 43.66.16.43

Sombres apparences

Sous couvert d'enquête policière, Leonardo Padura offre une plongée dans la réalité cubaine

ÉLECTRE À LA HAVANE (Mascaras)
de Leonardo Padura.
Traduit de l'espagnol (Cuba) par René Solis et Mara Hernandez.
Ed. Métailié, 231 p., 115 F.

La Havane, années 70. Bruit des rues, chiens bouffés par la gale, odeurs d'essence soviétique. Mario Conde se dit que si quelqu'un, vingt ans auparavant, s'était arrêté au même endroit, il aurait entendu un brouhaha similaire et aurait vu exactement ce qu'il voit et que dans vingt ans ce sera pareil, tant la vie paraît suspendue... Mais ce n'est que le masque figé sur la face du pays. Derrière, les choses indiquent que Cuba s'achemine vers le développement : deux travestis ont été étranglés dans le bois de La Havane. Qui plus est, deux commissaires viennent d'être expulsés de la police pour corruption, et deux autres sont sur le point d'être suspendus pour cause de négligence. L'enquête sur le dernier meurtre, celui d'Alexis Arrayan, échoit fatalement audit Mario Conde, détective politiquement suspect, désabusé et sentimental, intellectuel frustré et cynique. Bref, un Pepe Carvalho des tropiques. Très mal noté par sa hiérarchie, Mario Conde a été, grâce à Dieu, un enfant modèle, brillant notamment en catéchisme. Sa première déduction ne manque pas d'être casuiste...

On s'aperçoit bientôt que cette enquête n'est que prétexte pour plonger dans la réalité cubaine. Rien n'y est ce qu'il paraît être, et Padura sait de quoi il parle. Habitant à La Havane, il connaît tous ces personnages qui dissimulent ce qu'ils sont, ou qui ont tellement changé que personne ne sait plus qui ils sont. Mais tous affrontent un destin qui les pousse dans des situations tragiques. On sait que Padura fut déstabilisé par le drame de ces hauts dignitaires de l'armée cubaine, général Ochoa en tête, exécutés en 1989 sous l'accusation de trafic de drogue.

La classification même de ce roman dans le genre noir ne doit pas être prise au pied de la lettre, bien que son auteur connaisse à fond les mécanismes du genre et que la présence textuelle de maîtres comme Hammett, Chandler et Vazquez Moutalban entre autres, soit transparente.

Mario Conde découvre que le soir du meurtre, la victime sortait de la maison d'Alberto Marqués, dont il réussit à avoir l'adresse. Il s'agit d'un auteur dramatique et metteur en scène qui, après avoir fréquenté Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir à Paris, était rentré à Cuba monter *Electra Garrigo* de Virgilio Pinera. Homosexuel idéologiquement tordu, petit-bourgeois rempli de préjugés de classe selon les manuels moscovites, le personnage de Marqués a sans doute été inspiré par Virgilio Pinera lui-même, l'un des plus grands écrivains de langue espagnole de ce siècle. Piniera a passé quinze ans en Argentine sans qu'on lui ait publié une ligne dans la plus insignifiante des revues cubaines. Rentré à Cuba, il n'a plus vu un seul de ses livres publiés, une seule de ses pièces de théâtre représentée et a disparu des anthologies et des dictionnaires. Padura synthétise tous ces ingrédients dans un climat de peur et de persécution, qui contraste avec ses évocations nostalgiques d'un passé débordant d'illusions.

Mario Conde connaît le même destin. Son enquête le mène jusqu'aux sphères les plus élevées du pouvoir, ce qui n'arrange pas son avenir. Seuls le sexe orthodoxe, parfois solitaire, et l'indéfectible amitié d'un ancien de l'expédition d'Angola, vivotant sur une chaise roulante, lui apporteront un minimum d'espoir.

Ramon Chao

De cape, d'épée et de panache

LE CAPITAINE ALATRISTE
d'Arturo Pérez-Reverte.
traduit de l'espagnol par Jean-Pierre Quijano,
Seuil, 224 p., 98 F.

On savait, depuis *Club Dumas* (Lattès, 1994), Arturo Pérez-Reverte fasciné par le maître du roman populaire. Mais bien que son savoureux *Maître d'escrime* (Seuil, 1994) témoignât d'un goût pour le roman de cape et d'épée même distancié, rien ne laissait supposer que l'auteur des vertigineuses spéculations du *Tableau du maître flamand* (Lattès, 1993) sacrifierait un jour à la veine feuilletonesque pour le seul plaisir d'une intrigue cavalcadante.

C'est pourtant ce qu'il nous propose avec le premier volet de ces *Aventures du capitaine Alatriste* – on en attend pas moins de six livraisons – qui nous entraînent dans l'Espagne de Philippe IV. Ombres et lumières tranchées entre les conspirations maquillées en affaire d'Etat et l'exhibition théâtralisée d'un monde de masques et d'apparences. Don Diego Alatriste est un capitaine de fantaisie mais un vrai bretteur d'exception. Admirateur de Lope de Vega et ami de Francisco de Quevedo, ce lettré fataliste qui sait *« se faire des amis, même en enfer »* s'aliène les plus grands en sauvant la vie d'un prince de Galles et de son favori, un certain Buckingham... L'ombre de Dumas se précise encore avec la fascination qu'on sent déjà fatale du jeune Iñigo Balboa pour la jeune Angelica d'Alquézar. Première ébauche du couple d'Artagnan-Milady dont on attend déjà la prochaine rencontre au coin d'une ruelle madrilène où un spadassin sifflotera une chansonnette entre les dents. Tiruli-ta-ta. Comme un pastiche admiratif.

Philippe-Jean Catinchi

Château et dépendances

De ses visions hallucinées, Mervyn Peake fait surgir un monde étrange aux contours d'enluminure médiévale qui n'est pas si éloigné du nôtre

TITUS D'ENFER (Titus Groan)
de Mervyn Peake.
Traduit de l'anglais par Patrick Reumaux,
éd. Phébus, 500 p., 149 F.

De la fenêtre des cuisines, on peut voir la Tour des silex, mais il faut pour l'atteindre une bonne heure de marche à travers couloirs, escaliers, greniers, terrasses et salons : c'est la démesure du cadre qui frappe d'abord dans cette œuvre exceptionnelle. Le château, bâti par soixante-dix générations, s'étend sur des kilomètres. Il contient tout et rien n'existe au-delà de l'horizon. Tel est l'univers imaginé par Mervyn Peake, un illustrateur compétent et besogneux qui lutta toute sa vie contre la dèche et composa à partir de 1940 sa trilogie des *Comtes d'Enfer en leur château de Gormenghast*. L'ouvrage, inclassable, ne suscita guère que de la curiosité dans les années 50. La notoriété naquit un peu après la mort de son auteur en 1968 et ne cessa de croître depuis. Peake est aujourd'hui l'objet d'une révérence passionnée qu'on peut vérifier dans les innombrables pages que le Net lui consacre. L'hommage rendu par les cybernautes n'est pas si surprenant : ce texte incontestablement littéraire est ancré dans le passé, mais il joue sur des mythes éternels en manipulant des images. Formellement, le livre rappelle les jeux de rôle à la mode, on y trouve des grimoires, de vieux sages, d'antiques paladins et quelques traîtres. La comparaison, qu'on ne s'y trompe pas, s'arrête là. Personne ne gagne au jeu de Peake, on n'y découvre pas de trésor, on n'y reçoit pas de partie gratuite. Comme l'auteur propose un monde fictif, on l'a aussi comparé aux maîtres de la science-fiction. Il peut en effet, à la rigueur, faire penser à des univers comme ceux de *Dune* ou d'*Hypérion*. Mais c'est en nous-mêmes que Peake veut nous dépayser et ce n'est pas à la technique qu'il a recours dans ce but, mais à l'image, que ce peintre manie en professionnel. Une image « vue » plutôt que conçue par l'écrivain, une vision qui s'impose à lui au cours d'une sorte de transe esthétique et qu'il traduit pour nous dans une prose étincelante, admirablement rendue par l'écrivain Patrick Reumaux. La silhouette minuscule d'une femme qui gravit une montagne se découpe soudain sur le disque affaibli du soleil couchant ; des centaines de chats blancs, juchés sur les merlons des remparts, considèrent, immobiles, un cortège de cavaliers ; ou cette fenêtre, d'où émane à la nuit une lueur verdâtre.

FORCE VISUELLE

Le tableau surgit en nous avec sa charge d'émotion, balayant toute futilité, et nous emporte. Non pas vers une planète lointaine mais en nous-mêmes. La puissance visuelle est telle qu'on se demande si la trame de ce livre, les événements qui s'y déroulent, les affrontements qu'il relate, n'ont pas été conçus à partir d'images préexistantes, reliées entre elles *a posteriori* par la narration. Aucune magie dans ces pages, sinon celle d'un regard bouleversant ; Tolkien, qu'on a parfois associé à Peake, est une autre fausse piste. Point de dragons, point de fantasmagorie, au contraire : le paysage est brutalement original, mais extrêmement réaliste, physique. Les odeurs, les bruits, le temps qu'il fait, nous rappellent avec insistance que nous sommes sur terre et que les indigènes sont des humains.

Ils sont peu nombreux, quelques centaines, répartis entre le château et le village qui en dépend. Le comte règne sur eux, et le rituel inscrit dans les livres règne sur le comte : personne n'est libre, ni la famille comtale ébranlée par la naissance d'un héritier, ni les domestiques, ni les vilains de la périphérie. Mais personne n'est complètement esclave et chacun peut se mouvoir dans cette société qui n'admet aucun mysticisme, et que guide une double logique, celle des rites et des passions. Dans cette atmosphère d'enluminure médiévale d'où Dieu serait banni, les personnages calculent, intriguent, aiment et luttent. L'auteur leur confère des attributs excessifs, parfois grotesques ; il les peint exagérément maigres ou hideusement bouffis, trop sales ou trop propres. Mais le trait chargé n'est jamais gratuit, il souligne une vérité : ces caricatures ont toutes une présence, une épaisseur indéniables. Trois d'entre elles, trois femmes, atteignent une finesse et une beauté stupéfiantes. Une adolescente, toute de refus, de défi, de violence et d'amour. Sa mère, comtesse secrète et dure qui dialogue avec les oiseaux et commande une armée de chats ; fofolle en apparence mais superbe organisatrice de la paix autour d'elle. Une nourrice enfin, roturière amoureuse en proie au destin, que l'auteur, dans des pages magnifiques, parvient à transfigurer en un symbole féminin de peine et de tendresse, de maternité et de révolte. Car tout est symbole dans cette société figée habitant un cadre invraisemblable : la bibliothèque séculaire, les dédales humides, les terrasses ignorées, les hiboux... autant de signes, mais de quoi ? On se gardera d'avancer une interprétation. La critique, un peu désorientée, a suggéré beaucoup sans démontrer grand-chose, sans doute parce qu'il n'y a pas de lecture universelle de ce texte rêvé, on écrirait presque révélé. C'est probablement malgré lui que Peake produit des symboles et l'on osera avancer qu'il cherche moins à démontrer quoi que ce soit qu'à libérer ses propres hallucinations, et celles du lecteur.

Jean Soublin

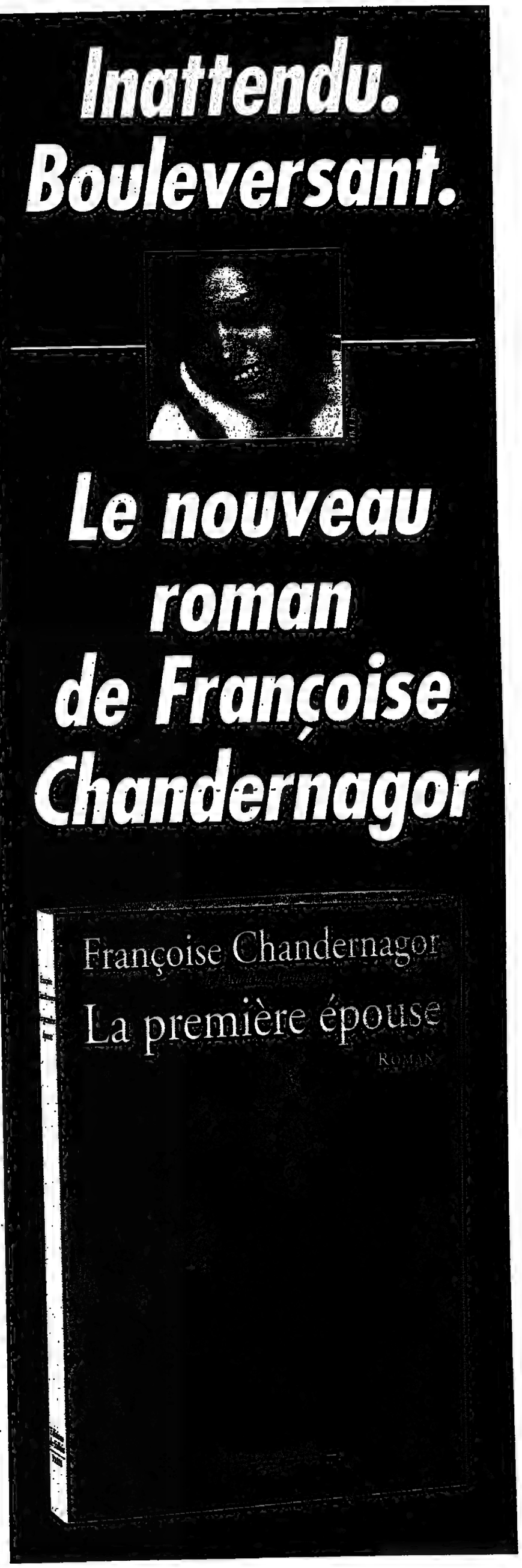

مكذا من الأصل

BANDE DESSINÉE

● *par Yves-Marie Labé*

Tintin for ever

Blake et Mortimer, Spirou, Lucky Luke, Buck Danny ou Gaston Lagaffe, sous leur forme originale ou sous celle d'un clone, continuent à faire la fortune de leur éditeur et atteignent des scores de vente à faire pâlir un Prix Goncourt. Le plus célèbre des héros de BD, Tintin, n'est pas en reste : avec plus de 200 millions d'albums vendus de par le monde, ses vingt-trois aventures ont fait le tour du globe en cinquante-huit langues.

Toutefois, selon la maison d'édition belge Casterman qui publie depuis plus d'un demi-siècle les albums du reporter du *Petit Vingtième*, ses performances marquent le pas depuis 1992-1993 avec *« tout au plus »* trois millions d'ouvrages vendus chaque année, dont la moitié en France et en Belgique puis en Suisse et au Québec. Les raisons de cette *« érosion »*, sujet d'inquiétude pour Casterman qui a procédé l'hiver dernier à son aggiornamento en bousculant notamment sa direction générale, sont multiples.

D'une part, la série commence à manquer de nouveauté – *Tintin et les Picaros* est paru en 1976. D'autre part, le succès des dessins animés consacrés à Tintin diffusés par France 3 et, parallèlement, le déstockage d'albums auquel ont procédé les hypermarchés ont creusé l'écart avec aujourd'hui. Alors que le soixante-dixième anniversaire de Tintin approche (le 10 janvier 1999) et que la biographie d'Hergé par Pierre Assouline vient de paraître en Folio-Gallimard (820 p., 59 F), Casterman, sous la surveillance attentive de Moulinsart SA – qui gère les intérêts de la Fondation Hergé – a donc décidé de rénover la communication du petit reporter belge.

Une étude marketing sur les acheteurs et lecteurs de Tintin a été commandée, et une campagne de publicité, lancée. Avec un objectif avoué : développer les ventes de Tintin sans galvauder son image, en faisant en sorte que l'achat d'albums se fasse de manière *« raisonnée et programmée »* – pour compléter une collection, notamment – et obéisse moins à un *« achat d'impulsion »*.

Selon l'étude, 44,1 % des foyers français seraient déjà propriétaires d'albums de Tintin – treize en moyenne –, ce qui en fait la deuxième collection de BD possédée, après celle d'Astérix. Le chef de ces familles « tintinophiles » est âgé en moyenne de trente-cinq à cinquante-quatre ans, est de niveau d'études supérieures, réside surtout dans l'est de la France et est plutôt *« gros lecteur de livres »*. S'il a généralement acheté partie ou totalité de la collection – pour 40 %, il y a plus de vingt ans –, il s'intéresse au neuvième art puisqu'il a lu au moins une BD dans les douze derniers mois.

Quant à la campagne de publicité, Casterman a mis en valeur la permanence du mythe Tintin, en axant son message sur le slogan *« Gardons l'esprit Tintin »*. Celui-ci se caractériserait, selon les lecteurs interrogés, par l'honnêteté, l'aventure, l'amitié, le dynamisme, le courage, etc., sans pour autant faire mystère de sa misogynie ou de ses tendances colonialistes.

La campagne représente quatre millions de francs, ce qui *« pour un produit culturel, est énorme »*. Elle se sert de la presse (ainsi *Libération* offrira chaque jour, depuis fin avril et jusqu'à 2000, une effigie d'un personnage de Tintin) et par affiches. Elle respecte le graphisme d'Hergé en mettant un accent équivalent sur les *« personnages secondaires »* comme les Dupond(t), le professeur Tournesol, La Castafiore, Abdallah, etc.

En plus de promotions de vente d'albums, accompagnés de cartes postales de collection, en juin et octobre, Casterman prévoit aussi de publier des fac-similés des premières éditions (comme cela a été fait pour *L'Ile noire*) et d'archives et d'explorer le champ du multimédia. Selon le nouveau directeur général de Casterman, Jacques Simon, qui a remplacé Didier Platteau, les ventes de Tintin devraient ainsi s'accroître de 30 % sur le marché francophone.

● **« LES CORRESPONDANCES »**, de Pierre Christin

Grand voyageur, scénariste de BD – *Valérian et Laureline* pour ne citer que cette série –, journaliste et romancier, Pierre Christin, après avoir chanté les grosses automobiles américaines d'avant et après la Révolution castriste (*Les Belles Cubaines*), marche sur les traces de ses souvenirs intimes et de ses pérégrinations aventurières, en lançant une jolie collection, « les Correspondances ». Les deux premiers albums au format à l'italienne sont respectivement dessinés par Jean-Claude Denis – pour *Les Trains de plaisir* – et par Jacques Ferrandez, pour *Chez les Cheikhs*. En empruntant depuis plus de trente ans les voies détournées de pays ou de régions qui, à l'époque, ne faisaient pas la une des journaux télévisés, Pierre Christin livre un viatique où le plaisir et la nostalgie n'empêchent ni le regard critique ni l'humour (Dargaud Editeur, 48 p., 85 F chacun).

● **LA MACUMBA DU GRINGO**, d'Hugo Pratt.

Initié aux pratiques des religions afro-américaines à Salvador de Bahia et notamment aux secrets du *candomblé*, dont le clergé avait la particularité d'être surtout féminin, le Vénitien Hugo Pratt a conçu en 1977 cette *Macumba du gringo*. Accueillie sur le plan romanesque et graphique comme une des œuvres majeures du créateur de Corto Maltese, cette saga initiatique sur laquelle plane le surnaturel propre aux anciens esclaves brésiliens bénéficie aujourd'hui d'une nouvelle traduction et d'une édition complète, assortie des coloris qui accompagnaient à l'origine le livre en italien. Un dossier d'une vingtaine de pages, illustré d'aquarelles de travail, introduit cet univers magique en décrivant le contexte historique de cette œuvre, promise à être adaptée en long métrage, et notamment celui des *cangaceiros* (éd. Vertige graphique, 80 p., 120 F).

● **LA DERNIÈRE DES SALLES OBSCURES, Tome 2**, de Paul Gillon et Denis Lapière

Le deuxième tome du récit de la vie du producteur de films Raoul Rosensztroch s'ouvre et se ferme sur la clef de sa vie : Véronica, une jeune fille rencontrée dans les ruines de Varsovie, après que le jeune cinéaste eut découvert la folie et l'inhumanité nazies, en compagnie de deux amis. De l'après-guerre aux années 70 en passant par certains événements de Mai et par l'occupation russe en Tchécoslovaquie, cette traversée du siècle est magistralement racontée et mise en scène par Paul Gillon et Denis Lapière. Dans cette ultime *Salle obscure*, où passent les fantômes de Buñuel, de Braunberger, de Chaplin ou Hitler, la vie intime et l'histoire se fécondent mutuellement pour aboutir à cette très belle histoire d'amour et de mort, racontée avec l'élégance des traits de Paul Gillon (Dupuis, coll. « Aire libre », 72 p., 79 F).

● **LA MAISON DU PENDU**, de Didier Savard.

C'est sans doute l'une des aventures du détective Dick Hérisson les plus réussies et les mieux construites. Didier Savard y consacre l'art de la boucle et du rebondissement, en mélangeant allégrement fiction et réalité, y compris dans les dernières images de cette *Maison du pendu*. L'intrigue se fonde sur un crime maquillé en suicide et sur la disparition d'une jeune fille, deux pistes sur lesquelles se lance le Hérisson qui découvrira que le directeur d'une clinique psychiatrique réputée et le patron d'un petit cirque forain, père de sept nains monstrueux, ne font qu'une et même personne. Entre les personnages des contes et légendes enfantins, les réminiscences cinématographiques des *Chasses du comte Zarov*, le mythe de Faust et une enquête policière « classique », Didier Savard excelle à décrire l'ambiance des années d'avant-guerre et à peindre les décors de Provence comme ceux de la banlieue parisienne (Dargaud Ed., 48 p., 59 F).

INÉDIT. **Le FAIT FRANÇAIS dans le monde.** Tome II
LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ
(suite de la «france 3e super puissance»). Ressources, économie des 52 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont bien des prolongements « territoriaux » des États riverains (France : 2e domaine territorial mondial). Structure des États d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, la zone franc, conférence franco africaine (40 nations), ACTT (52 nations), et la possible UDELF (Union des États de langue française : 52 nations). 250 p., 98 F. (Tome I : 120 F. Les deux tomes : 200 F franco). Franco chez l'auteur.
« MARTINOT DE PREUIL » 18560 NUEIL SUR LAYON

Cœur à gauche

Jean-Michel Delacomptée raconte son double divorce : sentimental et politique

COMMENT LA GAUCHE A BRISÉ MON MARIAGE
de Jean-Michel Delacomptée.
Flammarion, 174 p., 85 F.

Le titre est de ceux qui intriguent et éveillent l'attention. Qui donnent quelques craintes aussi... Quel incertain secteur de la littérature est allé explorer ce précieux styliste, cet amateur de *La Princesse de Clèves*, de Bossuet et de La Boétie qu'est Jean-Michel Delacomptée ? De quoi s'agit-il ? D'une pochade à thème politique ? D'une autobiographie où le sujet est celui de l'histoire qui se joue à l'extérieur de lui ? D'un récit crypté qui se déroule dans les microcosmes de la République et de la « gauche plurielle » ? Rien de tout cela, et en même temps un peu de tout cela. Mais la pochade est sérieuse, tourne au vinaigre. Mais l'autobiographie se plaît à détourner les conventions et les limites du genre. Quant à la fable politique, elle ne dissimule nullement le visage des acteurs, au premier rang desquels se dégage celui de l'actuel chef du gouvernement, Lionel Jospin.

Le héros s'appelle Samuel Troppe – en rhétorique, un trope est une figure qui permet de détourner un mot ou une expression de son sens premier. Sous ce nom, l'auteur ne cherche pas à prendre plus qu'une distance raisonnable avec lui-même. Le récit est donc clairement celui des jours – juin et juillet 1997 – au cours desquels Delacomptée vit se dissoudre, en même temps qu'une bonne part de ses espérances politiques (de gauche), son mariage. *« Il se pourrait (...) que l'échec d'un couple survienne quand nos lacunes sont devenues patentes et qu'on se fait honte. Nos brutalités, nos sans-gêne, nos replis, nos mensonges pour des vétilles, nos week-ends engoncés dans une robe de chambre historique. Ces menus ferments de la rupture que renforce l'abstinence s'expriment un beau jour par l'injonction "ça suffit". Et c'est alors, enfin, qu'on peut divorcer de soi. »*

Cet amer constat privé qui cache un drame banal et vrai, se double d'un autre non moins amer et personnel, mais politique cette fois. Constat né d'une fracture, toujours la même, toujours aussi inguérissable, qui regarde vers l'impossible coïncidence entre l'utopie raisonnée, responsable et le réel cruel, entre les rêves de justice, de morale et la gestion quotidienne des dossiers par les hommes de cabinet : *« On aurait pu imaginer que les solistes du gouvernement s'expriment sur d'autres dossiers, qu'ils parlent du Socialisme, du sens de l'Histoire, de la Liberté, de l'Argent qui corrompt : ils préfèrent se domicilier au rez-de-chaussée de la vie. L'économie est devenue la sœur aînée de l'espoir. »*

Delacomptée ne se contente pas de grincer des dents et de la formule – il y cède cependant parfois –, à la remorque de ses espérances déçues. Il se rattrape par la littérature, convertit la réalité des faits en motifs de réflexion et d'écriture. Cela donne un ton particulier, où la déception se fait action – action intime, retrait, méditation désolée mais énergique, tristesse et rassemblement de soi, *« à l'air libre »*. *« Confronté à l'impasse, il a géré le réel, le reste appartient aux angoisses et aux peines. »*

Troppe est condamné à la nostalgie – même s'il se défie d'elle comme des *« ressentiments »* – d'un temps introuvable où l'on savait (se) parler, surmonter le mensonge, les dérives et les usures par un peu de conscience et d'intelligence. Le couple est cette entité à laquelle on a tant de mal à donner un corps pérenne. La politique est la technique parfaitement rôdée destinée à réduire l'idéal à sa portion la plus congrue, la plus décevante. Le reste est littérature.

Patrick Kéchichian

Emouvant Racine

Serge Koster livre une lecture personnelle et passionnée de l'auteur de « Phèdre »

RACINE, UNE PASSION FRANÇAISE
de Serge Koster.
PUF, « Perspectives critiques », 176 p., 85 F.

Le critique contemporain ose à présent mêler sa voix à celle de l'écrivain qu'il commente. Aux Etats-Unis une école se dessine, le « personal criticism », la critique « personnelle » qui fait rendre du sens à un texte en disant comment il a trouvé un écho dans l'histoire, affective autant qu'intellectuelle du critique. *« C'est par le corps qu'on est historique »*, dit Paul Auster. C'est en donnant à entendre sa propre voix que l'on devient critique, pourrions-nous ajouter pour présenter l'essai de Serge Koster sur Racine. Il cite Céline, qui coule volontiers au niveau du crétin : *« Racine ? Quel emberlificoté tremblotant exhibitionniste ! Quel obscène pâmoisant chiot ! Au demi-quart juif ! »* Mon Dieu, s'exclame Koster, quelle comptabilité, et quelle promotion pour des météques comme mes parents, venus de si loin, et réchappés du pire... Maurras déjà affirmait qu'un juif serait toujours incapable de comprendre ce vers de Racine : *« Dans l'Orient désert, quel devint mon ennui. »* Modestement, sans hausser le ton, revendiquant sa judéité pour mieux la fondre dans l'universel singulier qu'il est comme tout un chacun, Koster entreprend de rendre hommage à Racine, d'exprimer sa gratitude, de dire les bonheurs qu'il lui doit, et d'abord d'avoir trouvé en lui, dès l'adolescence, un maître et un père. Il raconte donc son Racine, vie et œuvres mêlées, celui qui l'a accompagné toute une vie durant, qu'il a enseigné à des générations de lycéens – et sa passion frémissante est contagieuse –, celui qui lui a appris que l'amour n'ouvre pas au bonheur, mais au sentiment tragique de la vie. *« L'art d'aimer est une chimère*, affirmie Koster ; *nulle recette pour accoupler les âmes et les corps. La libido alterne les intermèdes de grâce et une éternité de désolation. »* Eternité, comme il y va ! Mais cette éternité sur terre, le style de Racine nous permet de la traverser. Avec très peu de mots, deux mille environ, pour un total de vingt mille vers, Racine nous offre un viatique pour pénétrer dans les recoins les plus ténébreux de la psyché humaine : fétichisme, sadisme, masochisme, voyeurisme ; avant Freud, il fut un génial espion de l'âme.

Racine a été dans les années 60 un enjeu du pouvoir intellectuel en France, dans le domaine alors très réservé et très observé de la critique savante. C'est sur Racine que se querellèrent Barthes, Picard, Goldmann et bien d'autres. Il fut, une fois de plus, « une passion française ». Etudiant dans ces années-là, Serge Koster avait choisi un dix-septiémiste réputé, et pondéré, René Pintard, pour le guider dans une étude de la passion et de l'amour chez Racine. Il avoue s'être fort mal conduit avec son directeur, *qui lui reprocha en toute équité* de s'être coiffé de Barthes. Aujourd'hui, après trente ans de passion, Koster manifeste à l'égard de Racine autant qu'à l'égard du discours universitaire, une émouvante liberté d'esprit. Ce qui lui importe c'est moins de dire la grandeur de Racine – chacun en est convaincu – que de raconter son rapport personnel à une œuvre, un itinéraire où des amis comme Louis Marin, des femmes aimées, d'autres lectures décisives comme celles de Pessoa, de Léautaud ou de Proust se mêlent aux tragédies de Racine, comme si le sang de leur langue si fluide coulait dans ses propres veines. Son essai est intense et emportant, sans que l'érudition en souffre. Pour un rendez-vous avec Phèdre, lisez Koster !

Michel Contat

L'art et la politique

Suite de la page I

Hugo note : *« Il rompit le pain, prit une côtelette par l'os et déchira la noix avec les dents. Quand il avait fini, il jetait l'os dans la cheminée. Il expédia ainsi trois côtelettes et but deux verres de vin. »* Pour un poète plutôt éthéré, pas mal. Hugo l'observe, il pense qu'avec ses *Girondins* Lamartine a *« élevé l'Histoire à la hauteur du roman »*. Chateaubriand, de son côté, a monopolisé le grand style des Mémoires, la Révolution et Moi, Napoléon et Moi, les papes et Moi. Difficile de faire autant, ou mieux. Et pourtant, ça roule. Près du lit de mort de Chateaubriand, le 4 juillet 1848, Hugo lorgne deux caisses de bois blanc posées l'une sur l'autre : c'est là qu'est le manuscrit fulgurant.

Ne pas oublier qu'en décembre, deux agitateurs, qui sont aussi d'excellents écrivains, vont publier un manifeste appelé à un retentissement mondial. Ils s'appellent Marx et Engels. Ils viennent d'identifier le spectre qui va désormais hanter l'Europe. Ils ne vont pas *aimer du tout Chateaubriand*, ces deux-là. Ils pourraient pourtant le relire ces jours-ci, comme deux Mohicans mélancoliques. *« Pour les royalistes, j'aimais trop la liberté ; pour les révolutionnaires, je méprisais trop les crimes. »* Veut-on une description d'aujourd'hui ? On la trouve dans celle du Paris napoléonien (Chateaubriand a une façon qui n'est qu'à lui d'employer le mot « crime ») : *« Le monde ordonné commençait à renaître ; on quittait les cafés et la rue pour rentrer dans sa maison. Les révolutionnaires enrichis commençaient à s'emménager dans les grands hôtels vendus du faubourg Saint-Germain. En train de devenir barons et comtes, les jacobins ne parlaient que des horreurs de 1793, de la nécessité de châtier les prolétaires et de réprimer la populace. Bonaparte, plaçant les Brutus et les Scaevola à sa police, se préparait à les barioler de rubans, à les salir de titres, à les forcer de trahir leurs opinions et de déshonorer leurs crimes. »*

Voilà une barricade bien écrite. Proust n'a plus qu'à venir. Quant à Céline, dans sa prison de 1946 à Copenhague, il va tracer, pour tenter de se justifier (fort mal), la liste des écrivains persécutés par les différents pouvoirs : *« Tous les écrivains français ont dû s'exiler sous un prétexte ou un autre. Tous les prétextes sont bons pour persécuter en France les écrivains. La liste est innombrable... Villon, Agrippa d'Aubigné, Ronsard, Du Bellay, Chateaubriand, Jules Vallès, Victor Hugo (vingt ans), Rimbaud, Verlaine, Lamartine, Proudhon, Léon Daudet... »* Enumération confuse, qui s'explique par la souffrance et le désarroi, et où manque bizarrement le nom de Sade, lequel, selon sa propre formule, a été *« détenu sous tous les régimes »*. Pensons aussi, bien sûr, à Antonin Artaud, et à la tragédie de l'élimination des malades mentaux par la faim pendant la dernière guerre.

En 1958, Jacques de Lacretelle répétait le cliché classique comme quoi les artistes ne doivent pas faire de politique. Mauriac lui réplique aussitôt : *« La politique pénètre dans la condition humaine au point que c'est se condamner au néant, et singulièrement pour un romancier, que de prétendre l'ignorer. »* Sans doute, mais là encore, comme pour la barricade de Delacroix, le problème essentiel reste celui du style. On voit très bien quand un roman est réactionnaire : cela peut aller de la mièserie sentimentale bourgeoise au réalisme socialiste de sinistre mémoire. Sartre, à partir d'un certain moment, se trompe, oublie sa belle barricade de *La Nausée*. Aragon écrit presque n'importe quoi sous le nom de *Communistes*. Après quoi tout continue comme avant, c'est-à-dire comme au plus mauvais XIXe siècle. Le roman familial revient comme chez lui, c'est Maman, Papa, mon Mari ; ou bien ma Misère, ma Banlieue, ma Déprime.

La couleur s'est perdue, la perception s'atrophie, la province se réinstalle partout, Paris, le grand Paris révolutionnaire s'endort. Paris, dit Rimbaud, *« ville sainte assise à l'Occident »*. Rimbaud, en rupture de IIIe République, va se taire. Ses *Illuminations* sont toujours devant nous, comme les *Poésies* de Lautréamont dans leur évidence. Or, quand Rimbaud écrit : *« Je suis réellement d'outre-tombe, et pas de commissions »*, comment ne pas voir qu'il pense encore à Chateaubriand ? C'est bien de lui qu'est venu le choc initial, la vision d'ensemble. Le voici donc, vieux, assistant à une réception à l'Académie. Le marquis de Custine écrit : *« Sa noble tête brillait au milieu des perruques et des grotesques figures qui l'entouraient, et qui toutes étaient plus ou moins mal rongées par le temps, l'envie et l'ambition. Les femmes se haussaient pour voir passer l'auteur d'Atala ; on oubliait le récipiendaire, et cette curiosité passionnée était un triomphe improvisé bien plus flatteur que tous les succès préparés. »*

Philippe Sollers

★ **De nombreuses manifestations marquent cette année le cent cinquantenaire de la mort de Chateaubriand (le 4 juillet 1848). C'est en Bretagne en particulier que se dérouleront l'essentiel des festivités (rens. : Institut de Bretagne, 1, rue Raoul-Ponchon, 35069 Rennes Cedex, tél. : 02-99-87-58-00 et 58-08). D'autres manifestations se dérouleront à la Maison de Chateaubriand à la Vallée-aux-Loups (87, rue Chateaubriand, 92290 Châtenay-Malabry, tél. : 01-47-02-58-61 et 05-57). Enfin, un colloque international se tiendra à l'Ecole normale supérieure, du 4 au 6 juin, sur le thème « Chateaubriand mémorialiste » (rens. : 01-45-35-50-14).**

Les éditeurs ont aussi profité de cet anniversaire. Signalons la biographie « morale et intellectuelle » que Jean-Paul Clément vient de faire paraître (Flammarion, 700 p., 149 F). Il présentera bientôt les grands écrits politiques de l'écrivain à l'Imprimerie nationale. Toujours chez Flammarion sont rééditées les *Lettres à Madame Récamier* (570 p ; 160 F). Réédition également chez Lattès de la « biographie sentimentale » de Chateaubriand par Jean d'Ormesson, qui date de 1982 (*Mon dernier rêve sera pour vous*, 444 p., 110 F. Enfin, une nouvelle édition, due à Jean-Paul Clément, des *Mémoires d'outre-tombe*, bénéficient d'annotations et d'une iconographie historiques conséquentes, paraît en deux volumes dans la collection « Quarto » (Gallimard, 1848 p. et 190 F chaque volume).

Somptueuses variations

FILM
d'Anne Serre.
Ed. Le temps qu'il fait,
106 p., 83 F.

AU SECOURS
d'Anne Serre.
Ed. Champ Vallon, 140 p., 90 F.

Anne Serre aime les variations brèves, l'exploration de registres divers, de troublants changements de points de vue, comme dans les nouvelles d'*Un voyage en ballon*, placées sous le signe de Magritte : *« Ceci n'est pas un rêve »*.

Ses deux derniers ouvrages semblent se compléter : l'un, *Film*, est un scénario onirique, où, dans des époques, des décors différents, reviennent des personnages, autour de deux femmes, Rosa Alba et Dora Alta. Le regard se déplace, s'attache aux silhouettes cadrées dans une embrasure, aux visages sur lesquels les émotions se succèdent avec la violence expressive du cinéma muet.

A l'inverse, il n'y a, dans *Au secours*, que du son, celui de l'interminable soliloque d'une femme qui remet sa vie en question. La narratrice a trente-huit ans, elle vit seule dans une île au milieu d'un lac. C'est là qu'elle reçoit un appel de son amie Paula, avant de voir débarquer deux inconnus qui se disent ses parents, et de partir à l'aventure, *« droit devant »*, en appelant elle-même au secours. Peu importe qu'il y ait, dans les événements qui jalonnent l'attente, de *« l'aberrant »*, de l'inexplicable : tout nourrit le monologue où se succèdent arguments, interpellations désinvoltes, interrogations, traits d'ironie. La narratrice s'abandonne à son imagination et, pour persuader, use de tous les tons. C'est un époustouflant exercice de style, qui offre, sans temps mort, un savoureux plaisir de lecture.

Monique Petillon

Pour sa treizième édition, la Comédie du livre de Montpellier a choisi pour thème « sport et littérature ». La ville accueillant certains matches des phases qualificatives du Mondial, il n'y a là rien de vraiment surprenant ; pas plus que la place accordée à la célébration de l'édit de Nantes, tournant capital en Languedoc, terre d'affrontements. Gageons que la visibilité plus réduite des acteurs de la vie du livre dans cette région entreprenante (17 libraires, 50 éditeurs du cru sont impliqués dans la manifestation et bon nombre des 250 écrivains attendus sont en quelque sorte les « régionaux » de l'étape) sera compensée par leur active participation aux forums, débats et animations qui devraient séduire les quelque 50 000 visiteurs espérés. A noter la nouveauté de l'édition 98 – des cafés et bistrots thématiques – qui prolonge un effort entrepris tout au long de l'année. Gage d'un dynamisme authentique

La révolution au panier

Les tribulations sportivo-idéalistes d'une équipe de basket dans la Hongrie des années 50 ou comment dribbler avec le communisme

SOUS LE CUL DE LA GRENOUILLE (Under The Frog)
de Tibor Fischer.
Traduit de l'anglais par Sarah Church avec la collaboration de Sophie Brunet, Balland, « Nouvelles Angleterres », 320 p., 115 F.

Rencontre entre la Hongrie et la Tchécoslovaquie à Budapest en novembre 1951

Leur monde est rond. Non que tout y aille pour le mieux dans leurs vies, dans leurs cœurs et partout ailleurs : la Hongrie des années 50 est plutôt tentée par la quadrature du cercle. Leur rondeur apaisante à eux est un ballon de basket-ball. Guyri et ses copains en ont fait leur vie pour échapper – *« souci majeur, avec la baise, de tous les jeunes mâles hongrois en bonne santé »* – à l'armée et au Parti. Leur statut n'est pas bien fameux, mais c'est un statut. Leur club, le Locomotive, est en première division, ce qui n'est tout de même pas suffisant pour leur assurer vivres et gloire.

Car si leur entraîneur Hepp brûle d'ambitions et ne tarit ni de discours stratégiques interminables ni de mesures vexatoires pour parvenir à ses fins, cela fait bien longtemps que les joueurs ne caressent plus l'espoir de devenir champions, car il y a l'Armée, club invincible *« qui avait fait river la coupe à une étagère de son club sachant qu'elle n'en bougerait pas »*.

Qu'à cela ne tienne, les coéquipiers déambulent dans un vieux pullmann *« fabriqué sur commande par les chemins de fer hongrois pour la Waffen-SS afin de lui faciliter le pillage des œuvres d'art à l'échelle européenne »*, brinquebalant à la recherche de leurs adversaires et en quête d'une idée pour quitter le pays. Autour de Gyuri, Roka amoureux ou fomenteur invétéré pour qui le basket est *« un moyen de disséminer ses chromosomes dans tout le pays »*, et surtout Pataki, le copain d'enfance de Gyuri, sorte de démiurge improbable, capable de tordre les mots et d'ouvrir les issues de secours pour éviter d'être *« sous le cul de la grenouille au fond d'une mine »*. Cette expression traditionnelle hongroise donne une bonne idée de la conception du chaos.

Pour Guyri comme les autres qui ont vu partir quelqu'un, le cri de la grenouille ressemble au coup de sonnette à la porte, et son cul est une geôle, un peloton d'exécution. Avant les années 50, il y a la fin de la guerre, racontée en flash-back. Tabor Fischer retrouve Guyri et Pataki adolescents et part avec eux vers la révolution de 56 étouffée par les chars russes.

C'est un livre d'images amères, drôles, hilarantes, truculentes et tristes : tragi-comiques. Un livre jalonné d'épisodes savoureux des pérégrinations de Guyri et de Pataki : des cadavres gelés des soldats russes qu'ils sont chargés de charrier dans les camions de l'armée libératrice, aux heures passées dans une cave en attendant un interrogatoire qu'ils parviennent à fuir, les deux gamins font des chassés-croisés avec les services secrets ou les membres du parti en rêvant de leur absolu : conquérir une femme et la liberté et pourquoi pas les deux en même temps, ainsi cette touriste entraperçue d'un tramway, prometteuse à tous égards ou plus modestement cette passe échangée contre la montre de maman, ultime richesse familiale.

Dans leurs virées, Guyri et Pataki rencontrent aussi un profiteur de guerre qui voit son compte réglé au cours d'un duel pantagruélique gagné par un abbé gourmand. Dans les gares, ils croisent des visages de salauds ou bien d'anges. Enfin, Guyri tombe amoureux de Jadwiga. Mais l'amour non plus n'est pas romantique : *« Leur séparation d'une semaine par mois la faisant, elle aussi, se consumer de concupiscence. »*

Au fil des pages, le rire révèle cette souffrance qui ne se dit que dans l'ironie. Remarquablement traduit, ce roman est dédié *« à tous ceux qui ont lutté (pas seulement en 56, pas seulement en Hongrie) »* et pour les parents de Tibor Fischer, deux basketteurs professionnels qui ont fuit la Hongrie en 1956. Lui est né en Angleterre trois ans plus tard et a fait ses études à Cambridge.

Tibor Fischer avait déjà signé un premier roman également édité – avec la même perspicacité – chez Balland : *Le Gang des philosophes*, où son humour acide se distillait dans un genre polar.

L'histoire ? Les pérégrinations d'un professeur anglais alcoolique et chauve et d'un enfant de l'Assistance raccommodé d'un œil de verre, d'une jambe artificielle entre autres prothèses. Ils braquent des banques en distribuant maximes vraies – *« Ce qui ne me tue pas me rend plus fort. »* – ou librement inspirées de leur idéal du moment – *« Je braque donc je suis »*. Ils le savent, leur destin n'est jamais bien loin d'un cul de grenouille.

Bénédicte Mathieu

Les foulées de Delbourg

ZATOPEK ET SES OMBRES
de Patrice Delbourg.
Ed. Le Castor Astral,
110 p., 78 F.

Patrice Delbourg nous avait entraînés avec *Les Désemparés* (1) sur les chemins de la littérature buissonnière à travers les portraits de cinquante-trois écrivains épargnés, pour la plupart, par la gloire et le mercantilisme éditorial. Aujourd'hui, il se lance sur la piste des héros mythiques des cendrées avec un *Zatopek et ses ombres* surprenant. En effet, on pouvait s'attendre sur un tel sujet à un Delbourg désinvolte, gouailleur, contemplateur de l'effort d'autrui, et il nous donne à lire une sorte d'essai sur le sport où sourd sa nostalgie des grandes heures de l'amateurisme.

Le Tchèque Emil Zatopek, l'Anglais Roger Bannister, l'Ethiopien Abebe Bikila, le Finlandais Paavo Numi, mais aussi les champions cyclistes et frères ennemis italiens Fausto Coppi et Gino Bartali sont quelques-uns des grands témoins qu'il a convoqués à l'appui de sa démonstration. Leurs exploits, souligne-t-il à l'instar de la beauté ou de la lumière du ciel, *« ne servent à rien, qu'à former la trame dont les rêves sont faits »*.

Patrice Delbourg évoque en termes sévères toutes les dérives du sport contemporain. De l'exaltation du nationalisme à l'affairisme croissant qui transforme tout sportif en homme-sandwich au service de ses sponsors. *« Faudra-t-il bientôt remplacer l'entraîneur par le banquier ? »* s'interroge-t-il avant de repartir à grandes foulées sur les traces de ses dieux du stade.

Revenant sur les lieux de ses premières amours, la poésie, il compare le tour de piste d'un athlète *« à un poème d'une pureté de cristal répété à l'infini »*, au *« plus beau plagiat du monde »*.

Pierre Drachline

(1) Le Castor Astral, 1996.

Le message de la petite reine

Au commencement fut la draisienne, *« cheval du pauvre »*. Puis le vélocipède, *« locomotive humaine »* décriée, *« l'homme ne pouvant se déplacer à une vitesse supérieure à celle de ses propres membres »*, puis appréciée, avec appel au gouvernement pour qu'il en attribue aux facteurs. Et ce fut la bicyclette, le vélo, baptisé bécane et petite reine. Pionnier de l'émancipation féminine – gage de liberté qui, dès 1900, inquiète de prudes docteurs dénonçant sa *« fin masturbatoire »* conduisant *« les femmes à des pratiques vicieuses »* –, aux sources d'une passion sportive durable pour les courses, symbole des congés payés du Front populaire, le vélo tient, dans ce siècle, une place importante. Toutefois on peut se demander ce qu'il vient faire dans la médiologie. De sérieuses mais nullement ennuyeuses études apportent la réponse en soulignant son rôle de média pour ce que *« média implique message »*. Le vélo en est porteur. Ne serait-il pas, par exemple, avec son écologiste retour de faveur, un *« vecteur de libération individuelle » ?* Son évolution technique, sa place dans l'art, la sociologie, le sport et même la haute couture (Mallarmé s'en mêle !), tout est dans ce *Cahier*, où Sartre qui *« s'amusait à sprinter dans les côtes »* rejoint Tristan Bernard, *« maître en l'art d'écrire le français et agrégé de vélocipède »*.

Pierre-Robert Leclercq

★ *Les Cahiers de médiologie*, n° 5, Gallimard, 318 p., 80 F.

Café noir

Autour du zinc, la crème du crime se retrouve à la Comédie du livre

Le Midi se met à l'heure du crime. Après le Salon de Paris qui saluait, en mars, la vogue de la littérature policière en lui consacrant un vaste espace, la Comédie du livre lui ouvre grand ses portes. Plus précisément celles de ses cafés littéraires. *« C'est la consécration d'une dynamique et d'un succès »*, explique Michel Gueorguieff, président de l'association Soleil noir à laquelle a été confiée l'organisation des « cafés du roman noir ». *« Succès des cafés qui fleurissent un peu partout à Montpellier depuis l'an dernier. Cafés littéraire, philosophique, théologique, écologiste. Café des femmes... et même café des rêves ! Et succès des cafés du roman noir en particulier, que nous organisons depuis septembre dernier. »* Pascal Dessaint, Hélène Couturier, René Merle, Hubert Corbin et d'autres sont ainsi venus à la rencontre de leurs lecteurs. Un choix qui montre le souci de Soleil noir de couvrir tout le champ du roman dit policier. *« Le genre aujourd'hui a tendance à se diversifier, à s'affranchir des codes qui étaient traditionnellement les siens. Le roman policier éclate de toutes parts quant à son objet, sa structure, ses personnages, son écriture. La littérature noire devient même parfois une sorte de laboratoire littéraire. On assiste ainsi à un décloisonnement du genre. Des auteurs de littérature "blanche" viennent au roman noir. Et inversement. C'est ce décloisonnement qui nous intéresse. Et qui explique, au moins en partie, la grande diversité des publics que nous avons réunis tout au long de l'hiver. »*

Rebondissant sur ce succès, la Comédie du livre a donc confié à Soleil noir (par ailleurs organisatrice du Festival du roman noir de Frontignan, les 22, 23 et 24 mai) l'animation de quatre rendez-vous, également caractérisés par la qualité et l'éclectisme du choix des invités. Didier Daeninckx, l'auteur de *Meurtres pour mémoire*, de *La mort n'oublie personne* et d'une vingtaine de romans tous marqués par la volonté d'ancrer l'intrigue dans la réalité historique, politique et sociale de ce siècle (« Le roman noir, littérature de l'engagement social », vendredi 15, à 17 heures, café de l'Esplanade). Marc Villard, scénariste de *Neige*, le film de Juliet Berto, et Jean-Henri Roger, remarquable nouvelliste (*Du béton dans la tête, Dans les rayons de la mort, Rouge est ma couleur*), amateur éclairé de jazz et de blues, poète déchirant de Barbès et des banlieues à la dérive (« Les lieux du noir », samedi 16, à 14 h 30, café des Trois-Grâces). Andréa H. Japp, toxicologue de profession, aussi à l'aise dans la comédie que dans le thriller où elle se montre redoutablement efficace (« Le thriller », dimanche 17, à 11 heures, café des Trois-Grâces).

Le quatrième « café » accueillera André Ferran, avocat, ancien bâtonnier de l'ordre de Montpellier, auteur d'un livre qui vient de paraître aux éditions Privat sur les affaires criminelles du département de l'Hérault (« Les professionnels de la justice et le roman policier », dimanche 17, à 14 heures, café des Trois-Grâces). Signe supplémentaire de l'intérêt suscité par la littérature noire, le café des femmes accueillera enfin, en complicité avec l'association Soleil noir, la romancière – et première femme à avoir été nommée commissaire divisionnaire – Danièle Thiéry dont le dernier thriller, *Mises à mort*, sort ce mois-ci chez Robert Laffont. Cafés noirs et crème du crime devraient ainsi combler les amateurs, de plus en plus nombreux, d'un genre aux saveurs traditionnellement corsées.

Michel Abescat

temps forts

Décerné depuis dix ans par la ville de Montpellier, le Prix Antigone 98 couronne cette année deux ouvrages : la récompense décernée à une œuvre littéraire en français est attribuée au *Jardin d'argile* (éd. Le Cherche-Midi, 168 p., 92 F), roman de Jean-Max Tixier, qui fut longtemps membre du comité directeur de la revue *Sud* ; versant occitan, honoré moins régulièrement jusqu'ici, c'est *Lo Libre del doble despartible*, d'Alem Surre-Garcia, premier traducteur du *Vert Paradis* de Max Rouquette qui est distingué – une façon de reconnaître le remarquable travail des catalanes éditions du Trabucaire en faveur de la langue occitane (256 p., 100 F). Les prix seront remis le samedi 16, à 12 h 30 au Foyer de l'Opéra Comédie.

Organisée par la Maison du livre et des écrivains, la Journée de la critique est consacrée à Francis Ponge, lançant avec quelques mois d'avance la célébration du centenaire de ce Montpelliérain d'exception (le samedi 16, sous chapiteau).

Parallèlement à un colloque consacré à Jean Cocteau et le théâtre (salle Pétrarque), une table-ronde réunissant de nombreux comédiens et une exposition des œuvres de Jean Marais (salle Saint-Ravy) complètent l'exposition de photos inédites sur l'œuvre théâtrale de Cocteau au musée Fabre.

Mentionnons bien sûr l'inévitable rendez-vous avec la mémoire de l'édit de Nantes : un colloque (le 15, salle Pétrarque) et un débat public sur « Etats et religions » le soir même au Corum, et celui, plus réservé, des universitaires de Paul-Valéry présentant leur domaine de recherche au centre Lacordaire les 15 et 17 mai.

Ph.-J. C.

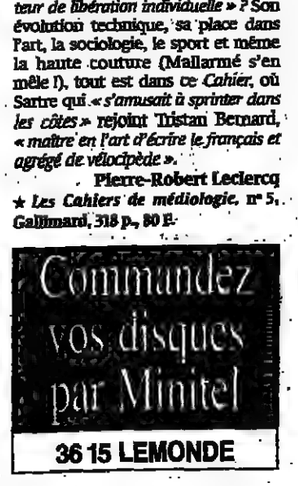

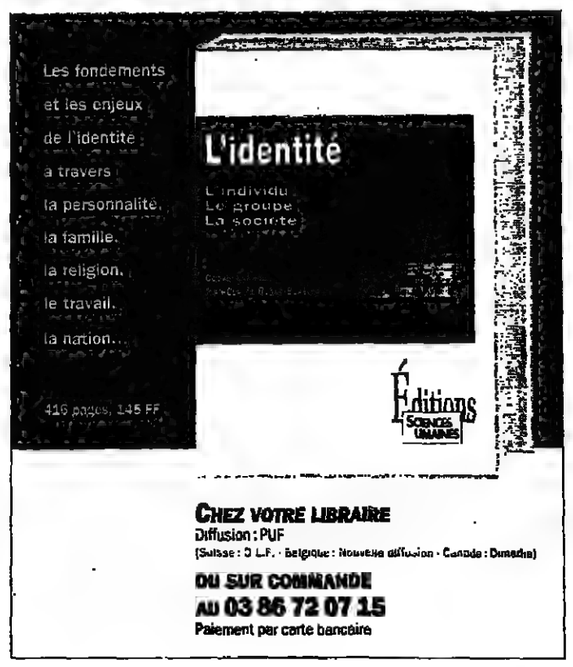

la chronique

de Roger-Pol Droit

Du bouddhisme considéré comme canard-lapin

BOUDDHISMES, PHILOSOPHIES, RELIGIONS
de Bernard Faure.
Flammarion, 286 p., 110 F.

DORMIR, RÊVER, MOURIR
Explorer la conscience avec le dalaï-lama
Sous la direction
de Francisco J. Varela.
Traduit de l'anglais
par Claude B. Levenson,
Nil éditions, 328 p., 120 F.

L'époque aime le pluriel et les ambiguïtés. En outre, le bouddhisme l'attire. Y aurait-il un lien ?

Voilà déjà un moment que tout est pluriel. L'homogène, l'unique, l'unifié paraissent suspects. Le divers est jugé préférable. Autrefois, le multiple inquiétait. Désormais, il attire et rassure. C'est vrai en politique. Ancien : le Parti socialiste unifié. Nouveau : la gauche plurielle. Dangereuse et paralysante : la « pensée unique ». Stimulante et prometteuse : la société en réseaux, les réflexions décentrées, la prolifération en cours sur Internet. Un foisonnement d'idées différentes, des sensibilités de toutes sortes, voilà ce que nous devrions fêter. Vivent les multitudes ! Là seraient l'avenir et le salut, entre multiculturel, multimédia et multinationales. A New York, à Paris, dans toutes les villes-carrefours, les musiques, les cuisines, les langues, les vêtements forment comme une mosaïque, un patchwork de traditions et d'habitudes. Cette pluralité n'implique pas nécessairement fusion ou métissage. C'est la juxtaposition, plutôt, qui domine : les éléments viennent à la suite les uns des autres, sans se mélanger. Ou bien ils se combinent, mais d'une étrange façon.

En donnant naissance à des « canards-lapins ». Ce drôle d'animal avait retenu l'attention du philosophe Wittgenstein. Pas de panique : cet assemblage hétéroclite ne gambade pas sur l'île du Docteur Moreau. Ce n'est pas un monstre mêlant vraiment poils et plumes, mais seulement un dessin, une figure qui apparaît, selon la manière dont on la regarde, tantôt tête de lapin, tantôt profil de canard. Mais on ne pourra jamais trancher. Ces silhouettes ambiguës nous semblent déconcertantes. Notre préférence va de manière persistante aux bestioles correctement délimitées : lapins nets, canard francs. Les bêtes doubles, les allures équivoques, méfiance ! Chaque chose à sa place, en ordre, *dans sa case*. Par exemple : les philosophies d'un côté, les religions d'un autre. Ici l'Occident, là l'Orient. Ou encore : d'une part les travaux savants, d'autre part les réflexions personnelles. Eh bien non ! Ce n'est pas ainsi que ça marche. Tout se brouille, singulièrement, si l'on ose dire, avec le bouddhisme.

Dans un essai où tous les mots du titre prennent un « s », Bernard Faure, grand connaisseur des textes japonais et chinois, développe une série de remarques judicieuses sur le bouddhisme considéré comme canard-lapin. En historien des religions et en observateur perspicace, il insiste en effet sur la façon dont cette doctrine – et pratique – multiforme déconcerte nos catégories, mêlant des traits qui nous paraissent incompatibles. Dans sa réalité vivante, le bouddhisme présente en effet plusieurs visages en même temps. Le mérite de Bernard Faure est de ne vouloir en laisser aucun de côté. C'est pourquoi il s'emploie à combattre la tendance européenne à fabriquer un bouddhisme purement philosophique, propre, débarrassé de ses moulins à prières et de ses chamanes. Réduite à une éthique rationnelle, purifiée de toute une masse de légendes et de rituels qui prétendument l'encombrent ou la défigurent, cette doctrine est une invention récente, et bien sûr occidentale. Contrairement à cette tendance européenne, il vaudrait mieux ne pas séparer les composants multiples du bouddhisme. Au risque de heurter notre goût ou notre entendement, il convient d'admettre qu'il est à la fois, et indissociablement, souligne Bernard Faure, construction rationnelle et pratique magique, doctrine philosophique et voie de salut.

Le pluriel s'impose encore autrement. Entre les sources indiennes, les composantes chinoises, l'évolution japonaise, la filière tibétaine, il n'y a évidemment pas un bouddhisme, mais au moins une demi-douzaine. Victor Segalen, dans son *Journal des îles*, notait déjà, en 1904 : *« Dommage vraiment qu'il n'existe qu'un seul mot, Bouddhisme, pour signifier de telles diversités et que ce mot lui-même soit comique, trapu, ventru, pansu et béat. »* Bernard Faure montre d'ailleurs combien le bouddhisme n'est pas seulement divers en lui-même mais constitue également un facteur de diversification. Il incite à considérer sous des faces nouvelles des questions habituelles, il « pluralise » la réflexion comme la spiritualité. Par exemple, si l'on tient compte des décalages, discrets mais irréductibles, que les tournures d'esprit bouddhistes peuvent introduire dans notre manière de penser la texture de la réalité, le statut de l'esprit, les relations de l'être et du néant, la place de la vérité et quelques autres questions fondamentales, on se trouve conduit à concevoir l'activité philosophique selon des registres multiples. Au lieu de rêver à « la » philosophie, on se souciera de comparer les éclairages fournis par des usages distincts de la rationalité, qui sont tous cohérents mais pas tous identiques. De même, pour des motifs analogues, on ne saurait continuer à parler de religion au singulier.

Faudrait-il, dans le même mouvement, aller jusqu'à comparer plusieurs sortes de connaissances, les unes acquises par des voies théoriques et techniciennes, les autres élaborées par les expériences et les efforts des méditants ? Le risque est de confondre, faute de précautions suffisantes, des réalités tout à fait disparates. Il n'est pas du tout certain que scientifiques et moines bouddhistes parlent véritablement de la même chose quand ils se préoccupent des fluctuations de la conscience, du rôle du sommeil, des processus du rêve ou de la définition de la mort. Pourquoi ne pas tenter d'établir de vraies rencontres, préparées, attentives et patientes, entre chercheurs occidentaux et maîtres tibétains ? Ce serait un moyen d'y voir plus clair, de commencer à envisager des passerelles, ou de constater les distances éventuellement irréductibles. Dans cet esprit, Francisco Varela, spécialiste des sciences cognitives, a fondé en 1987 les rencontres « Mind and Life » entre des chercheurs de diverses disciplines et le dalaï-lama. Il s'agit de séminaires fermés qui se poursuivent une semaine et se tiennent généralement à Dharamsala. Six de ces rencontres ont eu lieu. La quatrième fournit matière à l'ouvrage intitulé *Dormir, rêver, mourir*, où le dalaï-lama, après avoir écouté leurs exposés respectifs, dialogue avec le philosophe Charles Taylor, la psychanalyste Joyce Mac Dougall, le neurobiologiste Jerome Engel, l'anthropologue Joan Halifax et la psychologue Jayne Gackenbach.

Le résultat est intéressant, pour les questions posées comme pour celles laissées de côté. Il est clair toutefois que le bouddhisme tibétain ne peut évidemment pas être considéré seulement comme expert dans les voyages aux confins de la conscience quotidienne. Les moments où l'on sort de soi – sommeil, rêve, mort – ne sont pas sa « spécialité ». On se gardera donc de confondre le thème de cette rencontre et la multiplicité des apports possibles du bouddhisme à la réflexion. Le cantonner dans un domaine – même aussi vaste que les excursions aux limites de l'esprit –, ce serait le réduire à n'être que canard ou lapin.

★ **A signaler également : un essai original de Daniel Dubuisson sur les critères permettant de définir le religieux, L'Occident et la religion. Mythes, science et idéologie (éd. Complexe, 334 p., 149 F).**

Un secret de famille éventé

Sous forme de lettres ouvertes, Daniel Schneidermann revient sur le procès Papon et met en évidence les raisons d'une longue impunité

L'ÉTRANGE PROCÈS
de Daniel Schneidermann.
Fayard, 207 p, 98 F.

Pour tous ceux que l'interminable procès Papon a lassés mais qui ne se tiennent pas quittes de l'événement, il est recommandé de lire ce livre d'humeur autant que de stupeur, écrit sous forme de lettres ouvertes, qui porte moins sur les faits reprochés à l'accusé que sur l'impunité dont il a pu jouir au long de sa carrière. Pourquoi tant de personnalités irréprochables ont-elles, à un moment ou à un autre, choisi de se taire à propos de Papon ou de travailler avec lui, au risque de se transformer en complices involontaires ? Pourquoi le chef de la France libre, l'incontestable héros de juin 40, a-t-il promu à de hautes fonctions un homme sur lequel il savait tout, à commencer par son rôle crucial dans la déportation des juifs de la région Aquitaine ?

On le voit, ce texte est plus animé par la volonté de comprendre que de condamner. La première leçon du procès Papon, pour la majorité des Français, c'est d'abord que Vichy et la Résistance ne furent pas tant ennemis que voisins. Si tant de fonctionnaires ont pu en même temps prêter allégeance au Maréchal et à tel ou tel réseau, c'est que les deux phénomènes s'interpénètrent pendant longtemps. C'est Raymond Aron qui explique très bien dans ses *Mémoires* cet étrange mariage des contraires qui dura au moins jusqu'à la fin 1942, cette hésitation qui poussa tant de Français à servir deux maîtres, à célébrer le courage de De Gaulle tout en gardant confiance dans le vainqueur de Verdun, et qui les rendit si longtemps insensibles aux persécutions des juifs.

Schneidermann se garde bien de nier les faits dans leur désolant prosaïsme ou de faire la leçon à nos pères et à nos grands-pères, au nom

Pascal Bruckner

du privilège du survivant qui connaît la suite de l'histoire et se drape dans un héroïsme rétrospectif. Il sait qu'une guerre est une épreuve dont aucun peuple ne sort grandi, le révélateur d'une suite de petites lâchetés quotidiennes autant que d'actes de solidarité anonymes, et qu'enfin, en chacun de nous, coexistent deux France, la ténébreuse et la lumineuse.

Mais justement, de cet entrelacs de médiocrité et de courage, sur fond de collaboration officielle de l'Etat avec l'ennemi, la geste gaullienne n'a voulu retenir qu'un aspect : celle de l'armée des ombres qui a tenu tête à l'occupant dès les premiers jours. Admettons que les mythologies du Général aient eu une vertu thérapeutique certaine au lendemain de la Libération pour rendre à un peuple démoralisé un peu de confiance en soi. Mais pourquoi avoir prolongé ce mensonge pendant presque un demi-siècle, pourquoi s'être enfermé dans la dissimulation jusqu'aux aveux tardifs du plus illustre des menteurs de la Ve République, François Mitterrand ? *« Les Français n'ont pas besoin de vérité, ils ont besoin d'espoir »*, répond de Gaulle à Roger Frey en 1965 lorsque ce dernier, alors ministre de l'intérieur, propose de distribuer à la presse la famense photo de Mitterrand serrant la main de Pétain. Mais, dans le même temps où l'on maintient cette fiction, ministères et gouvernements sont truffés d'anciens serviteurs de Vichy contraints de dissimuler, pour cause de légende officielle, leurs fonctions passées. Dire la vérité, toute simple, explique Schneidermann, eût peut-être choqué dans un premier temps, mais eût mieux valu que cette longue suite de silences qui a redoublé la faute par sa dénégation. *« Nous ne nous sommes jamais guéris de mai 40 »*, explique-t-il puisque à la défaite militaire ont succédé le déshonneur de Vichy et la défaite de la vérité qui ont transformé notre pays en une *« grande penderie à cadavres »*. Il fallait sauver la vision gaullienne d'une France debout tout entière dressée contre le nazisme.

Aujourd'hui, le secret de famille est éventé. C'est pourquoi, nous dit Schneidermann, ce marathon judiciaire, avec tous ses rebondissements dramatiques ou cocasses, n'aura peut-être pas été tout à fait inutile ; il aura permis de délier les langues, d'ébranler la chape de plomb que gaullistes, socialistes et communistes ont posée sur cette période, de soulever ce couvercle que Philippe Séguin, dans sa grande colère contre la tenue de ce procès à l'automne dernier, voulait maintenir hermétiquement clos. Peut-être la France, pays de tradition catholique et de mœurs monarchiques, a-t-elle avec les faits et l'histoire un autre rapport que les nations protestantes ; peut-être a-t-elle moins besoin de mémoire que de vérité et de transparence vis-à-vis de son propre passé ? Il reste à espérer qu'à l'avenir notre pays entretienne vis-à-vis de ses fautes ou de ses crimes une attitude d'aveu plus direct sans retomber dans la duplicité ou le déni qui ruinent les âmes pour des générations.

Daniel Schneidermann
est journaliste au Monde

Le puzzle Hersant

Patrick et Philippe Chastenet ont tenté de reconstruire pièce à pièce le parcours brumeux du magnat de la presse

CITIZEN HERSANT
De Pétain à Mitterrand, histoire d'un empereur de la presse
de Patrick
et Philippe Chastenet.
Seuil, 474 p., 140 F.

Tu ne veux sans doute plus supporter la moindre critique à tes décisions et entreprises "toutes géniales", souhaitant éliminer également les témoins de ces "glorieuses" actions passées dont tu étais l'initiateur et le responsable telles que : 1 milliard 500 millions de dettes pour EDP au 1/1/1966 ; près d'un milliard d'investissements dans Centre-Presse, *près d'un milliard d'investissements dans l'Oise et la Seine-et-Marne ; près d'un milliard pour Olivier Métra ; 200 millions dans* Semaine du monde *(bien entendu ces chiffres concernent aussi bien les acquisitions que les déficits d'exploitation) ; auxquels il faudrait ajouter quelques centaines de millions de dépenses annexes : intérêts, amendes, agios exorbitants, frais financiers inutiles, pertes diverses, campagnes électorales, etc. »*

Les lecteurs du très intéressant *Citizen Hersant*, de Patrick et Philippe Chastenet, ne pourront pas lire cette lettre envoyée en 1966 à « RH », par son vieil ami, Jean-Marie Balestre. Ce document, provenant des archives de Dominique Pons, auteur d'un remarquable *H... comme Hersant* (Alain Moreau, 1977, épuisé), figurait en annexe des épreuves envoyées au journaliste, mais ne se trouve plus dans l'exemplaire mis en librairie.

Les deux hommes avaient déjà eu l'occasion d'échanger des propos violents, depuis qu'ils se sont recontrés en 1940, au siège du mouvement collaborationniste Jeune Front. Ils se retrouveront ensuite au camp maréchaliste de Brévannes, où leur rivalité commence à poindre. Elle culmine dans *Au Pilori*, à travers un article de François Montfort, qui dénonce Jean-Marie Balestre, *« cet ancien valet des youtres »*. Balestre réplique par une lettre ouverte à *« M. Hersant dit Montfort »*. Robert Hersant a plus tard démenti être ce Montfort. Ils se retrouveront en 1947, avant de fonder, en 1950, *L'Auto-Journal*.

Du rôle peu glorieux d'Hersant pendant la guerre, les frères Chastenet ne cachent rien, énumérant sans concessions les écrits de Robert Hersant, les témoignages ou les rapports de police et les zones d'ombre de la fin de la guerre, où il ne fait guère parler de lui, après un séjour d'un mois en prison, en 1943, consécutif à une plainte pour faux, escroquerie et abus de confiance. Il réapparaîtra pour se présenter à des élections, à la Libération, et sera condamné à dix ans d'indignité nationale.

MONTAGES ACROBATIQUES

Les auteurs ont recueilli de très nombreux témoignages, à travers quatre ans d'enquêtes, pour reconstituer les éléments du puzzle Hersant, auquel il manque encore de nombreuses pièces. Des mystères, qui expliquent sans doute que deux ans après sa mort, son héritage ne soit pas réglé. Ils font ressentir le sens de la presse du créateur de *L'Auto-Journal*, une ambition démesurée, une soif de revanche et une absence de scrupule, qui ont fait de Robert Hersant *« le papivore »*.

Ils ne cachent rien des montages acrobatiques que savait opérer Robert Hersant pour acheter des journaux, sans avoir un sou en poche. Il a toujours su trouver l'appui de banquiers bienveillants, du trouble Albert Igoin – banquier et agent de l'Est, qui joua un rôle capital aux débuts de sa carrière –, au très fidèle Jean-Marc Vernes, en passant par le Crédit lyonnais.

Il savait très bien utiliser les appuis politiques. Le livre ne tranche pas la question : Robert Hersant utilisait-il les journaux pour sa carrière politique ou son engagement politique lui servait-il à développer son empire de presse ? Il a fait tout le spectre des partis – à l'exception du PCF : une adolescence socialiste, une jeunesse pétainiste, il fut proche de la FGDS, le parti de François Mitterrand, dans les années 50 et 60, avant de devenir un héraut de la droite, puissant patron du *Figaro*, *France-Soir* et de nombreux régionaux. Les Chastenet montrent comment les hommes politiques se méfiaient de lui et comment il a su les berner, parfois. *« J'ai tout fait pour que Robert Hersant n'ait pas 100 % du* Figaro », explique Marie-France Garaud. Il se passera la même chose, avec aussi peu de succès pour *France-Soir* et *L'Aurore*.

Il bénéficiera d'une certaine bienveillance du pouvoir mitterrandien, pendant les années 80. Les trajectoires de Robert Hersant et de François Mitterrand se sont souvent croisées. Les deux hommes avaient en commun l'ombre de la collaboration et avaient tous deux subi l'opprobre de leurs pairs. Le livre raconte leur dernière rencontre, au Parlement européen de Strasbourg le 17 janvier 1995, en présence d'un témoin inattendu : Jean-Marie Le Pen.

François Mitterrand se dirige vers Robert Hersant, en train de parler avec le leader du Front national : *« Il se penche vers Hersant, et lui murmure quelques mots à l'oreille. Soudain les deux septuagénaires se mettent à rire. Les journalistes présents (...) s'apprêtent à immortaliser la scène, mais aussitôt les policiers chargés de la sécurité du chef de l'Etat se mettent à aboyer : "Pas de photos ! Pas de photos !" »*

Alain Salles

VOUS CHERCHEZ UN
LIVRE ÉPUISÉ ?
Une seule adresse
LE TOUR DU MONDE
et son réseau de 250 correspondants
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
Tél. : 01.42.88.73.59
Fax : 01.42.88.40.57

e cinéma comme relais de l'idée nationale

Par lepectre du politique, Jean-Michel Frodon analyse l'histoire des grandes cinématographies et démontre jusqu'où elles ont pu contribuer à figurer les nations

LA PROCTION NATIONALE
de Jeanchel Frodon.
Odile Jab, 250 p., 135 F.

L nême année, en 1936, x des représentants ma- rs de la pensée alle- nde de ce siècle consacr un essai à *l'oeuvre d'art*. Le pre, s'autorisant d'un demi-retrait, ète, sous forme de « rappel », que sa tradition « spirituelle »'a cessé de dire depuis l'aube romantisme et de l'idéalisme : ule la poésie – et dans la poésie puissance mythique – est à mêmoffrir à un peuple sa possibilitexister historiquement et d'accét à ce qu'il est dans sa grandeur pre. Le second, depuis son exil traint, empruntant pour l'occan, selon une stratégie subtile, catégories du marxisme, établit qle « fascisme » repose précisém sur cette conviction, mais que st désormais le cinéma qui, eu éd à la fonction politique de l'artpris le relais du poème. C'est un *caricatural*, mais on aura tout même reconnu là Heidegger et Bamin ; et au bout du compte, ou algré tout, il n'est sans doute paux de dire que l'*« origine de l'ae d'art »* se donnait bien pour tâc de *penser en vérité* ce que *« ivre d'art à l'ère de sa reproductié technique »*, quelle que fût l'illun que Benjamin entretenait visà- de la capacité révolutionnaire dinéma, dénonçait lumineusemt sous le concept d'*« esthétisade la politique »*.

une certaine façon, le livre de Ja-Michel Frodon se situe au r de ce différend qui, comme on , *n'a jamais donné lieu à un vérie débat*. Son titre, avec le jeu, l suppose sur le terme de *« projon »*, pris à la fois au sens techue et psychologique, ne doit pas sser croire à une hypothèse counent empirique : le cinéma, dont vention à la fin du siècle dernier, *au moment* de l'essor du capitalisme industriel, serait contemporaine de l'installation de la *« forme nation »* comme forme politique dominante jusqu'à ce jour, aurait été l'instrument, le moyen d'identification ou de projection (imaginaire ou symbolique) que les Etats auraient plus ou moins délibérément utilisé pour construire et fixer, chaque fois, *l'élément national*. La thèse est extrêmement forte, précisément parce qu'avant d'être une thèse sur le seul cinéma (ou la seule nation, dans son acception moderne), c'est une thèse sur le rapport entre l'art et le politique. Le cinéma est l'*épos* moderne, pour parler comme Hegel – qui pensait, lui, au roman. Tout le livre, dans son introduction théorique

[redacted]

comme dans l'histoire et la description qu'il propose des *« cinématographies » nationales*, est placé sous le signe de cette intuition. Comment les cinémas ont-ils contribué à figurer ou à « fictionner » les nations ? Jusqu'à quel point y ont-ils réussi ?

Deux choses sont frappantes dans cette démonstration. La manière tout d'abord dont est dégagé, et décrit, l'axe Moscou-Berlin-Paris-Los Angeles. De l'invention des frères Lumière à la fin de la deuxième guerre mondiale, voire au-delà, les grandes nations s'affirment et s'affrontent cinématographiquement ; et celles qui ne parviennent pas à imposer leur mode d'autoprésentation (Scandinavie, Espagne, Italie, *par exemple, et à des titres divers*) restent en marge de cette histoire qui s'achève avec le triomphe de la vision américaine du monde. Le Japon fait peut-être exception. Mais *au moment où s'ouvre l'« âge du réseau »*, nul ne peut dire si l'émergence de nouveaux cinémas esthétiquement accomplis (Inde ou Brésil, Iran, sans doute Afrique) représente l'entrée sur la scène mondiale de nouvelles cinématographies nationales. L'âge des nations (et du cinéma ?) est peut-être déjà clos. Mais il y a en second lieu, et surtout, ce constat : la seule nation à s'être proprement constituée cinématographiquement est l'« Amérique », de *Naissance d'une nation* (Griffith, 1915), titre emblématique s'il en fut, à la non moins emblématique réplique du rédacteur en chef dans *L'homme qui tua Liberty Valance* (Ford, 1961) : *« Imprimez la légende ! »* Hegel, Schelling, Nietzsche, Heidegger n'ont cessé de rappeler le mot d'Hérodote, en exemple évidemment : c'est Homère qui a donné ses dieux à la Grèce. Sa religion et son identité. *Mutatis mutandis*, le western fut le poème homérique du Nouveau Monde – si même il ne l'est pas devenu aussi de l'Ancien...

Le plus étrange, dans toute cette histoire, c'est le cas des cinématographies « totalitaires » : Moscou, Berlin. Jean-Michel Frodon fait remarquer que l'épopée révolutionnaire de 17 n'a eu d'existence filmique qu'après coup (l'*Octobre* d'Eisenstein est de 1927) et que Staline finissait par ne plus se faire une idée de l'état de la Russie, ou de la « réalité soviétique », que par les images idylliques des films de la propagande officielle. De même, indique-t-il, le seul grand cinéma de l'époque nationale-socialiste est celui de Leni Riefenstahl, qui suppose une mise en scène politique préalable (Congrès de Nuremberg ou Jeux de Berlin) ; et l'on sait que Hitler, tous les soirs, réglait sa stratégie sur les « actualités » qu'il se faisait projeter. C'est pour le moins troublant.

Ou bien l'on fait l'hypothèse *« maximale », qui est au fond* celle de Syberberg (épinglé au passage pour son « formalisme », mais qui vaut tout de même mieux que son esthétisme national-nostalgique) : les systèmes totalitaires *façonnent* leurs masses sociales et leurs guerres comme des films, avec des moyens qui sont en dernier ressort ceux du cinéma. Hitler et Staline sont les plus grands cinéastes de ce temps, quand Mussolini ne pouvait produire que du Verdi.

Ou bien on tente cette autre hypothèse, qu'autorisent à la fois, et paradoxalement, la relative pauvreté du cinéma allemand des années 30 et l'extraordinaire puissance de l'appareil hollywoodien. Parmi toutes les nations européennes, l'Allemagne, qui était la plus « en mal de nation », était la seule qui eût déjà inventé un dispositif moderne d'identification (potentiellement) massive : le drame musical wagnérien, où c'est moins l'ancienne théâtralité qui est déterminante, quant à l'effet, que l'usage conjugué de l'image (Bayreuth fut à l'avant-garde de l'utilisation des techniques optiques d'éclairage et de projection) et de la musique (une musique à la source dissimulée, et par là même suramplifiée) au service de scénarios mythologiques (vieilleries germaniques, sans doute, mais efficaces). Adorno dit quelque part que Wagner a somme toute inventé la musique de film. Prenons un instant au sérieux, politiquement, les analyses de Nietzsche sur la « puissance » incomparable de la projection apollinienne de l'émotion dionysiaque, pulsionnelle et collective. On obtient peut-être le cinéma, du moins comme « machine communautaire ».

C'est en tout cas ce que donne à penser le livre de Jean-Michel Frodon, tout particulièrement lorsqu'il s'attache à relever les « exceptions » : les cinémas ou les films (français, italiens, Renoir, Rossellini...) qui ne se subordonnent pas ou ne réussissent pas à se subordonner à *un autre « mythe » que* le leur propre, c'est-à-dire à leur art. Cet essai politique, voire « médiologique », est aussi un essai critique. Nul, ici, ne s'en étonnera.

Jean-Michel Frodon
est journaliste au *Monde*

Livraisons

● **CHAPLIN CINÉASTE,** de Francis Bordat
Clown génial, Charlie Chaplin serait un cinéaste médiocre. C'est ce *que pensèrent nombre de critiques américains, ce qu'exprima* Stanley Kubrick (*« du contenu, mais pas de style »*), ce que conteste Francis Bordat, éminent historien d'Hollywood, qui convoque ici une impressionnante érudition pour redorer le blason de celui qu'il considère comme un authentique réalisateur, novateur à ses débuts, en marge de l'esthétique hollywoodienne, puis conservateur dans ses derniers films, incompris, toute sa vie dédaigneux des modes. Bordat combat les préjugés, explique l'incompréhension par la projection de copies altérées et à mauvaises cadences, pourfend l'accusation de sentimentalisme, plaide exemples à l'appui l'exigence du travail de Chaplin, son ardeur à fabriquer de l'art brut, obsédé par la lisibilité de ses images, sa dévotion à l'histoire, l'interprétation et la dramaturgie. Un essai polémique qui fera date (Cerf, 344 p., 150 F).

● **CAMÉRA CITOYENNE,** de René Vautier
Mémoires d'un insurgé. *« Ce Breton têtu est l'honneur du cinéma français »*, écrivit Yvan Audouard. L'auteur d'*Avoir vingt ans dans les Aurès* déverse, sur le ton insoumis qui fut toujours le sien, l'histoire de ses combats pour la liberté d'expression aux côtés des cinéastes censurés, ses grèves de la faim, arrestations et emprisonnements, consécutifs à l'acharnement avec lequel il filma luttes syndicales, films politiques, documents sur la guerre d'Algérie. Foutraque mais de salubrité publique, le témoignage d'un militant à caméra rouge (Editions Apogée, 240 p, 120 F).

● **LE BEAU TÉNÉBREUX À L'ÉCRAN,** d'Henri Agel
Les travaux de celui qui créa en 1950 le cours de préparation au concours de l'IDHEC méritent le respect. Agrégé de lettres dissident, attaché à l'étude des grands mythes, Henri Agel cherche ici dans l'histoire du cinéma l'incarnation du *« bel homme à l'air sombre et mélancolique »* qui inspira Gérard de Nerval et Julien Gracq. Cela lui permet d'évoquer l'armada des grands séducteurs du cinéma hollywoodien, Humphrey Bogart en tête, *« captivant seigneur du film noir »*, et de convoquer sa culture cinéphilique mondiale, de Gérard Philipe à Alain Delon, Marcello Mastroianni à Bruno Ganz, Max von Sydow à Daniel Olbrychski. (L'Harmattan, 238 p, 140 F).

● **LECTOR IN CINÉMA,** coordonné par Christian-Marc Bosseno
Le beau visage d'Anna Karina tenant *Capitale de la douleur* de Paul Eluard sur son coeur dans *Alphaville* de Jean-Luc Godard ouvre ce dossier consacré aux liens qui unissent l'écran et l'écrit, le mot et l'image, l'imprimé et le geste, le livre et la lumière. Un numéro superbe, où sont étudiés la place des mots imprimés dans les films, les livres sur les films et les livres dans les films, l'image de l'écrivain chez Resnais, Cronenberg, Godard et les frères Coen, l'illustration des textes sacrés, avec entre autres des entretiens avec Jean Louis Schefer, Jean Gruault, Michel Ciment (Revue Vertigo n° 17, éd. Jean-Michel Place, 192 p., 140 F).

● **ENTREPRISE ET CINÉMA,** de Georges Pessis
Franju, Rouquier, Resnais, Godard, Varda : les plus grands cinéastes ont réalisé des films de commande. Initié par le ministère de l'emploi et de la solidarité, agréablement illustré, cet ouvrage sur l'histoire du cinéma documentaire au service de l'industrie ouvre un chantier historique : comment ces films racontent, à leur *manière, l'histoire de notre société, et inventent* d'autres formes de relations à la réalité. (La Documentation française, 256 p, 240 F)

J-L. D.

Retour sur image

Du réel à la fiction : une réflexion sur les rapports entre cinéma et histoire

DE L'HISTOIRE AU CINÉMA
Sous la direction d'Antoine de Baecque et Christian Delage.
Ed. Complexe, 223 p., 139 F.

Réunissant certaines des communications qui se sont tenues dans le cadre d'un séminaire à l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), de 1995 à 1997, l'ouvrage propose de *« réfléchir à la manière dont le cinéma contribue à la vitalité et la diversité des réflexions actuelles sur l'écriture et le statut de vérité de l'histoire »*. Une des principales raisons de son intérêt tient dans les façons extrêmement diverses dont il confronte ces deux domaines – cinéma et histoire – longtemps tenus pour irréductibles en raison de leur nature respective.

Ainsi que le rappellent les contributions de Paul Ricoeur et de Roger Chartier, c'est dans la crise de l'histoire comme science et dans l'interrogation de ses propres méthodes que naît une telle possibilité, à partir de la notion centrale de récit. Le discours historique relevant de cette catégorie, sa *« modalité de vérité »* est en droit d'être interrogée au même titre que celle de la fiction. A partir de cette préalable incertitude, philosophes et historiens composent un ensemble passionnant. Pour évoquer, par exemple, à l'*instar de* Jacques Revel, à quoi une méthodologie et une écriture historiques peuvent recouper la vision d'un film (la microhistoire et le principe de décentration à l'oeuvre dans le *Blow Up* d'Antonioni), voire la modernité *cinématographique* dans son ensemble, dès lors qu'il s'agit pour Arlette Farge de *« garder le goût de l'inaccompli, écrire l'événement comme s'il n'était pas achevé, décrire les contours de ce qui ne s'est pas fait, ouvrir autant de débats et de questions permettant de montrer que rien d'avance n'est acquis, ni les drames, ni même la morne banalité des jours »*.

Quittant le domaine, aussi séduisant soit-il, des analogies, d'autres auteurs se jettent plus franchement à l'eau, analysant les *lumières ou les clairs-obscurs qui* passent du réel à l'écran et de l'écran au réel. Christian Delage fait ainsi du cinéma – à partir d'une riche analyse de *La Nuit du chasseur* de Charles Laughton – une des formes de l'expérience de l'histoire ; Vincent Guigueno déduit moins des *Temps modernes* de Chaplin une illustration fidèle de la réalité industrielle de son époque qu'une dénonciation efficace du taylorisme par la confrontation entre le rationalisme technique et le corps burlesque ; Stuart Liebman montre enfin comment deux des premiers films réalisés (tous deux en 1948) sur le Génocide en Pologne – *La Dernière Etape* de Wanda Jakubowska et *La vérité n'a pas de frontière* d'Aleksander Ford – ont davantage servi le pouvoir soviétique dans sa mise au pas du nationalisme polonais que la vérité historique sur la période considérée.

Si l'on se demande parfois, à la lecture de ces textes, quel champ d'étude, de l'historique ou du cinématographique, est exactement au service de l'autre, la remarquable contribution de Jacques Rancière mettra tout le monde d'accord. Renvoyant dos à dos l'histoire du cinéma et le cinéma comme document d'histoire, le philosophe propose ce dépassement dialectique en forme de coïncidence : *« L'âge du cinéma est l'âge de l'histoire en son acception moderne. »* Soit, à travers cette idée que le cinéma incarne idéalement le passage d'une conception classique de la représentation (poétique) à une conception moderne de celle-ci (esthétique), sa disposition, entre tous les arts, à être plus qu'un art : la vie.

Jacques Mandelbaum

Renoir « dans le sens du courant »

Une bonne part de la correspondance de l'auteur du « Caporal épinglé » montre moins un artiste habitué à faire des choix qu'un homme qui compose avec les circonstances

JEAN RENOIR
CORRESPONDANCE
(1913-1918)
Edité par David Thompson et Lorraine Lo Bianco.
Plon, 588 p., 220 F.

C'est la première fois qu'une aussi vaste portion de la correspondance de Jean Renoir est réunie. Elle provient de la Arts Special Collections Library de l'université de Los Angeles, ce qui explique sans doute pourquoi les courriers écrits après 1940 se taillent la part du lion.

Ecriture intime, officielle, chaleureuse, d'une totale sincérité ou guidée par les circonstances, les lettres, dont le style reflète toujours la faconde du personnage, tracent un portrait qui, tout en étant à la première personne, échappe aux justifications rétroactives de l'autobiographie. Les longues correspondances entretenues avec les amis du couple Renoir, comme les cinéastes Robert Flaherty ou Albert Lewin, le dramaturge Clifford Odets, le scénariste Dudley Nichols, Ingrid Bergman et tant d'autres, constituent la colonne vertébrale du livre et côtoient les lettres de Jean à Dido, sa compagne lorsque Renoir se trouve éloigné d'elle.

Dans son livre sur son père Auguste Renoir, Jean évoque la *« théorie du bouchon »*, selon laquelle *« il faut se laisser aller dans la vie comme un bouchon dans le sens du courant »*. Cette philosophie semble avoir inspiré toute la vie du cinéaste. Ainsi, les lettres de Renoir montrent moins un artiste habitué à effectuer des choix décisifs qu'un homme cherchant à composer avec les raisons de tout le monde. Même s'il y eut, dans sa vie, des décisions radicales. Lorsqu'il démissionne en 1934 du Syndicat des chefs cinéastes français pour se désolidariser d'une manifestation contre le travail des étrangers dans les studios, il le fait *« parce que la lutte contre les étrangers de la corporation (...) semble un mauvais moyen pour améliorer la situation »* et parce que les syndicats sont là pour *« favoriser des relations amicales entre des gens qui sans cela ne se verraient jamais »*. Son départ aux Etats-Unis bénéficie aussi d'un éclairage particulier.

AMBIGUÏTÉS

On apprend d'abord que Samuel Goldwyn avait essayé d'inviter Renoir à Hollywood en 1938. Lorsqu'il part en 1940, ce n'est pas *avant d'avoir offert ses services de* cinéaste au gouvernement de Vichy et d'avoir obtenu l'autorisation de s'exiler. Ses démarches auprès de l'Etat seront appuyées par diverses *considérations destinées à* caresser le gouvernement dans le sens du poil. Conviction profonde ou calcul ? Renoir, dans sa lettre à Tixier-Vignancour, responsable du cinéma à Vichy, regrettera que, *sur* la Côte d'Azur où il s'est retrouvé, à côté de ses camarades véritables professionnels *« la racaille que vous connaissez (...) continue à s'agiter. » « Et je n'entrevois pas encore,* ajoute-t-il, *les moyens de les éliminer. »* Phrases terribles. C'est avec une sorte de gentillesse faussement débonnaire qu'il écrit à Darryl Zanuck, *qui l'avait embauché* pour son premier film américain, *Swamp Water* (*L'Etang tragique*), et lui reprochait la lenteur du tournage : *« Puisque mes méthodes semblent être à ce point en désaccord avec vos idées, pourquoi prolonger une collaboration qui ne procure aucun enthousiasme à l'un comme à l'autre ? »*

Mais, au-delà des considérations à courte vue ou guidées par les circonstances, Renoir va rester fidèle à un petit nombre de principes. *« Je crois que le film doit être national dans son esprit (comme le sont le film américain et le film russe...) et que là, il faut être intransigeant »* (1934). Cette exigence du national est néanmoins pour Renoir le seul moyen d'atteindre à l'universel. Ainsi, il écrit à Clifford Odets en 1951 : « Tartuffe, Le Bourgeois gentilhomme, Le Mari trompé *étaient aussi parisiens que ton acteur et sa femme sont new-yorkais, et ils étaient aussi universels. »*

Enfin, et c'est là le plus admirable de ses lettres, il est possible de sentir le moment où la *conscience* de Renoir bascule, où les catastrophes du siècle amèneront l'auteur du *Caporal épinglé* à cette morale de l'acceptation qui sera celle du *Fleuve*, cette vision de la *modernité comme destructrice* qui sera évidente dans *Le Déjeuner sur l'herbe*.

« Il y a une seule chose dont je suis à peu près sûr : c'est que le "progrès" a été une erreur et que, plus nous possédons de commodités matérielles, plus notre situation sur cette terre s'en trouve compliquée », écrit-il en 1947. *« Le progrès est une chose terrible*, constate-t-il encore en 1963, *et les avantages des tramways, avions, réfrigérateurs, anesthésie et conservation des aliments sont chèrement payés par la disparition de merveilleuses habitudes et traditions. »*

La correspondance de Renoir permet d'affiner notre vision de celui qui restera le plus grand cinéaste français. Ses contorsions, sa manière d'éviter les conflits, de prendre pour lui les arguments des autres, fussent-ils les plus douteux, confirment en tout cas à quel point une phénoménale capacité d'absorption a supplanté chez lui l'affirmation radicale des choix et des refus.

Jean-François Rauger

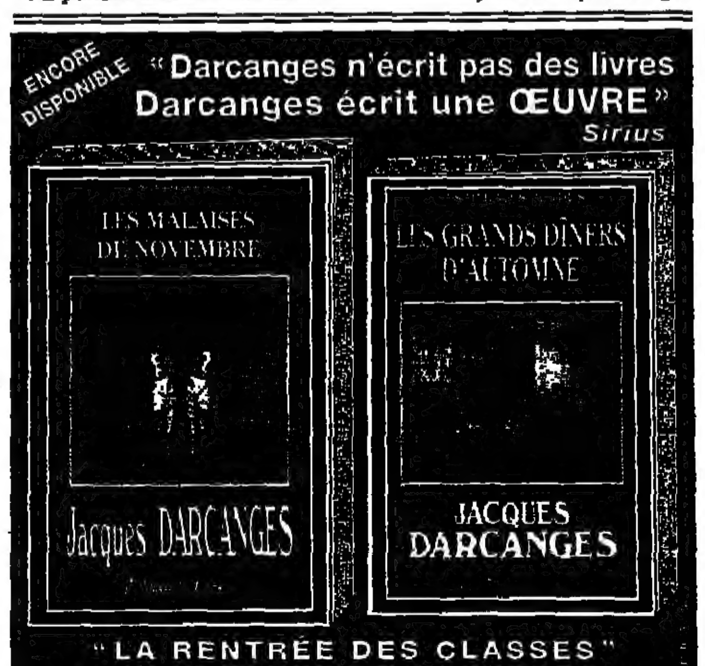

Gérôme, l'art comme une industrie

A travers une analyse du cas Gérôme, Hélène Lafont-Couturier amorce une relecture critique du pompiérisme, phénomène économique et social

GÉRÔME
d'Hélène Lafont-Couturier,
éd. Herscher, 136 p., 272 F.

Comment traiter de l'art pompier ? Depuis qu'il intéresse à nouveau, il n'a fait l'objet jusqu'ici que d'ouvrages revendicatifs. Leurs auteurs, avec des arguments vagues ou spécieux, s'efforcent de démontrer l'injustice de l'oubli qui a frappé ces peintres depuis leur mort et d'établir qu'ils étaient, autant sinon plus que les impressionnistes, les grands artistes de leur temps. Ils auraient préservé le beau métier, ils auraient défendu les sujets sacrés et mythologiques contre l'invasion du profane et du moderne. Ces démonstrations, si éloquentes soient-elles, se heurtent aux œuvres, dans lesquelles il demeure impossible de voir plus que de vastes illustrations.

Il faut trouver un autre angle pour analyser l'académisme IIIe République et son succès. Le *Gérôme* d'Hélène Lafont a ce remarquable mérite. Il évite l'hagiographie et examine l'œuvre comme une imagerie industrielle. Aux éléments d'une biographie artistique, il ajoute les éléments d'une histoire du commerce et de la diffusion. Gérôme, peintre à succès, l'est d'autant mieux qu'il épouse en 1863 Marie Goupil, fille d'Adolphe Goupil. Ce dernier a fondé en 1829 sa maison en s'associant avec un éditeur d'art. Elle a pour objet de *« contracter tous marchés pour la vente, l'achat, la commission, la confection et l'édition de toutes gravures et lithographies »*. Autrement dit, la confection et la commercialisation des images mécaniques obtenues à partir de la peinture ou du dessin grâce à la gravure et, peu après, la photographie. En 1846, Goupil ajoute à son métier celui de marchands de tableaux : ajoute, parce que, pour lui, les originaux ne viennent qu'au second rang, après leurs copies. Mais posséder les premiers lui permet d'en contrôler les droits de reproduction et, par conséquent, d'augmenter ses profits. Il les augmente tant qu'il ouvre des succursales dans l'Europe entière, ainsi qu' à Alexandrie, à Sydney, à Johannesburg, à New York. Il y défend à sa façon l'art français et son gendre, lequel – échange de bons procédés – fournit des tableaux pour son industrie.

« Suite d'un bal masqué » (1857)

LAUROS GIRAUDON/MUSÉE CONDÉ DE CHANTILLY

En 1867, Zola dénonce le pacte : *« Evidemment, M. Gérôme travaille pour la maison Goupil, il fait un tableau pour que ce tableau soit reproduit par la photographie et la grave et se vende à des milliers d'exemplaires. Ici, le sujet est tout, la peinture n'est rien, la reproduction vaut mieux que l'œuvre. »* L'offre ayant créé la demande, la demande en vient à diversifier l'offre selon les clientèles. *« Il n'y a pas de salon de province* – poursuit Zola – *où ne soit pendue une gravure représentant le* Duel au sortir d'un bal masqué *ou* Louis XIV et Molière ; *dans les ménages de garçons, on rencontre* L'Almée et Phryné devant le tribunal ; *ce sont là des sujets piquants qu'on peut se permettre entre hommes. Les gens plus graves ont* Les Gladiateurs *ou* La Mort de César. *M. Gérôme travaille pour tous les goûts. »* Hélène Lafont établit impeccablement la justesse de ces propos. Elle juxtapose cinq reproductions du *Duel*, la plus coûteuse lithographiée à 40 francs, la moins chère 1 franc, photographie de format carte. Elle montre que Gérôme consent à des opérations douteuses : l'estampe de son *Roi Candaule*, du genre graveleux, se vend en paire avec une niaiserie sentimentale d'Hamon, *Ma sœur n'y est pas*. La seconde est en vitrine, la première dans le magasin. L'artifice permet d'éviter toute censure morale. Résultat : les images de Gérôme inondent la planète et ses tableaux valent très cher, surtout aux Etats-Unis, où Goupil a une galerie. Gérôme a le talent des sujets populaires. Il s'empare des hommes illustres et en fait des figurines de cire. Il ne craint pas les symboles triviaux et intitule *Les Deux Majestés* un paysage où un lion regarde le soleil couchant. Orientalisme de bazar, érotisme de hamman, vignettes pour encyclopédies, il fournit, il fournit. Goupil *imprime, imprime*. Gérôme est un peintre de l'âge industriel, ayant compris l'essentiel du système. Ce pourrait être aussi une définition de l'art pompier : peinture saisie par le vertige de sa reproduction mécanique et le rêve du succès universel.

Ph. D.

Délice de l'épouvante

FINI MUNDI
anthologie de textes oisis
et préfacés
par Jorge Luis Borge
avec les peintures
de John Martin
choisies et commenté
par William Feaver.
Ed. FMR, coll. « Les Sies
de l'homme », 200 p.,
39 ill., 1 500 F.

L'apocalypse est usujet de premier ordre. ıorreur, l'angoisse sont, eart, des ressorts puissant *« Pourquoi n'y a-t-il plus persoe pour chanter l'aurore et pourqı tout le monde chante-t-il le crépule ? »*, affectait de se demander Eges en *1978. Il suggérait que l'hire de* l'humanité compte plus ccatastrophes que d'apogées.

Franco Maria Ricci lui ait demandé une anthologie depouvantes littéraires. Elle pat aujourd'hui, à titre posume évidemment. Les auteurs st excellents, Virgile, Pline le Jeu, Pepys, Voltaire. Du Bellay, Qvedo, Volney, Pound méditent : les ruines. L'exercice est ancienais, bien écrit, il ne manque p son effet.

A ces fragments s'ajoute les peintures de John Martin. Britannique se fit une spécialides tableaux terribles. Des année810 à sa mort en 1854, il peignit darchitectures babyloniennes soules cieux où crèvent orages et towillons. Des foules drapées s'agnt, se désespèrent, meurent. Le mer est parfait, le pathos paroxystie. On imagine le danger : la tenr, trop souvent répétée dans :s images trop parfaites, n'effe plus.

*C'est l'un des paradoxes de l'*vrage : il déplore le mal sur si bı papier, il l'illustre avec des clichéı nets, il le raconte en de si bei poésies et proses qu'il rend t supportable la tragédie sur laque il prospère.

Ph.

Rome : une esthétique à part entière

Enrichi des dernières découvertes, le panorama de Bernard Andreae redonne à l'art romain sa juste place

L'ART ROMAIN
de Bernard Andreae.
Citadelles et Mazenod,
« L'Art et les grandes
civilisations »,
640 p., 138 planches en couleurs
et 700 illustr.
en noir et blanc, 980 F.

L'*Art romain* a vingt-cinq ans. Il s'agit, on l'aura compris, du livre rédigé par Bernard Andreae, ancien directeur de l'Institut archéologique allemand de Rome, à la demande de l'éditeur Mazenod. Il reparait aujourd'hui, profondément remanié, pour tenir compte des plus récentes découvertes archéologiques qui, assure l'auteur, *« ont plutôt enrichi que véritablement modifié le tableau d'ensemble »*. En 1973, l'entreprise était ambitieuse : outre les difficultés inhérentes à l'élaboration d'une telle somme, l'art romain souffrait d'une triste réputation. Il n'était, au mieux, qu'un commentaire affadi de l'art grec, comme la philosophie tout entière serait un commentaire de Platon. Des critiques ou des historiens, et non des moindres, répandaient couramment cette opinion, de Winckelmann à Malraux. Lorsque les Romains se débarrassèrent de l'égide grecque, ils se précipitèrent vers les mirages de l'Orient. Les arguments ne manquent pas, à l'appui de cette thèse : les monuments, de la République à l'Empire, usent de thèmes puisés chez les Grecs, d'autant plus facilement que leurs auteurs venaient pour la plupart d'Attique ou de Macédoine. Jusqu'à Virgile qui, dans l'*Enéide*, fait dire à Anchise que le peuple romain doit laisser à d'autres la gloire de créer des statues, pour se consacrer à son devoir de souveraineté sur le monde.

Andreae balaie ces critiques : la société romaine *« a été en mesure d'unifier la totalité du Bassin méditerranéen et une grande partie des terres environnantes parfois bien au-delà d'une proximité immédiate. (...) Sur toute l'étendue de cet immense empire, tous les hommes nés libres ont fini par avoir le droit de citoyenneté et la possibilité de vivre sous les mêmes lois. Cette organisation gigantesque suppose un don inné pour l'ordre et une conception du monde qui trouvent nécessairement leur expression dans l'art. »*

REGARD PERÇANT

L'ordre, la hiérarchisation, le pouvoir : d'inspiration grecque ou orientale, l'art a dû passer sous les fourches caudines des commanditaires. L'artiste est anonyme, le plus souvent : ce sont les détenteurs du pouvoir, *« les consuls, mais aussi magistrats civils et militaires, puis membres de la cour impériale, ainsi que les personnes privées de toutes les classes sociales – qui acquièrent une importance particulière comme coresponsables d'un environnement peuplé d'œuvres d'art de toute sorte. »* On comprend mieux que le portrait se soit imposé comme l'un des fleurons de l'art romain, issu des têtes votives de l'art étrusco-italique, et de la tradition du *ius imaginum*, le privilège des classes nobles de conserver les masques mortuaires de leurs ancêtres : *« La nouvelle forme qu'emprunte le portrait romain n'a pu se réaliser pleinement que le jour où les sculpteurs commencèrent à tirer parti de la forme hellénistique tardive, proche de la vie. (...) L'art romain du portrait représente une autre race d'hommes et la représente autrement que l'art grec. Les Romains ont un regard perçant, inquisiteur, impitoyable. Ils ne se perdent pas dans leur rêve, ils ne s'environnent pas de pathos. »*

Lié aux pouvoirs, l'art romain se décline selon les gouvernements successifs. De la louve fondatrice à la victoire du christianisme, de la République à l'Empire, du siècle d'Auguste à Constantin, chacun a imprimé sa marque sur la culture de son temps, et le livre mêle art et politique de manière exemplaire. Ainsi cette analyse fouillée des fresques bacchiques de la villa des Mystères à Pompéi, qui témoignent d'*« un moment où la société aristocratique imitait le luxe et la magnificence qui s'étalaient à la cour des princes hellénistiques »*. A Dionysos, Octave va préférer Apollon, dieu de l'ordre, de la clarté, de la mesure. Devenu Auguste (27 av. J.-C.), il s'entoure d'un cercle d'intimes dont fait partie Mécène. Dionysos n'est pas abandonné : on le retrouve dans des scènes décorant les chambres à coucher de la villa de Julia, fille d'Auguste et épouse d'Agrippa. L'effet produit est apparemment aux antipodes de la réalisation la plus significative du règne, le Forum Augustum, monumental et officiel. Il en est, selon Bernard Andreae, un complément indispensable. Ce qui les unit, c'est cette volonté romaine de *« se rendre maîtres de l'imagerie grecque, autant pour assimiler toutes les connaissances qu'elle contient que pour la satisfaction esthétique, mais surtout pour faire de ces images, dans une refonte complète de la forme, les hérauts d'une nouvelle et transcendante manière d'exprimer le monde »*.

Cette manière nouvelle qui caractérise l'art romain sera elle-même remplacée par une autre transcendance : en 313, avec l'édit de Milan, Constantin reconnaissait que le christianisme était la force spirituelle la plus importante de l'Empire. Après avoir étendu leur impérialisme sur la quasi-totalité du monde connu, les Romains allaient tenter de le développer dans l'au-delà. Une histoire différente, qui fait interrompre le livre dès Constantin, et donc bien avant la chute de Rome (476). On ne lui en tiendra pas rigueur : tel quel, bourré d'informations, de plans, de cartes, de figures, *L'Art romain* est un ouvrage nécessaire.

Harry Bellet

Rencontres mémorables

VU, VUS, VUES
Les années 60,
figures de liberté
de Pierre Descargues
et Catherine Valogne.
Préface de Cavanna,
éd. Cercle d'art,
208 p., 245 F.

Il fut un temps, heureusement révolu, où les critiques d'art savaient tout faire : bien obligé, les journaux étaient pingres, et n'allaient pas vous octroyer les services d'un photographe professionnel. Pierre Descargues, à qui on doit quelques interviews qui ont marqué l'histoire de l'art, et Catherine Valogne, plus attirée par le théâtre et l'architecture, n'allaient pas en reportage sans leur appareil photo. Des milliers de clichés, échelonnés de 1955 à 1969, s'empoussiéraient dans leur grenier, d'où Philippe Monsel, le directeur des éditions Cercle d'art, a eut la bonne idée de les sortir. A effeuiller ces souvenirs, on se prend à regretter qu'il n'ait pu tout publier. Certaines photos sont des témoignages exceptionnels : la cession d'une zone de sensibilité picturale immatérielle par Yves Klein, le 10 février 1962 ; Ionesco attablé devant un monceau de bouteilles vides, qui ne sont peut-être pas pour rien dans le flou de l'image ; Fellini parlant avec les mains à Lo Duca, d'érotisme bien entendu ; la Préobrajanska, presque nonagénaire, dansant rue de Douai ; Marcel Duchamp tirant sur un cigare ; Philippe Sollers sage comme un premier communiant et Umberto Eco aux débuts de la trentaine ; Richard Mortensen, aux yeux merveilleusement exorbités, Arthur Adamov pareillement halluciné, ou Pierre Soulages jaillissant d'un de ses tableaux. C'est un monde qui resurgit, et qui fait se demander à Cavanna, préfacier pour l'occasion : *« Mais où étais-je donc, pendant tout ce temps ? »* Il y a des albums de famille où l'on regrette de ne pas figurer.

Ha. B.

Livraisons

● **ATELIERS DE LA RENAISSANCE**, ouvrage collectif sous la direction de Roberto Cassanelli
C'est un livre massif, fort érudit et passionnant quant à son thème. Comment s'organisait le travail collectif dans les ateliers de la Renaissance ? Quels rapport, de complémentarité, de service, de rivalité, le maître – Giotto, Pisanello, Bellini, Raphaël ou Carrache... – entretient-il avec ses élèves, ses disciples, avec tous les épigones ou anonymes qui travaillent à ses côtés, sous ses ordres ? Onze chapitres dus à des spécialistes sur les principales écoles de la Renaissance composent cet ouvrage (DDB/Zodiaque, 334 p., 360 F, jusqu'au 31 juillet, ensuite 410 F).

● **GENEVIÈVE ASSE. L'ŒUVRE IMPRIMÉ 1942-1997**, de Rainer Michael Mason
« Une sensualité sans compromission, toujours plus avide d'obtenir de la matière ses ressources de lumière et d'étendue. » La définition de François Chapon est juste. Comme dans la peinture, Geneviève Asse cherche avec la gravure une certaine qualité qui serait propre à l'art, une qualité qui n'aurait nul besoin de s'appuyer sur une idée du monde dont cet art serait l'illustration. Son travail avec les poètes – André Du Bouchet, André Frénaud Yves Bonnefoy... – l'atteste. Comme les mots mêmes de l'artiste : *« Retrait et affirmation »* ; *« contenu de plénitude et aussi d'inquiétude »* ; *« c'est un peu un flux et un reflux, une recherche d'entrée dan les choses »*. Avec des contributions de Geneviève Asse, René de Ceccatty, François Chapon, Laure Eynard, Charles Juliet (Cabinet des estampes du Musée d'art et d'histoire de Genève, 230 p., 600 F). **P. K.**

● **TOLÉRANCE ET INTOLÉRANCE DE L'ÉDIT DE NANTES À NOS JOURS**, sous la direction de Guy Saupin
Jalon inattendu d'une année de commémoraion soutenue de l'édit royal donné à Nantes par Henri IV le 30 avril 1598, cet album collectif de bonne tenue offre une solide initiation aux enjeux de concorde et de tolérance confessionnelle du siècle des Réformes à nos jours. Le propos, toujours clair et d'un didactisme qui n'est ni cuistre ni simpliste, est soutenu par une iconographie soignée et parfois d'une précieuse rareté. De l'excellente entrée en matière de David El Kenz aux pistes les plus contemporaines, esquisées par Jean Baubérot, ce beau livre n'a eu que le tort de respecter le calendrier de l'anniversaire, donc de paraître après la vague éditoriale de cet hiver. Puisse le Mai du livre d'art lui offrir le public qu'il mérite (éd. Apogée/Presses universitaires de Rennes [distr. PUF], 128 p., 198 F).

● **VOYAGES AVEC UN ÂNE DANS LES CÉVENNS**, de Robert Louis Stevenson et Nils Warolin
Voyages... S'il rétablit le titre original du texte fameux de Stevenson, le pluriel peut surprendre tant il semble abusif. Si célèbre que soit le périple cévenol de l'auteur de *L'Île au trésor* et de son inoubliable Modestine, l'écrivain écossais n'entreprit qu'un seul voyage, entre Le Monastier-sur-Gazeille et Saint-Jean-du-Gard à l'automne 1878. A l'occasion du cent vingtième anniversaire de cette mémorable expédition, Nils Warolin propose la première édition illustrée de ce classique de la littérature de voyage, livré ici dans une traduction fluide des années 20, signée Fanny Laparrat. En deux cents photos, d'une superbe sobriété, il nous donne à voir une nature plus ensauvagée que celle de la fin du XIXe siècle. Illustration des sentiments du voyageur, contrepoint à l'évocation dramatique, parfois même narquoise, de la mémoire du lieu (épopée des camisards ou effroi de la bête du Gévaudan), ce regard parallèle redouble l'envie d'emprunter l'itinéraire de l'écrivain, aujourd'hui officialisé en GR 70, ce qu'un guide pratique très complet en fin d'ouvrage rend presque enfantin. La meilleure des invitations au voyage (Ed. du Rouergue, 256 p., 250 F). **J.-J. C.**

Le génie de Saint-Pierre

Délaissant l'architecte, le peintre, le décorateur, Charles Avery s'est intéressé au sculpteur Bernin qui prit Rome et le Vatican comme lieux d'expression de ses sublimes audaces

BERNIN
de Charles Avery.
Traduit de l'anglais
par David Finn,
photographies de David Finn.
Gallimard, 288 p., 400 ill.
dont 80 en couleurs,
460 F jusqu'au 30 juin,
530 F ensuite.

Le génie est transgressif. S'il invente ses propres lois, c'est pour aller au-delà, pour ne s'arrêter nulle part, pour attester une puissance créatrice qu'aucune faiblesse humaine ne semble pouvoir ralentir ou interrompre. Le génie est généreux. S'il participe d'un orgueil démesuré, c'est pour *mieux donner à voir, à sentir,* à penser et à jouir d'une beauté qui, avant lui, n'existait pas, ou bien était enclose dans le bloc de marbre, dans la matière des mots, dans les couleurs, dans l'esprit. Ce n'est pas à un public choisi et raffiné que cette jouissance est proposée, mais au plus grand nombre ; elle n'est pas mesquine *et égoïste, destinée aux petits* musées ou chapelles privés, mais se déploie selon les plus amples perspectives.

Bernin, exacte et admirable figure de ce génie, de cet orgueil et de cette générosité, travailla assurément durant toute sa longue vie (1598-1680) pour les princes, les pontifes, qui furent ses interlocuteurs et ses bailleurs, lesquels eurent, de plus, l'intelligence de ne pas s'effrayer de son audace. *Mais ses œuvres les plus célèbres* furent sculptées pour être montrées sur les places, les ponts, dans les églises, offertes donc au plaisir, à l'admiration et à la piété de tous. Une ville entière, Rome, centre du monde catholique, fut son « atelier », sa galerie d'exposition. *« Vous êtes fait pour Rome et Rome pour vous »*, lui avait dit Urbain VIII, son protecteur, qui lui confia le soin d'achever Saint-Pierre, centre de ce centre : ce

RMN/PARIS-MUSÉE DU LOUVRE

Esquisse à l'encre, préparatoire à « La Vérité dévoilée par le temps »

qu'il fit durant près de cinquante années. *« Ce qui s'offre à la vue est une chose entièrement nouvelle, une chose que l'on n'aurait même pas conçue en songe »*, écrira le premier biographe du Bernin, Filippo Baldinucci, pour qualifier cette œuvre multiforme – du baldaquin aux sculptures, des colonnes aux chandeliers et aux crucifix – qui traduisait en termes esthétiques la vision du monde et de Dieu, que le concile de Trente et la Contre-Réforme avait autorisée.

Avant cela, le pape Paul V, recevant Gian Lorenzo Bernini, dit Le Bernin, alors jeune adolescent, en même temps qu'il lui donnait *« douze médailles d'or, soit autant qu'il pouvait en tenir dans ses mains »*, s'adressant au cardinal Barberini (futur Urbain VIII), prophétisa en ces termes : *« Nous espérons que ce jeune homme deviendra le Michel-Ange de notre siècle. »* Et le chroniqueur de poursuivre : *« Au lieu de tirer vanité de ses heureux résultats et des louanges des puissants (une conduite qui sied aux mesquins et à ceux dont le dessein est tout autre que d'atteindre une vraie gloire), le garçon s'appliqua sans relâche à l'étude. »* Il s'y appliqua, devint un monstre de travail, laissa loin derrière lui toute concurrence. On ne peut, en revanche, être absolument sûr qu'il ne tira de toute cette gloire aucune *« vanité »*...

L'homme était redoutable, jaloux de son génie, violent : en 1638, il fit défigurer au rasoir, par une servante, sa maîtresse, Constanza ; lui-même armé d'un pied-de-biche, poursuivit jusqu'à la basilique Saint-Pierre son propre frère Luigi, qui avait bénéficié des faveurs de l'infidèle. Urbain VIII le couvre, exile la servante. On lui trouve, pour calmer ses ardeurs, une femme d'une *« docilité sans faille, (...) discrète et dénuée de duplicité, très belle mais sans affectation. »* Le mariage, célébré en mai 1639, le sort d'une profonde dépression. Il devient pieux ; d'une piété qui ne recule pas devant la force des images pour s'exalter.

Quelques décennies après sa mort, Bernin, ainsi qu'il l'avait lui-même prédit, tomba dans une certaine disgrâce esthétique. Son audace n'était pas assimilable par le néoclassicisme triomphant. Le baroque devint synonyme de mauvais goût. Dans la critique, tous les excès furent permis : Joshua Reynolds reprocha ainsi au *David* de Bernin d'avoir une physionomie trop singulière et *« une expression très méchante »* ; quant à cette sublime hardiesse qui consiste à montrer l'homme lançant la fronde se mordant la lèvre inférieure, Reynolds n'y vit qu'un manque de distinction... Ruskin, à la suite de Winckelmann, accentua ce déni du génie (et accessoirement du chrétien) en faisant de Bernin l'incarnation même de l'Antéchrist !

L'ouvrage de Charles Avery, qui s'intéresse surtout au sculpteur – laissant de côté l'architecte, le peintre, le décorateur, l'écrivain... –, a le grand mérite de faire la plus large place aux esquisses et travaux préparatoires de l'artiste. Agrémenté de sages et belles reproductions, ce parti pris permet de mesurer et d'admirer la part de besogne et d'anticipation que comporte l'œuvre du Bernin. On regrettera simplement l'absence de repères chronologiques.

P. K.

★ **Signalons également le livre de Bruno Contardi (texte) et d'Aurelio Amendola (photos), *Saint-Pierre*, qui offre de nombreuses vues de tous les aspects de la basilique (Actes Sud/Motta, 192 p., illustr. en noir et blanc, 296 F jusqu'au 30 juin, ensuite 370 F.)**

Vélasquez insaisissable

Yves Bottineau affronte l'artiste. Mais, sous les assauts de l'érudition, la peinture se défend

VÉLASQUEZ
d'Yves Bottineau.
Citadelles & Mazenod,
« Les Phares ».
352 p., 300 ill., 880 F.

Invinciblement, un mot vient à l'esprit : classique. Cette biographie de Vélasquez est d'un classicisme éprouvé, jusque par son plan, celui d'un récit en trois périodes, la jeunesse, la maturité, la vieillesse. La méthode suivie par l'auteur pour étudier les œuvres est celle, non moins classique, de l'histoire la mieux documentée grâce aux archives de toutes sortes. Elle repose sur une connaissance très nourrie des circonstances politiques, sociales, religieuses. Sur la vie de la cour, les affaires petites et grandes de la monarchie espagnole, le milieu lettré madrilène, les fréquentations du peintre, ses ambitions personnelles, la manière dont il conduit sa carrière, le caractère et le rang de ses modèles, l'ouvrage abonde en précisions. La plupart éclairent les œuvres. Quelques-unes ont l'effet inverse et placent l'historien dans une situation incertaine. Le portrait du comte de Benavente est-il de Vélasquez, alors qu'il est passé pour une toile de Titien et que certains y ont reconnu des traces du Greco ? Et d'abord de quel comte s'agirait-il ? Du dixième ? Du neuvième ? Du dixième plutôt, ce qui daterait la toile de la fin des années 1640. Par malheur, les données techniques suggèrent une exécution autour de 1630. Dans ce cas, il ne pourrait s'agir de don Juan Francisco, mais de son père don Antonio Alonso. Resterait alors à expliquer l'influence vénitienne...

De telles controverses animent le livre, qui rebondit de tableau en tableau, de discussion en discussion, d'attribution en attribution. L'auteur y prend plaisir, un si grand plaisir qu'il l'avoue. *« Aussi l'amateur se prépare-t-il à une délectation intense quand vient le moment d'étudier la Vue de Saragosse »*, écrit-il. Le problème, à nouveau, est de paternité : Vélasquez ou son gendre Juan Bautista del Mazo ? Ce dernier très probablement, pour de sérieuses raisons.

Il n'en est que plus étrange que l'analyse, si attentive et savante, suspende son cours quand se posent les questions d'interprétation que suscitent les toiles les plus illustres de Vélasquez. *Le Christ chez Marthe et Marie* de 1618 est une composition qui intrigue parce que la présence du Christ est montrée par un subterfuge. Au premier plan, deux femmes – qui sont-elles ? – préparent un repas et la nature morte abonde en symboles, poisson, œuf, cruche. Au-dessus, dans ce qui semble un cadre, se voient les trois figures majeures. Tableau dans le tableau, reflet dans un miroir, fenêtre dans un mur ? Il y a là matière à réflexion, *d'autant que des échos s'observent* entre les deux plans, les figures, leurs poses. Ambiguïté, écrit l'auteur. Ambiguïté ou spéculation intellectuelle ? La toile pourrait passer pour la réunion de différents modes de désignation du motif par la peinture, réunion dont il resterait à déterminer la nécessité.

La Vénus au miroir n'est pas moins énigmatique et appellerait des analyses plus développées que celles que lui consent Yves Bottineau – pour ne rien dire des *Ménines*. De celles-ci, il ne suffit pas d'évoquer, sans vraiment les examiner ou les réfuter, les « commentaires très complexes » qu'elles ont inspirés. On comprend mal ces réticences, le parti pris d'abstention qui retient d'affronter la bizarrerie d'une composition où *tout déconcerte le regard*, jusqu'aux crochets du plafond et aux tableaux pendus aux murs – à peine visibles. Si illusoire soit cet espoir, on ne peut se résigner à ne pas comprendre plus avant et à tenir Vélasquez pour définitivement insaisissable.

Ph. D.

Portrait : de l'idéal au vrai

A travers les Clouet, une méditation sur les équivoques d'un genre et son évolution

JEAN & FRANÇOIS CLOUET
d'Etienne Jollet.
Ed. Lagune, 320 p., 544F.

Leurs yeux sont perdus dans le vide, fixés dans une direction extérieure au tableau. Impassibles, ils regardent devant eux, comme s'ils observaient encore quatre siècles après leur mort, ceux qui les contemplent aujourd'hui. Tous sont des nobles. Hommes et femmes, souvent jeunes, beaux toujours ou du moins toujours embellis, ils sont quelquefois peints à l'huile, avec les couleurs les plus vives. Plus souvent ils sont dessinés, traits d'argile rouge et de noir d'ardoise sur le blanc du papier. On ne voit d'eux que leurs bustes et leurs visages. Dans les tableaux, qui montrent les plus puissants d'entre eux – tel François Ier – les mains jointes ou rapprochées tiennent quelque objet ou reposent sur un parapet, tandis que les bras disparaissent dans de larges manches où les crevés laissent voir le linge fin *sous le lourd tissu du costume*. A l'inverse, les dessins limitent la représentation à la tête et ne mentionnent, allusivement, que la coiffure et le col.

Là sont les principales différences entre eux : ces nobles se ressemblent d'une manière troublante, la tête de trois quarts, le sourire retenu, les traits réguliers. Ils se ressemblent parce qu'ils incarnent l'aristocratie, ce pourcentage infime de la population, élite du royaume. Nobles, ils doivent cultiver les mêmes vertus, les mêmes mœurs. *« La similitude entre nobles* – écrit l'auteur – *est fondée sur l'idée fondamentale selon laquelle des êtres de nature identique manifestent un comportement similaire »*. Jean Clouet (vers 1480 ?-1540/41) et son fils François (1510-17 ?-1572) qui cultivent la piété filiale et le culte du père jusqu'à ce que se faire appeler Clouet soient les auteurs de ces portraits séduisants par leur apparence d'élégance, troublants par leur ressemblance, leur air de famille. Peintres de cour, pensionnés par les rois et flattés de fonctions honorifiques, les Clouet deviennent les portraitistes favoris d'une caste qui n'existe qu'autant qu'elle se fait reconnaître pour telle, comme une appartenance sociale dont il faut posséder les signes extérieurs. Comme *les bourgeois du XIXe siècle* se rendent chez le peintre académique ou le photographe pour y célébrer leur ampleur et leur dignité, ces nobles posent pour un « crédon », qui doit satisfaire à d'autres critères – mais à des critères nettement établis.

Paradoxe dès lors : il n'est plus si sûr que le portrait, ainsi conçu, soit le genre où s'expriment des singularités. Il faut que la physionomie soit convenablement imitée, mais à l'intérieur d'un code qu'Etienne Jollet définit comme un *« système des apparences »*. En étudiant les œuvres à la lumière des textes du temps, il suggère de façon très convaincante combien des notions telles que réalisme sont superficielles. En s'intéressant aux détails des modes vestimentaires, il décrypte les procédés qui font des portraits des déclarations d'appartenance sociale, bien plus que des affirmations individuelles. *« L'artiste aura pour tâche de restituer cette identité du noble comme image privilégiée de Dieu »*, en vient-il à écrire.

Du moins en est-il ainsi de Jean. François se montre plus sensible aux particularités psychologiques. Il est vrai qu'il ne fait que s'inscrire dans l'évolution du genre qui s'est accomplie, plus vivement, dans l'atelier de Cranach et celui de Dürer, chez Bronzino et chez Titien – mais avec acuité. Son Elisabeth d'Autriche, son Isabeau de Hauteville, son François de Vendôme, son Guillaume de Clèves sont des portraits au sens où le mot s'entend à l'époque moderne. Sans doute est-ce pour cela qu'ils retiennent aujourd'hui plus fortement *que les images parfaites de son père.*

Ph. D.

L'architecture et l'extase

Quand ils n'exposent pas eux-mêmes leur cas comme Alain Sarfati, les architectes sont les sujets de monographies telles celles de Valode et Pistre ou de Vandenhove

VALODE ET PISTRE
de Marc Augé.
Ed. du Regard, 252 p., 590 F.

CHARLES VANDENHOVE
de Geert Bekaert
et Bart Verschaffel.
Ed. La Renaissance du livre,
320 p., 295F.

ALAIN SARFATI ARCHITECTE
préface de Patrice Goulet.
Ed. du Layeur, 423 p., 395 F.

Lassés parfois de leur écriture solitaire, ou bien tentés de faire le point, les architectes se livrent alors à l'exercice de la « monographie ». C'est souvent aussi une manière de faire entendre ce qu'on aimerait avoir lu sous la plume des critiques, d'échapper à l'ostracisme réel ou supposé des revues. En période de crise, cela peut constituer un précieux support. *Les clients anciens* s'y retrouvent, les clients futurs s'y projettent, enfin les projets restés orphelins de commande s'y consolent. La monographie architecturale, plutôt destinée aux autres professionnels, s'apparente parfois à une sorte de pratique incestueuse. Mais qu'importe. Il y a des éditeurs pour s'intéresser à la chose, et avec une passion édifiante.

Les Editions du Regard ont ainsi trouvé, sans perdre leur équilibre économique, le moyen de forcer l'admiration avec une série de splendides monographies. Les photographies y sont reines, encadrées par un texte maîtrisé sans longueurs, sans jargon, sans érudition abusive, ni trop de ces plans qui échappent aux amateurs. Jean Nouvel (par Patrice Goulet), Vasconi (par Gilles de Bure), Portzamparc (par Jean-Pierre Le Dantec), Wilmotte, Fuksas (l'un et l'autre par Francis Rambert) ont été les derniers héros de cette collection à laquelle vient de s'ajouter le tandem Valode et Pistre. Ce volume cependant fait exception au moins sur un point : c'est l'ethnologue Marc Augé qui s'en est vu confier le texte, brisant ainsi le cercle étroit des seuls critiques spécialisés.

Valode et Pistre ont à leur actif une série d'œuvres qui, sur une base de dialogue, d'intuition et de sens pratique, cherchent à installer la poésie même dans les projets les plus rébarbatifs. Evidemment, celle-ci n'est pas toujours au rendez-vous, c'est sa manière d'être à elle. Quand elle déboule, elle se plaît bien avec les deux architectes, comme à l'usine L'Oréal d'Aulnay-sous-Bois, dont les images ont d'ailleurs fait le tour du monde. Cette façon de convoquer d'abord le sérieux puis la poésie les oppose à une autre catégorie d'architectes qui tentent volontiers la démarche inverse : d'abord l'art, ensuite la pratique. Mais à cet égard, la grille de lecture de Marc Augé se révèle *beaucoup plus performante même* si, c'est la loi du genre, elle apparaît uniformément amicale pour l'ensemble des projets. Mais écoutons-le : *« Le paradoxe ultime* [de l'œuvre de Valode et Pistre], *c'est qu'elle n'inscrit le monument dans son lieu que pour mieux signifier ce qui l'en éloigne – tout le contraire d'une assignation à résidence. Les minéraux, les métaux, les bois et les plantes s'y déclinent comme dans un récit de voyage : ils viennent d'un peu partout, organisent un paysage intérieur et en font imaginer d'autres. Quant aux formes, si achevées soient-elles, si attentifs que soient leurs auteurs à les couler dans leur environnement, elles s'ouvrent toujours sur une échappée possible... »* L'ethnologue se rapproche de l'architecte, par une manière commune d'avancer ainsi au rythme du réel et à celui du rêve.

D'autre architectes utilisent le même principe monographique que celui exalté par les Editions du Regard. La liste serait longue, à proportion de l'hiver qui a frappé le métier. Evoquons celui consacré à l'architecte du théâtre des Abbesses : *Charles Vandenhove* (texte introductif de Geert Bekaert), publié par La Renaissance du Livre. *Enfin*, quelques-uns prennent eux-mêmes la plume pour exposer leur cas. Après Renzo Piano qui s'est livré avec une belle sobriété à cette introspection (éd. Electa), voici Alain Sarfati, qui, ayant pris une fois pour toutes le parti d'un certain éclectisme, est cependant passé du camp de la recherche architecturale presque pure, à celui, plus anxiogène, qui regroupe les explorateurs d'architecture. Comme il n'est pas avare de formes et d'idées, il n'est pas économe de ses mots. D'où un ouvrage chaotique mais sympathique, un recensement des questions que devrait se poser un jour tout architecte consciencieux. Des questions, avec quelques belles réponses.

Frédéric Edelmann

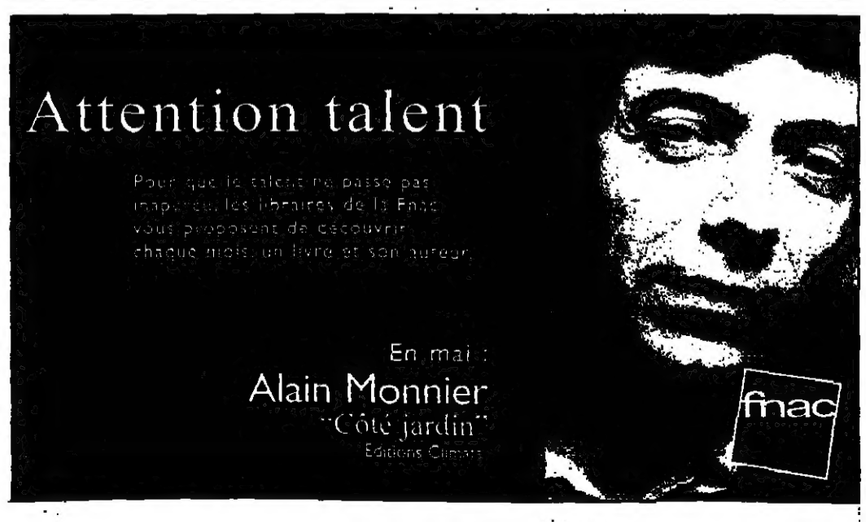

هكذا من الأصل

L'EDITION FRANÇAISE

● **Plan social à La Découverte et Syros.** Alors que la prise de contrôle majoritaire d'Havas dans La Découverte et Syros (*Le Monde* du 29 mars) doit prendre effet au 1er juillet, des négociations sont en cours pour reclasser certains personnels de ces deux maisons. Un plan social concernant douze personnes sur trente-quatre a été annoncé le 9 avril. Il prévoit que les reclassements devront s'effectuer en priorité chez les actionnaires de La Découverte et de Syros, parmi lesquels Havas, la CFDT, la Macif et la Ligue de l'enseignement. L'opération doit être terminée au début du mois de juin, indique François Gèze, directeur général de La Découverte, faute de quoi des licenciements devraient être envisagés.

● **Albin Michel versus Tirésias.** Les éditions Tirésias ont été déboutées, le 28 avril, du référé engagé contre la maison Albin Michel et condamnées, outre les dépens, à lui verser 5 000 francs. Les responsables de Tirésias accusaient un ouvrage de Guy Canonici paru chez Albin Michel, *Les Témoins de Jéhovah face à Hitler*, de plagier *Les Bibelforscher et le nazisme* de Sylvie Graffard et Léo Tristan. Le tribunal de grande instance de Paris a estimé que la contrefaçon n'apparaissait *« pas avec évidence »* et a renvoyé l'affaire au fond.

● **Michel Serres chez Stock.** L'académicien Michel Serres quitte Flammarion où il collaborait notamment à la collection « Dominos » pour rejoindre, avec trois collaboratrices, les éditions Stock. Il y regroupera toutes ses activités éditoriales, sous une nouvelle marque dont le nom n'est pas encore fixé.

● ***Le Monde* de la recherche universitaire.** La deuxième session 1998-1999 est ouverte pour le Prix *Le Monde* de la recherche universitaire, créé en 1997 par *Le Monde de l'éducation* avec le concours de la Fondation Banques CIC pour le livre, de la Fondation Charles-Léopold Mayer pour le progrès de l'homme et le soutien de l'Unesco. Ce concours vise à publier jusqu'à dix thèses chaque année aux Editions Grasset dans une collection dirigée par Edgar Morin intitulée « Partage du savoir » dont l'ambition est de relier science et citoyen. Il est ouvert à tout étudiant, quelle que soit sa discipline, soutenant son doctorat en 1998. Il sera décerné en décembre prochain par un jury coprésidé par Jean-Marie Colombani et Edgar Morin (rens. : 01-42-17-29-58, ou http : //www.lemonde.fr/educ/prix).

● **Prix littéraires.** Le prix littéraire Québec-Paris a été décerné à Jean-Jacques Nattiez pour *Opéra* (éd. Leméac) ; le prix Alain-Fournier à Laurent Ardenne pour *Le Mal de Malifaut* (éd. Le Temps des cerises).

Précision

La revue *Le Rocambole* éditée par l'Association des amis du roman populaire (« Le Monde des livres » du 24 avril) est diffusée par Encrage/Les Belles Lettres et disponible à l'AARP, 23, rue du Léon, 78310 Maurepas).

La science-fiction italienne redécolle

L'important succès de Valerio Evangelisti donne un nouveau souffle à un genre jusque-là délaissé par le public transalpin

Depuis longtemps, on ne savait plus rien en France de la science-fiction italienne. Avec les deux romans de Valerio Evangelisti mettant en scène le personnage de Nicolas Eymerich *(Nicolas Eymerich, inquisiteur* et *Les Chaînes d'Eymerich)* publiés dans la collection Rivages-Fantasy (« Le Monde des livres » du 2 mai), la science-fiction transalpine vient de faire une réapparition spectaculaire. Et d'autant plus intéressante que le cycle consacré au grand inquisiteur d'Aragon par Valerio Envagelisti connaît dans son pays d'origine un succès considérable et a mis fin à une sorte de malédiction qui avait frappé jusqu'alors la S.-F. italienne et avait limité considérablement son développement.

Quand Valerio Evangelisti avait soumis au jury du prix Urania – le principal prix de S.-F. en Italie qui porte le nom de la collection de science-fiction la plus populaire de la Péninsule –, le manuscrit du premier roman qu'il ait écrit dans ce cycle, *Les Chaînes d'Eymerich*, il lui avait été répondu que le roman était peut-être un peu trop subtil pour la collection et surtout qu'il contenait trop peu d'éléments de pure S.-F. *« Alors, j'ai écrit un deuxième roman dans lequel j'ai mis des vaisseaux spatiaux. Mais j'ai essayé de ne pas être banal, et mes vaisseaux spatiaux sont assez différents de ceux que l'on découvre habituellement dans la littérature de science-fiction. »*

Ce deuxième roman, *Nicolas Eymerich, inquisiteur*, a obtenu le prix Urania et il a été publié dans la collection éponyme. Il s'est produit alors un phénomène inédit. *« Mondadori est un éditeur très important qui publie un peu de tout, et la science-fiction n'a qu'une position secondaire dans la maison. La collection « Urania » appartient au secteur dit des "livres périodiques", c'est-à-dire des ouvrages qui sont en même temps des romans et des magazines vendus dans les maisons de la presse. L'éditeur a l'habitude de contrôler les ventes : il s'est aperçu que mon roman, Nicolas Eymerich, inquisiteur, qui n'avait bénéficié d'aucune opération promotionnelle, avait dépassé les 17 000 exemplaires en un mois. A titre de comparaison, l'ouvrage anglo-saxon qui s'était le mieux vendu dans l'année n'avait pas dépassé les 7 000 exemplaires ! Le directeur de collection a compris que j'avais des potentialités. Il m'a demandé un deuxième roman. Il était déjà écrit, je le lui ai envoyé, il a publié* Les Chaînes d'Eymerich *et le résultat a été probant : le deuxième s'est encore mieux vendu que le premier. Par la suite, j'ai bénéficié pour mon quatrième roman de la saga Eymerich d'une publication en feuilleton dans le quotidien le plus vendu d'Italie :* La Repubblica. »

Le succès des romans de Valerio Evangelisti battait en brèche une idée toute faite mais qui s'était vérifiée, avant, à de nombreuses reprises : celle qui voulait que le public italien des littératures populaires n'apprécie guère les productions des auteurs autochtones et préfèrent de loin les ouvrages d'origine anglo-saxonne. Cela était si vrai que l'auteur américain de romans noirs Bill Pronzini, soupçonné d'être du terroir, n'a pas connu en Italie le succès que son œuvre (l'une des plus remarquables des années 80) lui a valu partout ailleurs... Dans la brèche ouverte par Valerio Evangelisti, d'autres auteurs se sont faufilés. *« Après moi, on a publié dans la collection « Urania » des romans d'autres auteurs italiens et toujours avec un grand succès. On peut dire qu'aujourd'hui un auteur italien vend beaucoup plus qu'un auteur anglo-saxon en Italie ! »*

« PETITE RÉVOLUTION »

A ce retournement quelque peu paradoxal, Valerio Evangelisti donne une explication : *« Si vous regardez où en est la science-fiction anglo-saxonne, vous pouvez voir qu'après l'explosion « cyberpunk » et l'expérience « humaniste » conduite par des auteurs comme John Shirley, Lucius Shepard, Kim Stanley Robinson, elle n'est plus très vivace et qu'elle manque cruellement d'invention. Quand les Américains n'ont plus rien ou peu de choses à dire, il faut faire comme disait Mao, il faut compter sur ses propres forces... »*

C'est dans cette optique de célébration des forces vives de la S.-F. italienne que Valerio Evangelisti a composé pour la collection « Urania » une anthologie intitulée *Tutti i denti del mostro sono perfetti* (« toutes les dents du monstre sont parfaites »). *« C'est une anthologie assez particulière. Elle contient des textes des auteurs phare de la nouvelle S.-F. italienne, mais figurent aussi à son sommaire de jeunes auteurs connus de littérature générale qui ont accepté d'écrire des nouvelles de S.-F. Il s'agit d'auteurs de premier plan (1) qui ont voulu ainsi reconnaître leur dette envers le genre et indiquer qu'ils le considèrent comme une composante essentielle de la culture contemporaine. En Italie, c'est une petite révolution ! »*

Si on lui demande quels sont, à son avis, les auteurs les plus intéressants de la nouvelle vague de la S.-F. italienne, Valerio Evangelisti cite Luca Masali, dont le roman *Le Biplan de D'Annunzio*, une histoire de paradoxe temporel pendant la première guerre mondiale, a eu un gros succès en Italie, et Nicoletta Vallorani, qui signe des romans développant une thématique féministe. Mais il ajoute aussitôt qu'une dizaine d'autres écrivains sont sur le point d'émerger.

Valerio Evangelisti est né à Bologne en 1952. Il a d'abord écrit des essais historiques dans un but académique (*Histoire du parti socialiste révolutionnaire, Précarité et Lutte des classes en Emilie-Romagne*, etc.). Puis, petit à petit, il a commencé à écrire pour le pur plaisir d'écrire. *« J'ai alors décidé de me dédier complètement à ce qui me passionnait vraiment depuis l'enfance, c'est-à-dire la littérature fantastique. Beaucoup d'auteurs m'ont intéressé. Ceux qui m'ont le plus influencé sont H. P. Lovecraft et Jean Ray, que je tiens pour le plus grand écrivain fantastique de ce siècle. J'ai été très jeune un lecteur passionné de littérature populaire de tous genres, un grand admirateur d'Arsène Lupin, de Rocambole, de Zigomar. J'ai trouvé dans cette littérature populaire, la plus grande fantaisie, la plus grande richesse. Et, surtout, j'ai trouvé dans la littérature fantastique le portrait le plus fidèle de la réalité contemporaine. Il y a, par exemple, dans la S.-F. américaine des années 60, chez des auteurs comme Sheckley ou Frederik Pohl, des intuitions qui décrivent la réalité d'aujourd'hui bien mieux que ne peut le faire un auteur de littérature blanche. Ils ont notamment décrit de façon précise des mécanismes de manipulation qui sont aujourd'hui des réalités... »*

Comment est né le personnage de Nicolas Eymerich, qui est apparu déjà dans six romans ? *« Au début, je voulais écrire des romans d'horreur. J'ai cherché un monstre qui pouvait en être le pivot et j'ai pensé aux films fantastiques anglais des années 60. L'un de ceux que j'aimais le plus était celui où Vincent Price jouait un personnage original, et à partir de cette idée initiale, j'ai doté Nicolas Eymerich d'une tournure psychologique assez raffinée qui le situe à cheval entre le bien et le mal. »*

Dans son quatrième roman qu'il décrit comme une sorte d'illustration des théories de Wilhem Reich, il n'hésite pas à confronter Eymerich à ce très déviant disciple de Freud... Pour l'heure, il réfléchit à un nouveau projet : une anthologie italienne des auteurs de la nouvelle vague française...

Jacques Bandou

(1) Enzo Fileno Carabba et Mario Giorgi ont tous deux été lauréats du prix Calvino.

Mascolo, communiste « religieux »

Dans son bel éloge funèbre de Dionys Mascolo (*Le Monde* du 26 août 1997), Edgar Morin a évoqué en historien-témoin-acteur le *« cercle enchanté »* de la rue Saint-Benoît, à Saint-Germain-des-Prés, où, autour de Marguerite Duras, de Robert Antelme – son mari dont elle était séparée –, de Dionys Mascolo – son compagnon d'alors, le père de son enfant, et l'ami le plus proche d'Antelme –, et de quelques autres, s'est jouée une histoire d'amour, d'amitié et de politique.

La revue *Lignes* publie dans un riche numéro conçu de son vivant avec Mascolo des éléments qui permettent de mieux distinguer la figure complexe, à la fois sombre et lumineuse, du Saint-Just qu'il fut en des temps – la Libération, la guerre d'Algérie, Mai 68 – où la révolution était à la fois une grande question et un grand désir. Dionys Mascolo illustre, avec tous les excès d'une sensibilité écorchée, le parcours d'un intellectuel de gauche qui s'est voulu fidèle à une conception quasi religieuse du communisme. Les textes publiés par *Lignes* concernent les débats internes des intellectuels communistes des années d'après la Libération – Mascolo et Antelme sont exclus du parti en 1950. Ainsi la discussion menée contre l'article de Jean Kanapa, philosophe patenté et responsable des intellectuels, sur « Les mots ou le métier d'écrivain » est effarante par les concessions qu'Antelme et Mascolo consentent pour se faire entendre des membres de leur cellule quand ils polémiquent, en 1948, sur les questions d'esthétique littéraire avec un crétin stalinien. Mascolo plaidera en permanence pour une pensée communiste qui sauve la littérature.

Face à son *« directeur de conscience »*, Maurice Blanchot, inspirateur du Manifeste des 121 (dont Mascolo fut le principal rédacteur), il exprime son désaccord sur l'idée radicale selon laquelle tous les livres devraient disparaître au profit du silence gorgé de sens. La ligne que s'était fixée Mascolo – priorité toujours à l'écriture et à la pensée dans le combat révolutionnaire – en fait un moine sans œuvre ou presque, et une figure emblématique du combat avec l'ange que mène en lui-même tout intellectuel. Les extraits donnés (sans date, hélas) de ses *Carnets inédits* – et elliptiques – montrent la nature profondément religieuse et dévorée de doutes de cet esprit rigoureux autant qu'extatique, plus immergé qu'il ne le croit dans la vie littéraire parisienne (il était employé de Gallimard). Ainsi cette note : *« Victoire. Pas suicidé, pas fou, pas devenu méchant. Ça s'appelle réussite (inattendue). »*

Ce numéro de *Lignes* élève une statue, parfois typographiquement hirsute, à l'homme qui aurait voulu que la France en dresse une à Saint-Just en qui il se reconnaissait (il a sur lui un texte saisissant). Ce qui ne risque pas d'arriver avant une nouvelle révolution, car, dit-il, *« les hommes politiques sont des gens qui acceptent d'exercer un pouvoir dont ils ne connaissent pas la nature »*, ce qui justifie notre mépris pour eux. La révolution communiste consisterait à dissoudre le pouvoir par la pensée du pouvoir. Qui trouvera cette idée énigmatique aura profit à lire cette livraison exceptionnelle. En attendant la biographie de Marguerite Duras par Laure Adler, qui devrait apporter des éclaircissements sur les rapports du groupe de la rue Saint-Benoît avec celui de Sartre, étrangement étudié la plupart du temps par Mascolo et ses amis.

M. Ct

★ *Lignes*, n° 33, mars 1998, « Avec Dionys Mascolo, du *Manifeste des 121 à Mai 68* », 259 p., 115 F.

A L'ETRANGER

Fiction ou trahison ?

Un écrivain abandonne sa femme et ses enfants. Ce sont des choses qui arrivent. Il en fait le sujet d'un livre. Scandale. C'est au tour d'Hanif Kureishi de faire les frais de ce débat vieux comme les livres, avec son dernier roman, *Intimity* (*Intimité*, Christian Bourgois). Et, à lire la presse anglaise, ce n'est pas la première fois que cela lui arrive : une de ses tantes – perdue de vue depuis longtemps – lui aurait écrit après avoir vu le film tiré par Stephen Frears de *My Beautiful Laundrette* en lui proposant des prospectus explicatifs sur le sida *« puisqu'il était devenu homosexuel »*, gentille attention à laquelle il aurait répondu en faisant d'elle un personnage de lesbienne dans *Sammi et Rosie s'envoient en l'air*. En réalité, ce n'est pas tant *Intimité* qu'un entretien publié dans le supplément dominical du *Guardian* qui a cette fois déclenché le feu de la famille outragée, et l'attaque est venue d'abord de la sœur d'Hanif Kureishi, qui a écrit au journal pour s'élever contre la façon dont son frère parlait de sa famille, de livre en livre. En particulier, elle dit vouloir défendre la mémoire de leur père, qui, selon elle, aurait été tellement blessé par *Un Bouddha de banlieue* qu'il n'aurait plus adressé la parole à son fils pendant un an. Elle ajoute être décidée à faire tout ce qui sera en son pouvoir pour s'assurer que l'histoire familiale ne sera pas jetée en pâture pour servir de divertissement au public pour le plus grand profit de son frère. Puis, la mère s'est indignée à son tour. Et, enfin, l'épouse délaissée, cette fois à travers *The Observer*, a fait remarquer que c'était elle la plus offensée, le livre donnant d'elle une image de femme asexuée *« qui se prend pour une féministe alors qu'elle a juste mauvais caractère »* et qui *« lit des livres de cuisine au lit »*, laissant son mari frustré se masturber sur sa lingerie. Elle s'inquiète de ce que pourront penser leurs enfants quand ils seront assez grands pour lire les livres de leur père. Et elle met en cause l'éditeur, Faber & Faber, son ancien employeur, qui, selon elle, aurait dû l'avertir. L'auteur, lui, dit qu'il a écrit un roman, rien d'autre.

AGENDA

● **LE 18 MAI. INDE. A Paris,** rencontre philosophique sur le thème « Singularité de l'Inde », au Théâtre de l'Odéon à 20 h 30 (1, pl. Paul-Claudel, 75006 Paris, rens. : 01-44-41-36-44).

● **LE 29 MAI. NABERT. A Paris,** colloque sur Jean Nabert, intitulé « Compréhension de soi et désir de Dieu », à l'Institut catholique, salle des Actes, à partir de 10 heures (21, rue d'Asssas, 75006 Paris, rens. : 01-44-39-52-64)

● **LES 19 ET 20 MAI. FRANCE-ALLEMAGNE. A Strasbourg,** colloque sur « Langue, lecture et littérature de jeunesse » (CRDP, 23, rue du Maréchal-Juin, rens. : 03-88-45-50-45).

● **LE 20 MAI. Radkowski. A Noisiel,** colloque sur le thème « Monde ouvert, pensée nomade » en l'honneur de l'anthropologue Georges Hubert Radkowski (2 av. Pierre Mendès-France, 77431 Noisiel, rens. : 01-64-80-24-07 ou 04-78-33-77-53)

● **DU 22 AU 24 MAI. ROMAN NOIR. A Frontignan La Peyrade,** l'association *Soleil Noir* organise un festival sur « Identités et *roman noir* » (rens. : 04-67-92-53, ou 94-70).

● **GRANDE-BRETAGNE : Shakespeare, nouvelle édition**
Une pièce intitulée « *King Edward III* », *dans une édition* présentée et annotée par Giorgio Melchiori, l'un des plus importants historiographes de Shakespeare, vient d'être publiée par l'université de Cambridge. On en trouvait déjà une version dans une édition des œuvres du barde, datant de 1877, et dans l'édition en un seul volume des éditions Riverside, mais jusqu'à présent son authenticité restait douteuse. Cette fois, le livre porte l'imprimatur de l'université, et le travail de Giorgio Melchiori a été particulièrement minutieux. Pour lui, la pièce est l'œuvre de plusieurs auteurs, comme cela se produisait souvent à l'époque, la main du jeune Shakespeare – la pièce daterait de fin 1592 ou début 1593 – se retrouvant plus particulièrement dans la scène 2 du premier acte, les deux premières scènes du deuxième acte et la quatrième scène du quatrième acte.

DU 30 AVRIL AU 30 JUIN 1998 • POUR L'ACHAT DE 3 FOLIO • UN CADEAU
"Le tout est de tout dire"
Le Monde
Lettres d'Algérie
folio actuel

Simon Leys